

Edifice Godin



Etude réalisée

par JOCELYNE MARTINEAU

pour le ministère des Affaires culturelles
Direction du patrimoine de Montréal

Janvier 1988

FC
2947.64
M385e
1988
QAC
CBCQ

Edifice Godin



Etude réalisée

par JOCELYNE MARTINEAU

pour le ministère des Affaires culturelles
Direction du patrimoine de Montréal

Janvier 1988

FC
2947.64
M385e
1988
GAC
CECQ

EDIFICE GODIN

2112 au 2122, boulevard Saint-Laurent
2, rue Sherbrooke ouest
Montréal

Etude historique

Analyse architecturale

Evaluation patrimoniale

Etude réalisée

par JOCELYNE MARTINEAU

pour le ministère des Affaires culturelles
Direction du patrimoine de Montréal

Janvier 1988



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un contrat de service conclu entre la Direction du patrimoine de Montréal (ministère des Affaires culturelles) et Jocelyne Martineau.

Réalisation : Jocelyne Martineau,
historienne de l'architecture

Supervision : Madeleine Forget
Direction du patrimoine de Montréal

Recherches
Analyse et : Jocelyne Martineau
Rédaction

Conception
et montage : Pierre Pin
graphique

Photographies : Normand Rajotte
Pierre Pin

Traitement
de texte : Jocelyne Martineau

PRESENTATION

En novembre 1987, la Direction du patrimoine de Montréal nous confiait l'étude historique, l'analyse architecturale et l'évaluation patrimoniale de l'édifice Godin. L'objectif principal de cette étude était d'évaluer la pertinence d'attribuer à l'édifice Godin un statut de niveau national en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Le mandat, tel que défini par la Direction du patrimoine de Montréal, comportait les modalités suivantes:

- connaître le contexte historique dans lequel apparaîtrait l'édifice Godin
- connaître les modèles à la source de la conception du bâtiment
- situer ce bâtiment par rapport aux autres constructions comparables
- situer ce bâtiment dans l'oeuvre de son concepteur
- évaluer le degré d'unicité du bâtiment au point de vue de sa fonction, de sa technique de construction et de son style architectural
- formuler des recommandations quant aux interventions souhaitables du ministère des Affaires culturelles sur ce bâtiment.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de réaliser dans les limites du temps alloué pour cette étude.

TABLE DES MATIERES

Présentation.....	3
Table des matières.....	4
INTRODUCTION.....	6
Fiche technique.....	8
 1. ETUDE HISTORIQUE.....	 12
1.1 L'environnement immédiat.....	12
1.2 Le site et ses constructions.....	21
1.3 L'occupation de l'édifice.....	27
1.4 L'architecte Joseph Arthur Godin.....	32
 2. RELEVÉ ET DESCRIPTION.....	 60
2.1 Extérieur de l'édifice.....	60
2.2 Intérieur de l'édifice.....	76
2.3 Environnement immédiat.....	87
 3. ANALYSE ARCHITECTURALE.....	 96
3.1 Le contexte montréalais 1900-1914.....	96
3.2 Analyse de l'édifice Godin.....	99
3.2.1 Un nouveau concept d'habitation: l'édifice de rapport.....	100
3.2.2 Un nouveau mode de construction: la structure de béton armé.....	109
3.2.3 Une nouvelle conception du traitement architectural.....	118
3.3 Analyse comparative.....	129
3.3.1 L'édifice Godin dans l'oeuvre de Joseph Arthur Godin.....	129
3.3.2 L'édifice Godin dans l'architecture du Québec.....	131

4.	EVALUATION PATRIMONIALE et RECOMMANDATIONS.....	137
4.1	Evaluation patrimoniale de l'Edifice Godin...	137
4.1.1	Intérêt architectural.....	137
4.1.2	Intérêt de l'environnement.....	139
4.1.3	Etat actuel de l'édifice.....	141
4.2	Recommandations.....	142
4.2.1	Statut juridique.....	142
4.2.2	Considérations patrimoniales.....	144
	CONCLUSION.....	145
	Liste des tableaux.....	146
	Liste des plans.....	147
	Liste des illustrations.....	148
	Crédits détaillés des illustrations.....	157
	Bibliographie.....	158

INTRODUCTION

La présente étude vise à transmettre au lecteur les informations que nous avons recueillies sur l'édifice Godin et à lui proposer notre analyse historique et architecturale de l'édifice lesquelles nous ont conduit à en déterminer la valeur patrimoniale.

Posons dès maintenant les paramètres de l'édifice Godin. Ce bâtiment a été construit en 1914 par Joseph-Arthur Godin qui agit à titre d'architecte-promoteur. La fonction prévue par ce dernier est celle d'un édifice de rapport. Le bâtiment se caractérise par une structure de béton armé et un traitement architectural original.

L'étude se divise en quatre sections selon le modèle établi au devis de recherche par la Direction du patrimoine de Montréal. Le premier chapitre contient les renseignements d'ordre historique (environnement immédiat, site et constructions, occupation de l'édifice, biographie de l'architecte). Le second chapitre fournit relevé et description de l'édifice dans son état actuel (extérieur, intérieur, environnement immédiat). Dans le troisième chapitre, nous livrons les résultats de notre analyse architecturale (contexte architectural montréalais, analyse architecturale de l'édifice, analyse comparative). Enfin, dans le quatrième chapitre, nous procédons à l'évaluation patrimoniale du bâtiment et formulons des recommandations à son égard.

Bien que ce rapport reprenne dans les grandes lignes la forme qu'empruntent depuis quelques années la plupart des dossiers de classement commandés par la Direction du patrimoine de Montréal, il s'en distingue par certains aspects et ce, en raison de la spécificité de l'édifice concerné. D'une part, la section historique y est abrégée puisque que l'édifice se situe dans un secteur sur lequel plusieurs études se sont déjà penchées et que les connaissances actuelles sur l'architecte qui l'a conçu sont fort limitées. D'autre part, l'analyse architecturale de l'édifice comporte plusieurs références à des productions européennes et américaines alors que l'analyse comparative à la production nationale est très brève; cette procédure inhabituelle nous a été imposé par les caractéristiques de l'édifice lesquelles puisent leurs sources dans des modèles étrangers.

FICHE TECHNIQUE

Nom de l'immeuble: EDIFICE GODIN

Adresse civique: 2112 à 2122, boulevard Saint-Laurent
2, rue Sherbrooke ouest
Montréal

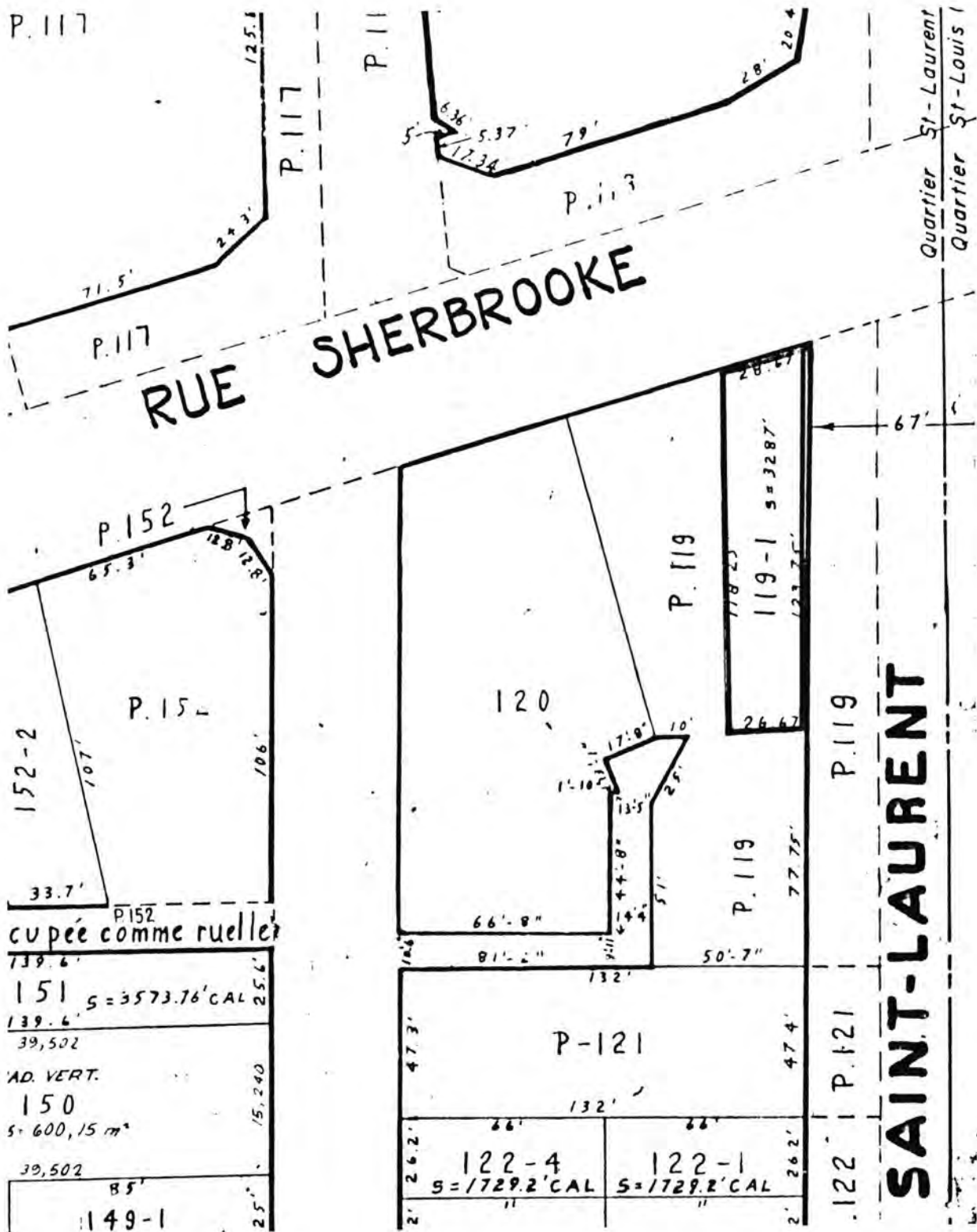
Identification cadastrale: Lot 119-1
Quartier Saint-Laurent
Division d'enregistrement de Montréal
Occupation du domaine public
Aire de protection d'un bien culturel

Identification du propriétaire: The Hellenic Canadian Community
of the Island of Montreal
5757, rue Wilderton
Montréal H3S 2K8

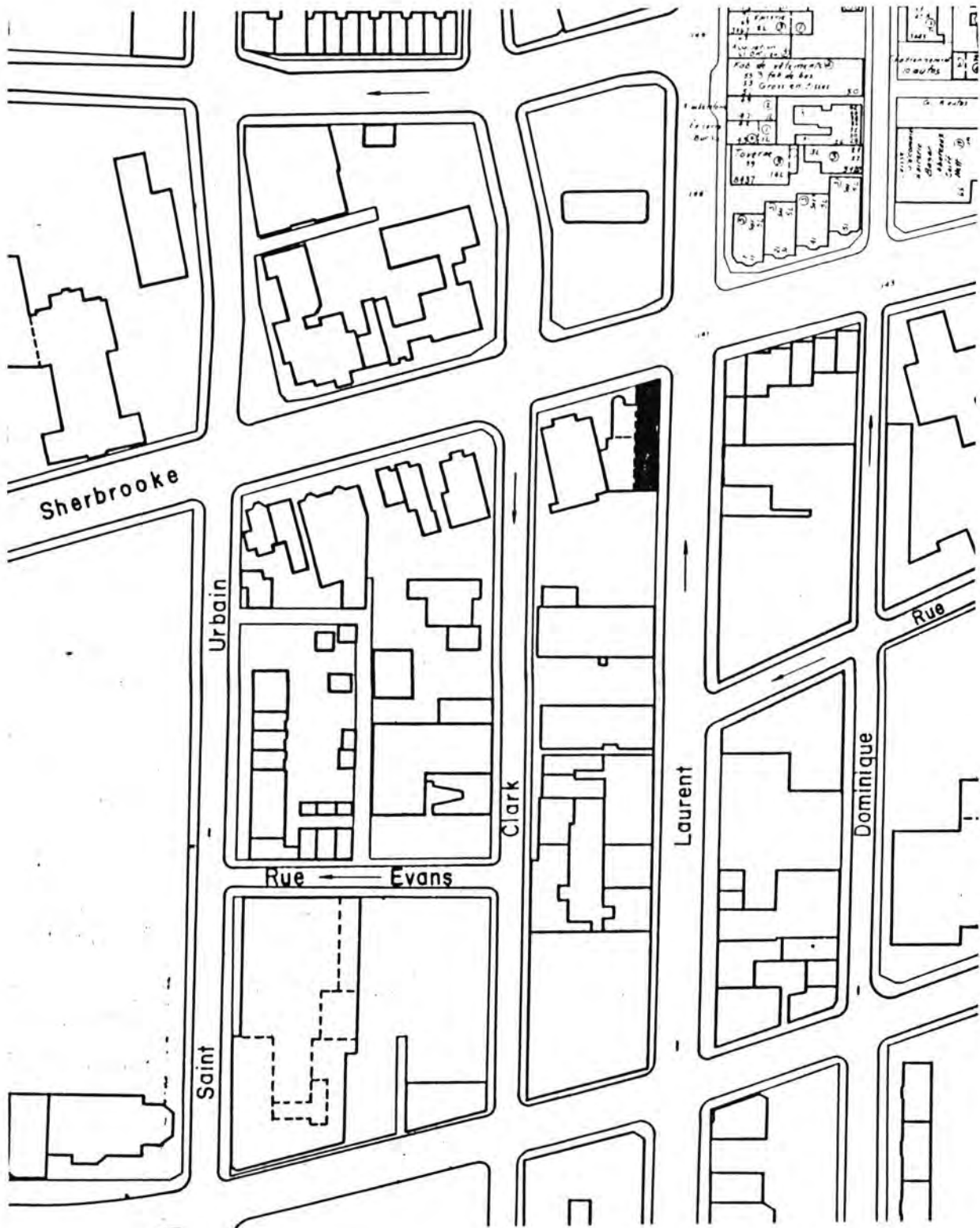
Superficie du terrain: 3,287 pieds carrés

Evaluation:	Terrain	89,000\$
	Bâtisse	211,000\$

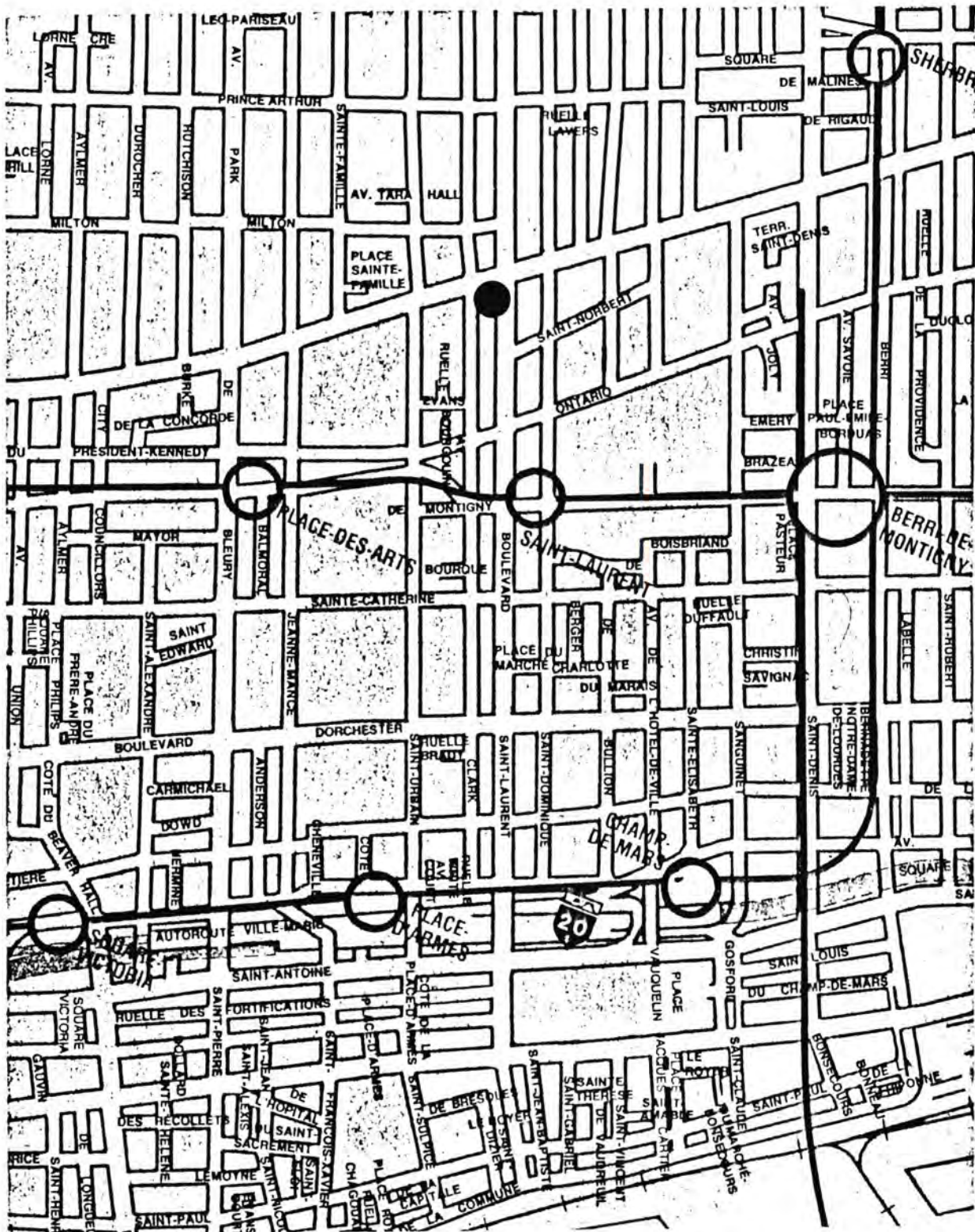
	Total	300,000\$



2. Plan de cadastre.



3. Plan de localisation.



4. Situation de l'édifice
à Montréal.

1. ETUDE HISTORIQUE

Dans ce premier chapitre, nous nous proposons de situer historiquement l'édifice Godin afin de nous doter des instruments nécessaires à son évaluation patrimoniale. Dans cette optique, nous nous sommes limités à quatre thèmes.

Nous débutons par, en quelque sorte, une mise en situation historique de l'environnement immédiat de l'édifice Godin. De façon plus conventionnelle, nous présentons l'histoire du site et du bâtiment à l'aide de la chaîne de titres et des permis de construction. Nous nous attardons ensuite aux modes d'occupation successifs auxquels s'est prêté l'édifice. Nous terminons par une biographie de Joseph-Arthur Godin.

1.1 L'environnement immédiat

Historiquement, l'édifice Godin fait partie du quartier Saint-Laurent. Ne jugeant pas à propos de refaire l'histoire du quartier, nous nous limitons à décrire l'évolution des deux artères sur lesquelles l'édifice a pignon sur rue.

Une intersection symbolique. L'édifice Godin est situé à l'intersection de deux artères importantes de la ville de Montréal, soit le boulevard Saint-Laurent et la rue Sherbrooke, qui chacune à leur façon, joue depuis fort longtemps le rôle de ligne de démarcation. Ce rôle leur a été dévolu chez l'une par une décision administrative et chez l'autre pour des raisons topographiques.

Lors de la proclamation de 1792 qui fixe les limites du territoire de Montréal, la ville est divisée en deux quartiers (est et ouest) qui s'étendent de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent. Ce statut particulier de ligne de

démarcation entre l'est et l'ouest de la ville prévaut encore aujourd'hui. Au-delà de l'aspect administratif, le boulevard Saint-Laurent est devenu au fil des ans une frontière psychologique et partiellement réelle entre les deux communautés linguistiques principales de la population montréalaise (francophones et anglophones).

En raison de la forte dénivellation de terrain qui la côtoie au sud, la rue Sherbrooke constitue une frontière naturelle que l'urbanisation ne franchira qu'à la fin du 19^e siècle. Malgré la réalisation de cette étape, la rue Sherbrooke demeure pour l'imaginaire montréalais le seuil de ce que la tradition surnomme "le bas de la ville".

L'édifice Godin se retrouve donc à un carrefour chargé de significations pour la population montréalaise. Mais paradoxalement, le développement urbain des deux artères qui s'y croisent s'est effectué de telle sorte qu'aucune rupture n'y est visuellement perceptible.

Le boulevard Saint-Laurent. Dès le 18^e siècle, le boulevard Saint-Laurent devient une importante voie de communication reliant la ville même aux villages du nord de l'île. Mais il faut attendre la deuxième moitié du 19^e siècle avant que l'urbanisation ne s'y manifeste au niveau de la rue Sherbrooke. Pour les besoins de notre étude, nous ne retiendrons que certains éléments de l'histoire de celle-ci.

- ⑤ Le développement du boulevard Saint-Laurent de part et
- ⑥ d'autre de la rue Sherbrooke a toujours été polyvalent, c'est-à-dire que s'y côtoient habitations, commerces et
- ⑦ industries. Ainsi dès avant 1872, la brasserie Ecker occupe déjà les lieux. Mais il semble que ce soit vraisemblablement
- ⑧ avec la construction de l'édifice Grothé en 1907 que la fonction manufacturière y prenne son envol. Le secteur de la confection y élit domicile pour plus d'un demi-siècle.

Le caractère multi-ethnique de cette artère date également du tournant du siècle. Les premiers immigrants (italiens et juifs d'Europe de l'est) s'y installent provisoirement à leur arrivée et y conservent par la suite leurs boutiques et ateliers; les vagues successives d'immigrants suivront le même chemin. Bien que cette particularité du boulevard Saint-Laurent ne se traduise pas dans son architecture, elle est néanmoins perceptible dans l'ambiance de la rue et ce, depuis le début du siècle.

Qu'il s'agisse de son architecture ou de sa population résidente, le boulevard Saint-Laurent se développe donc au début du siècle d'une façon similaire au sud et au nord de la rue Sherbrooke.

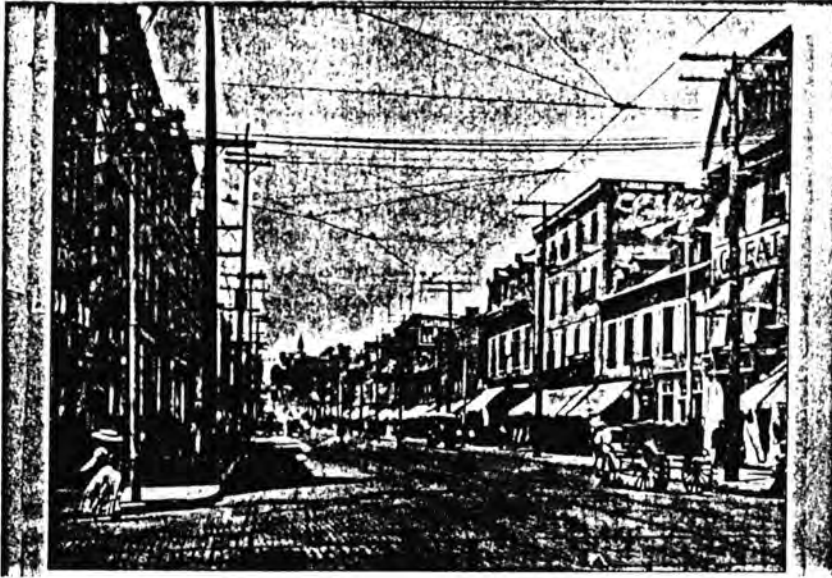
La rue Sherbrooke. Le développement de la rue Sherbrooke suit un cheminement tout à fait différent. Le tronçon qui nous préoccupe (entre les rues Bleury et Saint-Denis) possède dès les débuts du 19e siècle un caractère particulier qui ira en s'accentuant jusqu'au siècle suivant.

Ce chemin qui surplombe la ville accueille d'abord d'imposantes villas reflétant les goûts de la bourgeoisie marchande tels les résidences Torrance (1816) et Meredith (1844). Attirée par la tranquillité des lieux, les religieuses du Bon Pasteur y construisent leur monastère (1846). Dès lors, la vocation mi-résidentielle mi-institutionnelle de la rue Sherbrooke est définie. La construction domiciliaire prend des allures urbaines mais reste destinée à la classe privilégiée. L'église Saint-Charles Borommée (1864), le pensionnat Saint-Louis de Gonzague (1878) et le Mont Saint-Louis (1887) occupent de vastes sites. Pour ces raisons, la rue Sherbrooke vit donc en quelque sorte en retrait de l'agitation urbaine.

- Au tournant du siècle, l'expansion de la ville vers le nord transforme le secteur environnant en zone densément peuplée. Villas et jardins de la rue Sherbrooke apparaissent dès lors anachroniques. Leur disparition se fait au profit de l'établissement de nouvelles constructions domiciliaires ou institutionnelles conformément à la vocation déjà établie de
- ⑬ cette artère: maisons du 163 au 179 Sherbrooke ouest
- ⑭ (c.1900), Ecole des Beaux-Arts (1905), Ecole technique (1909-11).

Le tronçon de la rue Sherbrooke qui s'étend de part et d'autre de la rue Saint-Laurent se développe donc de façon uniforme sans que la distinction administrative est/ouest n'y soit perceptible.

Le carrefour de deux mondes. A la lumière de ces quelques renseignements, nous pouvons dès lors constater que le site de l'édifice Godin est localisé au début du siècle au carrefour de deux mondes. Dans l'axe nord-sud, il voisine ateliers de confection et boutiques multi-ethniques; dans l'axe est-ouest, il s'entoure de résidences bourgeoises et de prestigieuses institutions. Les possibilités d'occupation de ce site étaient donc très variées.



5. Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Ste-Catherine
vers le nord, non daté.

6. Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Sherbrooke
vers le nord, en 1932.

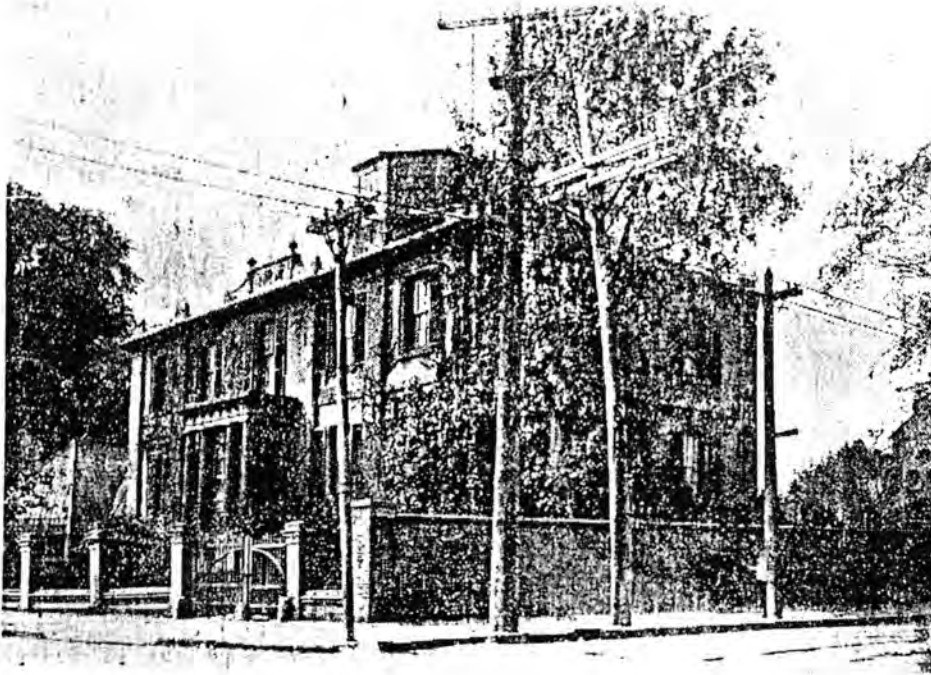




7. Brasserie Eckers,
2115 Saint-Laurent.

8. Edifice Grothé,
2000-12 Saint-Laurent.





9. Maison Torrance-Molson,
coin nord-ouest
Sherbrooke/Saint-Laurent,
en 1912. Auj. démolie.

10. Maison Notman,
51 Sherbrooke ouest.





11. Monastère du Bon Pasteur,
52-120 rue Sherbrooke est.

12. Mont Saint-Louis,
230-260 Sherbrooke est.





13. Maisons,
163 au 179 Sherbrooke est.

14. Ecole des Beaux-Arts,
125 Sherbrooke ouest.
Aujourd'hui Bibliothèque
Nationale, Pavillon Daveluy.



1.2 Le site et ses constructions

Nous verrons maintenant plus en détail l'histoire du site et de l'édifice Godin. Pour faciliter la lecture, nous avons regroupé au tableau 1 la liste des propriétaires de 1825 à nos jours.

- ⑨ Une parcelle négligée (19e siècle). Le lot sur lequel sera construit l'édifice Godin fait partie au 19e siècle d'un domaine qui s'étend du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Urbain de part et d'autre de la rue Sherbrooke. Thomas Torrance érige en 1818 une somptueuse villa au coin nord-ouest de l'intersection Sherbrooke/Saint-Laurent. Le domaine devient en 1825 la propriété de la famille Molson qui y résidera jusqu'en 1907.

Dès les années 1840, la poussée démographique entraîne le morcellement du domaine mais soucieuse de se conserver un environnement immédiat agréable, la famille Molson ne consent à se départir du lot situé en face de sa résidence qu'en 1864 pour l'établissement de l'église protestante Saint-Charles Borommée (auj. Sainte-Trinité, récemment incendiée). Assez curieusement, la parcelle de terrain où loge actuellement l'édifice Godin ne fait pas partie du marché. Vers la même époque, les lots adjacents au sud de celle-ci sont construits (auj. démolis) et en 1888, le presbytère de l'église est érigé à la limite ouest de la parcelle.

Cette parcelle du domaine reste donc la propriété de la famille Molson et demeure inoccupée tout au long du 19e siècle. Le lot possède alors 50 pieds de façade sur la rue Sherbrooke sur 126 pieds de profondeur. En 1890, l'élargissement de la rue Saint-Laurent entraîne l'expropriation de près de la moitié de sa superficie. Au problème de la forte dénivellation du terrain s'ajoutent désormais ceux de

l'irrégularité de sa forme et de ses dimensions réduites et inhabituelles.

Un intérêt nouveau (1905-1914). La rareté des lots disponibles, le jeu de la spéculation foncière et la situation géographique exceptionnelle du lot font en sorte que cette parcelle si longtemps négligée suscite au début du vingtième siècle un intérêt nouveau. En 1905, la Banque de Montréal se porte acquéreur du lot sans pourtant y construire. Au printemps 1913, le site de l'ancienne résidence Molson (coin nord-ouest) est suggéré pour l'implantation d'une bibliothèque municipale; la position stratégique de l'intersection Sherbrooke/Saint-Laurent est l'un des arguments de promotion du site. Le projet ne se réalise pas mais entraîne indirectement un intérêt nouveau pour cette parcelle de terrain encore disponible.

En décembre 1913, Joseph-Arthur Godin, architecte, et la firme Flahault et Frères s'associent pour acheter le terrain; en juin 1914, l'architecte Godin devient seul propriétaire du lot toujours vacant.

Un commencement difficile (1914-1919). Dans la parution de septembre 1914, la revue Le Prix Courant annonce la construction d'un édifice de quatre étages comprenant 24 logements et un magasin par le propriétaire et architecte Joseph-Arthur Godin. Malgré trois obligations successives contractées entre juillet 1914 et février 1915, Godin ne peut s'acquitter des frais de construction et l'édifice fait l'objet d'une saisie le 30 mars 1915. Le 23 avril 1915, le Sheriff de Montréal adjuge le terrain avec bâtiment à la Banque de Montréal.

Voilà pour les faits. Nous savons donc avec certitude que l'édifice a été construit entre juin 1914 et avril 1915.

Restent deux questions auxquelles nous ne pouvons répondre pour l'instant qu'avec des hypothèses.

En premier lieu, peut-on affirmer que l'édifice était complètement terminé en 1915? En ce qui concerne la structure et le gros oeuvre, nous le croyons et ce pour deux raisons; d'une part, l'acte d'adjudication par le Sheriff précise bien la présence d'un bâtiment et non d'un bâtiment en construction et d'autre part, la série de privilèges que dépose en février 1915 une quarantaine de travailleurs et entrepreneurs de la construction (tailleurs de pierre, menuisiers, électriciens...) nous indique qu'une bonne part des travaux ont été exécutés. En ce qui concerne la finition intérieure, nous supposons l'inverse aussi pour deux raisons; d'une part, la liste des ouvriers usant de privilèges ne contient pas de représentants de métiers tels plâtriers ou peintres et d'autre part, selon le Lovell, l'édifice est inhabité à l'exception du magasin situé au sud et ce, jusqu'en 1919. En supposant que l'édifice aurait été prêt à l'occupation, nous concevons difficilement que le propriétaire, soit la Banque de Montréal, n'ait pas cherché à rentabiliser son investissement.

La seconde question concerne la viabilité financière du projet. Faut-il prêter foi aux rumeurs actuelles à l'effet que l'édifice Godin serait la seule source des ennuis financiers de son promoteur? Rien n'est moins sûr. Il faut en effet considérer que Godin construit au même moment deux autres édifices de même type. Le problème n'est donc pas nécessairement relié au concept du projet mais peut-être davantage aux ambitions trop grandes du promoteur. A cela s'ajoute le contexte économique instable qui s'instaure avec la déclaration de la première guerre mondiale (2 août 1914) et qui peut expliquer les difficultés de financement du projet.

Un édifice de la rue Saint-Laurent (1919-1987). Nous anticipons sur la section 1.3 en précisant dès maintenant que l'édifice abrite à compter de 1919 essentiellement des ateliers de confection. Dès lors son histoire ressemble à celle de plusieurs autres bâtiments du boulevard Saint-Laurent. Acheté en 1920 par Wolfe Myerson, il en demeure la propriété jusqu'à la faillite de celui-ci survenue en décembre 1933; rappelons que cette date correspond à la plus sombre année de la crise dans le contexte montréalais. Selon le registre des permis de construction, seuls des travaux mineurs ont été effectués sur la bâtisse pendant cette période (permis #2604, 28 mai 1929, \$300.).

En 1934, le notaire Georges Coutu se porte acquéreur de la propriété. Au printemps 1949, celui-ci obtient un permis pour "diviser les cinq planchers" (permis #2294, 9 mai 1949, \$2,000.). Les plans accompagnant celui-ci étant malheureusement introuvables, tout au plus savons-nous qu'il s'agit de travaux de ré-aménagement intérieur qui consistent à subdiviser les espaces puisque le nombre de locaux indiqués au Lovell passera de sept à une trentaine entre 1949 et 1950. Cette même année, la propriété passe aux mains de la famille Coutu.

Autour de 1960, l'exode du secteur de la confection vers le nord de la ville entraîne la sous-utilisation de nombreux bâtiments situés dans l'environnement de l'édifice Godin; l'avenir de ce secteur du boulevard Saint-Laurent est dès lors incertain. En 1967, la famille Coutu se départit de l'édifice Godin au profit de la Hellenic Canadian Committee pour qui la localisation de celui-ci à côté de l'église grecque orthodoxe constitue l'attrait principal.

La situation actuelle. En 1987, cette association est toujours propriétaire de l'immeuble. Des travaux mineurs ont assuré le maintien aux normes de l'édifice (issues de se-

cours) mais aucune modification ou réparation majeure n'a été effectuée au cours des vingt dernières années. Le secteur avoisinant jouissant à nouveau d'une certaine popularité, l'association souhaite établir sur le site un bâtiment communautaire qui s'inscrirait dans le processus de revitalisation du boulevard Saint-Laurent. Pour l'instant, ce projet de re-développement comporte deux alternatives en ce qui concerne l'édifice Godin: son intégration au projet ou sa démolition.

TABLEAU 1: LISTE DES PROPRIETAIRES DE 1825 A NOS JOURS

DATE	NOM DU PROPRIETAIRE	ENREGISTREMENT
avant 1825	Thomas Torrance	
c. 1825	John Molson	
	A.M. Forbes	D008 0014173
	Ann Molson	D008 0014580
02 11 1887	Molson's Bank	D012 0019550
01 03 1897	Harry M. Molson	D024 0043302
28 01 1905	Bank of Montreal	D034 0062156
13 12 1913	Marcus M. Sperbec	D062 0093320
13 12 1913	J. A. Godin et Flahault et Frères	D062 0093321
18 06 1914	J. A. Godin	D061 0095347
30 03 1915	** Saisie de l'immeuble **	Saisie 669
23 04 1915	Bank of Montreal	D064 0101657
08 01 1920	Wolfe Myerson	D072 0111507
02 11 1921	Myerson Brothers	F022 0117437
01 01 1934	** Sous saisie **	
22 04 1934	Bank of Montreal	D312 0353171
17 05 1934	Georges Coutu	D323 0353680
22 09 1949	Famille Coutu	0803036
29 06 1967	The Hellenic Canadian Community of the Island of Montreal	1999053

1.3 L'occupation de l'édifice

Nous décrivons ici brièvement les différents modes d'occupation de l'édifice. Il nous faut cependant débiter par le dessein de son concepteur lequel ne s'est manifestement jamais réalisé.

Un projet résidentiel. La fonction à laquelle l'architecte Godin destine l'édifice est assurément celle d'une maison de rapport comme en témoignent l'annonce parue dans Le Prix Courant, dont nous avons déjà parlé, et la présence de balcons aux étages supérieurs. Nous analyserons plus en détail ce projet au chapitre 3.2.1 mais retenons pour l'instant que l'intention de l'architecte quant à la fonction résidentielle de l'édifice ne fait aucun doute.

Un édifice de la confection. Selon le Lovell, l'édifice est apparemment inoccupé jusqu'en 1919 à l'exception du petit local commercial situé à l'extrémité sud (actuel 2112 Saint-Laurent). De 1920 à 1949, l'occupation de l'édifice peut se résumer ainsi: un commerce au 2112 Saint-Laurent, une succursale de la Banque de Montréal au 2 Sherbrooke ouest et des ateliers de confection dans le reste de l'édifice (tableau 2). Au cours de la période, le nombre d'ateliers augmente progressivement de un à sept de sorte qu'à la fin des années quarante, chaque niveau de l'édifice aurait été occupé par deux ateliers situés de part et d'autre de l'entrée principale.

Un édifice à bureaux. Après les travaux de 1949, la succursale de la Banque de Montréal est remplacée par un établissement de restauration et le nombre des occupants grimpe à une trentaine se répartissant inégalement aux étages. S'il est possible que certains locaux servent encore d'ateliers, la superficie réduite des unités disponibles nous suggère plutôt une occupation de type administratif. En 1960,

l'édifice compte moins d'une dizaine d'occupants à raison de deux ou trois par niveau à l'exception du dernier étage apparemment inoccupé. On peut donc supposer que le projet de subdivision en petits bureaux n'a pas eu le succès escompté.

Un édifice tout usage. A compter de 1967, le nouveau propriétaire, soit la Hellenic Canadian Committee, occupe l'entièreté de l'édifice à l'exception des deux commerces déjà établis (librairie Keleny et restaurant). L'édifice sert à certaines activités communautaires et à l'entreposage des décors du pavillon grec après l'expo 1967. Avec l'avènement de la mode des "loft", certaines sections du bâtiment sont louées à des particuliers qui en font leur lieu de résidence et/ou de travail. Actuellement, l'édifice sert donc à des usages multiples.

TABLEAU 2: OCCUPATION DE L'EDIFICE DE 1916 A 1969
(section 1 de 3)

Codification des nos civiques:

- A 2112 ou 2114 Saint-Laurent
(entrée du local commercial situé dans la partie sud de l'étage de soubassement; la localisation de la porte et le numéro civique ont été modifiés après 1960)
- B 2116 Saint-Laurent
(entrée principale de l'édifice)
- C 2 Sherbrooke ouest
(entrée du local situé à l'angle nord-est de l'édifice)

<u>DATE</u>	<u>NO</u>	<u>APP</u>	<u>OCCUPANTS</u>
1916	A		Der Weg Publishing Co.
	B		No. civique n'apparaît pas
	C		idem
1917	A		Inscription laissée en blanc
et	B		No. civique n'apparaît pas
1918	C		idem
1920	A		Cooperman S.
	B		Myerson Brothers
	C		Bank of Montreal
1925	A		Cooperman S.
	B		Silk Import Co. et Myerson Brothers Lim.
	C		Bank of Montreal
1930	B	2	Cohen Max.
		3	American Clothing Mfg.
		4	Spivack's Dress Mfg
		7	Lou-Mark Dress Co. Ltd.
	C		Bank of Montreal
1935	B	1	Canadian Short & Pants Co.
		2	Princess Underwear Mfg. Co.
		3	Excello Dress Co.
		4	Barakett Dress Mfg. Co.
		6	Oxford Underwear Co.
		7	Star Bros.
	C		Bank of Montreal

TABLEAU 2: OCCUPATION DE L'EDIFICE DE 1916 A 1969
(section 2 de 3)

<u>DATE</u>	<u>NO</u>	<u>APP</u>	<u>OCCUPANTS</u>
1940	B		WOLFE BUILDING
		1	Windsor Neckwear inc.
		2	Mary Rose Lingerie
		3	Belmont Dress
		4	American Sportswear Mfg.
		5	Paul Dress
		6	Oxford Underwear Co.
		7	Fit-Rite Pants
	C		Bank of Montreal
1950	B		WOLFE BUILDING
		20	laissé en blanc
		21	Martin P. D. Co.
		22	Sherriff's Ltd.
		25	Wipeon Corp.
		30	Glenn Clothing
		31	Quebec Rokara Ltd.
		32	Canadian Overseas Fur Commission
		33	Century Clothing Co.
		34	laissé en blanc
		35	Canus Distributing Ltd.
		36	laissé en blanc
		37	Stone Electric Co.
		38	laissé en blanc
		39	idem
		40	Vigeant Victor
		41	Lemaire et Frères Ltd
		42	laissé en blanc
		43	Marie Anne Novelties
		44	Empire Converters Co.
		45	Rexair Selling Services
		47	Canada Voyage Enrg.
		50	laissé en blanc
		51	idem
		52	idem
		53	Atelier Roland Truchon
		54	Coutu, Georges
		55	laissé en blanc
		56	idem
		57	idem
		58	Ricard, Robert J.
	C		Pal's Sandwich Shop

TABLEAU 2: OCCUPATION DE L'EDIFICE DE 1916 A 1969
(section 3 de 3)

<u>DATE</u>	<u>NO</u>	<u>APP</u>	<u>OCCUPANTS</u>
1960	A		Keleny Agency
	B		WOLFE BUILDING
		20	Lubell Sales Reg'd.
		24	Keleny Co.
		25	idem
		26	idem
		27	idem
		30	Romeo Button Holes Maker
		34	Longo Romeo
		35	Bonnie Children's Wear Co.
		40	Andre Fur
		41	Jean-Paul Fur
		44	Delta Agencies
	C		Paladian Restaurant
1969	A		Keleny Agency
			Hungarian Book Shop
			Henry Keleny C.C.S.
	B		KELENY BUILDING
			aucune précision sur les éventuels occupants
	C		Acropolis Restaurant

Sources:

Ces données proviennent de l'annuaire Lovell. Le repérage a été fait de façon ponctuelle à partir de 1916, date de la première apparition des nos civiques de l'immeuble à l'annuaire, jusqu'à 1969.

1.4 L'architecte Joseph-Arthur Godin

Malgré le caractère incomplet des renseignements disponibles, nous présentons maintenant une courte biographie du propriétaire et architecte de l'édifice Godin. Nous y avons résumé l'essentiel de ses activités connues. Le lecteur
(15) trouvera au tableau 3 une liste de ses réalisations majeures
sur lesquelles nous reviendrons lors de l'étude comparative
(49) de l'édifice Godin (section 3.3.2).

Nous tenons à remercier les historiens de l'art Gabriel Bodson, Louis Alain Ferron et Monique Jarry qui ont mis à notre disposition leur documentation personnelle sur le sujet.

Un début de carrière prometteur (1898-1908). Né en 1879, Joseph-Arthur Godin est reçu architecte dès l'âge de 19 ans et est admis à l'Association des Architectes de la Province de Québec en octobre 1898. Le lieu de sa formation ne nous est pas connu avec certitude; tout au plus, un article de journal le présente comme un ancien élève de Max Doumic de l'école des Beaux-Arts de Paris (La Presse, 6 août 1910).

Entre 1898 et 1908, nous le retrouvons impliqué dans une soixantaine de projets de construction dont fait mention la revue Le Prix Courant. Il travaille d'abord seul à son bureau de Lachine, s'associe ensuite à Albert Mesnard pour quelques projets mais à compter de 1902, son nom apparaît
(15) toujours seul. Sa production est variée et comprend des
édifices religieux et institutionnels, des résidences, des
(24) édifices à logements (à deux ou trois étages) et des magasins. Il pratique surtout à Montréal et à Lachine mais on lui connaît une quinzaine de projets dans d'autres localités plus ou moins éloignées (Marienville, Labelle, Edmonton). Dans l'ensemble, son oeuvre s'inscrit dans la tradition architecturale déjà établie.

- ②⑤ En 1908, il obtient de la municipalité de Montréal deux contrats de construction pour des postes de police; cette première expérience dans la construction d'édifices publics se termine mal soit par une mise en accusation de l'architecte par la commission Cannon pour connivence dans une affaire de malversation des fonds publics (A.M.M. Dossier 010.9). Nous ignorons cependant dans quelle mesure cette accusation a pu nuire à la réputation professionnelle de Godin.

Une période de transition (1909-1914). Au cours de ces quelques années, nous notons certains changements dans la production de Godin. Quelques éléments biographiques pourraient expliquer partiellement cette évolution. En 1909, l'architecte effectue un voyage qui le mène à New-York et en France (Le Canada, 3 mars 1941); nous présumons que ce périple lui fournit l'occasion de se familiariser avec les toutes nouvelles théories en matière d'architecture moderne. Vers la même époque, il entretient des relations avec Jean Flahault, professeur à l'Ecole polytechnique de Montréal; ce dernier fait partie de la société Flahault et Frères qui s'associera en 1913 aux projets de l'architecte. Bien que nous ignorons la spécialité du professeur Flahault, son appartenance au corps professoral de l'Ecole polytechnique nous suggère une connaissance des nouvelles techniques de construction qu'il a vraisemblablement partagée avec l'architecte Godin.

- S'il s'agit là de simples hypothèses, il n'en demeure pas moins que les réalisations connues de Godin au cours de ces quelques années nous indiquent clairement que ses intérêts
- ②⑥ ont changé. Ses réalisations comprennent désormais des travaux d'embellissement urbain, des théâtres cinématographiques et des édifices de rapport. Bien que l'on remarque
- ④① une plus grande liberté d'expression au niveau stylistique, l'architecte ne reste pas moins sujet à l'obligation de

répondre aux goûts de ses clients. Cette contrainte propre à tous les architectes a pu affecter davantage Godin et l'inciter à réaliser pour son propre compte des oeuvres architecturales conformes à sa vision personnelle de l'architecture moderne.

Une brève carrière de promoteur (1914-15). D'abord un bref résumé des faits tels que nous les percevons à lecture des actes d'enregistrement (tableau 4). Au début de 1914, Godin se porte acquéreur de quatre terrains. Dans les mois qui suivent, l'architecte contracte une série d'obligations pour financer la construction de trois maisons de rapport. Au mois d'août, il vend un premier terrain avec "maison de
 ④① rapport que l'architecte s'engage à terminer" (330 rue Christin). Il poursuit toujours des travaux sur deux autres
 ④⑦ chantiers (2116 Saint-Laurent et 1710 Saint-Denis). En février 1915, ouvriers et entrepreneurs déposent une série de privilèges afin d'obtenir paiement pour le travail accompli sur ces deux chantiers. Fin mars, ces deux propriétés (lot et bâtiment) font l'objet d'une saisie. Quelques jours plus tard, Godin rétrocède le seul terrain vacant dont il est encore propriétaire (site du 3903 Saint-Denis). Financièrement, cette aventure se solde donc par un échec.

Sur le plan architectural, il s'agit au contraire d'une réussite. Cette aventure a permis à l'architecte Godin de construire trois édifices dont le concept, le mode de construction et l'appartenance stylistique sont le reflet de ses idées personnelles; il s'agit là d'un luxe que peu d'architectes peuvent s'offrir. D'un point de vue pratique, précisons que les deux autres édifices construits seront occupés dès leur parachèvement pour la fonction que leur destinait leur auteur; il n'y a donc pas lieu de croire que le type de projet que réalise Godin n'était pas viable. Nous verrons au chapitre troisième l'importance de cette aventure par rapport à l'histoire de l'architecture montréalaise.

Une longue période obscure (1916-1949). Nous savons peu de
④8 choses des activités de Godin après 1915. Sa dernière oeuvre
④9 connue à Montréal date de 1918. Au cours des années vingt,
il demeure inscrit à l'Ordre des Architectes du Québec et
possède une résidence à New-York; nous ignorons toutefois
quelle fut sa pratique architecturale. C'est aussi vers
cette époque qu'il modifie l'orthographe de son nom tantôt
en Gaudin, tantôt en Ghaudain. En 1930, nous le retrouvons à
Montréal comme gérant de la firme Apartment Services qui
disparaît deux ans plus tard. A compter de 1934, il n'est
plus inscrit à l'Ordre des architectes du Québec.

En 1940, il ré-apparaît à titre d'échevin municipal de la
ville de Montréal. Il prend alors une part active à la vie
politique comme président d'une commission d'étude sur
l'administration municipale et ses finances (Commission
Gaudin - A.M.M. Dossier 010.1). Frappé de paralysie en 1942,
Godin cesse toute activité et meurt le 23 mars 1949.

Dans les courtes notices nécrologiques qu'on lui consacre,
on fait état de sa brillante carrière d'architecte au début
du siècle et on le reconnaît comme l'un des pionniers dans
la construction en béton armé (The Montreal Star, 24 mars
1949). On le dit également fondateur de la Compagnie de
Reconstruction Mont-Royal dont nous n'avons réussi à trouver
trace. Etant célibataire et apparemment sans famille immé-
diate, nous n'avons entrepris aucune recherche auprès des
membres de sa famille éloignée en raison des délais de la
présente étude.

TABEAU 3: LISTE DES PRINCIPALES REALISATIONS CONNUES
(section DE L'ARCHITECTE JOSEPH-ARTHUR GODIN
1 de 4)

DATE	IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE	SOURCE
⑮ 1901	Soubassement église Saint-Edouard Presbytère 435, rue Beaubien est Montréal	1
⑯ 1901	Magasin Seybold & Son 294, Saint-Paul ouest 291, Place d'Youville Montréal	2
⑰ 1901	Maison Pierre Desforges 3470, avenue Laval Montréal en collaboration avec Albert Mesnard	3
⑱ 1902	Magasin et usine Lamy 4004 au 4012, rue Saint-Denis Montréal	4
⑲ 1904-05	Scala Sancta Sanctuaire de la Réparation 3650, rue de Larousselière Montréal	5
⑳ 1907	Maison Joseph Lamoureux 373-5, chemin de la Côte Sainte-Catherine Outremont	6
㉑ 1907	9 maisons (18 logements) 1559 au 1603, rue Gilford Montréal	7
㉒ 1908 *	Poste de police no 13 rue de Rouen et Frontenac Montréal	8

* Bâtiment démoli

** Projet non réalisé

*** Bâtiment dont nous n'avons pu vérifier s'il a été
construit et s'il existe toujours

TABEAU 3: LISTE DES PRINCIPALES REALISATIONS CONNUES
(section DE L'ARCHITECTE JOSEPH-ARTHUR GODIN
2 de 4)

DATE	IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE	SOURCE
②⑨ 1910	Eglise Saint-Paul 1690, avenue de l'Eglise Montréal	9
②⑥ ↑ ②⑧ 1910	* Décorations de toutes les places publiques pour le Congrès Eucharistique	10
1910	** Travaux d'embellissement de l'Ile Sainte-Hélène	11
③① 1910-11	Maison Joseph Lamoureux 143, chemin de la Côte Sainte-Catherine Outremont	12
③① 1912	***Théâtre rue Sainte-Catherine près Saint-Denis Montréal	13
③⑨ 1912	Maison de rapport 1126-34, avenue Laurier ouest Outremont	14
③③ ③④ 1913	Théâtre des Variétés 4530, rue Papineau Montréal	15
③② 1913	* Théâtre Mount Royal Avenue Laurier près avenue du Parc Montréal	16
③⑤ ③⑥ 1913	Académie Querbes 215, avenue Bloomfield Outremont	17
③⑦ ③⑧ 1913	12 maisons 474 à 520, avenue Bloomfield Outremont	14
④① 1913-14	Maison de rapport 451, avenue Edouard-Charles Montréal	14

* Bâtiment démoli

** Projet non réalisé

*** Bâtiment dont nous n'avons pu vérifier s'il a été
construit et s'il existe toujours

TABLEAU 3: LISTE DES PRINCIPALES REALISATIONS CONNUES
(section DE L'ARCHITECTE JOSEPH-ARTHUR GODIN
3 de 4)

DATE	IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE	SOURCE
④ 1914	Maison de rapport 330, avenue Christin Montréal	14
④ 1914	Maison de rapport 1710-14, rue Saint-Denis Montréal	14
1914	Maison de rapport 2112-16, boulevard Saint-Laurent et 2, rue Sherbrooke ouest Montréal	14
④ 1918	Garage commercial et logements 342, terrasse Saint-Denis et 2089, rue Sanguinet Montréal	18

* Bâtiment démoli

** Projet non réalisé

*** Bâtiment dont nous n'avons pu vérifier s'il a été
construit et s'il existe toujours

TABLEAU 3: LISTE DES PRINCIPALES REALISATIONS CONNUES
(section DE L'ARCHITECTE JOSEPH-ARTHUR GODIN
4 de 4)

SOURCES DES RENSEIGNEMENTS

- 1 Le Prix Courant, Volume non identifié, 1901.
- 2 Le Prix Courant, Volume non identifié, 1901.
- 3 Le Prix Courant, Vol 22, no 1, 1901, page 21.
- 4 Le Prix Courant, Vol 23, no 14, 1902, page 43.
- 5 Le Prix Courant, Volume non identifié, 1902.
- 6 DE LA ROUSSELIERE, MARIE. Histoire du pèlerinage.
Pointe-aux-Trembles, Editions de l'Echo, 1979.
page 21.
(Localisation: Dossier de la C.U.M.)
- 7 COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL. Répertoire
d'architecture traditionnelle. Les résidences.
Montréal, juin 1987. pages 386-387.
- 8 Le Prix Courant, Volume non identifié, 1908.
- 9 A.M.M.
Dossier 010.9, Le Nationaliste, 30 janvier 1910.
3e série no 510, Bureau des commissaires,
19 juillet 1910.
- 10 Fonds E. Z. Massicotte.
Volume 1-130a, La Presse, 22 octobre 1910.
- 11 Fonds E. Z. Massicotte.
Volume 4-38c, La Presse, 6 août 1910.
- 12 A.M.M.
Dossier 1901.17-3, La Presse, 3 mars 1910.
- 13 COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL. Répertoire
d'architecture traditionnelle. Les résidences.
Montréal, juin 1987. pages 384-385.
- 14 Fonds E. Z. Massicotte.
Volume 5-69, provenance non identifiée.
- 15 C.U.M.
Dossiers Edifice de rapport.
- 16 Fonds E. Z. Massicotte.
Volume 4-121b, La Presse, 27 septembre 1913.
- 17 Fonds E. Z. Massicotte.
Volume 2-252, La Presse, 27 septembre 1913.
- 18 COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL. Répertoire
d'architecture traditionnelle. Les édifices
scolaires. Montréal, novembre 1980. pages 192 à
195.
- 19 Le Prix courant, Volume non identifié, 1918.

TABLEAU 4: LISTE PARTIELLE DES ACTES D'ENREGISTREMENT
1914 ET 1915

Codification des bâtiments

1 =	2116 Saint-Laurent	Quartier Saint-Laurent	119-1
2 =	330 Christin	Quartier Saint-Louis	408
3 =	1710 Saint-Denis	Quartier Saint-Louis	741A
4 =	3903 Saint-Denis	Quartier Saint-Jacques	1202-21

C	O	ACTE					NATURE
D	D'ENRE-	DATE	DE	PARTIES	A	DE	
E	GISTREMENT					L'ACTE	
1	d062	0093321	131213	M.M. Sparbec	J.A. Godin et		
					Flahault et Freres		Vente
3	d060	0093944	0114	Succ. Aubert de G.	J.A. Godin		Vente
4	d062	0094202	240114	Geo. A. Simard	J.A. Godin		Vente
2	d062	0094575	090414	O. Constantineau	J.A. Godin		Vente
1	d061	0095347	180614	Flahault et Frères	J.A. Godin		Vente
1	e037	0095572		J.A. Godin	Carl Rosenberg		Oblig
2	e037	0095667		J.A. Godin	F. Tremblay		Garhyp
2	d061	0095928	170814	J.A. Godin	Flahault Frères		Vente
3	e039	0096635		J.A. Godin	Sam. Berlind		Oblig
3	f016	0096636		Sam Berlind	A. Mendelsohn		Oblig
3	e040	0096740		J.A. Godin	L.E. Desjardins		Oblig
1	e040	0096767	131114	J.A. Godin	Samuel Berlind		Oblig
3	e039	0096782		J.A. Godin	Jos. A. Besner		Oblig
3	e039	0096783		J.A. Godin	Jos. A. Besner		Oblig
1	f016	0097247		Sam Berlind	Moses Vineberg		Trans
3	f016	0097307		Carl Rosenberg	A. Mendelsohn		Trans
3	e040	0097396		J.A. Godin	Ovila Raymond		Oblig
1	e040	0097450	020215	J.A. Godin	Ovila Raymond		Oblig
1			0215	*** série de ***	J.A. Godin		
3			0215	** privilèges **			
2	f016	0097639		J.A. Godin	Ovila Raymond		Transp
3		0000669	300315	Hyde & Sons	J.A. Godin		Saisie
1		0000669	300315	Hyde & Sons	J.A. Godin		Saisie
4	d065	0101565	230415	J.A. Godin	G.A. Simard		Retro



15. Presbytère Saint-Edouard,
435 Beaubien est.



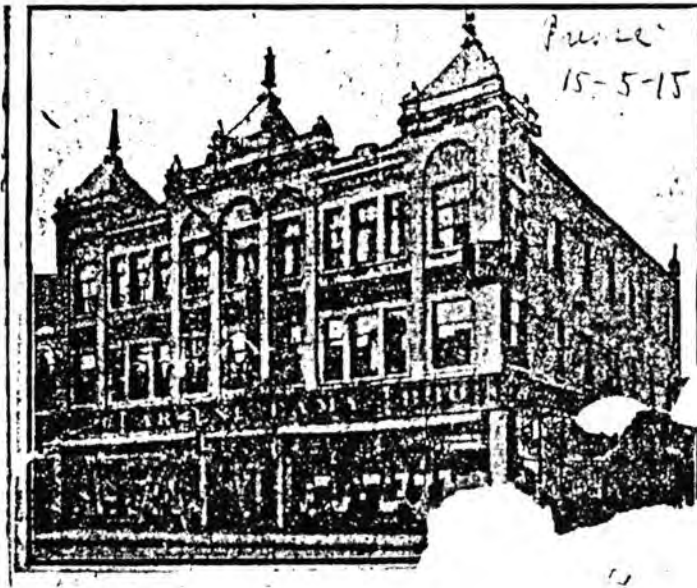
16. Magasin Seybold & Son,
façade du
294 Saint-Paul ouest.



17. Magasin Seybold & Son,
façade du
291 Place d'Youville.



18. Maison Pierre Desforges,
3470 Laval.



19. Magasin et usine Lamy,
4004 au 4012 Saint-Denis,
en 1915.

20. Magasin et usine Lamy,
4004 au 4012 Saint-Denis,
en 1988.





21. Scala Sancta,
Sanctuaire de la Réparation,
3650 de Larousselière.



22. Maison Joseph Lamoureux,
373-5 Côte Sainte-Catherine,
Outremont,
non daté.

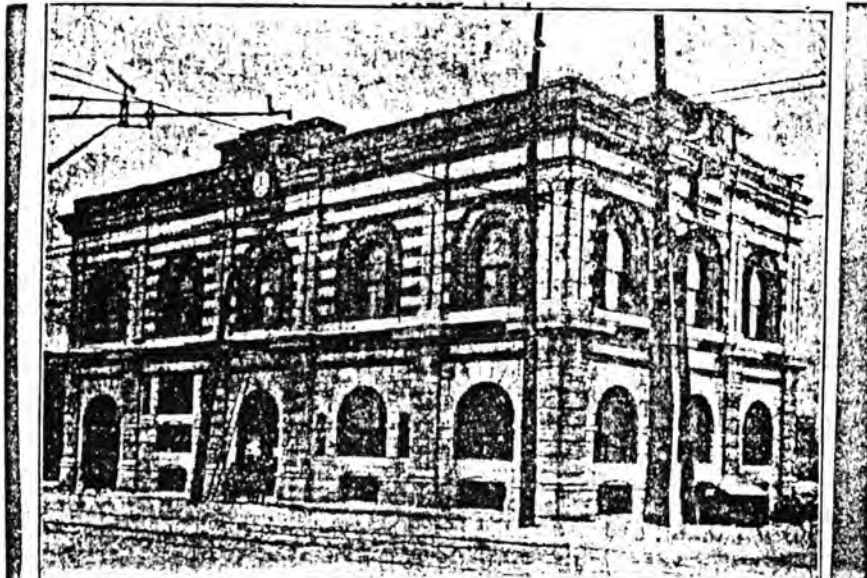
23. Maison Joseph Lamoureux,
373-5 Côte Sainte-Catherine,
Outremont,
en 1988.





24. Maisons,
1559 au 1603 Gilford.

25. Poste de police no 13,
rue de Rouen et Frontenac,
en 1909 ou 1910.
Aujourd'hui démolì.





26. Arcs de triomphe pour le
Congrès Eucharistique,
en 1909.

27.

28.



LES DECORATIONS DU CONGRES



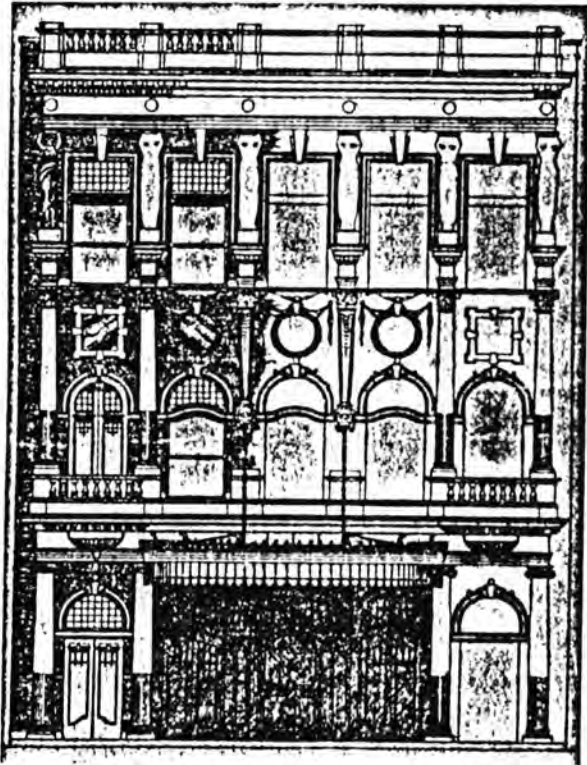
Cet arc-de-triomphe—plan de l'architecte Jos. Arthur Godin—est construit en
taillonnant rue Cherrier, au coin de la rue Saint-Denis.



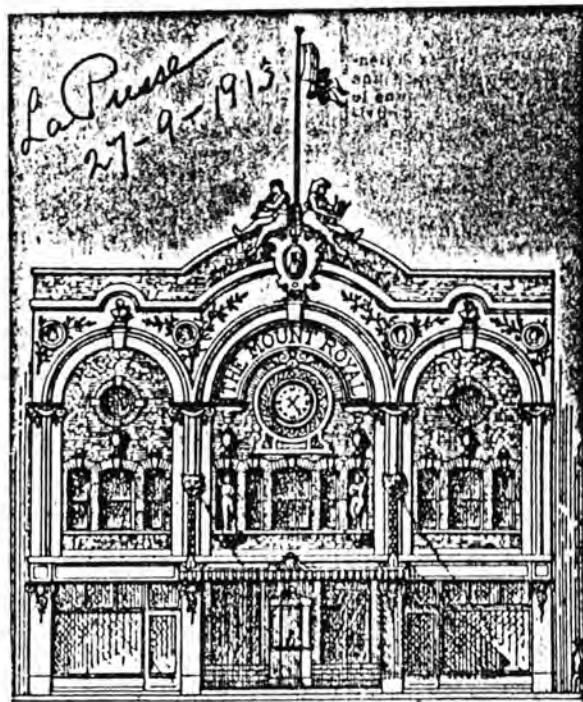
29. Eglise Saint-Paul,
1692 de l'Eglise.
Perspective préparée par
J. A. Godin en 1910.

30. Maison Joseph Lamoureux,
143 Côte Sainte-Catherine,
Outremont.

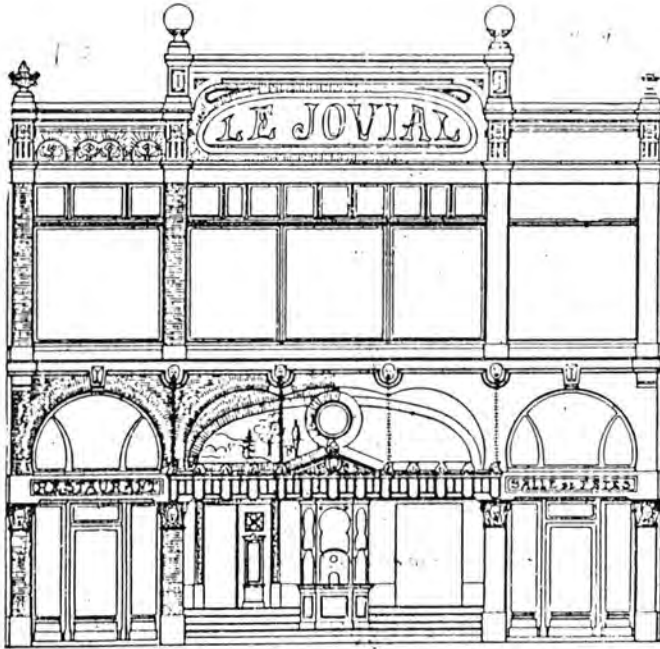




31. Théâtre non identifié,
rue Sainte-Catherine
près de la rue Saint-Denis.
Dessin de la façade projetée.



32. Théâtre Mount-Royal,
av. Laurier près de l'avenue
du Parc. Dessin de la façade
projetée. Auj. démoli.



33. Théâtre Jovial,
auj. Théâtre des Variétés,
4530 Papineau.
Dessin de la façade projetée.

34. Théâtre des Variétés,
4530 Papineau,
en 1988.





35.
Académie Querbes,
215 Bloomfield, Outremont.

36.





37. Maisons,
474 au 520 Bloomfield,
Outremont.

38. Maisons,
484 au 498 Bloomfield,
Outremont.





39. Maison de rapport,
1126 au 1134 Laurier ouest,
Outremont.

40. Maison de rapport,
451 Edouard-Charles.





41. Maison de rapport,
330 Christin.
Vue de la façade.

42. Maison de rapport,
330 Christin.
Vue de l'arrière.





43. Maison de rapport,
330 Christin.
Section centrale
de la façade.



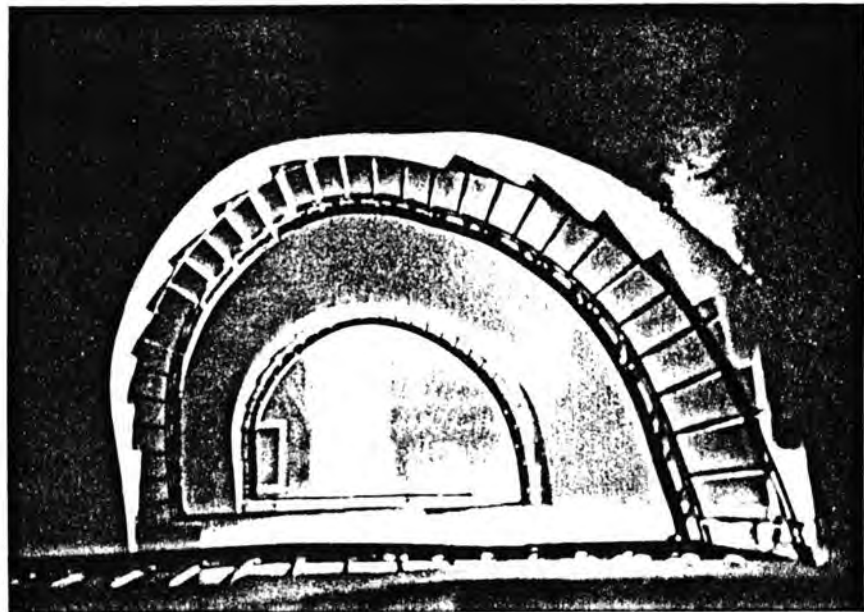
44. Maison de rapport,
1710-14 Saint-Denis.
Vue de la façade.

45. Maison de rapport,
1710-14 Saint-Denis.
Vue du mur nord.





46. Maison de rapport,
1710-14 Saint-Denis.
Entrée principale
et escalier intérieur. 47.





48. Maison de rapport,
342 terrasse Saint-Denis.
Vue de la façade.

49. Garage,
2089 Sanguinet.
Vue des murs donnant sur
la terrasse Saint-Denis.



2. RELEVÉ ET DESCRIPTION

Dans ce deuxième chapitre, nous faisons la description de l'édifice Godin selon l'ordre suivant: extérieur, intérieur et environnement immédiat. Cette description repose essentiellement sur nos observations lors de la visite des lieux et se complète d'un relevé photographique. Dans le cadre d'un projet universitaire, des étudiants ont réalisé les plans d'élévation de l'édifice et grâce à la collaboration du propriétaire actuel et de l'architecte Hanganu, nous avons pu joindre le plan du rez-de-chaussée et d'un étage-type du bâtiment. Le lecteur trouvera ces quatre plans dans la pochette insérée aux dernières pages du présent ouvrage.

Ce relevé descriptif de l'édifice Godin comporte certaines lacunes et limites qu'il nous faut préciser. Lui font défaut quelques données techniques que seul un relevé complet réalisé par un architecte aurait pu nous fournir. L'intérieur n'a pu être visité dans son entièreté en raison de l'absence de plusieurs résidants. Enfin, par manque de mesures sécuritaires satisfaisantes, nous n'avons pas eu accès au toit de l'édifice. Il nous a donc fallu composer avec ces contraintes.

2.1 Extérieur de l'édifice

- ⑤① Volume. L'édifice se résume en un seul corps de bâtiment dont la base épouse la forme d'un parallélogramme irrégulier. Les surfaces ouest et sud sont rectilignes alors que les surfaces nord et est comportent des avancées peu proéminentes de forme variée. Au centre de la façade est, une entaille est creusée dans le volume par le retrait des trois étages supérieurs au-dessus de l'entrée principale.

Division horizontale. A cause de la forte dénivellation du terrain, l'édifice comporte un nombre inégal d'étages selon le point de vue de l'observateur. Il y a en fait quatre niveaux qui s'étendent sur toute la profondeur de l'édifice alors que s'ajoute à la base un premier niveau dont la hauteur quasiment nulle à l'extrémité nord s'accroît suffisamment pour comporter une mezzanine à l'extrémité sud. A cette extrémité existe également une cave en terre.

Afin d'éviter toute confusion, nous établissons la convention suivante: nous nommerons étage de soubassement le niveau marqué par la dénivellation, rez-de-chaussée le premier niveau pleine surface et étages 1, 2 et 3 les trois niveaux supérieurs.

Horizontalement, l'édifice est divisé en deux sections par un large bandeau situé au-dessus de ce que nous avons convenu d'appeler le rez-de-chaussée. Par leur traitement similaire, les trois étages supérieurs forment un tout homogène aisément identifiable. Il en va tout autrement de la section inférieure de l'édifice; ce que le passant de la rue Sherbrooke perçoit comme un simple rez-de-chaussée devient, au fur et à mesure qu'il descend le boulevard Saint-Laurent, un rez-de-chaussée sur-élevé sur étage de soubassement. En usant d'une division horizontale et en traitant différemment les deux sections ainsi créées, l'architecte a donc résolument choisi de mettre en valeur la forte dénivellation du terrain.

Division verticale. La façade du boulevard Saint-Laurent se découpe verticalement en trois travées: une travée centrale légèrement en avancé et deux travées latérales symétriques. On remarque cependant la localisation non-uniforme des arcs monumentaux inscrits dans les travées laquelle ne répond pas à la logique issue du classicisme mais reflète plutôt la structure de l'édifice comme nous le verrons plus loin.

Toiture. Le toit est plat, en forme de terrasse, et est formé d'une dalle de béton dont nous ignorons le recouvrement extérieur. Sur celui-ci est érigée une petite structure qui abrite la mécanique de l'ascenseur.

Murs et revêtements. Les murs extérieurs se composent d'éléments de la structure (piliers et poutres en béton armé) et de différents matériaux de recouvrement ou remplissage dont l'agencement varie selon les façades.

- ⑤4 Sur la façade nord (rue Sherbrooke), l'entièreté de la surface est de béton recouvert d'un enduit granuleux sur lequel ressortent des bandeaux horizontaux et verticaux au
- ⑤8 fini lisse. Sur la façade est (boulevard Saint-Laurent), on
- ⑤9 retrouve le même procédé à l'exception des sections comprises à l'intérieur des deux arcs latéraux (revêtement en brique) et de la section centrale en retrait (brique et béton). En raison du traitement des surfaces, la structure de l'édifice n'est donc pas clairement lisible mais, en revanche, le matériau utilisé l'est.

- ⑤7 Sur la façade ouest, la structure du béton est laissée à nu et demeure aisément perceptible car le matériau de remplis-
- ⑤8 sage, soit la brique, a été posé légèrement en retrait. Toutefois cette particularité n'est visible que de l'arrière de l'édifice puisqu'à l'avant, le bâtiment voisin et l'abri
- ⑤9 des escaliers de secours font obstruction. Sur le mur sud,
- ⑥0 le revêtement est de brique recouvert d'un crépi qui se désagrège au fil des ans.

- ⑥1 Accès au bâtiment. L'entrée principale qui est située au centre de l'édifice sur le boulevard Saint-Laurent, conduit à la section sud du rez-de-chaussée, aux trois étages et à la cave. La section nord du rez-de-chaussée possède une
- ⑥2 entrée individuelle sise à l'angle du bâtiment. A ces deux entrées formant portail, s'ajoutent deux accès directs aux

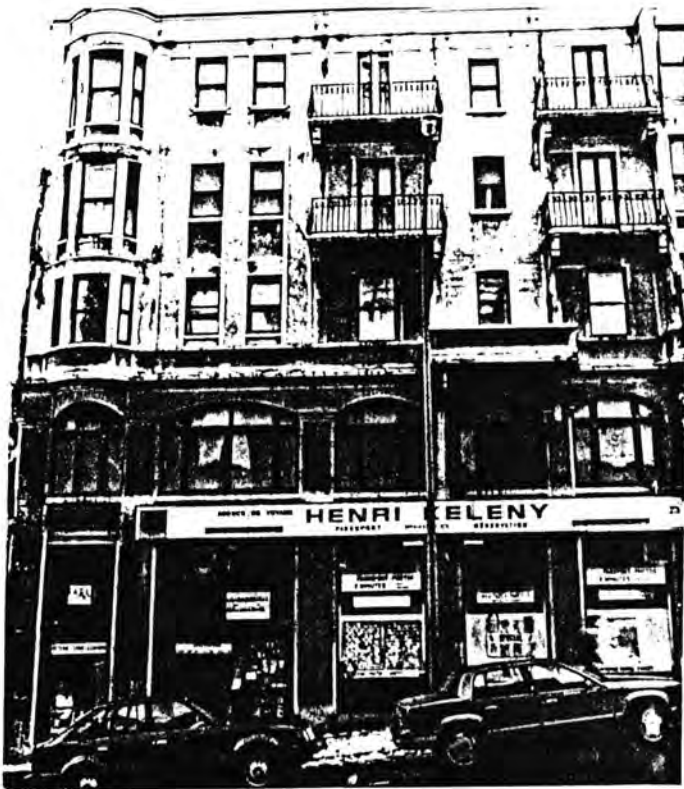
commerces de l'étage du soubassement (au sud) et une porte de service pour l'entrepôt sis sous le commerce du rez-de-chaussée (au nord). Aucune de ces entrées n'a conservé ses portes d'origine.

- ⑥③ Ouvertures. L'édifice comporte plusieurs ouvertures (fenêtres et portes-fenêtres) dont non seulement la quantité
 ⑦①
 ⑦② étonne mais plus encore la variété de types, de formes et de dimensions. L'ordonnance même de celles-ci ne suit en rien les règles établies par la tradition classique ou la standardisation de l'ère industrielle. La majorité des fenêtres et portes-fenêtres, faites en bois, sont d'origine.

- Balcons et escaliers. La façade est compte aux deuxième et
 ⑦① troisième étages huit balcons rectangulaires auxquels
 ⑦② s'ajoutent les deux balcons de forme arrondie sis à l'angle nord-est; planchers et consoles sont en béton et les balustrades en métal ouvragé épousent des formes sinueuses.
 ⑦③ Le large bandeau au-dessus du rez-de-chaussée s'agrément de
 ⑦④ trois balcons entièrement en béton lesquels jouent un rôle purement décoratif puisqu'aucune porte n'y donne accès.
- ⑤⑦ Aux deux extrémités du mur ouest, on retrouve des escaliers de secours en métal de facture récente.



50. Ensemble de la façade est,
boulevard Saint-Laurent.



51. Section sud
de la façade est.



52. Section centrale
de la façade est.



53. Section nord
de la façade est.

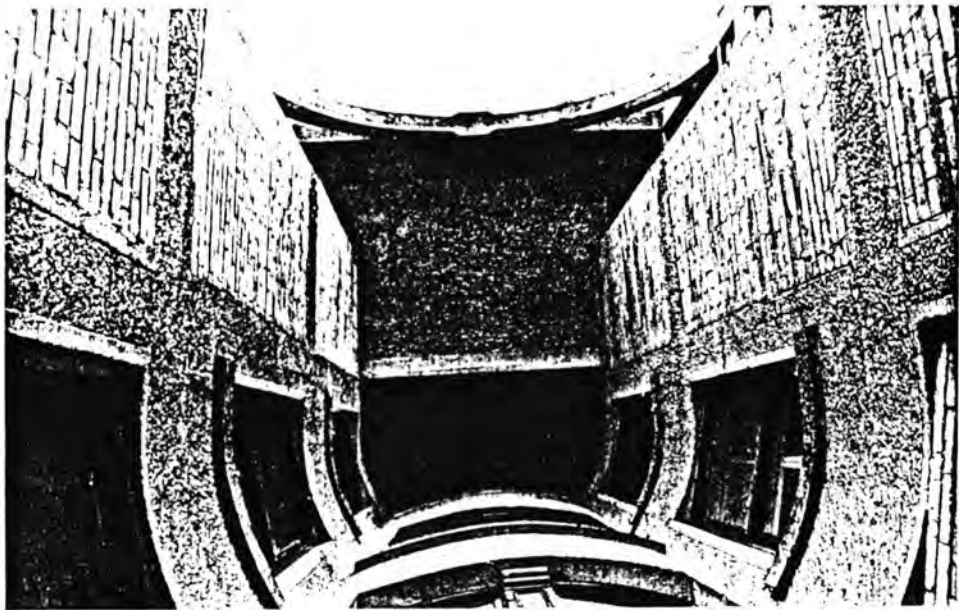


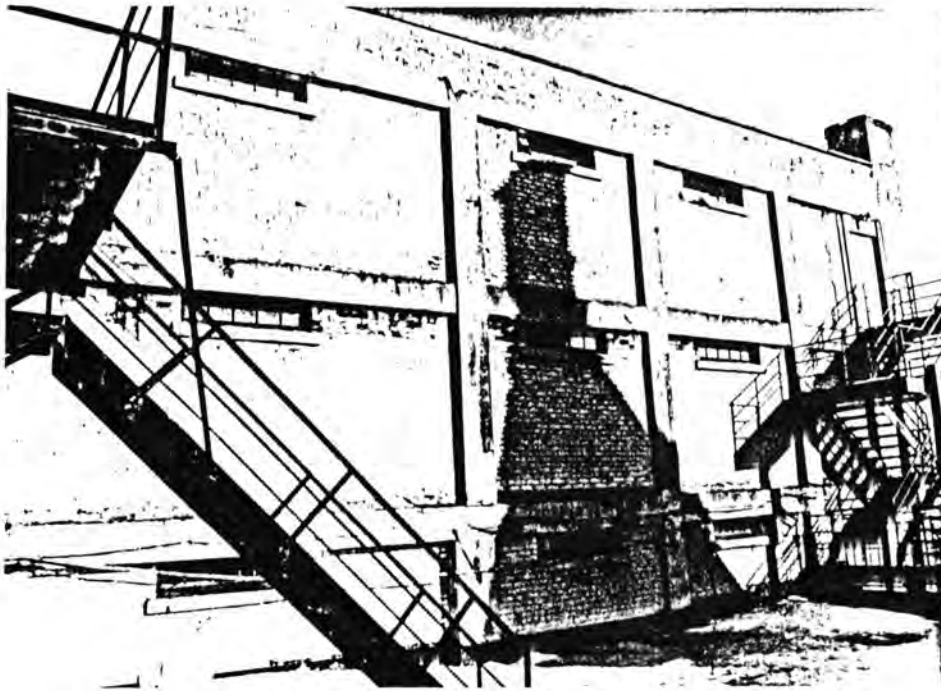
54. Façade nord,
rue Sherbrooke.



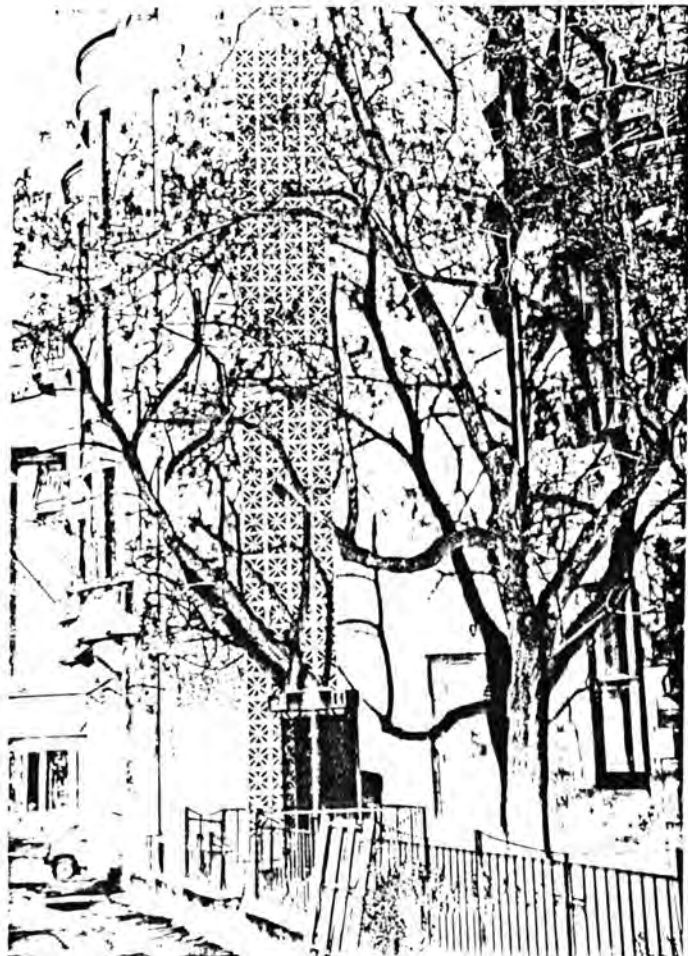
55. Arc monumental et section en retrait, façade est.

56. Section en retrait, façade est, vue du balcon du premier étage.

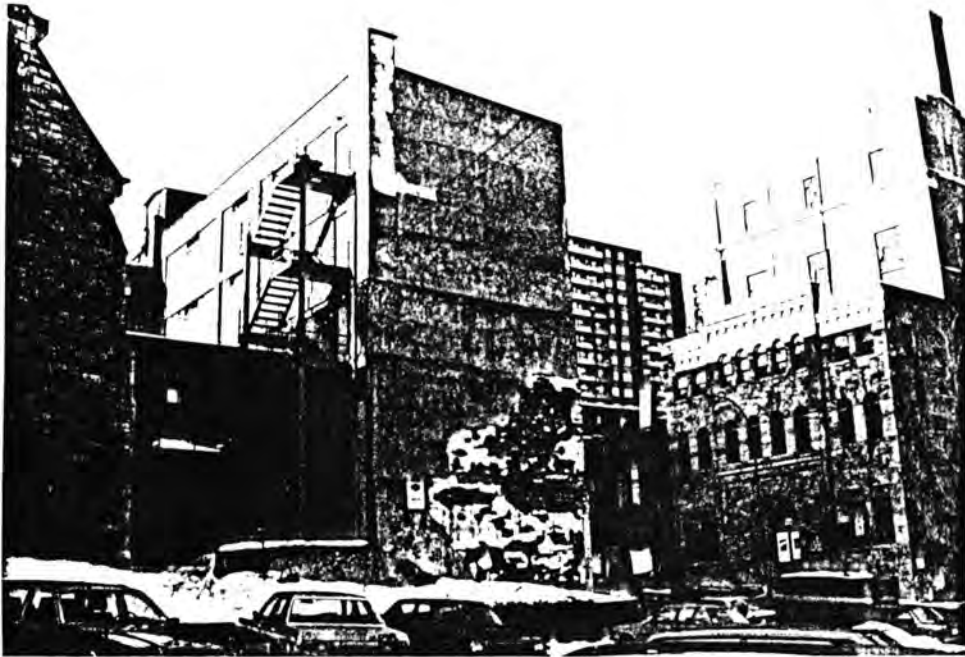




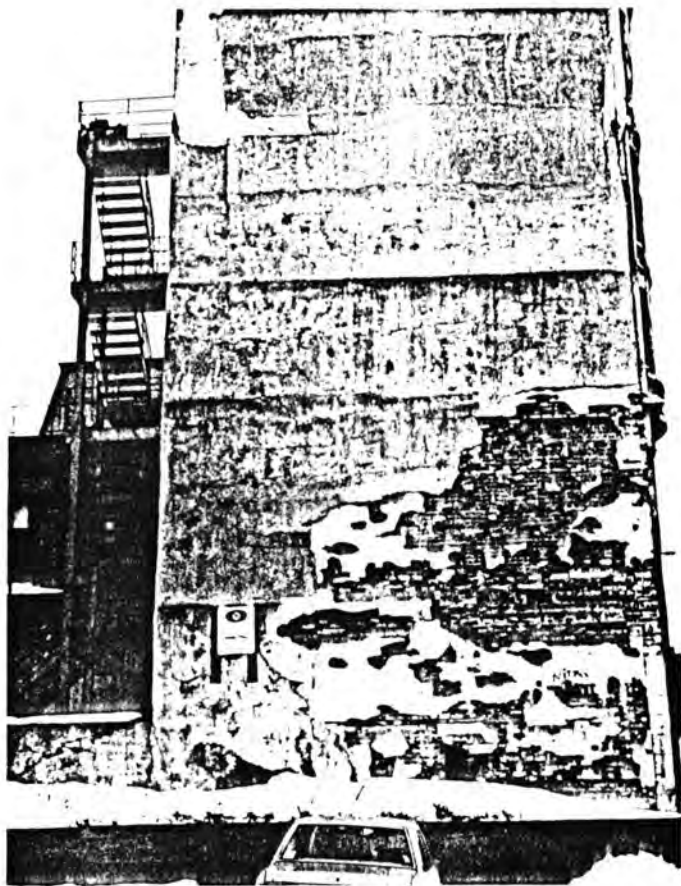
57. Mur ouest,
section sud,
vu du toit du
bâtiment mitoyen.



58. Mur ouest,
section nord,
abri des escaliers
de secours.



59. Murs sud et ouest.



60. Mur sud.



61. Entrée principale
de l'édifice,
2116 Saint-Laurent.

62. Entrée du commerce
situé à l'angle,
2 Sherbrooke ouest.



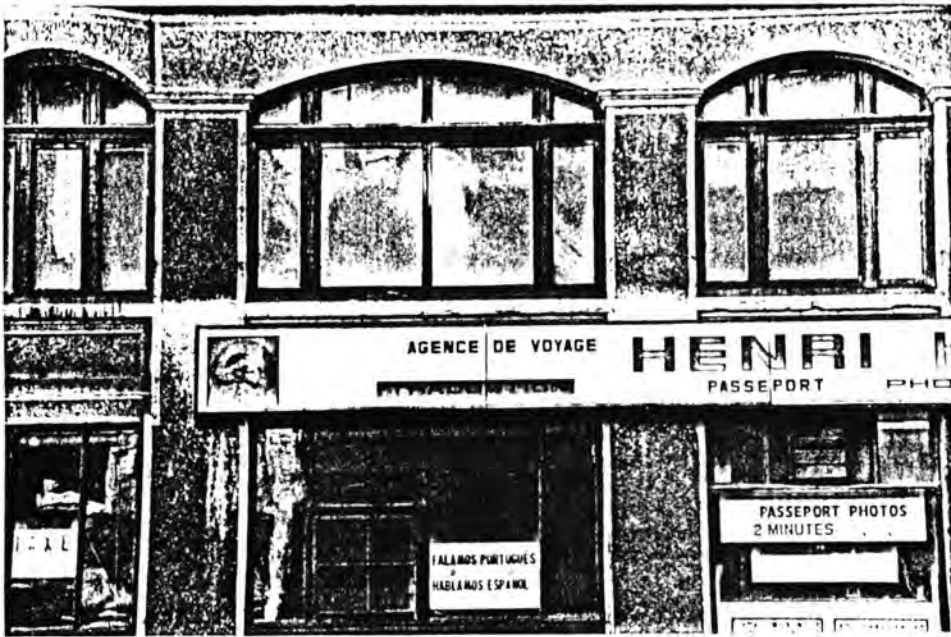


63.

Modèles de fenêtres
et de portes-fenêtres.

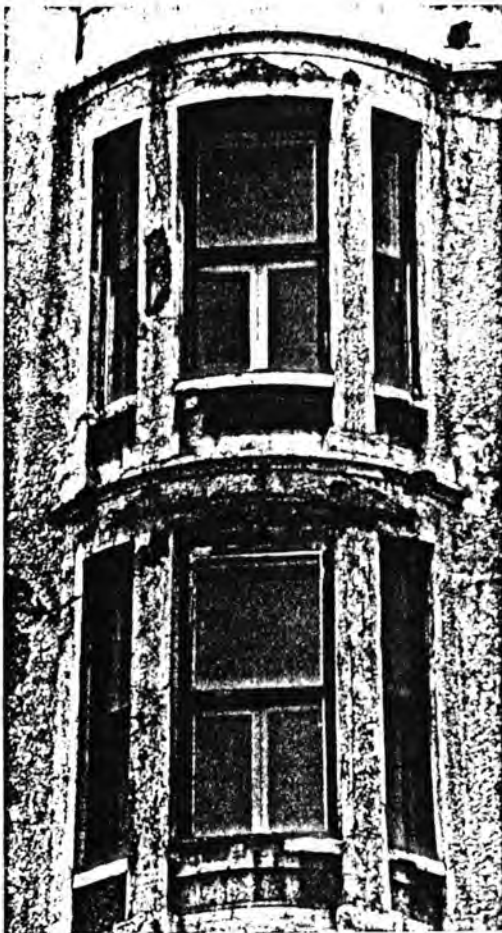
64.

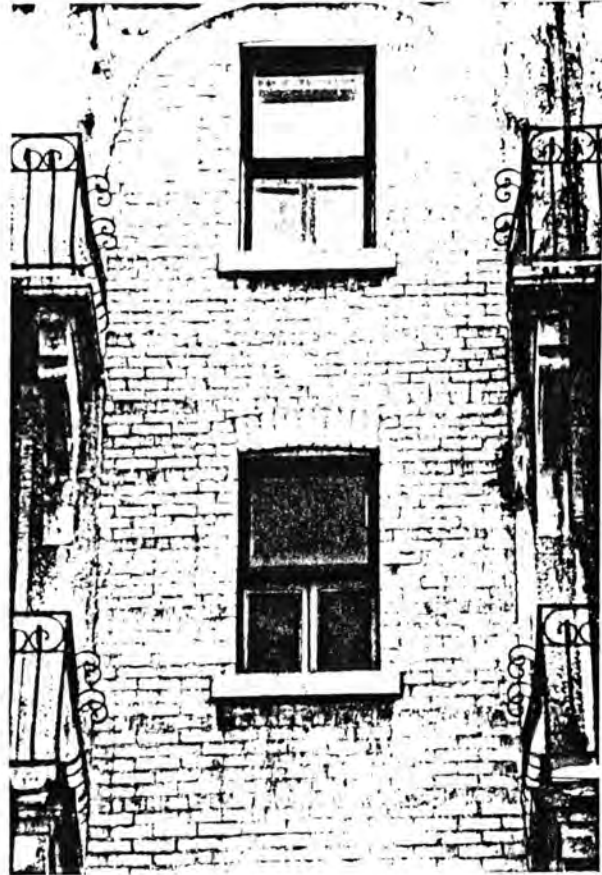




65. Modèles de fenêtres
et de portes-fenêtres.

66. 67.



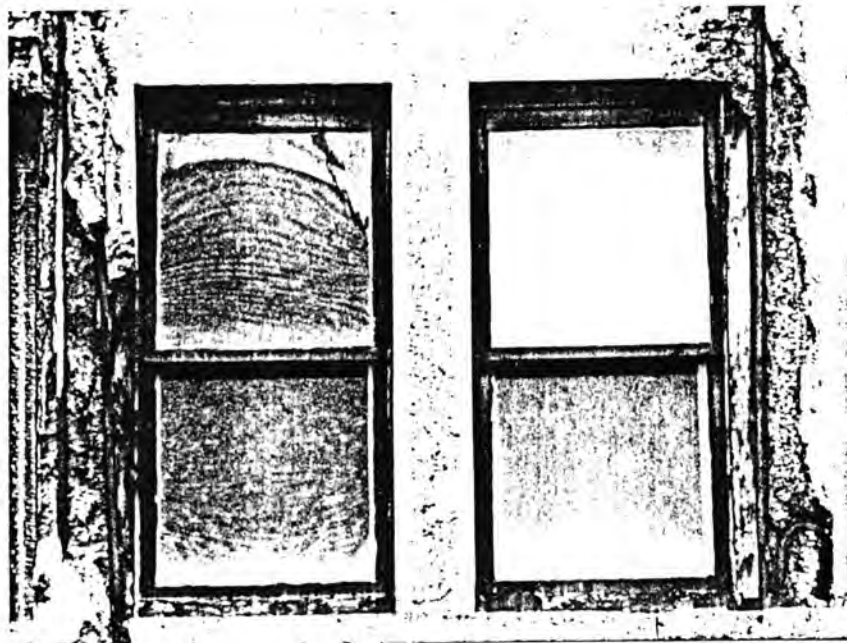


68.

Modèles de fenêtres.

69.

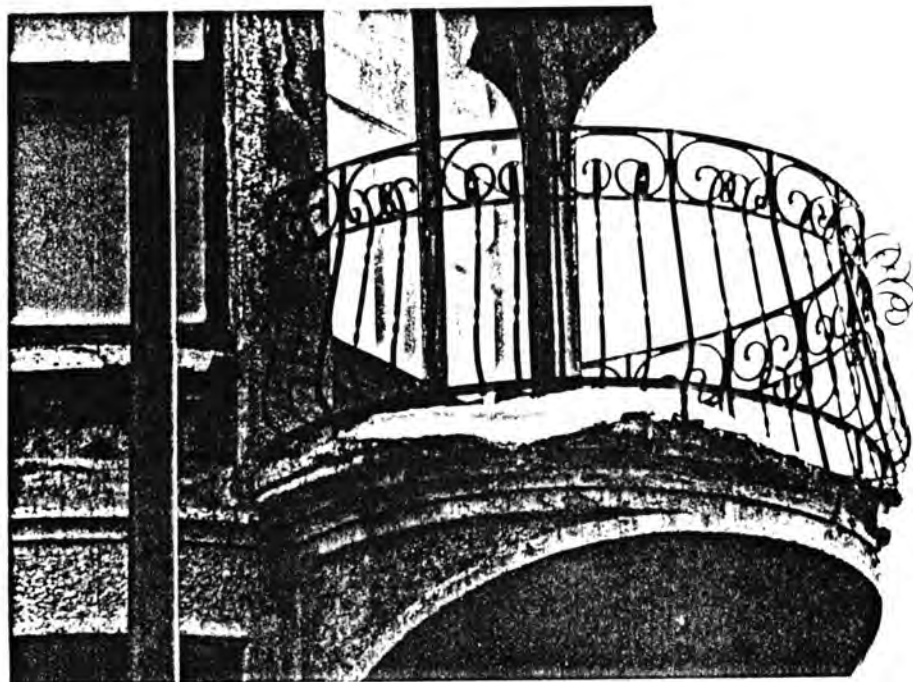
70.





71. Balcon situé dans la section sud de la façade est, 2e étage.

72. Balcon situé à l'angle, 2e étage.





73. Balcons situés sur la façade est, premier étage.

74. Balcon situé au-dessus de l'entrée principale du boulevard Saint-Laurent, premier étage.



2.2 Intérieur de l'édifice

⑦5 Structure. La structure de l'immeuble est un squelette de
 ⑧0 béton armé. L'architecte a eu recours à un système de piliers et poutres sur lequel repose la dalle de béton. Par la forme des piliers et les tiges de métal visibles à quelques endroits, nous y voyons une certaine parenté avec la méthode Hennebique. Toutefois l'irrégularité du système de poutraison est pour le moins déconcertante; nous reviendrons sur cet aspect au chapitre suivant.

Planchers et plafonds. La dalle de béton sert à la fois de plancher et de plafond. Les planchers sont formés de planches de bois déposées sur le béton(?) et revêtues de tuiles à l'exception du dernier étage où le béton est recouvert d'une simple couche de peinture. Pour les plafonds, une couche très mince d'un enduit a été badigeonnée sur le béton.

Finition intérieure des murs. Dans la plupart des cas, les murs présentent le même traitement que les plafonds. Sur le mur est, les sections comprises entre les deux arcs monumentaux (à l'extérieur en brique) sont faites de lattes et de plâtre; à ces endroits, l'épaisseur des murs est moindre. Le
 ⑧1
 ⑧2 cadrage mouluré des ouvertures et une simple plinthe en bois constituent les seuls éléments de décoration.

Configuration des espaces intérieurs. En raison de la largeur réduite de l'édifice (approx. 25 pieds), la configuration des espaces intérieurs est inhabituelle; l'escalier et l'ascenseur sont placés de telle sorte qu'on accède aux étages par l'arrière. De part et d'autre, un corridor longeant le mur ouest conduit aux différents locaux. Cet aménagement que nous croyons être celui conçu par l'architecte et repris lors des travaux de 1949, n'a été conservé que dans certaines sections (notamment au deuxième sud); ailleurs, on

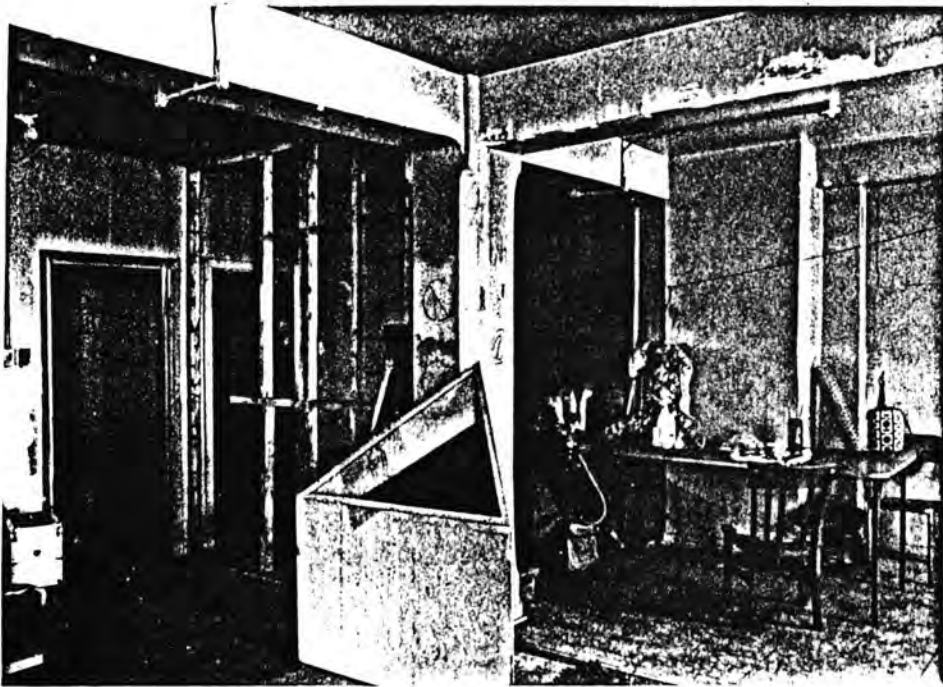
accède directement aux unités (deux par étage) par les portes s'ouvrant sur le palier central.

Cloisons. La plupart des unités ne comportent aucune cloison à l'exception de celles entourant les équipement sanitaires logés au centre. Les quelques cloisons qui subsistent dans certaines unités datent d'après 1949.

- ⑧4 Escalier et ascenseur. L'escalier central en colimaçon
- ⑧5 s'enroule autour de la cage d'ascenseur en formant un bref palier à chaque demi-étage. L'emmarchement est en béton et
- ⑧6 subsistent quelques sections d'une main courante en métal.
- ⑧7 Au dernier étage, une grille semblable aux balustrades des balcons ferme la voie. La cage d'ascenseur est actuellement murée à chaque palier, ce dernier étant hors de service et immobilisé au niveau de la cave.

Chauffage et électricité. Le chauffage est alimenté par une nouvelle fournaise au gaz située dans la cave; on peut y voir certains éléments de la tuyauterie de l'ancien système.

- ⑧1 A chaque niveau, plusieurs calorifères en fonte d'origine
- ⑧2 servent toujours. Un nouveau système électrique a été ajouté et de nombreux fils courent le long des murs et plafonds.



75. Structure intérieure.
section sud,
2e étage.

76. Structure intérieure,
section nord,
3e étage.

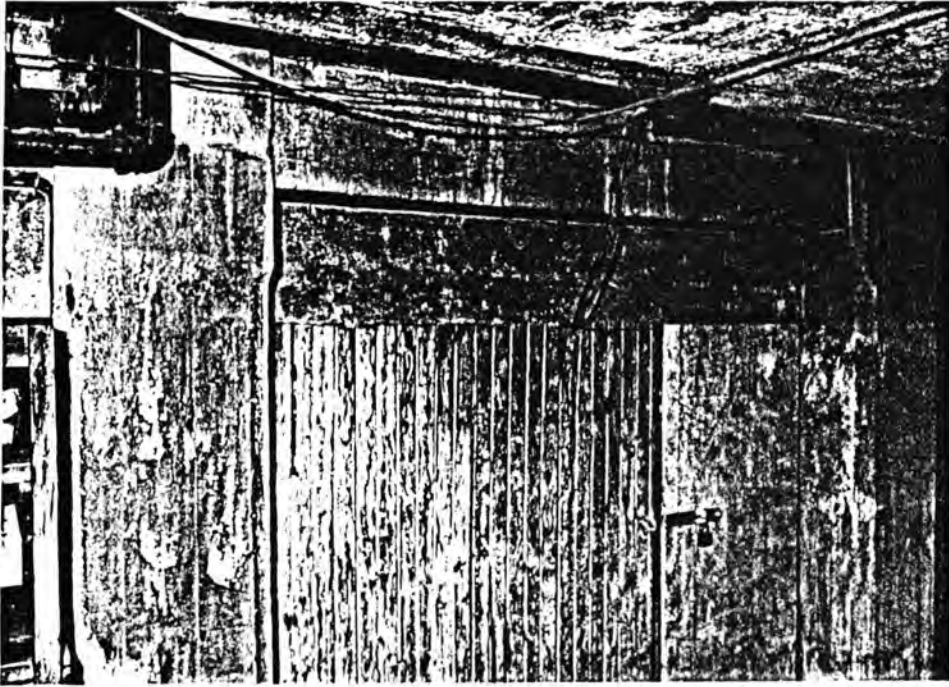




77. Structure intérieure,
section sud,
étage de soubassement.

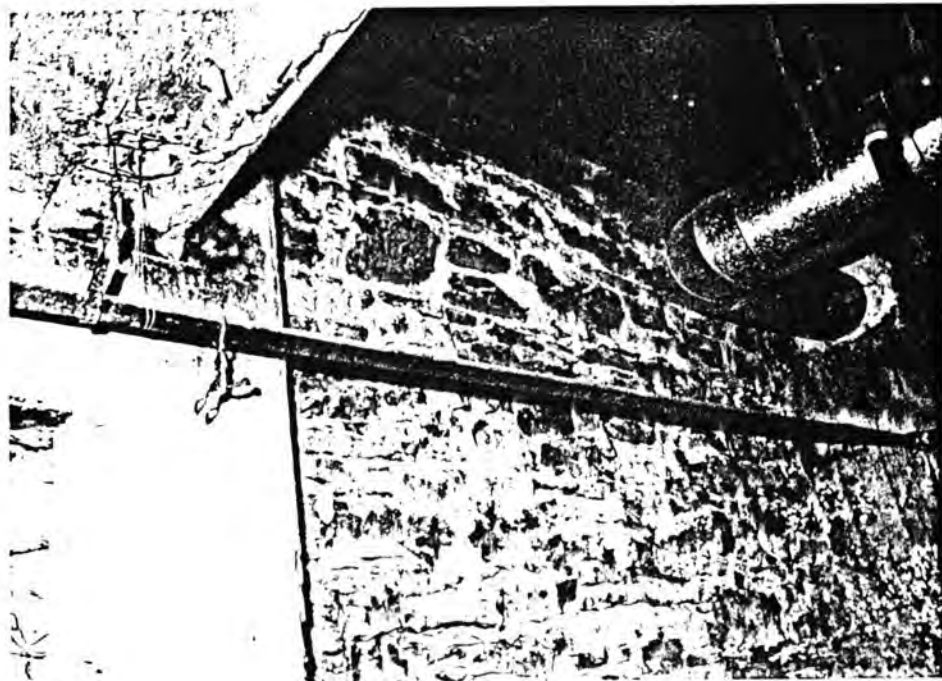
78. Mezzanine,
section sud,
étage de soubassement.

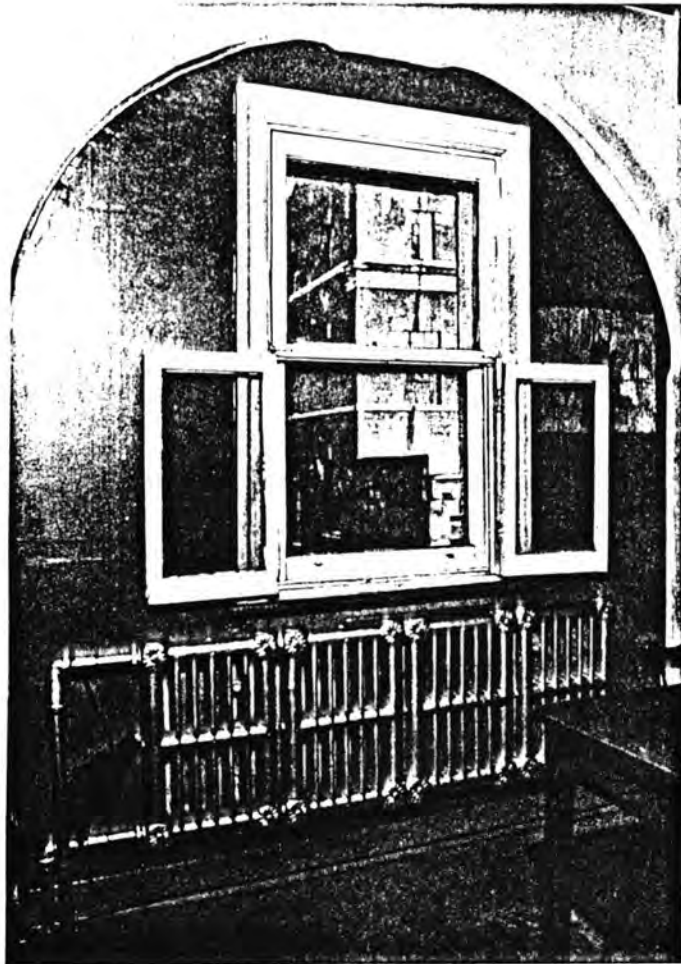




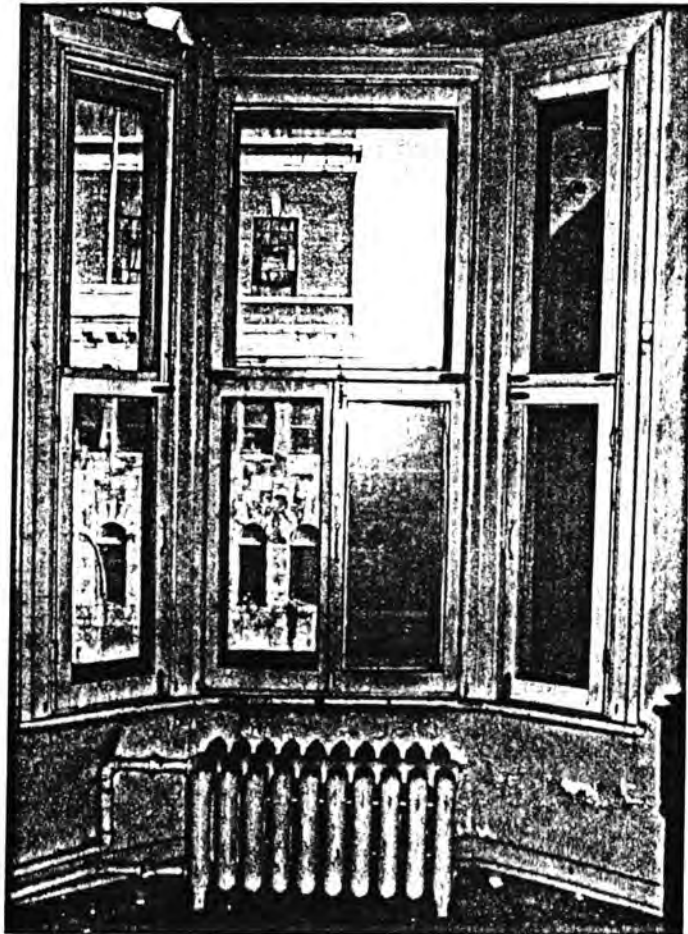
79. Structure intérieure,
section sud,
dans la cave.

80. Structure et mur sud,
dans la cave.

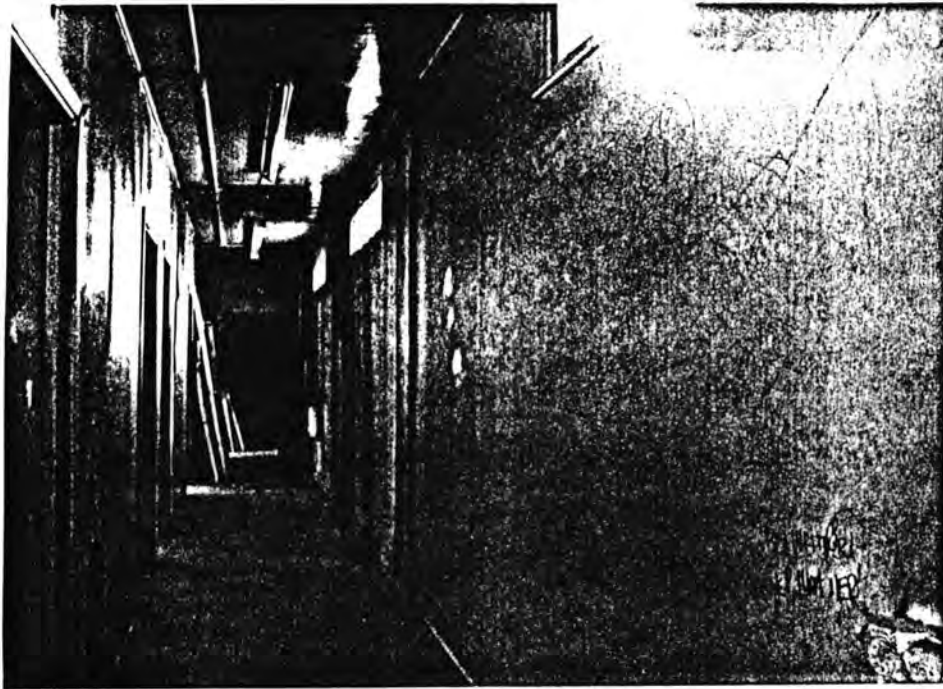




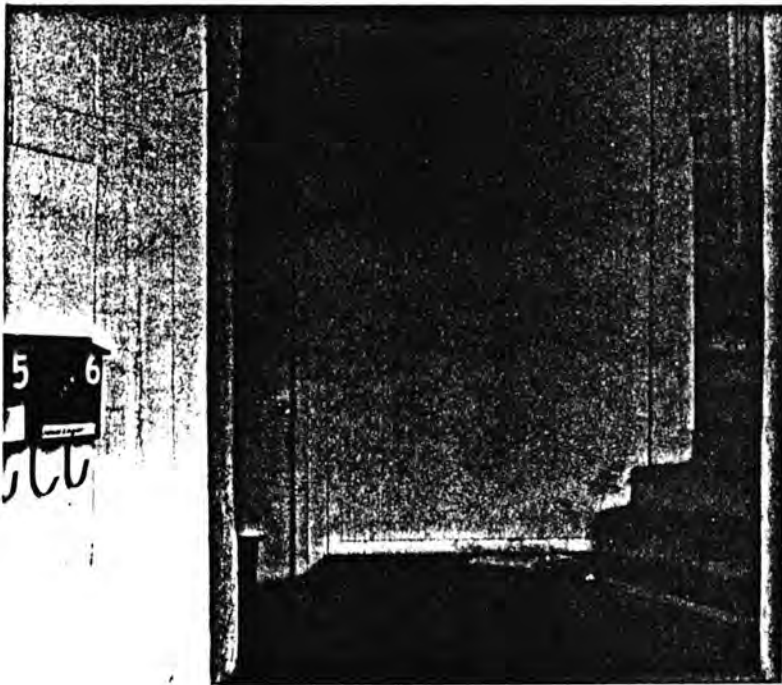
81. Fenêtre et calorifère,
section nord,
3e étage.



82. Fenêtres et calorifère,
section sud,
2e étage.

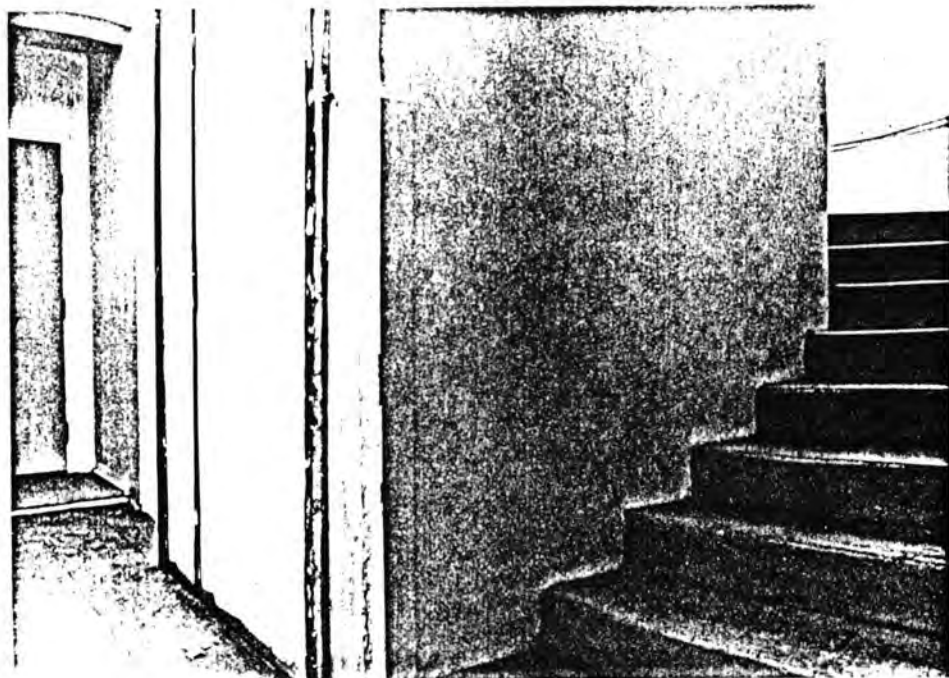


83. Corridor longeant
le mur ouest, section sud,
2e étage.



84. Cage de l'ascenseur
et escalier,
rez-de-chaussée.

85. Cage de l'ascenseur
et escalier,
premier étage.





86. Main courante
de l'escalier.



87. Grille située à côté
de l'ascenseur,
3e étage.

2.3 Environnement immédiat

Lot 19-1. L'édifice Godin occupe l'entièreté du lot 19-1 lequel possède une superficie de 3,287 pieds carrés.

- ⑧⑧ Lots adjacents. Le reste du lot 119 entoure l'édifice au sud
- ⑧⑨ et à l'ouest; d'une superficie approximative de 3,600 pieds carrés, la portion sud est actuellement vacante alors que la portion ouest loge le presbytère lequel est inoccupé en raison des dommages occasionnés par un incendie. Sur le lot adjacent à l'ouest (lot 120), s'élèvent les ruines de l'église Sainte-Trinité. L'édifice Godin constitue donc sur ce vaste terrain de plus de 25,000 pieds carrés le seul bâtiment en relative bonne condition.

Bâti environnant. Comme pour la section historique, nous limiterons ici à décrire le bâti de la rue Sherbrooke et du boulevard Saint-Laurent.

- ⑨① Sur la rue Sherbrooke vers l'ouest, ont survécu quelques
- ⑨② résidences anciennes dont les maisons Notman et Cytrinbaum
- ⑩ (classées monument historique) et deux institutions du début du siècle (Pavillon Daveluy de la Bibliothèque nationale et Pavillon Arts IV de l'U.Q.A.M.). L'immense lot vacant utilisé comme parc de stationnement (coin sud-ouest de la rue
- ⑨② Saint-Urbain) et la station service (coin nord ouest du
- ⑨③ boulevard Saint-Laurent) y constituent un rappel des réalités contemporaines.
- ⑨④ Sur la rue Sherbrooke vers l'est, le tissu urbain ancien a
- ⑨⑤ été malmené au cours des années 1960 par l'édification d'immeubles en hauteur. Plus récemment, le classement et recyclage du monastère du Bon-Pasteur, la rénovation des habitations implantées en dents de scie à l'angle du boulevard Saint-Laurent et le concept choisi pour la construction

d'une série de condominiums en vis-à-vis marquent l'amorce de la réconciliation patrimoine/redéveloppement.

- ⑨⑥ La portion sud du boulevard Saint-Laurent présente un tissu
- ⑨⑦ urbain hétéroclite à l'image du développement de cette artère (manufacture, commerces intégrés à l'habitation, constructions récentes, lots vacants). Le classement et recyclage de l'édifice Grothé n'a pas eu, à court terme, l'effet d'entraînement souhaité. Néanmoins, la réalisation probable du projet de la brasserie Eckers pourrait s'avérer un élément déclencheur.
- ⑨⑧ La portion nord du boulevard Saint-Laurent possède sensi-
- ⑨⑨ blement la même physionomie mais dans ce cas, la revitalisation s'est opérée pratiquement d'elle-même, c'est-à-dire sous l'impulsion de l'entreprise privée. Plusieurs édifices
- ⑩④ de la confection ont été recyclés en "loft" et le commerce
- ⑩① de détail y a retrouvé un second souffle dans des bâtiments déjà existants.

En résumé, l'édifice Godin se retrouve au coeur d'un secteur dont le re-développement va bon train et dont l'une des particularités est la remise sur le marché, via le recyclage, de plusieurs édifices anciens.



88. Lot vacant au sud
de l'édifice et
ruines de l'église
de la Sainte Trinité.

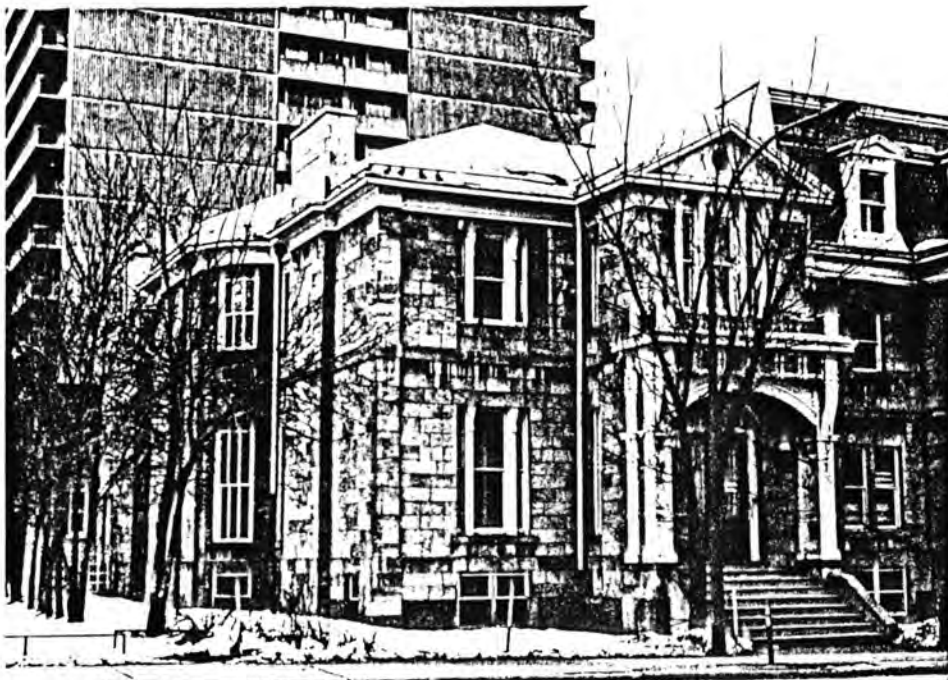
89. Presbytère
de la Sainte-Trinité,
6 Sherbrooke ouest.





90. Rue Sherbrooke ouest,
vue de la rue Clark
vers l'ouest.

91. Maison Cytrinbaum,
75-81 Sherbrooke ouest.





92. Lot vacant partiellement
utilisé comme terrain de
stationnement, coin sud-ouest
Sherbrooke/Saint-Urbain.

93. Station-service,
coin nord-ouest
Sherbrooke/Saint-Laurent.





94. Rue Sherbrooke est,
côté sud, vue de la
rue Saint-Laurent
vers l'est.

95. Rue Sherbrooke est,
côté nord, vue de la
rue Saint-Laurent
vers l'est.





96. Boulevard Saint-Laurent,
vu de la
rue Sainte-Catherine
vers le nord.

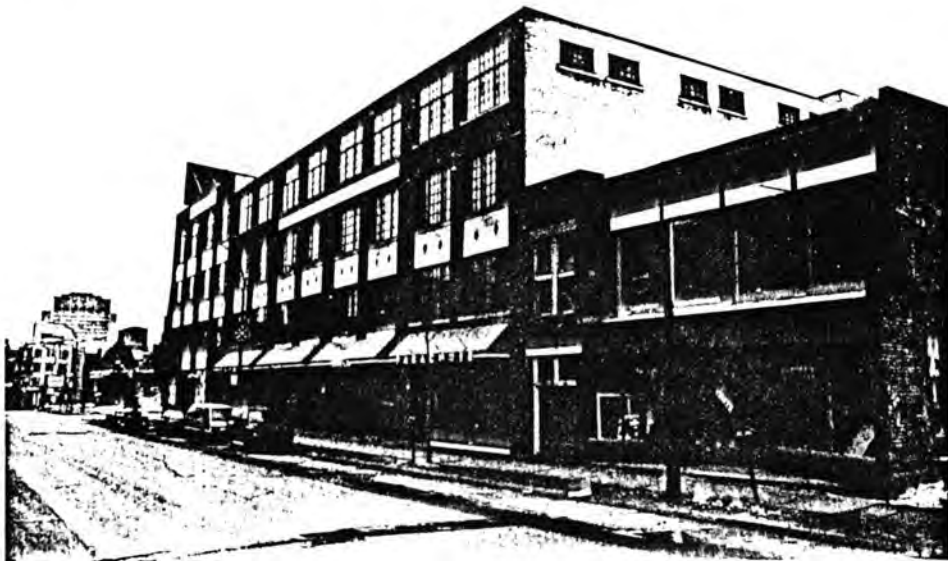
97. Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Sherbrooke
vers le sud.





98. Boulevard Saint-Laurent,
côté est,
vu de la rue Sherbrooke
vers le nord.

99. Ancien immeuble de la
confection recyclé en
boutiques et ateliers,
3514 au 3526 Saint-Laurent.





100. Ancien immeuble de la confection en cours de recyclage en "loft", boulevard Saint-Laurent.



101. Exemple de nouveau commerce de détail, 3660 Saint-Laurent.

3. ANALYSE ARCHITECTURALE

Dans ce troisième chapitre, nous procédons à l'analyse architecturale de l'édifice Godin dans les perspectives suivantes: connaître les modèles à la source de la conception de ce bâtiment et situer l'édifice par rapport à l'oeuvre de son auteur et à la production architecturale de l'époque.

Nous donnons d'abord un bref aperçu du milieu architectural dans lequel apparaît l'édifice soit le contexte montréalais des années précédant le premier conflit mondial. Puis nous nous proposons une analyse architecturale du bâtiment en nous limitant aux trois aspects qui en constituent, à notre avis, l'essentiel soit le concept d'habitation, le mode de construction et le traitement architectural. Enfin nous nous livrons à l'analyse comparative du bâtiment.

3.1 Le contexte montréalais 1900-1914

Pendant les quinze premières années du vingtième siècle, Montréal vit dans un climat d'effervescence, de dynamisme et d'optimisme sans précédent. William Atherton, dans une publication de 1915, qualifie ces années de période de reconstruction et de modernisation au cours de laquelle Montréal est en voie de devenir "un second New-York". Plusieurs facteurs expliquent ce nouveau climat social et économique qui va se concrétiser par un "boom de la construction".

La croissance démographique. Entre 1901 et 1911, Montréal connaît la plus forte croissance démographique enregistrée entre 1861 et 1961; sa population augmente de 75% passant de 268,000 à 468,000 habitants. Cette augmentation subite trouve ses sources dans l'annexion à la ville de Montréal de

plusieurs municipalités (19 entre 1905 et 1918 dont 11 dans la seule année 1910), dans l'exode des campagnes vers les centres industriels dont Montréal profite au même titre que plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre et dans l'arrivée des premiers contingents d'immigrants européens autres que britanniques en sol canadien.

L'expansion industrielle. Ces quinze années sont pour l'industrie montréalaise une période de forte expansion. Les secteurs traditionnels (chaussure, textile, fer) accroissent leurs activités pour répondre à la demande croissante et conséquemment agrandissent leurs installations. La production industrielle reste encore la base de l'économie montréalaise.

Nouvelles activités. Le rôle de centre financier important que joue Montréal, en raison de la concentration d'institutions bancaires sur son territoire, entraîne la montée des activités reliées au secteur financier (sociétés d'assurances, maisons de courtage...). Parallèlement, l'augmentation de la population a pour conséquences l'établissement de nouveaux services spécialisés (écoles, hôpitaux), le développement du commerce de détail et l'apparition de services personnels et de loisirs adaptés à la vie urbaine (buanderie, théâtres cinématographiques...).

Boom de la construction. L'accroissement de la population va bien sûr engendrer un véritable boom de la construction domiciliaire et l'édification de bâtiments religieux, institutionnels et de services publics dans les nouveaux secteurs urbanisés. Mais règle générale, promoteurs et architectes s'en tiennent aux formules déjà développées dans le dernier quart du siècle précédent. L'expansion de l'industrie et le développement du secteur tertiaire conduisent à l'érection de plusieurs édifices qui mettent à profit les nouveaux matériaux et techniques de construction récemment inventés.

Dans le centre-ville, la spéculation foncière effrénée suscite l'apparition d'une nouvelle forme architecturale, soit le gratte-ciel.

En résumé, au terme de cette période, Montréal présente dès lors des allures de grandes villes nord-américaines avec son demi-million de population et sa silhouette ponctuée d'édifices en hauteur. C'est dans ce contexte que l'architecte Godin devient promoteur et s'apprête à concevoir d'un même souffle l'édifice Godin et deux autres bâtiments similaires.

3.2 Analyse de l'édifice Godin

L'analyse de l'édifice Godin comporte trois volets qui correspondent aux trois aspects retenus (concept d'habitation, mode de construction, traitement architectural). La séquence de développement de chacun de ces volets suit sensiblement le cheminement suivant: premièrement une présentation de l'édifice Godin, deuxièmement un rappel du contexte historique international relativement à l'aspect étudié, troisièmement un panorama des productions montréalaises en rapport avec cet aspect et quatrièmement une synthèse visant à cerner la spécificité de l'édifice Godin.

3.2.1 Un nouveau concept d'habitation: l'édifice de rapport

L'édifice Godin. Le concept retenu par l'architecte Godin pour l'érection du bâtiment est celui d'un édifice de rapport, c'est-à-dire un immeuble d'habitation à logements multiples pourvu d'un seul accès extérieur. Il nous est bien sûr impossible de connaître avec certitude quelle fut véritablement l'intention de Godin puisque nous ne possédons pas les plans initiaux et que l'édifice n'a jamais été occupé à cette fin. Néanmoins, à l'aide des bribes d'informations disponibles et d'observations, nous pouvons déduire quelques caractéristiques du projet.

Tentons d'abord d'évaluer le nombre d'unités d'habitation et leur répartition aux différents niveaux. L'annonce parue dans Le Prix Courant précise que l'édifice comportera 24 logements et un commerce. En adoptant une logique purement mathématique, chaque niveau aurait donc accueilli six logements alors que le commerce aurait logé dans la section sud de l'étage du soubassement. Cette répartition hypothétique se heurte à certaines incongruités tels la présence de seulement cinq balcons aux étages 2 et 3, l'implantation d'une entrée de type commercial à l'angle nord-est et le positionnement des piliers de soutien de la poutre centrale (voir plans au sol). En prenant en considération ces éléments, nous avons tenté de deviner (le mot est juste) l'intention de l'architecte; aucune des répartitions proposées ne s'est avérée satisfaisante à tous les points de vue. Force nous est donc de capituler et de nous en tenir à l'assertion suivante: l'édifice aurait été conçu pour loger une vingtaine d'unités d'habitation à raison de cinq à huit par niveau.

Si la répartition exacte des appartements nous est inconnue, nous possédons en revanche une meilleure idée de leur disposition. La localisation de l'entrée principale et de son

- escalier implique nécessairement que les corridors d'accès
- ⑧③ aux différents unités longent le mur ouest du bâtiment; les appartements devaient donc s'aligner dans l'axe est/ouest et bénéficier chacun d'un seul mur s'ouvrant sur l'extérieur (à l'exception des unités sises à l'angle nord-est).

De par cette disposition, nous pouvons dès lors établir que les appartements se développaient en profondeur (axe est/ouest) sur une vingtaine de pieds. En façade, leur largeur pouvait varier entre 10 et 20 pieds selon les différentes répartitions possibles. D'une superficie se situant entre 200 et 400 pieds, il s'agit donc là de petites unités d'habitation dont la surface de plancher est inférieure à la moyenne des petits logements érigés vers la même époque dans les quartiers en développement (moitié d'un étage = 600 pieds carrés approximativement).

Le nombre et l'agencement des pièces composant les unités nous sont totalement inconnus. Tout au plus pouvons-nous déduire que les appartements n'étant pourvu que d'un seul mur ouvert vers l'extérieur, le concepteur a dû possiblement avoir recours au procédé des "pièces doubles" ou encore des pièces en enfilade. Toutefois rappelons qu'à cette époque, les "pièces noires" (sans source d'aération et de lumière), bien que décrites par les organismes publics, n'en demeurent pas moins chose courante.

- ⑧④ Abordons maintenant l'une des particularités les plus éton-
- ⑧⑤ nantes de l'édifice soit son escalier en colimaçon et son ascenseur. Si le premier est incontestablement d'origine, rien n'est moins sûr pour le second. Ce doute nous est venu suite à la visite des deux autres immeubles de rapport érigés la même année par l'architecte Joseph-Arthur Godin lesquels n'en comportent pas malgré un nombre équivalent d'étages (voir section 3.3.1). Il est en effet possible que l'ascenseur ait été ajouté en 1919, alors que l'édifice

devient un bâtiment de la confection, la forme et la structure de l'escalier s'y prêtant facilement. A ce stade-ci des connaissances, il nous apparaît hasardeux de retenir la présence d'un ascenseur comme un élément déterminant dans la conception de l'édifice.

Le dernier aspect à souligner nous ramène à l'annonce de la revue Le Prix Courant laquelle nous informe que Godin prévoyait intégrer à son édifice un commerce quelconque. Si nous situons ce dernier dans la section sud de l'étage du soubassement, nous y voyons essentiellement une simple récupération d'un espace difficile d'aménagement; si nous le situons dans la section nord du rez-de-chaussée, il devient un élément déterminant dans la conception de l'édifice et explique le traitement particulier de ce niveau. Mais quel qu'en ait été la localisation prévue, il importe de retenir que le concept d'édifice de rapport auquel Godin souscrit n'exclue pas l'utilisation commerciale d'une partie de la surface de plancher.

Au terme de cet exercice tout en hypothèses et déductions, nous résumons les caractéristiques du concept de l'édifice Godin. Il s'agit donc d'un édifice de rapport comprenant une vingtaine d'unités d'habitation et un local commercial. De dimensions réduites, les appartements se répartissent sur quatre niveaux de part et d'autre d'un escalier central en colimaçon.

Naissance et développement de l'édifice de rapport. L'ensemble des historiens de l'architecture s'entendent pour situer la naissance du concept moderne de l'édifice de rapport à Paris sous le Second Empire (1852-1870). Sous l'impulsion du baron Haussmann, le centre-ville de Paris est rasé de ses habitations vétustes et surgissent à leur place plus de 50,000 édifices de rapport de quelques étages (en moyenne

cinq à sept); destinés avant tout à la bourgeoisie montante, ces immeubles sans ascenseur logent également aux derniers étages une clientèle moins bien nantie mais qui possède néanmoins les moyens d'habiter le centre-ville d'où a été littéralement expulsée la classe ouvrière. Ces édifices "pansus, festonnés, balconnés" reflètent les goûts de l'époque et deviennent en quelque sorte le symbole de "vivre à Paris". Britanniques et Américains les surnomment d'ailleurs "French Flats". La plupart de ces immeubles logent des commerces au rez-de-chaussée sans qu'en soit entaché leur caractère prestigieux.

La diffusion de ce nouveau concept d'habitation tarde à franchir l'Atlantique. Vers 1880, le développement de la construction en hauteur et l'utilisation de l'ascenseur permet l'émergence d'un nouveau modèle d'habitat destiné à la classe très aisée, soit l'hotel-appartement. Ce modèle tient à la fois de la résidence et de l'hôtel puisqu'on y retrouve, à l'usage des résidents permanents, tous les services propres au système hôtelier (cuisine, buanderie, entretien). Comme les immeubles parisiens du Second-Empire, les premiers édifices de rapport américains sont érigés au centre-ville et traduisent par leur architecture l'opulence et les goûts de leur clientèle. Mais ils s'en distinguent généralement par l'absence de commerces au rez-de-chaussée. A la remorque de la classe privilégiée, la classe moyenne américaine troque son idéal de la maison unifamiliale pour ce nouveau mode d'habitation. Au tournant du siècle, se répand la formule de l'édifice de rapport proprement dit qui, sans offrir la gamme étendue des services hôteliers, présente certaines facilités (chauffage central^e, ascenseur, concierge).

A l'orée de la première guerre mondiale, le concept de l'édifice de rapport est fortement implanté dans toutes les grandes villes européennes (Paris, Londres, Vienne, Barce-

lone) et tend à se répandre aux Etats-Unis. Son territoire de diffusion se limite aux centre-ville de ces cités ou aux nouvelles banlieues cossues qui les jouxtent. L'édifice de rapport reste donc à cette date un mode d'habitat réservé à la classe moyenne et aisée.

Les édifices de rapport montréalais. Précisons dès le départ qu'il y a eu très peu d'édifices de rapport construits à Montréal et ses banlieues avant la première guerre mondiale. Bien que leur nombre précis ou même approximatif nous soit inconnu, nous pouvons affirmer, en nous basant sur l'inventaire actuellement en cours de la C.U.M. et sur le macro-inventaire de la ville de Montréal, que ce type d'habitat représente moins de 1% des habitations construites entre 1880 et 1914. Au moment où l'on érige l'édifice Godin, il n'existe donc pas de tradition établie pour la construction d'édifices de rapport.

Le premier édifice de rapport montréalais est le "Sherbrooke" (aujourd'hui démolé). Situé sur la rue du même nom, il fut construit en 1889 selon le concept de l'hôtel-appartement. Par la suite sont érigés quelques autres bâtiments prestigieux situés dans le centre-ville, tels le

(102) Linton (1906) et le Royal George (1912). Nombre d'entre eux

(103) atteignent la hauteur maximale permise par la réglementation municipale soit 130 pieds. Dans les années qui précèdent la première guerre, on remarque cependant que le centre-ville n'est plus le seul lieu d'implantation de ce type d'édifices; nous en retrouvons ainsi quelques-uns dans le secteur

(104) environnant l'avenue du Parc et la rue Laurier et quelques

(105) autres disséminés sur le territoire. Règle générale, ceux-ci ont une hauteur moindre (4-5 étages). Mais qu'il s'agisse ou non d'immeubles en hauteur, les édifices de rapport montréalais comportent rarement des commerces au rez-de-chaussée.

Par leur architecture élaborée et leur implantation au centre-ville ou sur des avenues prestigieuses, il ne fait aucun doute que la plupart des édifices de rapport de la région montréalaise visait une clientèle aisée. Les articles parus dans la revue Continuité (hiver 1987) nous ^{ont} démontré par ailleurs le caractère spacieux et luxueux des appartements.

Synthèse. De par ses caractéristiques, l'édifice Godin se rapproche davantage du modèle parisien que du modèle américain. Avec sa hauteur limitée, l'accession aux niveaux supérieurs ne nécessite pas l'utilisation d'un ascenseur. La forme même de son escalier en colimaçon constitue un élément typique des immeubles parisiens si l'on en juge par l'usage abondant dont en fait le cinéma français... L'intégration d'un espace commercial s'inscrit également dans cette tradition.

En ce qui concerne la production montréalaise, il est difficile de situer l'édifice Godin puisque la documentation actuellement disponible sur le sujet se limite essentiellement aux immeubles prestigieux du centre-ville. L'édifice Godin n'a en fait rien de commun avec ces derniers lesquels s'inspirent du modèle américain. De par son volume extérieur et la superficie réduite de ses unités d'habitation, l'édifice Godin constitue un nouveau modèle d'immeuble de rapport dont il existe bien sûr quelques autres spécimens à l'époque mais qui ne se répandra réellement que beaucoup plus tardivement. C'est en quelque sorte l'ancêtre des studios ou "bachelors" des années 1960.

- ① Les deux autres immeubles de rapport construits en 1914 par
- ④ l'architecte-promoteur Godin étant du même modèle, nous pouvons interpréter ces réalisations comme la manifestation

de la conception personnelle de leur auteur en matière d'habitat. Mais comment Godin en est-il venu à privilégier un tel concept dans le contexte montréalais de 1914? La localisation de ces trois édifices nous fournit un indice; tous trois situés à proximité de prestigieuses maisons d'enseignement (Université Laval, Ecole polytechnique, Bibliothèque Saint-Sulpice sur Saint-Denis et Ecole technique, Ecole des Beaux-Arts rue Sherbrooke) et du quartier des théâtres (Théâtre National, Théâtre Français, Gayety), les immeubles de Godin s'implantent dans un secteur où jeunes étudiants célibataires et "actrices" forment une part importante de la clientèle des locataires. Le modèle d'appartement que privilégie Godin correspond donc aux besoins particuliers de ce secteur de la ville. Sans verser dans une analyse psychanalytique de leur concepteur, rappelons que Godin est lui-même célibataire et que sa recherche d'un mode adéquat d'habitat autre que familial trouve peut-être son origine dans ses préoccupations personnelles...



102. Le Linton,
1509 Sherbrooke ouest,
en 1937.



103. Le Linton,
1509 Sherbrooke o.,
en 1988.



104. Edifice de rapport,
5300-08 du Parc.

105. Edifice de rapport,
4094-4108 Parc Lafontaine.



3.2.2 Un nouveau mode construction: la structure en béton armé

- (57) L'édifice Godin. La structure de l'édifice Godin est un squelette de béton armé composé de piliers et poutres sur lequel repose une dalle. L'armature du béton est faite de tiges de fer cylindriques placées à fleur de surface des éléments structurants comme nous pouvons le constater de l'extérieur de l'édifice aux quelques endroits où le béton s'est désagrégé. Au niveau de l'armature proprement dite, il s'agirait donc de la "méthode" Hennebique. S'il est relativement facile d'identifier l'armature utilisée en regard des méthodes existantes à l'époque, il est plus ardu de déterminer de quel système de poutraison s'est servi Godin. A l'aide du plan au sol (plans 3 et 4) et de nos observations sur le terrain, nous allons tenter d'en décrire les particularités.

- A cause de la dénivellation du terrain, les fondations de l'édifice ne sont pas visibles de l'extérieur. La visite de la cave, située sous l'étage de soubassement dans la section sud, nous laisse perplexe; les piliers sont apparemment fichés dans la terre et sur le mur sud, ils prennent pied à l'avant d'un mur de maçonnerie possiblement plus ancien. La structure comporte 26 piliers répartis sur les 4 faces de l'édifice, 6 piliers formant une rangée dans l'axe nord-sud située approximativement au centre et d'un ensemble de supports entourant la cage d'escalier et la section en retrait.

- Les piliers situés sur le pourtour extérieur du bâtiment possèdent des dimensions variées selon les niveaux. Au rez-de-chaussée, ils sont de forme rectangulaire et font en largeur entre 24 et 36 pouces et en profondeur entre 16 et 21 pouces; aux étages, ils font approximativement 16 pouces carrés. Les piliers centraux sont de mêmes dimensions que ces derniers mais les arêtes en sont tronquées jusqu'à 16

pouces du sommet. Quant aux pièces de soutien autour de l'escalier, elles épousent des formes irrégulières apparemment sans gabarit.

Le système de poutraison se compose des éléments suivants: des poutres reliant les uns aux autres les piliers de chacun des murs extérieurs, une poutre centrale raccordant les piliers centraux entre eux et rejoignant un des piliers des façades nord et sud et des poutres secondaires raccordant les piliers centraux à des piliers de la façade est.

- Le système que forment piliers et poutres recèle plusieurs incongruités. Nous en relevons quelques-unes. Les piliers extérieurs ne sont pas équidistants et qui plus est les piliers des murs est et ouest, pourtant parallèles, ne sont pas localisés en vis-à-vis. Les piliers et poutres du centre sont légèrement décalés entre la section sud et la section nord du bâtiment et dans ce dernier cas, la poutre se termine par un oblique afin de rejoindre la façade de la rue Sherbrooke. Enfin seuls quatre des six piliers centraux sont reliés par des poutres à des piliers de la façade est; ces derniers sont ceux qui forment les deux arcs monumentaux
- ⑦⑥ visibles boulevard Saint-Laurent. Le système utilisé par Godin ne suit donc pas les règles du quadrillage systématique des surfaces à supporter. Cette irrégularité nous paraît trouver une explication dans la forme et la dénivellation du terrain.
- ⑥⑨

Développement et utilisation du squelette de béton.

"L'invention du béton armé est le résultat de l'apport successif et parfois simultané de plusieurs techniciens", comme le résume si bien l'historien Michel Ragon. Tout au long du 19^e siècle, des ingénieurs: tels Wilkinson, Coignet, Monier, et Hyatt, s'attaquent à résoudre le problème d'accroître la résistance du béton (déjà inventé par les

Romains) en y amalgamant une armature métallique. L'ensemble des historiens s'entendent néanmoins à accorder la paternité de la structure de béton armé à François Hennebique lequel fait breveter sa "méthode" en 1892.

L'apport de Hennebique est double. Premièrement, il crée une armature nouvelle soit des tiges de fer cylindriques placées près de la face inférieure des poutres, c'est-à-dire précisément là où les tensions sont les plus fortes. Deuxièmement, il s'inspire de la traditionnelle charpente de bois pour développer un système orthogonal de poutres et de montants en béton armé sur lequel il dépose une dalle.

Vers 1900, les Américains Ransome et Kahn développent parallèlement leurs propres "méthodes". Tout en conservant le principe d'un système de poutres et piliers, ils y apportent des modifications dans le but de l'alléger et créent un nouveau type d'armature; chez Ransome, il s'agit de barres d'acier tournées en spirale, chez Kahn, de tiges et languettes d'acier reliées en un assemblage complexe. Enfin en 1906 et 1908, Turner aux Etats-Unis et Maillart en Suisse mettent au point un nouveau système dit "champignon"; la dalle repose alors directement sur des colonnes qui s'élargissent au sommet éliminant ainsi le système de poutraison.

Aussitôt brevetée, la "méthode" Hennebique est largement utilisée en Europe et aux Etats-Unis. Les méthodes de Ransome et de Kahn ainsi que le système champignon connaissent une aussi rapide diffusion. A l'orée de la première guerre, ces quatre systèmes dominent le marché européen et américain de la construction à structure de béton armé.

Mais quel est ce marché? Il est essentiellement de deux types: des travaux d'ingénierie civil (pont, aqueduc, tunnel) et des édifices industriels. La structure de béton armé est en fait appréciée pour sa solidité mais rares sont ceux

qui y voit de l'Architecture avec un grand A. L'exception la plus illustre est sans contredit Perret qui construit en 1903 un premier édifice de rapport à structure de béton armé. Précisons que Perret est propriétaire de l'immeuble et que ses bureaux logeant au rez-de-chaussée, l'édifice lui sert en quelque sorte de publicité; mais celui-ci ne réalise aucun autre édifice équivalent avant la première guerre. Pour la période de 1892 à 1914, selon la littérature française pourtant abondante, la production européenne à structure de béton armé se résumerait à très peu d'édifices si l'on exclue les bâtiments industriels. Dans la plupart des cas, leurs concepteurs sont passés à l'histoire.

Du côté des Etats-Unis, la situation semble similaire puisque tous les auteurs américains, lorsqu'ils abordent la question des premières utilisations non-industrielles de la structure de béton armé, se réfèrent aux rares exemples de la littérature française. Dans une publication de la firme Atlas Portland Cement parue en 1909, nous retrouvons un échantillonnage de quelques 200 résidences disséminées sur le territoire américain construites en béton armé mais leur gabarit réduit nous incite à croire que le béton armé y est utilisé comme maçonnerie.

Dans l'état actuel des connaissances sur le sujet, nous pouvons donc risquer l'affirmation suivante: en 1914, l'utilisation de la structure de béton armé est largement répandue mais son application à l'architecture domestique est tout-à-fait exceptionnelle tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Les structures de béton armé à Montréal. Il faut attendre 1905 avant que les revues spécialisées montréalaises commencent à publier des articles sur la structure de béton armé. L'année suivante, on souligne la construction d'un premier

édifice montréalais à pareille structure (Imperial Tobacco, rue Saint-Antoine ouest). Mais c'est véritablement à compter de 1910 que celle-ci apparaît en force. D'après les renseignements disponibles, la méthode Kahn et le système "champignon" sont les plus couramment utilisés.

En ce qui concerne le type d'édifices, Montréal ne fait pas exception; il s'agit essentiellement de bâtiments industriels tels le Jacob (1910), le Belgo (1912) et le Unity (1912). Il faut toutefois souligner les résidences Barwick construites en 1906 en béton armé bien que leur examen extérieur n'a pu garantir qu'il s'agit bien d'une structure entièrement de béton armé. Au niveau des édifices de rapport, il semble bien, selon les renseignements disponibles, qu'aucun ne soit doté de ce type de structure à l'exception de l'édifice Godin et des deux autres immeubles de rapport construits la même année par le même architecte.

Synthèse. De par l'armature utilisé, la structure de l'édifice Godin s'apparente à la méthode française Hennebique. Mais l'irrégularité du système et les incongruités que nous y avons observées rangent ce squelette de béton dans la catégorie des exceptions. L'architecte Godin a donc eu recours à une méthode déjà connue tout en y apportant des modifications. En ce qui concerne l'application d'une structure de béton armé à l'architecture domestique, l'édifice Godin compte parmi les premiers exemples connus et ce, tant en Europe qu'en Amérique du nord.

Par rapport à la production montréalaise, la structure de l'édifice Godin présente un intérêt à trois égards. Il s'agit d'un rare exemple de l'application de la méthode Hennebique; les premières utilisations du squelette de béton armé étant ici relativement tardives, on a vraisemblablement privilégié des systèmes américains d'invention plus récente.

Construit en 1914, l'édifice Godin figure parmi les premières applications montréalaises de ce type de structure lesquelles ne débutent véritablement qu'à compter de 1910. Enfin, la rigueur nous obligeant à la redondance, répétons qu'il s'agit d'un exemple rare de l'utilisation de ce type de structure à un bâtiment domestique avant la première guerre mondiale.

Encore une fois, nous nous interrogeons sur les motifs qui ont amené Godin à adopter ce parti structural. Rappelons que ses deux autres immeubles de rapport construits la même année possèdent une structure similaire et que Godin en est également propriétaire. A l'instar de Perret, l'architecte profite donc de cette liberté pour en faire le lieu de ses expérimentations et y appliquer ses théories personnelles en matière de construction. Refusant la thèse du génie solitaire, nous aurions aimé connaître quelles furent les sources d'inspiration de Godin. Les données biographiques fort minces nous fournissent deux indices. D'abord ce voyage de 1909 en France au cours duquel Godin a fort bien pu rencontrer les architectes de l'avant-garde française ou à tout le moins y voir leurs réalisations. Mais plus encore, c'est l'association de l'architecte à la firme Flahault et Frères dans l'aventure de 1914 qui attire notre attention; professeur à l'Ecole polytechnique de Montréal, Jean Flahault d'origine française possédait vraisemblablement des connaissances d'ingénierie. Le fait de former équipe avec un ingénieur français pourrait expliquer l'aspect innovateur de la structure et le choix de la méthode Hennebique. Signalons que la majorité des oeuvres d'avant-garde de l'époque sont le fruit de tandem architecte-ingénieur.



106. Edifice de rapport,
25bis rue Franklin, Paris.
Construit par A. Perrret
en 1903.



107. Bâtiment industriel,
rue Saint-Antoine
et Amherst.

108. Edifices Jacob et Belgo,
450 au 474,
Sainte-Catherine ouest.





109. Maisons Barwick,
1819 au 1831 Lincoln

3.2.3 Une nouvelle conception du traitement architectural

L'édifice Godin. Notre analyse du traitement architectural de l'édifice Godin s'attarde essentiellement aux caractéristiques qui lui donnent son identité particulière soit le profil des façades sur rue, la lisibilité de la structure, le matériau de revêtement/remplissage et l'appartenance stylistique.

- ① Le profil des façades est et nord se compose de saillies multiples de part et d'autre d'un retrait central. Les premières sont tantôt rectilignes tantôt courbes alors que le second épouse une forme à contour sinueux. A ce jeu de formes s'ajoutent la saillie du bandeau situé au-dessus du rez-de-chaussée, la courbe ventrue des balustrades et le traitement en coquille des portails et de certaines ouvertures. L'ondulation des façades est donc une caractéristique dominante du traitement architectural.

- La lisibilité de la structure en constitue une autre quoique
- ⑤7 à un niveau moindre. Si la structure de béton armé est complètement apparente à l'arrière (face ouest), seuls certains éléments structurants sont facilement repérables
- ⑤5 sur les façades est et nord. La présence des trois arcs
- ⑥9 monumentaux y est par ailleurs mise en valeur par le traitement différent des sections qu'ils enserrent (espace vide ou à remplissage distinctif).

- Alors qu'à l'arrière, l'architecte a recours à un matériau traditionnel pour le revêtement et le remplissage, il adopte
- ⑥8 pour les façades principales le béton armé. Bien que recouvert d'une mine couche d'enduit, la nature du matériau ne fait aucun doute et son expression est sans camouflage. Cet aspect est à souligner.

Sur le plan stylistique, l'édifice Godin ne peut être catalogué, dans le sens strict du terme, sous une étiquette précise. Néanmoins, certains éléments nous permettent de le rattacher à deux courants stylistiques importants. D'une part, on note l'influence de l'Art Nouveau dans l'ondulation des façades, les arabesques des balustrades et l'utilisation de la forme en coquillage. D'autre part par le dénuement des façades et la quasi-absence d'ornements autres que structuraux, l'édifice Godin met en application les préceptes de ce qu'on appelle l'architecture moderne.

Ces principales caractéristiques résument l'essentiel de l'oeuvre architecturale, au sens de l'enveloppe extérieure, qu'est l'édifice Godin. Nous verrons maintenant comment celles-ci se situent dans l'histoire de l'architecture.

Certains aspects de l'architecture au début du 20e siècle.
 Procédons dans le même ordre et débutons par le profil des édifices. En raison des pressions économiques, les villes se développent au 19e siècle suivant le principe de l'occupation maximale des lots. Aussi lorsque Perret conçoit son immeuble de rapport en 1903 avec une section centrale en retrait, la formule étonne. Par ce choix, l'architecte apporte une solution au problème de l'éclairage des unités d'habitation. Non seulement la formule d'un retrait en façade est-elle inhabituelle mais encore plus innovatrice est la recherche de lumière pour un édifice de rapport; rappelons qu'à cette époque, la disposition des pièces et la mode des lourdes tentures maintiennent les intérieurs dans l'obscurité et ce, des deux côtés de l'Atlantique.

Le recours à des oriels ou bay-windows en revanche est déjà bien ancré dans les habitudes architecturales. Plusieurs styles en vogue aux Etats-Unis à la fin du siècle en font un usage abondant (Second Empire, Queen Anne) et suite à

l'abrogation d'une réglementation de Haussmann, les "French Flats" parisiens perdent leur caractère rectiligne. Mais c'est véritablement sous l'impulsion de l'Art Nouveau que les façades des immeubles de rapport français adoptent un profil onduleux. Les Etats-Unis étant peu touché par ce mouvement artistique, les luxueux édifices de rapport conservent généralement des surfaces planes.

Abordons maintenant l'aspect de la lisibilité de la structure. Si la tradition de la charpente de bois apparente remonte au Moyen-Age, le principe de la lisibilité de la structure est frappé d'ostracisme dès les débuts du 19e siècle. Lorsqu'apparaît la structure de béton armé, on revient à ce principe par souci d'économie et parce qu'il s'agit de bâtiments industriels. Dans ce contexte, Perret fait office de pionnier lorsqu'il l'applique à son édifice de rapport en 1903. Peu d'architectes suivent son exemple et lui-même doit abandonner ce principe lorsqu'il réalise le Théâtre des Champs-Élysées en 1911.

Si nous devons au 19e siècle l'invention de plusieurs nouveaux matériaux, celui-ci s'est bien gardé de les considérer à l'égal des matériaux traditionnels. Le béton est probablement celui qui a subi le plus longtemps les séquelles de ce manque de considération. Ainsi parmi les premiers bâtiments industriels à squelette de béton apparent, rares sont ceux qui utilisent ce matériau pour les surfaces comprises entre les piliers. Dans son immeuble de rapport de 1903, Perret lui-même recouvre l'ossature de tuiles et a recours au grès comme matériau de remplissage. Trois ans plus tard, dans son garage de la rue Ponthieu, il refuse le camouflage et laisse le béton à nu. Ce bâtiment qualifié, par son concepteur même, de "première tentative au monde de béton armé esthétique" est considéré par d'autres de ses contemporains de "warehouse esthetic". Pour les architectes de l'avant-garde tant américaine que française (Wright, Tony

Garnier, Le Corbusier), le béton laissé à nu est la voie de l'avenir; mais en 1914, ils n'en sont encore qu'à l'étape des projets non réalisés.

- Sur le plan stylistique, le 19^e siècle restera sans doute dans l'histoire comme le siècle ayant connu la plus grande variété; cette floraison de styles puise cependant à une seule et même source soit l'historicisme. Vers 1890, plusieurs foyers culturels réagissent à cette pratique et forment un mouvement connu sous des noms divers: Art Nouveau en France et Belgique, Modern Style en Angleterre et Jugendstil dans les pays germaniques. Sur le plan architectural, ce mouvement s'applique essentiellement à renouveler le vocabulaire formel de l'ornementation (motifs floraux stylisés, formes sinueuses abstraites); l'ondulation des façades contribue au caractère distinctif de cette architecture de transition. Sous l'impulsion des Van de Velde, Horta et Guimard, l'Art Nouveau acquiert rapidement une certaine popularité et atteint les sommets de sa gloire à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Quoique très personnelle, l'oeuvre de l'architecte Gaudi s'inscrit dans ce mouvement et en constitue le paroxysme.

- Mais le triomphe de l'Art Nouveau est bref puisque dès sa reconnaissance en 1900 débute une réaction à ce mouvement désormais doté du sobriquet "style nouille"; ses détracteurs lui reprochent de limiter ses recherches à l'ornementation alors que c'est l'art de bâtir dans sa totalité qui devrait être repensé. Dans les années qui précèdent la première guerre, discussions et projets mettent de l'avant des principes tels la prédominance de la fonction sur la forme, la simplification volumétrique et rectiligne et le rejet de l'ornementation. Mais les réalisations concrètes sont très rares.

Les années 1890-1914 sont aujourd'hui perçues comme une période déterminante de recherche et de transition dans l'histoire de l'architecture. Il faut cependant retenir que ces tentatives de renouveler l'art de bâtir sont le fait d'une minorité d'architectes et que la production architecturale tant américaine qu'européenne de l'époque se caractérise par son utilisation des styles passéistes.

L'architecture montréalaise au début du 20^e siècle. La production architecturale montréalaise de cette époque s'inspire largement des modèles américains et européens. Aussi toutes les observations émises précédemment sur certains aspects de l'architecture internationale s'appliquent à l'architecture montréalaise. Revoyons-en les grandes lignes dans une perspective locale.

En raison de la présence des escaliers extérieurs, les habitations du début du siècle s'implantent généralement à quelques pieds de la ligne avant des lots permettant ainsi à certaines sections des façades de former saillie. Quoique répandue, cette formule n'est cependant pas systématique. Quant à la pratique de sections en retrait, elle est quasi-inexistante.

La lisibilité de la structure et le matériau béton subissent ici le même ostracisme qu'ailleurs. Les structures sont habillées de revêtements en pierre grise ou brique. Parmi

- ⑪⑦ les exceptions, le plus célèbre est l'élévateur à grain No 5 (1906) dont s'est émerveillé Le Corbusier. Si certains édifices industriels consentent à laisser apparente leur
- ⑪⑧ structure de béton armé, l'utilisation de béton laissé à nu comme matériau de remplissage est exceptionnelle.

Sur le plan stylistique, la période 1900-1914 correspond à l'ère Beaux-Arts qui se veut une ré-interprétation ratio-

nelle des styles passéistes. Le mouvement Art Nouveau ne connaît pratiquement aucune diffusion au niveau architectural et les nouvelles théories sur la simplification des volumes et le rejet de l'ornementation ne trouvent ici apparemment que peu d'écho.

Synthèse. Par son traitement architectural, l'édifice Godin se rattache non pas à quelque courant dominant européen ou américain mais plutôt aux nouvelles écoles de pensée qui constituent ce que nous appelons aujourd'hui l'avant-garde de notre architecture contemporaine.

A plus forte raison, l'édifice Godin occupe une place à part dans la production architecturale montréalaise de l'époque. Cette situation privilégiée, il ne la partage qu'avec quelques bâtiments parmi lesquels nous retrouvons les deux autres immeubles de rapport construits en 1914 par le même architecte.

De par le traitement de son enveloppe extérieure, l'édifice Godin reflète encore une fois les théories personnelles de son auteur en matière d'architecture. Dans sa remise en question de l'art de bâtir que sous-tend sa production, l'architecte Godin nous paraît faire cavalier seul dans le milieu montréalais et s'alimenter aux sources de l'avant-garde américaine et européenne. De par son éloignement physique, il échappe au sectarisme des "chapelles" et produit une oeuvre originale qui échappe à l'aspect "nouille" des uns et au cubisme dénudé des autres.



110. Eglise Saint-Jean
de Montmartre, Paris.
Construit en ciment armé
par A. Raudot en 1894-1904.



111. Garage de la rue Ponthieu,
Paris.
Construit par A. Perret
en 1906.



112. Maison Solvay, Bruxelles.
Construit par V. Horta
en 1895-1900.



113. Casa Battlo, Barcelone.
Construit par A. Gaudi
en 1904-1906.

114. Casa Mila, Barcelone.
Construit par A. Gaudi
en 1905-1910.





115. Maison Stoclet, Bruxelles.
Construit par J. Hoffmann
en 1905-1911.

116. Maison Steiner, Vienne.
Construit par A. Loos
en 1910.

Maison Steiner Vienne par A. Loos. Ph. Reifenstein Vienne





117. Elévateur à grain No 5,
Port de Montréal.

118. Edifice Gillette,
1085 Saint-Alexandre.



3.3 Analyse comparative

Cette section de notre étude est relativement courte. La spécificité de l'édifice Godin lui confère en effet un caractère d'unicité qui a pour conséquence la brièveté de notre analyse comparative. Dans un premier temps, nous tenterons de situer le bâtiment dans l'oeuvre architecturale de son auteur Joseph-Arthur Godin. Puis nous nous livrerons à quelques comparaisons avec des édifices construits au Québec vers la même époque.

3.3.1 L'édifice Godin dans l'oeuvre architecturale de Joseph-Arthur Godin

Nous avons déjà décrit précédemment le cheminement de la carrière de Joseph-Arthur Godin (section 1.4) et dressé la liste des réalisations que nous lui attribuons à ce jour (tableau 3). A l'aide de celle-ci, nous partons à la recherche du fil conducteur qui relie ces oeuvres et nous conduit à ce que nous considérons comme l'expression sans compromis des conceptions de cet architecte, soit les trois immeubles de rapport construits en 1914.

Pendant ses dix premières années de pratique, les réalisations de Godin ne s'éloignent guère des normes de la production architecturale de ses contemporains. Qu'il s'agisse
 (23) d'habitations modestes en rangée ou de résidences bourgeoises, Godin a recours à des formules largement répandues. Côté technique, il suit l'évolution du marché et utilise
 (20) l'acier lors de la construction du magasin-usine Lamy en
 (21) 1902. De cette première époque, seule la Scala Sancta, par l'emploi du ciment comme matériau principal, laisse présager des orientations futures de l'architecte.

C'est au cours des cinq années suivantes (1909-1914) que la transition s'opère. On remarque d'abord une plus grande liberté dans la composition et une recherche d'originalité dans le choix et l'agencement des éléments ornementaux (Académie Querbes, maisons de la rue Bloomfield). L'influence de l'Art Nouveau avec ses lignes souples et onduleuses apparaît dans certaines oeuvres (arcs du Congrès Eucharistique, Théâtre des Variétés). Enfin ses premiers édifices de rapport, malgré un mode de construction traditionnel, comportent certains éléments annonciateurs; rue Laurier, la façade s'anime par le jeu de saillies et retraits alors que l'escalier intérieur de l'édifice Edouard Charles n'est pas sans nous rappeler les escaliers à double volée des grands magasins parisiens (n'a pu être photographié). Les réalisations de cette époque nous permettent donc de saisir l'évolution de leur auteur mais le changement s'opère avec beaucoup de retenue. En comparant un de ces bâtiments à l'édifice Godin, il n'est nullement évident qu'il s'agisse du même architecte.

(41) Le phénomène inverse se produit à l'examen des trois immeubles de rapport de 1914. Ceux-ci présentent les points communs suivants: faible surface des unités d'habitation, structure en béton armé, jeu de saillies et retraits en façade, lisibilité partielle de la structure et utilisation du béton laissé à nu. Sur le plan de la perception visuelle, les bâtiments de la rue Christin et de la rue Saint-Denis s'éloignent légèrement de l'édifice Godin; malgré les lignes souples des sections centrales en porte-à-faux, leur profil est plus anguleux.

(48) Selon les renseignements colligés à ce jour, nous n'avons repéré qu'une seule réalisation de Godin après 1915. Précisons toutefois que cet immeuble de la terrasse Saint-Denis est un ancien bâtiment industriel que l'architecte a transformé en édifice de rapport et garage. En raison des con-

traintes inhérentes à une projet de transformation, le bâtiment offre un intérêt moindre; on y remarque toutefois l'utilisation du béton laissé à nu.

L'édifice Godin et les deux autres immeubles de rapport occupent donc une place privilégiée dans l'oeuvre de son concepteur. Joseph-Arthur Godin est alors âgé de 35 ans et profitant de la liberté que lui permet son rôle de promoteur, il exprime dans ces réalisations ses conceptions personnelles. A cet égard, ces trois édifices doivent être perçus comme des oeuvres courageuses dans leur tentative de développer un nouvel art de bâtir.

3.3.2 L'édifice Godin dans l'architecture du Québec

Nous allons maintenant tenter de situer l'édifice Godin par rapport aux productions architecturales qui lui sont contemporaines. Partant du principe que l'on ne peut comparer que ce qui est comparable, à quoi allons-nous comparer l'édifice Godin? En toute logique, nous chercherons des édifices qui partagent avec lui un de ses aspects déterminants soit le concept d'habitation, le mode de construction ou le traitement architectural.

Dans le premier cas, nous avons vu qu'il existe d'autres immeubles de rapport à Montréal en 1914 auxquels s'ajoutent quelques autres édifices situés dans la ville de Québec. Précisons qu'à l'époque, seules ces deux villes présentent le stade de développement urbain et le bassin de population nécessaires à l'émergence de ce mode d'habitat. Dans les

⑩② deux cas, la documentation disponible ne fait état que

⑩⑩ d'immeubles prestigieux dont le concept même et le traitement architectural n'ont rien en commun avec l'édifice Godin. Quant aux petits immeubles de rapport repérés par le

- ⑩④ macro-inventaire de Montréal, ils s'apparentent pour la
- ⑩⑤ plupart à l'habitation-type (structure en bois, revêtement en brique, ornementation similaire) et ne peuvent se comparer à l'édifice Godin.

L'examen des édifices à structure de béton armé nous conduit à une double impasse. Jusqu'à maintenant, l'histoire de l'architecture du Québec ne s'est attardée à cet aspect qu'à l'occasion d'études sur l'architecture commerciale ou industrielle. Aussi ne possédons-nous aucune donnée précise sur l'architecture domestique. S'il devait exister d'autres édifices résidentiels à structure de béton armé, il s'agirait d'exceptions auxquelles néanmoins nous aurions aimé comparer l'édifice Godin. Par ailleurs, il nous paraît dénué de sens de comparer ce dernier à des bâtiments industriels tant leurs fonctions respectives sont aux antipodes; conséquemment, le traitement architectural de l'édifice Godin en diffère grandement même lorsque le matériau de remplissage est le même.

Quant à l'aspect du traitement architectural, nous n'avons repéré que deux bâtiments montréalais présentant une certaine ressemblance avec l'édifice Godin. D'abord une résidence cossue dont le style Art Nouveau lui donne un vague

- ⑩②① air de parenté mais dont le concept (un logement par étage), la structure (en bois) et le revêtement (en pierre) en sont fort éloignés. Puis l'immeuble de rapport du 3903 Saint-
- ⑩②② Denis dont la ressemblance plus marquée nous a étonné au point de mettre en doute les sources attestant de sa construction dans les années 1930 par un autre architecte que Godin. Ces informations se sont avérées justes mais par ailleurs, ce terrain a bien été la propriété de Godin pendant quelques mois en 1914. Aussi émettons-nous l'hypothèse que l'architecte se soit inspiré pour le traitement de la façade de plans qu'aurait possiblement élaborés Godin en 1914 pour la construction de ce terrain. Toutefois cet

édifice ne possède pas une structure de béton armé et son revêtement est de stuc.

En conclusion, nous arrivons à l'affirmation suivante: l'édifice Godin constitue, avec les deux immeubles de rapport construits en 1914 par le même architecte, une exception dans la production architecturale montréalaise et québécoise et ce tant en nous référant à l'époque de sa construction qu'aux décennies suivantes. L'édifice Godin n'est donc pas un prototype. Il n'engendrera pas une génération d'immeubles similaires puisqu'il s'écoulera un demi-siècle avant que son concept, son mode de construction et certaines caractéristiques de son traitement architectural ne soient devenus pratiques courantes de l'architecture moderne. L'édifice Godin est bel et bien une exception au sens où l'entend Michel Ragon:

"L'histoire de l'architecture moderne est justement
l'histoire des exceptions".



119. Edifice de rapport,
Château Saint-Louis,
Québec.

120. Maison,
3849 Saint-Hubert.



121. Maison,
3849 Saint-Hubert.
Détail de la façade.





122. Edifice de rapport,
3903 Saint-Denis.

4. EVALUATION PATRIMONIALE ET RECOMMANDATIONS

Dans ce dernier chapitre, nous procédons à l'évaluation patrimoniale de l'édifice Godin en vertu de trois critères, soit l'intérêt architectural du bâtiment, l'intérêt de son environnement et l'état actuel de l'édifice, à partir des informations et éléments d'analyse contenus dans les trois chapitres précédents. Cet exercice nous conduit à formuler des recommandations à l'égard de l'édifice Godin. Celles-ci se regroupent en deux blocs: une première recommandation sur le statut juridique à accorder au bâtiment en vertu de la Loi sur les biens culturels et une série de considérations sur l'éventuelle restauration de l'édifice.

4.1 Evaluation patrimoniale de l'édifice Godin

4.1.1 Intérêt architectural

Originalité par rapport à la production courante de l'époque. L'édifice Godin se distingue d'abord par son **concept d'habitation**; l'architecte-promoteur Godin propose à la clientèle montréalaise un mode d'habitat alors pratiquement inconnu soit l'édifice de rapport de gabarit moyen constitué de petites unités habitations. La **conception du bâtiment** s'éloigne également des pratiques courantes par le retrait en façade de la section centrale aux niveaux supérieurs et par la mise en valeur de la forte dénivellation du terrain au moyen d'une division horizontale bien marquée. **Certains éléments architectoniques** constituent aussi des nouveautés dans le paysage montréalais tels les balcons en demi-lune, les ouvertures de formes variées dont certains modèles inusités, les voussures en éventail des portails et l'escalier intérieur en colimaçon. Enfin sur le **plan stylistique**,

l'édifice Godin est l'un des rares exemples d'architecture québécoise où se perçoit l'influence de l'Art Nouveau ou de l'architecture moderne d'avant-garde; la combinaison de ces deux influences sur un même bâtiment est tout à fait exceptionnelle.

Aspect innovateur sur le plan technique. L'utilisation d'une **structure de béton armé** en 1914 est en soi un élément innovateur dans le contexte montréalais puisque ce mode de construction n'apparaît ici véritablement qu'à compter de 1910. Mais plus encore, c'est son application à un édifice destiné à l'habitation qui témoigne de la hardiesse du projet. L'emploi du **béton comme matériau de remplissage** constitue un second élément révélant le parti pris de l'architecte à mettre à profit les nouvelles ressources techniques disponibles sur le marché.

Avant-gardisme du traitement architectural. Dans le traitement architectural de l'édifice Godin s'expriment les toutes nouvelles théories sur l'architecture que sont à élaborer ceux qui seront considérés ultérieurement comme les pionniers de l'architecture moderne. Le principe de la **lisibilité de la structure** trouve ici une application partielle par la présence des trois arcs monumentaux en façade alors que celui de la **franchise du matériau** est quasi-totalement observé puisque le béton est pratiquement laissé à nu. Enfin l'utilisation d'une **ornementation limitée aux éléments structuraux** s'inscrit dans la chasse à l'ornement gratuit à laquelle se livre l'avant-garde de l'époque.

Qualité formelle. L'édifice Godin allie, dans une **composition harmonieuse**, deux influences stylistiques propagées par deux écoles de pensée opposées soit le mouvement Art Nouveau et l'avant-garde de l'architecture moderne. De l'une, il conserve l'élégance gracieuse, de l'autre le rejet de l'ornementation superflue. La **mise en valeur réussie de**

la dénivellation participe à la qualité architecturale de l'édifice et témoigne des dispositions de l'architecte à tirer parti des difficultés plutôt qu'à les maquiller.

Valeur didactique. L'édifice Godin compte parmi les rares bâtiments domestiques d'architecture moderne construits au Québec au début du 20e siècle. Il acquiert de ce fait une valeur didactique comme exemple des nouvelles techniques et matériaux dès lors disponibles et comme témoignage des premières tentatives de renouvellement de la forme architecturale. Par voie de comparaison avec les édifices de la même époque, l'édifice Godin illustre, par antithèse, l'étouffement sclérosé dans lequel est maintenue à l'époque la pratique architecturale. Etant l'oeuvre d'un architecte-promoteur, il met en lumière, toujours par antithèse, une réalité de la pratique architecturale (et artistique) soit l'obligation de répondre aux goûts de la clientèle. Ajoutons que sa valeur didactique est déjà reconnue par plusieurs professeurs et que des groupes d'étudiants "assiègent" régulièrement l'édifice.

4.1.2 Intérêt de l'environnement

Si les deux autres immeubles de rapport construits par Joseph-Arthur Godin en 1914 présentent un intérêt architectural comparable à celui de l'édifice Godin, ce dernier jouit par ailleurs d'un environnement particulier qui constitue une plus value au point de vue patrimonial.

Localisation exceptionnelle. Au plan symbolique, l'intersection Saint-Laurent/Sherbrooke établit la jonction entre l'est et l'ouest de la ville d'une part, et entre le "bas de la ville" et le "haut de la côte Sherbrooke" d'autre part. De par leur développement urbain tout à fait différent, les rues Sherbrooke et Saint-Laurent témoignent des deux univers

qui forment la société montréalaise du début du siècle: celui de la classe privilégiée avec ses résidences confortables et ses institutions prestigieuses et celui de la classe laborieuse avec ses habitations modestes et ses bâtiments industriels. Le bâti avoisinant de l'édifice Godin témoigne encore aujourd'hui de ce **contraste**.

Secteur à forte densité patrimoniale. L'environnement immédiat de l'édifice Godin compte une **quantité** appréciable de bâtiments à valeur patrimoniale dont certains ont fait l'objet d'un classement en vertu de la Loi sur les biens culturels (Mont Saint-Louis, Monastère du Bon Pasteur, Maisons Notman et Cytrinbaum, Édifice Grothé). Mais plus encore que la quantité de ces bâtiments, c'est leur **diversité** qui donne à ce secteur sa richesse exceptionnelle; s'y côtoient des représentants de l'architecture domestique, institutionnelle et industrielle des années 1840 à nos jours. L'édifice Godin s'insère donc dans un véritable kaléidoscope de l'architecture montréalaise.

Secteur en voie de re-développement. Après quelques décennies de délaissement, le secteur retrouve présentement, sous l'impulsion de programmes gouvernementaux et de l'entreprise privée, un second souffle qui s'opère surtout par le recyclage de ses édifices anciens à des fonctions compatibles avec les réalités contemporaines; citons à titre d'exemples l'ancien monastère du Bon Pasteur (habitation / bureaux / maison de la culture) et l'ancien édifice de la confection situé au 3514-3526 Saint-Laurent (boutiques / ateliers). Quoique de progression lente, l'évolution du secteur permet d'envisager avec un certain optimisme l'avenir de l'édifice Godin.

4.1.3 Etat actuel de l'édifice

Etat d'authenticité. L'extérieur de l'édifice jouit d'un excellent état d'authenticité dans son ensemble. Les quelques modifications mineures qu'on lui a apportées altèrent peu son apparence et il serait relativement aisé d'y apporter des corrections. L'intérieur de l'édifice offre peu d'intérêt à cause des nombreux changements de vocation qui l'ont marqué; des origines ne subsistent que les éléments de la structure, l'encadrement des ouvertures et l'escalier en colimaçon.

Etat de conservation. Malgré un entretien minimal depuis plusieurs années, l'édifice nous apparaît en un état de conservation acceptable. Sur le plan de la structure, il n'est pas de nos compétences de juger de sa solidité mais nous gardons en mémoire la résistance légendaire de l'élévateur à grains, place Jacques Cartier, lors de sa récente démolition; il est fort probable que l'édifice Godin soit de la même trempe. L'effritement du béton en surface à l'extérieur de l'édifice constitue le problème le plus apparent.

Potentiel d'utilisation. L'édifice Godin possède un intéressant potentiel d'utilisation en vertu de certaines de ses caractéristiques actuelles. Par sa superficie de plancher moyenne, il peut se prêter à de multiples usages; il n'a donc de l'éléphant blanc que la couleur contrairement à plusieurs édifices anciens. L'absence de cloisons intérieures, à l'exception de celles entourant les blocs sanitaires, laisse une grande latitude quant à l'aménagement des espaces. Enfin le traitement architectural de conception moderne de l'édifice pourrait éventuellement faciliter tout projet d'architecture d'intégration sur les lots adjacents.

4.2 Recommandations

4.2.1 Statut juridique

Au terme de cette étude, nous espérons avoir fait la preuve de la pertinence d'accorder un statut juridique, en vertu de la Loi sur les biens culturels, à l'édifice Godin afin d'en assurer la sauvegarde. Nous résumons ici l'essentiel des arguments qui militent en faveur de cette intervention.

CONSIDERANT,

1. l'intérêt architectural tout à fait exceptionnel de l'édifice tant sur le plan de la conception, de la technique que du traitement architectural,
2. le statut de pionnier qu'il occupe dans l'histoire de l'architecture moderne montréalaise, nationale et jusqu'à un certain point internationale,
3. la valeur didactique qu'il revêt tant au niveau de l'histoire de l'architecture que de la sociologie de l'art,
4. la valeur symbolique exceptionnelle de sa localisation dans la mythologie montréalaise,
5. la richesse patrimoniale du secteur où il loge et les investissements importants déjà consentis pour sa mise en valeur qui obligent à une certaine continuité au nom de la logique,
6. l'excellent état d'intégrité extérieur, la bonne condition physique et le potentiel d'utilisation de l'édifice,
7. l'inexistence de bâtiments présentant les caractéristiques de cet édifice au registre des immeubles jouissant d'un statut juridique,

nous RECOMMANDONS LE CLASSEMENT de l'édifice Godin en vertu de la Loi sur les biens culturels. Compte tenu de l'état actuel de l'édifice, nous recommandons que le classement affecte uniquement la **structure** et l'**extérieur** de l'édifice laissant l'intérieur libre de toute contrainte patrimoniale. En l'absence d'appellation populaire actuellement reconnue pour désigner le bâtiment, nous suggérons qu'il prenne le nom de **Edifice Joseph-Arthur Godin** en rappel de l'architecte et premier propriétaire de l'immeuble.

4.2.2 Considérations patrimoniales

Dans l'éventualité d'un projet de rénovation ou restauration, nous établissons la liste des éléments à conserver pour maintenir la spécificité de l'édifice et la liste des améliorations souhaitables pour bonifier sa valeur patrimoniale.

ELEMENTS A CONSERVER

- le volume (nombre d'étages)
- la lisibilité de la structure en façade (trois arcs monumentaux)
- la franchise du matériau en façade (béton)
- la couleur du matériau en façade (blanc)
- la forme des ouvertures et le type de fenestration d'origine
- la forme et le matériau des balcons
- la forme de l'escalier intérieur (en colimaçon)

AMELIORATIONS SOUHAITABLES

- La restauration des murs extérieurs (façades et mur sud)
- la disparition du tuyau d'évacuation sur la façade du boulevard Saint-Laurent (hors d'usage)
- le remplacement des deux portes d'accès par un modèle plus compatible avec l'aspect général du bâtiment

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous espérons avoir convaincu le lecteur de l'importance de l'édifice Godin et de la pertinence de lui accorder un statut juridique nous assurant de sa sauvegarde. A notre avis, l'édifice Godin peut se comparer avantageusement à certaines réalisations qui figurent dans les ouvrages européens et américains traitant des débuts de l'architecture moderne, tel l'édifice de rapport de Auguste Perret.

L'histoire de l'architecture québécoise en étant à ses débuts, nous souhaitons avoir participé à une meilleure connaissance de l'oeuvre de Joseph-Arthur Godin et de ce fait, contribuer à la reconnaissance de la place exceptionnelle qu'il mérite dans notre histoire.

LISTE DES TABLEAUX

	PAGE
1 Liste des propriétaires de 1825 à nos jours	26
2 Occupation de l'édifice de 1916 à 1969	29-31
3 Liste des principales réalisations connues de l'architecte Joseph-Arthur Godin	36-39
4 Liste partielle des actes d'enregistrement 1914 et 1915	40

LISTE DES PLANS

- 1 Plan d'élévation, façade du boulevard Saint-Laurent.
Réalisé par des étudiants du groupe de recherche
en architecture et sites historiques,
Département d'Architecture, Faculté d'Aménagement,
Université de Montréal.
- 2 Plan d'élévation, façade de la rue Sherbrooke.
Réalisé par des étudiants du groupe de recherche
en architecture et sites historiques,
Département d'Architecture, Faculté d'Aménagement,
Université de Montréal.
- 3 Plan du rez-de-chaussée.
Réalisé par Dan S. Hanganu, architecte.
- 4 Plan d'un étage-type.
Réalisé par Dan S. Hanganu, architecte.

Ces plans sont réunis dans deux pochettes insérées dans les
dernières pages du rapport.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

- 1 (Page couverture)
Edifice Godin,
2112-16 Saint-Laurent et 2 Sherbrooke ouest.
Vue d'ensemble.
Mc88.008 (6).
- 2 Plan de cadastre.
Service des Travaux Publics, Ville de Montréal.
- 3 Plan de localisation.
Service de l'habitation et du développement urbain,
Ville de Montréal.
- 4 Situation de l'édifice à Montréal.
Service de la planification du territoire,
Communauté urbaine de Montréal.
- 5 Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Sainte-Catherine vers le nord, non daté.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 7, 24a.
- 6 Boulevard Saint-Laurent, vu de la rue Sherbrooke
vers le nord, en 1932.
Archives municipales de Montréal, Z-12.
- 7 Brasserie Eckers, 2115 Saint-Laurent.
Mc88.004 (2).
- 8 Edifice Grothé, 2000-12 Saint-Laurent.
Mc88.004 (21).
- 9 Maison Torrance-Molson, rue Sherbrooke ouest,
coin nord-ouest du boulevard Saint-Laurent, en 1912.
Aujourd'hui démolie.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 8, 29c.
- 10 Maison Notman, 51 Sherbrooke ouest.
Mc88.004 (13).
- 11 Monastère du Bon Pasteur, 52-120 rue Sherbrooke est.
Mc88.004 (8).
- 12 Mont Saint-Louis, 230-260 Sherbrooke est.
Mc88.004 (10).
- 13 Maisons, 163 au 179 Sherbrooke est.
Mc88.004 (9).
- 14 Ecole des Beaux-Arts, 125 Sherbrooke ouest.
Aujourd'hui Bibliothèque Nationale, Pavillon Daveluy.
Mc88.004 (14).

- 15 Presbytère Saint-Edouard, 435 Beaubien est.
Mc88.001 (11).
- 16 Magasin Seybold & Son, façade du 294 Saint-Paul ouest.
Mc88.002 (24).
- 17 Magasin Seybold & Son, façade du 291 Place d'Youville.
Mc88.002 (25).
- 18 Maison Pierre Desforges, 3470 Laval.
Mc88.002 (5).
- 19 Magasin et usine Lamy, 4004 au 4012 Saint-Denis,
en 1915.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 6, 20e.
- 20 Magasin et usine Lamy, 4004 au 4012 Saint-Denis,
en 1988.
Mc88.001 (20).
- 21 Scala Sancta, Sanctuaire de la Réparation,
3650 de Larousselière.
Mc88.003 (2).
- 22 Maison Joseph Lamoureux, 373-5 Côte Sainte-Catherine,
Outremont, non daté.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 4, 108d.
- 23 Maison Joseph Lamoureux, 373-5 Côte Sainte-Catherine,
Outremont, en 1988.
Mc88.003 (14).
- 24 Maisons, 1559 au 1603 Gilford.
Mc88.001 (14).
- 25 Poste de police no 13, rue de Rouen et Frontenac,
en 1909 ou 1910. Aujourd'hui démoli.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 2, 143b.
- 26 Arc de triomphe pour le Congrès Eucharistique de 1909.
Archives municipales de Montréal, D154-18.
- 27 Arc de triomphe pour le Congrès Eucharistique de 1909.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 1, 127b.
- 28 Arc de triomphe pour le Congrès Eucharistique de 1909.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 8, 19k.
- 29 Eglise Saint-Paul, 1692 de l'Eglise.
Perspective préparée par J. A. Godin en 1910.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 1, 13a.

- 30 Maison Joseph Lamoureux, 143 Côte Sainte-Catherine, Outremont.
Mc88.003 (15).
- 31 Théâtre non identifié,
rue Sainte-Catherine près de la rue Saint-Denis.
Dessin de la façade projetée.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 5, 69d.
- 32 Théâtre Mount-Royal,
avenue Laurier près de l'avenue du Parc.
Dessin de la façade projetée. Aujourd'hui démoli.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 2, 252f.
- 33 Théâtre Jovial, aujourd'hui Théâtre des Variétés,
4530 Papineau.
Dessin de la façade projetée.
Fonds E. Z. Massicotte, Volume 4, 121b-c.
- 34 Théâtre des Variétés, 4530 Papineau, en 1988.
Mc88.001 (15).
- 35 Académie Querbes, 215 Bloomfield, Outremont.
Vue générale de la façade.
Mc88.003 (11).
- 36 Académie Querbes, 215 Bloomfield, Outremont.
Section centrale de la façade.
Mc88.003 (13).
- 37 Maisons, 474 au 520 Bloomfield, Outremont.
Mc88.003 (6).
- 38 Maisons, 484 au 498 Bloomfield, Outremont.
Mc88.003 (7).
- 39 Maison de rapport, 1126 au 1134 Laurier ouest,
Outremont.
Mc88.003 (18).
- 40 Maison de rapport, 451 Edouard-Charles.
Mc88.003 (17).
- 41 Maison de rapport, 330 Christin.
Vue de la façade.
Mc88.002 (17).
- 42 Maison de rapport, 330 Christin.
Vue de l'arrière.
Mc88.002 (19).
- 43 Maison de rapport, 330 Christin.
Section centrale de la façade.
Mc88.002 (18).

- 44 Maison de rapport, 1710-14 Saint-Denis.
Vue de la façade.
Mc88.002 (12).
- 45 Maison de rapport, 1710-14 Saint-Denis.
Vue du mur nord.
Mc88.002 (15).
- 46 Maison de rapport, 1710-14 Saint-Denis.
Entrée principale et corridor du rez-de-chaussée.
Mc88.002 (13).
- 47 Maison de rapport, 1710-14 Saint-Denis.
Escalier intérieur en colimaçon.
Mc88.002 (14).
- 48 Maison de rapport, 342 terrasse Saint-Denis.
Vue de la façade.
Mc88.002 (10).
- 49 Garage, 2089 Sanguinet.
Vue des murs donnant sur la terrasse Saint-Denis.
Mc88.002 (7).

 * Les illustrations 50 à 87 représentent toutes *
 * l'édifice Godin, 2112 au 2116 Saint-Laurent et *
 * 2 Sherbrooke ouest. *

- 50 Ensemble de la façade est, boulevard Saint-Laurent.
Mc88.007 (23).
- 51 Section sud de la façade est.
Mc88.007 (19).
- 52 Section centrale de la façade est.
Mc88.007 (20).
- 53 Section nord de la façade est.
Mc88.007 (21).
- 54 Façade nord, rue Sherbrooke.
Mc88.007 (14).
- 55 Arc monumental et section en retrait, façade est.
Mc88.007 (3).
- 56 Section en retrait, façade est,
vue du balcon du premier étage.
Mc88.006 (17).

- 57 Mur ouest, section sud,
vue du toit du bâtiment mitoyen.
Mc88.006 (22).
- 58 Mur ouest, section nord, abri des escaliers de secours.
Mc88.007 (15).
- 59 Murs sud et ouest.
Mc88.007 (17).
- 60 Mur sud.
Mc88.007 (16).
- 61 Entrée principale de l'édifice, 2116 Saint-Laurent.
Mc88.007 (25).
- 62 Entrée du commerce situé à l'angle, 2 Sherbrooke ouest.
Mc88.007 (35).
- 63 Fenêtres et portes-fenêtres situées à l'angle,
2e et 3e étages.
Mc88.007 (36).
- 64 Fenêtres situées à l'angle, au premier étage.
Mc88.007 (31).
- 65 Fenêtres situées dans la section sud de la façade est,
étage du soubassement et rez-de-chaussée.
Mc88.006 (34).
- 66 Fenêtres situées à l'extrémité sud de la façade est,
2e et 3e étages.
Mc88.006 (35).
- 67 Portes-fenêtres situées dans la section sud de la
façade est, 2e et 3e étages.
Mc88.007 (27).
- 68 Fenêtres situées dans la section sud de la façade est,
2e et 3e étages.
Mc88.007 (2).
- 69 Fenêtres situées dans la section sud de la façade est,
2e et 3e étages.
Mc88.007 (4).
- 70 Fenêtres situées dans la section centrale de la
façade est, premier étage.
Mc88.007 (9).
- 71 Balcon situé dans la section sud de la façade est,
2e étage.
Mc88.007 (8).

- 72 Balcon situé à l'angle, 2e étage.
Mc88.007 (30).
- 73 Balcons situés sur la façade est, premier étage.
Mc88.007 (13).
- 74 Balcon situé au-dessus de l'entrée principale du
boulevard Saint-Laurent, premier étage.
Mc88.007 (12).
- 75 Structure intérieure, section sud, 2e étage.
Mc88.006 (8).
- 76 Structure intérieure, section nord, 3e étage.
Mc88.006 (13).
- 77 Structure intérieure, section sud, étage de
soubassement.
Mc88.006 (18).
- 78 Mezzanine, section sud, étage de soubassement.
Mc88.006 (20).
- 79 Structure intérieure, section sud, dans la cave.
Mc88.006 (6).
- 80 Structure et mur sud, dans la cave.
Mc88.006 (2).
- 81 Fenêtre et calorifère, section nord, 3e étage.
Mc88.006 (14).
- 82 Fenêtres et calorifère, section sud, 2e étage.
Mc88.006 (9).
- 83 Corridor longeant le mur ouest, section sud, 2e étage.
Mc88.006 (10).
- 84 Cage de l'ascenseur et escalier, rez-de-chaussée.
Mc88.006 (31).
- 85 Cage de l'ascenseur et escalier, premier étage.
Mc88.006 (24).
- 86 Main courante de l'escalier.
Mc88.006 (28).
- 87 Grille située à côté de l'ascenseur, 3e étage.
Mc88.006 (15).

 * Fin des illustrations de l'édifice Godin *

- 88 Lot vacant au sud de l'édifice et ruines de l'église de la Sainte Trinité.
Mc88.003 (29).
- 89 Presbytère de la Sainte-Trinité, 6 Sherbrooke ouest.
Mc88.003 (27).
- 90 Rue Sherbrooke ouest, vue de la rue Clark vers l'ouest.
Mc88.004 (5).
- 91 Maison Cytrinbaum, 75-81 Sherbrooke ouest.
Mc88.004 (12).
- 92 Lot vacant partiellement utilisé comme terrain de stationnement, coin sud-ouest Sherbrooke/Saint-Urbain.
Mc88.004 (16).
- 93 Station-service,
coin nord-ouest Sherbrooke/Saint-Laurent.
Mc88.004 (17).
- 94 Rue Sherbrooke est, côté sud,
vue de la rue Saint-Laurent vers l'est.
Mc88.004 (0).
- 95 Rue Sherbrooke est, côté nord,
vue de la rue Saint-Laurent vers l'est.
Mc88.004 (1).
- 96 Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Sainte-Catherine vers le nord.
Mc88.004 (20).
- 97 Boulevard Saint-Laurent,
vu de la rue Sherbrooke vers le sud.
Mc88.004 (4).
- 98 Boulevard Saint-Laurent, côté est,
vu de la rue Sherbrooke vers le nord.
Mc88.004 (6).
- 99 Ancien immeuble de la confection recyclé,
3514 au 3526 Saint-Laurent.
Mc88.004 (22).
- 100 Ancien immeuble de la confection
en cours de recyclage en "loft",
boulevard Saint-Laurent, près Mont-Royal.
Mc88.004 (24).
- 101 Exemple de nouveau commerce de détail,
3660 Saint-Laurent.
Mc88.004 (23).

- 102 Edifice de rapport Linton, 1509 Sherbrooke ouest,
en 1937.
Archives municipales de Montréal, Z-1494.
- 103 Edifice de rapport Linton, 1509 Sherbrooke ouest,
en 1988.
Mc88.002 (36).
- 104 Edifice de rapport, 5300-08 du Parc.
Mc88.003 (24).
- 105 Edifice de rapport, 4094 au 4108 du Parc Lafontaine.
Mc88.002 (4).
- 106 Edifice de rapport, 25bis rue Franklin, Paris.
Tiré de: Ragon, Michel. Histoire mondiale de
l'architecture et de l'urbanisme modernes,
Tome 1, page 272.
Mc88.005 (10).
- 107 Bâtiment industriel, rue Saint-Antoine et Amherst.
Mc88.002 (22).
- 108 Edifices Jacob et Belgo,
450 au 474 Sainte-Catherine ouest.
Mc88.002 (31).
- 109 Maisons Barwick, 1819 au 1831 Lincoln
Mc88.002 (34).
- 110 Eglise Saint-Jean de Montmartre, Paris.
Tiré de: Ragon, Michel. Histoire mondiale de
l'architecture et de l'urbanisme modernes,
Tome 1, page 198.
Mc88.005 (2).
- 111 Garage de la rue Ponthieu, Paris.
Tiré de: Ragon, Michel. Histoire mondiale de
l'architecture et de l'urbanisme modernes,
Tome 1, page 273.
Mc88.005 (6).
- 112 Maison Solvay, Bruxelles.
Collection Hachette, Chefs-d'oeuvre de l'art,
Tome X, page 1997.
Mc88.005 (11).
- 113 Casa Battlo, Barcelone.
Collection Art en Espagne, Gaudi, page 78.
Mc88.005 (7).

- 114 Casa Mila, Barcelone.
Collection Hachette, Chefs-d'oeuvre de l'art,
Tome X, page 2002.
Mc88.005 (15).
- 115 Maison Stoclet, Bruxelles.
Collection Hachette, Chefs-d'oeuvre de l'art,
Tome X, page 1998.
Mc88.005 (14).
- 116 Maison Steiner, Vienne.
Tiré de: Ragon, Michel. Histoire mondiale de
l'architecture et de l'urbanisme modernes,
Tome 1, page 267.
Mc88.005 (3).
- 117 Elévateur à grain No 5, Port de Montréal.
Mc88.002 (27).
- 118 Edifice Gillette, 1085 Saint-Alexandre.
Mc88.002 (28).
- 119 Edifice de rapport, Château Saint-Louis, Québec.
Photographie personnelle de l'auteur.
- 120 Maison, 3849 Saint-Hubert.
Mc88.001 (16).
- 121 Maison, 3849 Saint-Hubert.
Détail de la façade.
Mc88.001 (17).
- 122 Edifice de rapport, 3903 Saint-Denis.
Mc88.002 (1).

CREDITS DETAILLES DES ILLUSTRATIONS

Photographies

Normand Rajotte
1, 50 à 87

Pierre Pin
7, 8, 10 à 18, 20, 21, 23, 24, 30, 34 à 49,
88 à 101, 103 à 122

Service de la conservation, secteur de la photographie et
de la microphotographie, Bibliothèque nationale du Québec
5, 9, 19, 22, 25, 27 à 29, 31 à 33

Service de la photographie, Affaires corporatives,
Ville de Montréal
6, 26, 102

Cartes

Service des Travaux Publics, Ville de Montréal
2

Service de l'habitation et du développement urbain,
Ville de Montréal
3

Service de la planification du territoire,
Communauté urbaine de Montréal
4

*** Tous les négatifs (35 mm) des photographies prises par
messieurs Normand Rajotte et Pierre Pin sont conservés
au Centre de documentation de la Direction du
patrimoine de Montréal, 454 Place Jacques-Cartier,
Montréal.
Pour les autres photographies et les documents
cartographiques, on peut s'adresser aux services
concernés pour en obtenir une reproduction.

BIBLIOGRAPHIE

1. SUR L'EDIFICE GODIN ET L'OEUVRE
DE L'ARCHITECTE JOSEPH-ARTHUR GODIN

1.1 Sources premières

Archives municipales de la ville de Montréal.

Archives de l'Ordre des architectes du Québec.

Bibliothèque nationale du Québec,
Fonds E. Z. Massicotte.

Bibliothèque nationale du Québec,
Section des cartes et plans.

Bureau d'enregistrement de Montréal.

Centre Canadien d'Architecture.

Communauté urbaine de Montréal,
Service de la planification du territoire,
Dossiers sur l'architecture traditionnelle.

Service des permis et inspections de la ville de Montréal.

Revue Le Prix Courant, compilation effectuée par
Gabriel Bodson, Louis-Alain Ferron et Monique Jarry.

1.2 Sources secondaires

BELAND, Guy. Saint-Paul 1875-1975. Album Souvenir du
Centenaire de la paroisse Saint-Paul publié en 1975.
72 pages.

BODSON, Gabriel, FERRON, Louis-Alain, et JARRY, Monique.
Projet d'article sur Joseph Arthur Godin, architecte.
Juillet 1986. 5 pages.

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL. Répertoire d'architecture
traditionnelle. Les édifices scolaires. Montréal, novembre
1980. 319 pages.

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL. Répertoire d'architecture
traditionnelle. Les résidences. Montréal, juin 1987.
804 pages.

DE LA ROUSSELIERE, Marie. Histoire du pèlerinage.
Pointe-aux-Trembles, Editions de l'Echo, 1979. 64 pages.

2. SUR L'HISTOIRE ET L'ARCHITECTURE DE MONTREAL

2.1 Etudes conservées au Centre de Documentation de la Direction du patrimoine de Montréal

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ET LES SITES
HISTORIQUES. L'Ecole technique de Montréal. Decembre 1977.

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ET LES SITES
HISTORIQUES. Maison Cytrinbaum. Juillet 1978.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LES BATIMENTS EN PIERRE GRISE DE
MONTREAL. Le monastère du Bon Pasteur. Juin 1978.

HARCART. L'Edifice Unity Building. Décembre 1981.

Ensemble des dossiers réalisés dans le cadre du
Macro-inventaire de la ville de Montréal.

2.2 Ouvrages publiés

ATHERTON, William Henry. Montreal, 1535-1914, Under British
Rule. Montréal, The S.J. Clarke Publishing Co., 1914.
673 pages.

LAMBERT, Phyllis et LEMIRE, Robert. Dossier 25. Publication
du ministère des Affaires culturelles, 1977. 102 pages.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude.
Histoire du Québec contemporain. Montréal, Boréal Express,
1979. Tome I, 660 pages.

MARSAN, Jean-Claude. Montréal en évolution. Montréal, Fides,
1974. 423 pages.

2.3 Articles de revue

BISSON, Pierre-Richard. Anniversaires, Max Doumic. ARQ.
No 38, août 1987, pages 32-33.

BODSON, Gabriel. Montréal du palais à la tour. Continuité.
No 34, hiver 1987, pages 19 à 21.

GAGNON-PRATTE, France et LACROIX, Laurier. Le charme discret
d'un décor. Continuité. No 34, hiver 1987, pages 28 à 30.

LACHAPELLE, Jacques. Points repères pour une histoire de la
pratique. ARQ. No 40, décembre 1987, pages 8 à 11.

3. SUR L'ARCHITECTURE MODERNE

3.1 Ouvrages publiés

ALPERN, Andrew. Apartments for the affluent. New-York, McGraw-Hill Books Co., 1975. 160 pages.

The ATLAS PORTLAND CEMENT CO. Concrete Houses and Cottages. New-York, The Atlas Portland Cement Co., 1909. 2 volumes.

BANHAM, Reyner. Theory and Design in the first machine age. Londres, The Architectural Press, 1962. 338 pages.

CHIMETOV, Paul et MARREY, Bernard. Architectures à Paris. 1848-1914. Paris, Dunod, 1984. 206 pages.

COLLINS, Peter. Concrete, the vision of new architecture. Londres, Faber and Faber Limited, 1959. 307 pages.

CURTIS, William J. R. Modern Architecture since 1900. Oxford, Phaidon Press Limited, 1982. 416 pages.

DELEGATION A L'ACTION ARTISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Le XVIe arrondissement, mécène de l'art nouveau 1895-1914. Catalogue d'exposition. Paris, Mairie du 16e arrondissement, mars 1984.

DELORME, Jean-Claude et CHAIR, Philippe. L'Ecole de Paris. 10 architectes et leurs immeubles 1905-1937. Paris, Editions du Moniteur, 1981. 159 pages.

GIEDION, Siegfried. Espace, temps, architecture. Paris, Denoel/Gonthier, 1978. Tome 2, 260 pages.

GOWANS, Alan. Images of American Living. New-York, Icon Editions, 1976. 500 pages.

GUEDES, Pedro ed. Encyclopedia of architectural technology. New-York, McGraw-Hill Book Co., 1979. 313 pages.

JAMOT, Paul. A. G. Perret et l'architecture du béton armé. Paris et Bruxelles, G. Vanoest éditeur, 1927. 97 pages.

PLUNZ, Richard. Habiter New-York: la forme institutionnalisée de l'habitat new-yorkais. Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1982. 255 pages.

RAGON, Michel. Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes. Paris, Casterman, 1971. Tome 1, 349 pages.

RITCHIE, T. Canada builds 1867-1967. Toronto, University of Toronto Press, 1967.

RUSSELL, Frank ed. Art Nouveau Architecture. Londres, Academy Edition, 1979.

VERITY, Frank and al. Flats, urban houses and cottage homes. Londres, Hodder and Stoughton, 1906. 160 pages.

WHITTICK, Arnold. European architecture in the twentieth century. Bucks, Leonard Hill Books, 1974. 706 pages.

3.2 Articles de revue

ABRAM, Joseph. Classicisme et béton armé. Monuments historiques. No 140, août-septembre 1985. pages 5 à 12.

GRISLAIN, Jean-Etienne. Grec, romain, barbare. Monuments historiques. No 140, août-septembre 1985. pages 19 à 26.

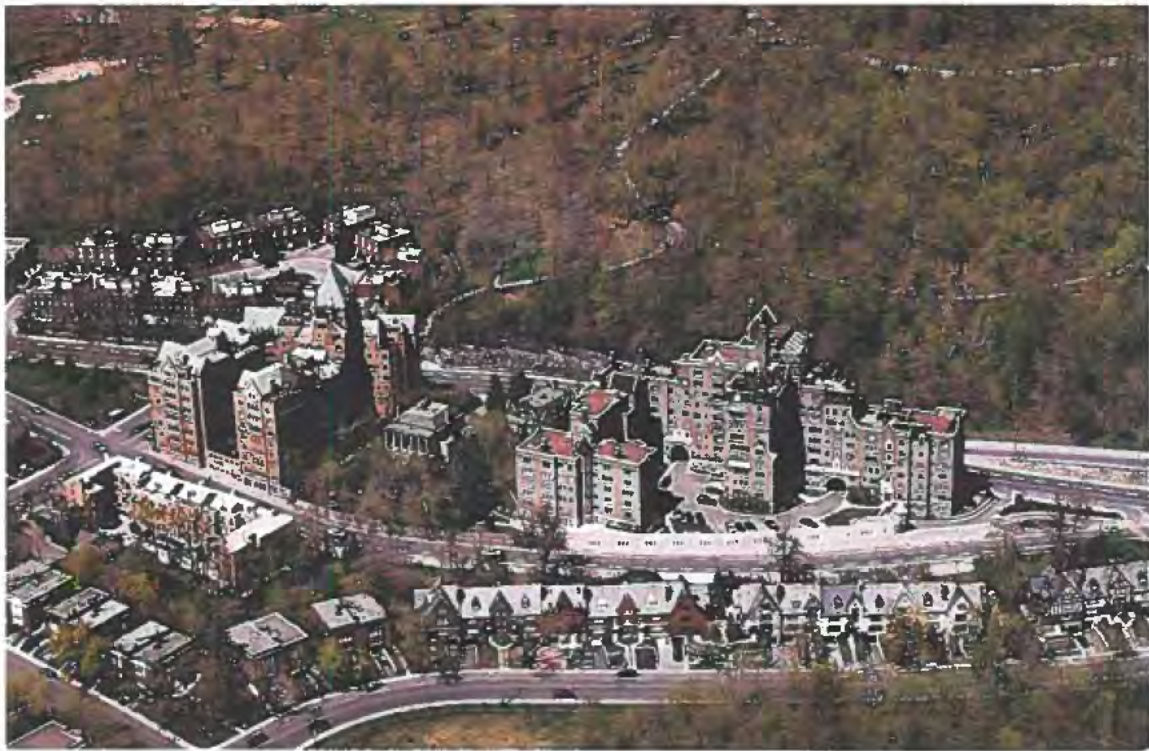
GUENE, Hélène. L'habillage du béton: exaltation ou rejet? Monuments historiques. No 140, août-septembre 1985. pages 49 à 55.

HILL, Geo. Reinforced Concrete Construction. American Methods. The Architectural Record. Vol 12, no 4, Septembre 1902. pages 393 à 412.

VIGATO, Jean-Claude. La paille et la poutre, la chaumière et le béton. Monuments historiques. No 140, août-septembre 1985. pages 40 à 44.

L'ÎLOT
THOMPSON-SPARROW-GLENEAGLES-TRAFALGAR
À MONTRÉAL

ÉTUDE PATRIMONIALE



PIERRE-RICHARD BISSON
ARCHITECTE ET HISTORIEN DE L'ART

OCTOBRE 2001

P.-R. Bisson. Étude patrimoniale sur l'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar à Montréal - 1

FC
2947.64
B6231
2001
QAC
CBCQ

L'ÎLOT THOMPSON-SPARROW-GLENEAGLES-TRAFALGAR À MONTRÉAL ÉTUDE PATRIMONIALE



Croquis perspectif
(Tiré de Beaupré & Michaud, 1989)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Les objectifs et les limites de l'étude, p. 5; Méthodologie, p. 6; Structure de l'étude, p. 7

1. L'objet de l'étude et l'origine de notre mandat, p. 8
- 2 Le cadre général, p. 11
 - 2.1 Montréal et le mont Royal, p. 11
 - 2.2 Le flanc sud du mont Royal et le chemin de la Côte-des-Neiges, p. 14
 - 2.2.1 À la période amérindienne, p. 15
 - 2.2.2 Les débuts de Ville-Marie, p. 16
 - 2.2.2.1 Le Fort de la Montagne, p. 17
 - 2.2.2.2 La création de la Côte-des-Neiges, p. 23
 - 2.2.3 Le XVIII^e siècle, p. 26
 - 2.2.3.1 Le recensement de Louis Normand, p. 26
 - 2.2.3.2 La carte de Messire Péladau, p. 27
 - 2.2.3.3 L'état du chemin, fin XVIII^e s. et la carte de Charland, p. 28
 - 2.2.4 L'assaut de la montagne (1800-1850), p. 31
 - 2.2.4.1 Le plan terrier de 1805, p. 31
 - 2.2.4.2 Les premières villas sur les flancs du mont Royal, p. 32
 - 2.2.4.3 L'impact d'une victoire navale sur le secteur, p. 34
 - 2.2.4.4 La carte de Cane (1846), p. 35
 - 2.2.4.5 Un secteur de contemplation, p. 38
 - 2.2.5 Des espaces verts protégés accessibles au public (1850-1900), p. 44
 - 2.2.5.1 Un projet de boulevard d'agrément, p. 44
 - 2.2.5.2 Le relevé des fortifications, Sitwell & Jervois (1866-72), p. 45
 - 2.2.5.3 La carte de Plunkett & Brady (1872), p. 47
 - 2.2.5.4 L'Atlas de Hopkins (1879), p. 47
 - 2.2.5.5 L'Atlas de Goad (1890), p. 47
 - 2.2.5.6 La carte établie par de Grandpré (1898), p. 51
 - 2.2.6 De la ville à la métropole (XX^e siècle), p. 52
 - 2.2.6.1 L'Atlas de Pinsoneault (1907), p. 52
 - 2.2.6.2 Un autre Atlas de Goad (1912-1914), p. 57
 - 2.2.6.3 Un plan du domaine des Sulpiciens (1918), p. 58
 - 2.2.6.4 Une autre carte établie par de Grandpré (1920), p. 59
 - 2.2.6.5 Un plan de développement pour le sud-ouest du domaine des Sulpiciens (1925), p. 60
 - 2.2.6.6 Le plan du *Underwriters' Survey Bureau* (1926), p. 61
 - 2.2.6.7 Un axe de transit, p. 62
 - 2.2.6.8 L'évolution du secteur depuis les années 1930, p. 63
 - 2.2.6.9 Projets et décisions administratives, p. 66
- 3 L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar, p. 69
 - 3.1 Définition et position relative de l'îlot, p. 69
 - 3.2 Développement de l'îlot, p. 70
 - 3.3 Caractéristiques actuelles de l'îlot, p. 72

- 3.3.1 Sous-sol, p. 72
- 3.3.2 Topographie, p. 73
- 3.3.3 Végétation, p. 73
- 3.3.4 Forme réelle et symbolique, p. 78
- 4 Les édifices, p. 79
 - 4.1 La villa Thompson (1907), p. 79
 - 4.2 La villa Sparrow (1910), p. 81
 - 4.3 L'ensemble des villas Thompson et Sparrow, p. 82
 - 4.4 L'immeuble Gleneagles (1929), p. 84
 - 4.4.1 Historique, p. 84
 - 4.4.2 Description, p. 85
 - 4.4.3 Formes, style et caractère, p. 92
 - 4.4.4 Signature: les architectes Ross & Macdonald, p. 99
 - 4.5 L'immeuble Trafalgar (1931), p. 99
 - 4.5.1 Historique, p. 99
 - 4.5.2 Description, p. 99
 - 4.5.3 Formes, style et caractère, p. 109
 - 4.5.4 Signature: les architectes Hutchison & Wood, p. 113
 - 4.6 Le paysage d'ensemble, p. 114
 - 4.7 Le Gleneagles et le Trafalgar dans leur typologie, p. 116
- 5 Conservation et insertion: éléments de théorie, p. 117
 - 5.1 La Charte d'Athènes (1931), p. 117
 - 5.2 La Charte de Venise (1964), p. 118
 - 5.3 La Recommandation de l'UNESCO (Paris, 1972), p. 118
 - 5.4 La Déclaration d'Amsterdam (1976), p. 118
 - 5.5 La Recommandation de l'UNESCO (Nairobi, 1976), p. 119
 - 5.6 La Charte de Washington (1987), p. 119

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS, p. 120

Compte tenu de la confidentialité demandée, les conclusions de la présente étude et les recommandations du signataire ont fait l'objet d'un document séparé, transmis au Ministère de la Culture conjointement avec celui-ci. Il appartient à celui-ci de le révéler ou non.

ANNEXES, p.130

- 1 Plans et élévations de l'immeuble Gleneagles, p. 130
- 2 Document relatif à l'immeuble Trafalgar, p. 144
- 3 Notes sur l'architecte John Rawson Gardiner, p. 162
- 4 Notes sur l'architecte James Edgar Adamson, p. 163
- 5 Notes sur les architectes Hutchison & Wood, p. 164
- 6 Notes sur les architectes Ross & Macdonald, p. 167
- 7 Sources consultées, p. 170.

INTRODUCTION

Les objectifs de l'étude

L'étude qui nous a été demandée et que résume le présent rapport, vise à évaluer la valeur patrimoniale intrinsèque de l'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar (îlot TSGT pour la suite du présent document) en vue d'établir ensuite la pertinence de lui attribuer le statut de site historique.

Cette étude implique nécessairement la constitution d'un dossier documentaire et analytique traitant des aspects historiques, architecturaux et environnementaux des édifices Gleneagles et Trafalgar, lesquels n'ont jusqu'ici jamais fait l'objet d'études patrimoniales particulières.

Les limites de l'étude

Le mandat qui nous a été confié ne porte pas comme tel sur le mont Royal, considéré dans son ensemble. L'îlot TSGT en fait toutefois partie et nous ne pouvons faire abstraction de cette donnée fondamentale. Les références environnementales seront conséquemment nombreuses, sans pour autant que cette étude ait une quelconque ambition quant au cadre géographique immédiat de l'îlot.

Par ailleurs, il ne nous a pas été demandé une contre-expertise quant aux maisons Thompson et Sparrow situées sur l'îlot à l'étude. Celles-ci ont déjà fait l'objet d'une étude patrimoniale, réalisée l'an dernier par l'Atelier Braq à la demande de promoteurs désireux de construire un nouvel édifice résidentiel en lieu et place desdites maisons. Les circonstances qui ont présidé à l'élaboration de cette précédente étude et les objectifs qui nous sont impartis, nous obligent cependant à regarder d'un oeil neuf les deux maisons et à nous situer par rapport aux conclusions et aux recommandations de nos collègues.

D'autre part, compte tenu:

- 1°) de l'échelle urbaine de l'objet à l'étude,
- 2°) de la faible incidence qu'a à cet égard la configuration intérieure des édifices implantés sur l'îlot,
- 3°) des difficultés particulières qu'il y a maintenant à documenter l'histoire récente des édifices d'envergure, occupés par de nombreux copropriétaires ou locataires (Loi sur l'accès à l'information, autorisations exigées par les autorités municipales pour la consultation des plans, lourdeur et durée des démarches auprès de chacun des ultimes responsables de chacun des appartements, ...)

4°) du temps imparti pour finaliser cette étude,

il ne faut pas s'attendre à trouver dans le présent document, ni un historique des remaniements intérieurs des deux immeubles Gleneagles et Trafalgar, ni un état précis de leurs subdivisions actuelles, ni une évaluation patrimoniale des intérieurs, du mobilier ou des oeuvres d'art qui s'y trouvent. Nous expliquerons plus loin pourquoi cela n'empêche pas de se prononcer sur le critère d'authenticité des bâtiments.

La présente étude ne dresse pas non plus la liste des personnes qui ont possédé un appartement au Trafalgar, ni de celles qui ont loué ou vécu dans l'une ou l'autre des deux tours d'habitation et qui, éventuellement ont pu leur donner une valeur extrinsèque. Ceci parce qu'il est maintenant généralement admis - du moins au Canada et aux États-Unis - que la commémoration des personnes qui ont pu jouer un rôle significatif dans l'histoire locale ou nationale doit préférablement se faire dans les lieux ou à proximité des lieux où ils ont oeuvré et qui ont un rapport avec leur domaine d'activité, plutôt que dans ceux où ils ont simplement vécu. Par contre, comme il s'agit entre autres de conservation architecturale, cette étude s'intéresse aux concepteurs qui ont présidé au design du Gleneagles et du Trafalgar ou, en d'autres termes, qui ont un rapport avec la valeur intrinsèque de ces composantes de l'îlot.

Enfin, pour la description de l'état de conservation des composantes de l'îlot à l'étude, il faut retenir qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité structurale des édifices ni sur l'état de santé de la végétation présente sur le terrain. L'expertise d'un ingénieur et d'un architecte-paysagiste serait ici souhaitable.

Méthodologie

La perception de la valeur patrimoniale intrinsèque de l'îlot demande d'abord de connaître quels furent son développement et ses usages successifs et de situer ces connaissances dans la perspective de l'ensemble des mutations urbaines pour pouvoir en saisir la signification relative. D'où la nécessité de s'interroger sur l'origine des toponymes, de scruter la cartographie et l'iconographie anciennes, de dépouiller les ouvrages historiques traitant de Montréal, du mont Royal et du secteur de la Côte-des-Neiges, tout cela afin de reconstituer la chronologie événementielle qui a affecté le territoire à l'étude.

Cette perception exige aussi de prendre en considération des données portant sur un territoire plus large, à défaut d'en trouver spécifiquement sur le seul périmètre de l'îlot concerné. C'est pourquoi nous avons également examiné ce qui s'est passé aux abords de l'îlot et sur le flanc sud de la montagne en général, quitte à redoubler de prudence dans les déductions que l'on peut en tirer. Il n'en demeure pas moins que l'on doit absolument distinguer, et ne pas confondre, "valeur intrinsèque" et "valeur exclusive". Ce n'est pas parce qu'une partie d'un phénomène n'est pas la totalité de celui-ci qu'elle n'en partage pas les caractères et valeurs. Pour être tout à fait clair, ce n'est pas parce que l'îlot à l'étude ne constitue pas tout le mont Royal qu'il faudrait lui nier ou son caractère "montagnard" ou les valeurs patrimoniales qui se sont attachées à cet accident géographique dans le contexte montréalais. Ce n'est pas non plus parce que ce même îlot ne constitue pas la totalité du domaine que les Sulpiciens ont eu - et conservent en partie - au flanc du mont Royal qu'il faudrait l'amputer des valeurs historiques ou culturelles de l'ensemble. S'il n'en était pas ainsi, on en viendrait à cautionner le grignotage des biens culturels et à les dénaturer. L'ampleur des phénomènes, et notamment des territoires jugés dignes d'être reconnus comme tels, fait intrinsèquement partie de leur valeur patrimoniale. On peut sans doute reconnaître des degrés d'importance aux diverses parties d'un tout en vertu de qualités particulières qui s'y sont concentrées mais les qualités globales d'un ensemble imprègnent forcément la moindre de ses parties.

La valeur patrimoniale ressentie plus ou moins intuitivement par les générations passées (et la nôtre) à l'égard du mont Royal dans son ensemble, sinon à l'égard du seul îlot qui nous intéresse ici, doit également être recherchée: la relation identitaire que les citoyens ont pu développer avec l'élément remarquable de leur environnement que constitue la montagne, voire même leur attachement émotif et les valeurs symboliques qu'ils perçoivent ou projettent autour d'eux, sont des données non négligeables dans l'exercice de définition de la valeur patrimoniale intrinsèque du lieu. Car il n'y a de patrimoine qu'en fonction des bénéficiaires de celui-ci. D'où la nécessité de consigner les jugements de valeur qui ont déjà été exprimés, de revoir les exercices de réflexion qui ont déjà été faits sur la signification et la vocation future du mont Royal en général, ou plus particulièrement du territoire englobé dans le site du patrimoine du mont Royal reconnu par la Ville de Montréal en 1987, ainsi que le cadre réglementaire adopté par la municipalité en 1992 pour l'arrondissement dans lequel se situe l'îlot TSGT.

Le but ultime de la présente étude étant de faciliter la prise de décision quant à l'opportunité d'attribuer à l'îlot TSGT le statut de site historique, il faut non seulement établir la chronologie événementielle qui a affecté le site jusqu'à maintenant mais encore faire état des projets qui sont actuellement à l'étude et qui sont susceptibles de le modifier, afin de pouvoir évaluer les conditions actuelles et futures de conservation des valeurs patrimoniales intrinsèques du lieu.

Quant aux deux édifices que l'on nous a demandé de documenter plus particulièrement, il faut non seulement les regarder isolément, ni même seulement dans leur relation à l'ensemble de l'îlot TSGT ou à un environnement plus largement défini, mais encore dans le cadre de diverses perspectives comparatives. Nous les examinerons dans l'ensemble des travaux de leurs concepteurs, en rapport avec la production architecturale courante au Québec et au Canada à leur époque, ainsi qu'aux plans typologique et formel, deux plans à propos desquels nous élargirons légèrement l'horizon de nos références.

Structure de l'étude

Le présent document comporte sept (7) parties. La première se limite à identifier sommairement le sujet de l'étude et l'origine de notre mandat. La seconde concerne le cadre général dans lequel cet objet s'insère (Montréal, le mont Royal, et plus particulièrement son flanc sud et le chemin de la Côte-des-Neiges). La troisième traite de l'îlot TSGT, de son sous-sol, de sa topographie, de sa végétation et de sa forme réelle et symbolique. La quatrième s'intéresse aux édifices et aux architectes qui les ont conçus. La cinquième évoque quelques éléments de la théorie de la conservation qui apparaissent pertinents dans le cadre de cette étude. La sixième résume les conclusions auxquelles auront conduit les précédentes parties et formule des recommandations. La dernière regroupe enfin les annexes qui éclairent la compréhension de l'étude.

1 L'OBJET DE L'ÉTUDE ET L'ORIGINE DE NOTRE MANDAT

Notre étude porte sur un îlot urbanisé de Montréal, de forme oblongue et irrégulière, définie par seulement trois voies carrossables, à savoir le chemin de la Côte-des-Neiges au nord, le chemin McDougall au sud et *The Boulevard* à l'ouest.

Cet îlot étant situé sur le flanc sud du mont Royal, les rues qui le bordent présentent de fortes déclivités et dans le cas des deux premières, une sinuosité appréciable. Le niveau du sol passe de 122,1 m. au-dessus du niveau de la mer au point le plus bas (à l'extrémité est) à 139,9 m. au point le plus élevé (à la jonction du chemin de la Côte-des-Neiges et du *Boulevard*). Quant à lui, le cœur de l'îlot présente une forte dénivellation correspondant pour l'essentiel à la topographie d'origine. Celle-ci a par contre été considérablement remaniée aux extrémités est et ouest du site lors de la construction des édifices qui s'y trouvent.

Vers le nord, l'îlot fait face au parc du mont-Royal mais il ne conserve lui-même que très peu d'éléments végétaux, presque entièrement concentrés sur la partie médiane. Les éléments construits, d'où découle l'appellation ici donnée à l'îlot (Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar, ou TSGT en abrégé) consistent en quatre (4) édifices résidentiels auxquels s'ajoutent quelques dépendances et murs de soutènement. Il s'agit d'une part des maisons Thompson et Sparrow - deux (2) anciennes villas érigées à la fin de la première décennie du XX^e siècle et aujourd'hui désaffectées - et d'autre part, des immeubles à appartements Gleneagles et Trafalgar, réalisés entre 1929 et 1931. Dans tous les cas, il s'agit de constructions d'envergure, chacune étant considérée dans sa catégorie. Les conciergeries ont toutefois une présence urbaine beaucoup plus imposante, atteignant 185,1 mètres de hauteur au sommet de la tour de l'immeuble Trafalgar.

Au plan administratif, cet îlot est inclus dans l'arrondissement Ville-Marie, lequel *grosso modo* englobe le Vieux-Montréal, le centre-ville, le flanc sud de la montagne jusqu'aux limites de la ville de Westmount et le parc du mont-Royal. Il est par ailleurs inclus dans le périmètre du site du patrimoine du mont-Royal, défini par le Règlement no 7593 de la Ville de Montréal en date du 15 décembre 1987 (voir plans en pages suivantes).

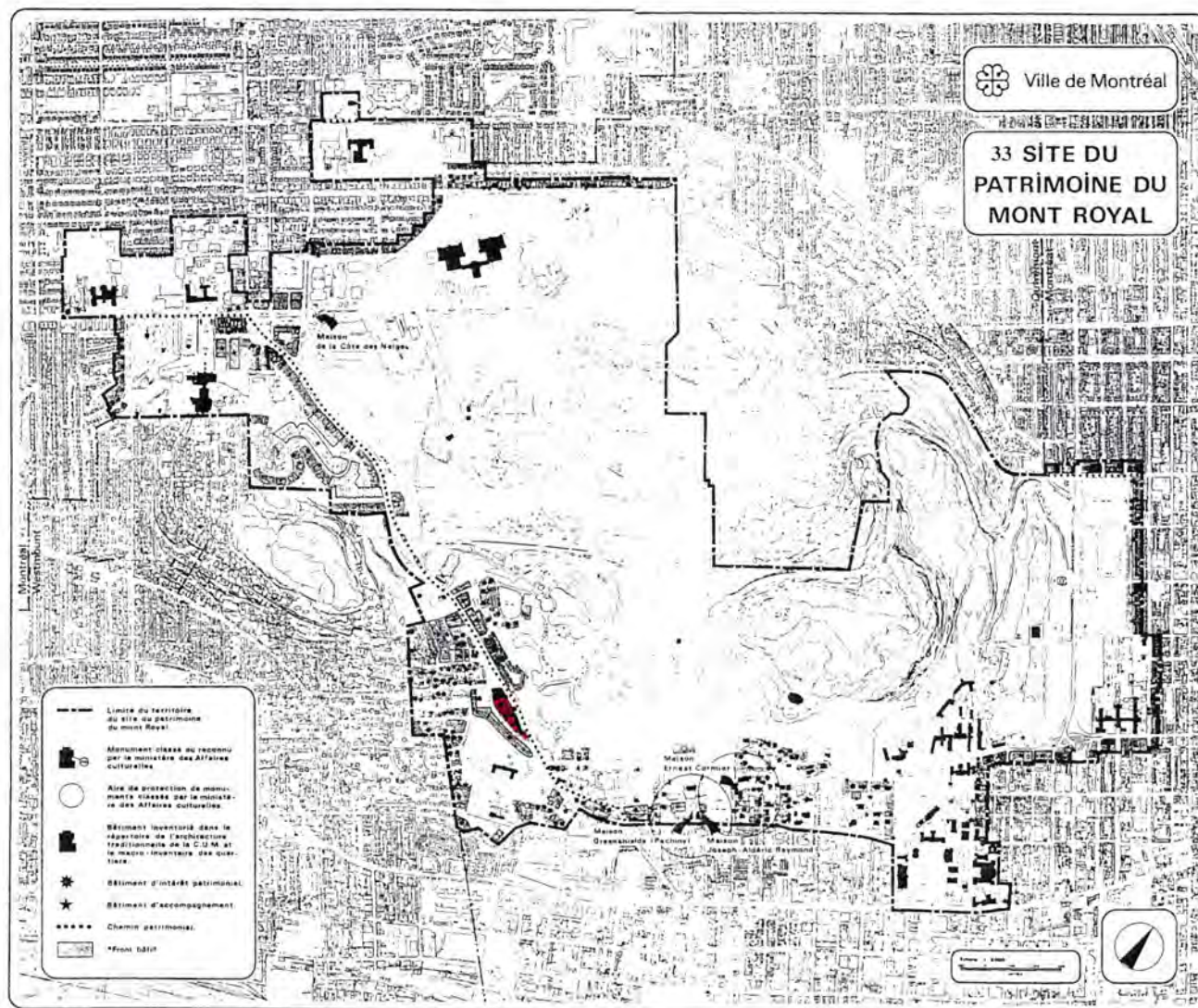
L'étude patrimoniale de l'îlot nous a été confiée dans le contexte d'un projet de redéveloppement de la partie médiane de celui-ci impliquant la démolition des deux anciennes villas et la construction d'une tour d'appartements en condominium en leurs lieu et place. Il faut dire ici:

- 1°) que les deux résidences, qui avaient précédemment été réaménagées et transformées en bureaux, ont été désaffectées en 1994, abandonnées, squatérisées et lourdement endommagées,
- 2°) qu'un premier projet de redéveloppement (1987) a été rejeté par la municipalité qui a alors refusé la démolition des deux résidences,
- 3°) que le présent projet a soulevé beaucoup de protestations de la part du public et
- 4°) qu'un moratoire au projet est survenu, du fait que la Ministre de la Culture et des Communications a émis un avis d'intention de classement.

C'est donc pour éclairer la prise de décision finale du Ministère que cette étude a été entreprise.



L'emplacement de l'îlot TSGT dans l'arrondissement Ville-Marie
(Surcharge sur un plan tiré du Cadre réglementaire de l'arrondissement Ville-Marie,
Ville de Montréal, 1992)



L'emplacement de l'îlot TSGT dans le périmètre du site du patrimoine du Mont-Royal
(surcharge sur un plan tiré de *La montagne en question*,
Groupe d'intervention urbaine de Montréal, 1988)

2 Le cadre général

2.1 Montréal et le mont Royal

L'emplacement qui nous préoccupe se situe en un point très sensible du territoire montréalais puisqu'il s'agit des flancs du mont Royal d'où la ville a tiré son nom (Mont-Réal, puis Montréal). À ce propos, on remarquera qu'il est significatif que ce toponyme choisi par Jacques Cartier lors de son second voyage en 1535 se soit imposé très tôt pour désigner l'île et finalement la ville, malgré le vocable "Ville-Marie" choisi par ses fondateurs. Le jésuite François-Xavier de Charlevoix (1682-1761) nous dit en effet: "ce nom n'a pu passer dans l'usage ordinaire, il n'a lieu, que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs, qui en sont fort jaloux" (Journal d'un voyage, 8e lettre, 20 mars 1721). Encore faut-il nuancer car le supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France François Dollier de Casson (1636-1701), c'est-à-dire le seigneur par excellence, titrait déjà l'un de ses manuscrits Histoire du Montréal, 1640-1672 un demi-siècle plus tôt. Par ailleurs, selon William Henry Atherton le nom de Ville-Marie ne paraît plus dans les documents officiels après 1705. (Atherton, I, 57).

Bien que modeste dans son élévation (233 mètres au-dessus du niveau de la mer) cet accident géographique a toujours été reconnu, avec le fleuve Saint-Laurent, comme l'un des pôles essentiels de la région métropolitaine. Dès le premier hiver de la jeune colonie, il a été associé à des notions de la plus haute signification, celles du sacré et du salut public. C'est en effet en janvier 1643 que Chomedey de Maisonneuve est venu y planter une croix pour accomplir le vœu qu'il avait formulé afin d'obtenir la protection divine contre l'inondation menaçante. Ces qualités ont été par la suite maintenues par l'institution d'un pèlerinage à cet endroit puis par la création sulpicienne d'une mission évangélisatrice. Elles ont été de multiples manières réaffirmées au XIXe siècle, notamment par la relocalisation des cimetières, par l'implantation d'un très grand nombre d'institutions religieuses et hospitalières sur ses flancs et par l'aménagement d'un grand parc public à son sommet, parc dont les vertus curatives réelles ou présumées étaient recherchées tant au plan moral que physique.

Entretemps, l'évolution des conditions politiques (signature de la Grande Paix avec les nations amérindiennes en 1701) a permis aux Montréalais de se répandre avec plus de sérénité hors de l'enceinte fortifiée de la ville. La croissance démographique et celle des activités portuaires ont par la suite provoqué le déplacement des élites vers des lieux plus calmes, propres et salubres. Les idées du Siècle des Lumières - celles des Encyclopédistes en particulier - ont revalorisé la Nature et favorisé l'introduction de la villa suburbaine dans le paysage montréalais. C'est aussi à partir de ce moment que commencent à se manifester les effets de la philosophie romantique, glorifiant le *sublime*, c'est-à-dire "ce qu'il y a de plus grand, de plus élevé, de plus éminent dans les choses esthétiques, morales ou intellectuelles ... ce qui frappe l'imagination par sa grandeur, sa puissance, ... qui frappe l'esprit de stupeur en même temps que d'admiration... [ce qui] nous met en présence de l'infini ... l'incommensurable... [ce qui] ébranle l'âme trop puissamment pour qu'elle puisse se rendre compte de ce qu'elle éprouve..." (Quillet, 1953). À la faveur de ce courant, les montagnes sont apparues comme les "cathédrales de la terre" et des "dons de Dieu" alors que les perspectives étendues ont fait surgir l'idée de la petitesse et de la fragilité des hommes

devant l'infinité de la Création. La fascination des montagnes a été très répandue: on la retrouve chez Kant, Shelley, Viollet-le-Duc, tout comme chez les peintres paysagistes européens (Burgard et Saint-Girons, 1997) et américains - notamment les Luministes et les représentants de la *Hudson River School* (Novak, 1979). Si petit fut-il, le mont Royal a lui aussi suscité beaucoup d'intérêt chez les peintres paysagistes britanniques de passage à Montréal, aussi bien comme motif pictural depuis l'île Sainte-Hélène que comme belvédère pour la contemplation de la ville en croissance rapide comme de l'horizon qui constituait son arrière-plan. D'autant plus qu'il s'élève dans une vaste plaine et qu'il est suffisamment éloigné des autres montérégiennes. C'est ce qu'a notamment démontré l'exposition "Mont-Royal / Ville-Marie, Vues et plans anciens de Montréal", tenue au Musée McCord d'histoire canadienne, à Montréal. (Graham et Farzaneh, 1992). Nous reviendrons plus loin sur ce point à propos du flanc sud de la montagne et du chemin de la Côte-des-Neiges.

Dès le milieu du XIX^e siècle, on a commencé à réaliser qu'une certaine prudence s'imposait quant à l'usage de cette ressource unique, profitable à l'ensemble de la population. Survenue pendant l'hiver de 1859-60, la coupe à blanc des arbres de la propriété Lamothe - située au haut de l'actuelle rue Peel - a été l'élément déclencheur qui a amené la Ville à aller de l'avant avec un projet dont on parlait déjà depuis au moins vingt ans, celui d'exproprier et de démolir plusieurs des constructions qui avaient commencé à envahir la montagne afin d'y faire aménager le parc du mont-Royal par le grand architecte paysagiste Frederick Law Olmsted.

À de nombreuses reprises par la suite des groupes de citoyens se sont mobilisés pour tenter de contrer - parfois avec succès - divers projets d'aménagement ou de construction sur la montagne, ou encore pour donner de la cohérence à son développement futur:

1°) en 1895, la *Park Protective Society* a réussi à empêcher la construction d'une ligne de tramway traversant la montagne, un projet que la *Montreal Street Railway Co.* ne réussira à réaliser qu'en 1924 pour la partie sud-ouest et en 1930 pour la partie nord-est;

2°) à partir de 1903 et jusqu'en 1959, la *Montreal Parks and Playgrounds Association* a lutté contre l'implantation de toute forme de loisir commercialisé sur la montagne et dans les années 1930, contre l'introduction de l'automobile,

3°) en 1934, les Gardiens de la montagne se sont opposés à la pénétration des automobiles,

4°) en 1959-61, vingt-huit associations se sont ligüées pour empêcher la réalisation du projet *Outremont Heights*, à savoir la construction de 26 tours d'habitation variant de 12 à 16 étages à Outremont, dans une partie trop rocheuse du cimetière *Mount-Royal* qui ne pouvait servir à l'inhumation et qui finalement a été acquise par la Ville de Montréal pour être rattachée au parc du mont-Royal,

5°) en 1960, un *Citizens' Planning Committee for Mount Royal* a été formé pour prévenir toute autre tentative d'empiètement sur la montagne; dans le plan qu'il a présenté à l'administration municipale, il proposait l'agrandissement du parc de manière à inclure les institutions de santé et d'éducation qui se trouvent en périphérie, l'adoption d'une réglementation obligeant l'harmonisation du traitement paysager de toutes les propriétés

et interdisant toute construction en hauteur à l'intérieur du nouveau périmètre, la mise en place d'une instance administrative à laquelle collaboreraient les trois municipalités de Montréal, d'Outremont et de Westmount,

6°) en 1986, Héritage Montréal a demandé à la Ministre de la Culture de constituer le mont Royal en arrondissement naturel pour empêcher la réalisation d'une tour de communication couplée d'infrastructures touristiques et d'un centre commercial de ski alpin; ces projets ont par ailleurs provoqué la création d'un nouvel organisme, Les Amis de la Montagne, qui a alors rédigé un manifeste intitulé Le mont Royal, fierté des Montréalais. Il lutte depuis contre toute velléité de construction sur la montagne.

À partir de 1986 la Ville de Montréal a adopté plusieurs mesures qui devaient en principe assurer une plus grande protection de la montagne. Parmi celles-ci, on peut rappeler:

- 1°) la création d'un Bureau d'administration et de planification du mont Royal,
- 2°) la création d'un Comité consultatif du mont-Royal,
- 3°) la création d'un Comité pour l'agrandissement du parc du mont-Royal,
- 4°) la constitution du site du patrimoine du mont-Royal que nous avons déjà évoqué (15 décembre 1987),
- 5°) la publication de La montagne en question, une vaste étude menée par le Groupe d'intervention urbaine de Montréal, en 1988,
- 6°) la signature d'un Accord de collaboration pour la conservation et la mise en valeur du mont Royal avec les municipalités d'Outremont et de Westmount, ainsi qu'avec Les Amis de la Montagne et les grandes institutions qui sont implantées sur la montagne (septembre 1989),
- 7°) la mise sur pied d'un Comité de concertation intérimaire regroupant les Villes de Montréal, d'Outremont et de Westmount, les Amis de la Montagne, l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'École des Hautes Études Commerciales, l'École Polytechnique, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le cimetière *Mount Royal*, l'hôpital Royal Victoria, l'Oratoire Saint-Joseph, ainsi que, à titre d'observateurs, la Communauté Urbaine de Montréal et le Ministère de la Défense Nationale (octobre 1989),
- 8°) la définition de Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention à l'intérieur du site du patrimoine du mont Royal, un exercice qui a été réalisé par l'agence d'architectes Beaupré et Michaud et complété en novembre 1989,
- 9°) l'adoption d'un Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal, en 1990,
- 10°) l'adoption d'un Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie, lequel comme il a été dit précédemment concerne entre autres le flanc sud de la montagne (1990),

11°) la définition d'un Cadre réglementaire pour l'arrondissement Ville-Marie (1992).

Nous présenterons dans la suite de cette étude ce qui, des documents ci-dessus énumérés se rapporte à l'îlot ou aux bâtiments qui nous concernent ici. Pour l'instant, il faut encore dire que ces quinze dernières années ont été marquées par plusieurs événements médiatisés touchant des propriétés situées sur la montagne. Des protestations se sont ainsi élevées:

- a) contre la coupe d'arbres effectuée pour le développement résidentiel sur la propriété des Dominicains à Notre-Dame-de-Grâces,
- b) contre le redéveloppement de l'ancienne propriété des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang et éventuellement de tout le secteur institutionnel de Villa-Maria,
- c) contre la démolition de l'ancien pavillon du *Montreal Hunt Club* (incendié et abandonné depuis longtemps),
- d) contre le développement résidentiel de La Ferme sous les Noyers,
- e) contre la construction du Centre de recherche aérospatiale sur le campus de l'Université de Montréal,
- f) contre les projets de nouveaux mausolées au cimetière Notre-Dame-des-Neiges et
- g) contre le projet de réaménagement des propriétés de l'Oratoire Saint-Joseph.

Pour finir sur la question du mont Royal nous ajouterons qu'en 1998 le gouvernement canadien a accordé un statut patrimonial aux cimetières Notre-Dame-des-Neiges et *Mount Royal* sur la base des études effectuées pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada par madame Nathalie Clerk, de la Direction des services historiques. Cette décision ne fait en quelque sorte que recouper et conforter la décision que la Ville de Montréal avait prise en 1987 d'inclure le cimetière Notre-Dame-des-Neiges dans son site du patrimoine du Mont Royal. Il en va autrement pour le cimetière *Mount Royal* qui, étant dans Outremont, était à l'époque hors de portée des décisions de l'administration montréalaise. La décision du gouvernement canadien apparaît comme une incitation à élargir le périmètre du site du patrimoine de Montréal et il y a de fortes probabilités pour que cela se fasse à la suite de la fusion des municipalités de l'île de Montréal actuellement en cours.

En conclusion sur cette partie, il faut retenir que tout emplacement qui fait partie du mont Royal doit aujourd'hui être considéré comme ayant au moins une valeur patrimoniale d'accompagnement, indépendamment des autres valeurs que pourraient aussi avoir tel secteur particulier de la montagne, tel aménagement ou telle construction qui s'y trouve. L'îlot TSGT ne ferait pas exception à cet égard même s'il n'avait pas été spécifiquement inclus dans le site du patrimoine du mont Royal défini par la Ville de Montréal.

2.2 Le flanc sud du mont Royal et le chemin de la Côte-des-Neiges

Dans cette partie nous tenterons de retracer l'historique du développement du secteur de la ville de Montréal où se trouve l'îlot qui nous concerne afin de saisir les valeurs culturelles qui le qualifient.

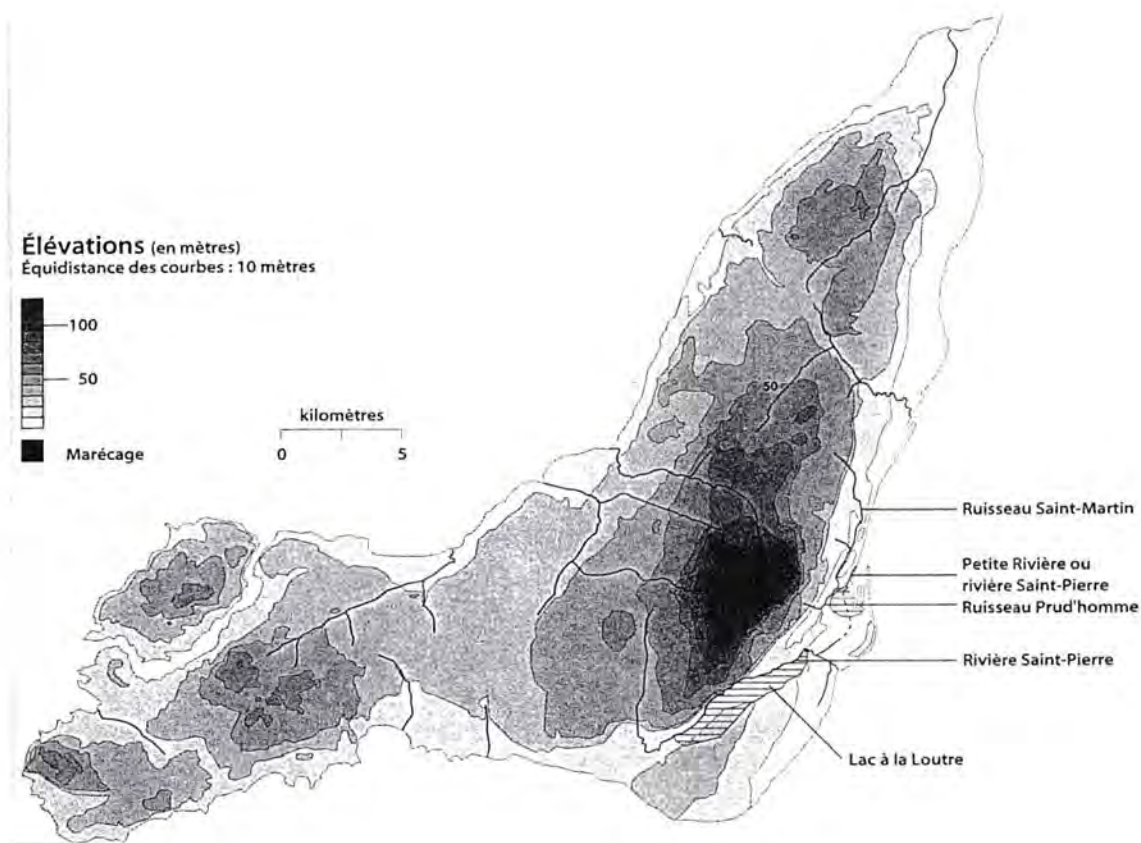
2.2.1 La période amérindienne

On sait que des populations ont fréquenté les îles du lac Saint-François en amont de l'archipel de Montréal dès la période paléoindienne (9 000 à 5 000 ans a.C.) et l'île de Montréal au moins depuis la période archaïque (5 000 à 1 000 ans a.C.). Plus nombreux, les sites archéologiques datant de la période sylvicole (1 000 a.C. à 1 535 A.D.) révèlent surtout des campements saisonniers, à l'exception de l'emplacement découvert près de l'Université McGill et du centre-ville actuel par John William Dawson (1820-1899) qui, après réexamen récent par l'archéologue James F. Prendergast et l'anthropologue Bruce G. Trigger, s'avère bel et bien avoir été un village.

Il s'agit possiblement de cet Hochelaga rencontré par Jacques Cartier en 1535, bien qu'une théorie soutenue par Monsieur Montarville B. de la Bruère (1917), par l'architecte et archéologue amateur Aristide Beaugrand-Champagne (1923, 1942 et 1947) et par le Père Hector Tessier c.s.v. (1954) tend à démontrer que le débarquement de Cartier s'est fait au Sault-au-Récollet - et non sur la rive sud de l'île - et que conséquemment Hochelaga devait se trouver sur la terrasse de l'avenue Maplewood, près du ruisseau d'Outremont. Cette théorie, qui s'appuie sur la découverte d'une vingtaine de sépultures amérindiennes aux abords du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Beaugrand-Champagne, 1942) reste toutefois à étoffer de plus amples évidences.

Il peut bien y avoir eu plus d'un emplacement amérindien autour de la montagne et plus d'un sentier pour se rendre à l'un ou à l'autre de ceux-ci, ou aux deux. Le chemin de la Côte-des-Neiges peut avoir une origine aussi ancienne que le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

On s'en convaincra en examinant la carte reproduite en page suivante. On y voit qu'il était certainement facile de remonter le cours des ruisseaux qui se jetaient dans la rivière des Prairies, dont celui qui reçut plus tard le nom de Raimbault et qui prenait sa source dans le secteur de l'actuel cimetière Notre-Dame-des-Neiges. De là, il était logique d'emprunter la petite vallée qui isole la colline de Westmount et l'îlot qui nous concerne du massif principal du mont Royal.



Relief et principaux cours d'eau anciens de l'île de Montréal.
(Carte tirée d'un ouvrage intitulé Les ruisseaux et les fossés produit en 1958 par le Service des travaux publics de la Ville de Montréal et reproduite dans l'Atlas historique de Montréal de Jean-Claude Robert, Montréal, Art Global / Libre Expression, 1994, p. 17).

2.2.2 Les débuts de Ville-Marie

Les événements du XVII^e siècle qui ont été les plus déterminants pour le développement de notre secteur (et par voie de conséquence, ultérieurement de notre îlot, ont sans contredit été:

1°) la création par les Sulpiciens d'une mission évangélisatrice au pied même de l'actuel chemin de la Côte-des-Neiges, alternativement appelée "mission de la Montagne", "Fort de la Montagne", "Fort des Messieurs [de Saint-Sulpice]" et "Ferme des Prêtres";

2°) l'ouverture de la "Côte" des Neiges, un secteur de colonisation situé au-delà du mont Royal.

2.2.2.1 Le Fort de la Montagne

D'après Olivier Maurault le secteur situé au bas du chemin de la Côte-des-Neiges "devait être connu et fréquenté" avant que l'on y implante une mission pour évangéliser les indigènes, à bonne distance de la ville, ou plus précisément à l'écart des risques de consommation d'alcool. Se référant à un texte de Marguerite Bourgeoys, il explique que c'est à cet endroit:

- 1°) que Chomedey de Maisonneuve avait érigé sa croix en janvier 1643,
- 2°) que Marguerite Bourgeoys l'avait relevée et entourée d'une palissade après qu'elle eût été renversée par les "sauvages",
- 3°) que s'est tenu un pèlerinage jusqu'en 1653 et
- 4°) que les Sulpiciens installèrent plus tard leur mission, précisément pour commémorer l'événement de 1643.

Un acte notarié daté du 21 janvier 1666 définit un territoire sur la montagne réservé aux Sulpiciens "jusque quatre arpens au déça du pied de La montagne de Montréal Réservés pour Le domaine desd.s Seigneurs" sans qu'il soit expressément question d'une mission. (Marchand, p. 37). Selon Marie Morin (1649-1730, supérieure des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de 1693 à 1696 et de 1708-1711), la mission existait déjà en 1669: "La seconde bande [de Religieuses] arriva à Montréal le jour et feste de tous les Saints, premier de novembre de la susdite année 1669. Le lendemain; Monsieur Souart, notre confesseur, les mena voir la mission des Sauvages, au lieu nommé La Montagne, ..." (Morin, p. 9). Selon Huguette Latour, un auteur évoqué par Olivier Maurault, une enceinte y aurait été érigée pour assurer "la sûreté des néophytes" par Monsieur Galinier, p. s. s., c'est-à-dire forcément au plus tard en 1671, date de son décès. (Maurault, 1930, p. 27, n. 3). Par contre, Olivier Maurault laisse entendre que la mission n'a été créée qu'en 1676: "Un certain nombre d'Iroquois... et d'autres Indiens ayant manifesté aux sulpiciens leur désir de vivre dans l'île de Montréal, le Séminaire les établit, en 1676, au bas de la Montagne, à deux milles à peu près de la ville, vers l'ouest... Le premier missionnaire de la Montagne fut M. Guillaume Bailly: on l'y trouve en 1677" (Maurault, 1930, p. 26-28).

S'il demeure une incertitude quant à la date de cette fondation, il n'est au contraire pas douteux que l'emplacement ait été retenu parce qu'il se trouvait sur un des parcours normalement suivis par les indigènes en route vers Ville-Marie. Des plans de 1778 et de 1805 que l'on verra plus loin (pages 28 et 31), donnent même à penser que les Sulpiciens n'avaient pas implanté leur domaine en marge du chemin de la montagne, mais bien de part et d'autre de celui-ci.

Le "domaine de la montagne" était très vaste. La mesure qu'on lui donne sur un plan non daté, mais qui a certainement été tracé aux environs de 1840 - c'est-à-dire à un moment où le domaine ne dépasse plus le chemin de la Côte-des-Neiges, est de 305 arpents 47 perches 280 pieds (français). On peut aujourd'hui situer les limites qu'il avait alors à l'emplacement du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Guy à l'est, du boulevard René-Lévesque (ou Dorchester dans la ville de Westmount) au sud, de la rue Wood et de son prolongement virtuel à l'ouest, et *The Boulevard* au nord.

Il serait hasardeux de soutenir de façon catégorique que la préexistence du chemin de la Côte-des-Neiges explique pourquoi Maisonneuve a préféré cet emplacement à un autre monticule situé plus près de la Ville, tel que le mont Sainte-Famille où les mêmes Soeurs Hospitalières érigeront plus tard l'actuel Hôtel-Dieu. Le Père Étienne-Michel Faillon (1799-1870) nous dit en effet dans son Histoire de la colonie française en Canada à propos des préparatifs qui ont été nécessaires pour l'érection de la croix de Chomedey de Maisonneuve: "les uns ouvrent et préparent un chemin qui conduise du Fort [la ville] à la montagne, coupent et abattent les arbres & les broussailles." (Faillon, I, 446). Il demeure toutefois possible qu'un maigre sentier amérindien ait suggéré l'itinéraire.

Maurault donne une autre raison pour expliquer la création de la mission de la Montagne: il se serait agi d'en remplacer une autre qui "rapportait peu de fruits", celle de Kenté (ou Quinté) sur la rive nord du lac Ontario. La mission de Montréal semble avoir été rapidement fréquentée puisqu'on y comptait quelque 160 "sauvages" dès 1677, suffisamment en tout cas pour qu'en 1679 Marguerite Bourgeoys y commence son enseignement, tant auprès des filles que des garçons, dans une des cabanes indiennes. (Maurault, 1930, 24-29).

L'année suivante (1680) le supérieur des Sulpiciens, François Dollier de Casson entreprit la construction d'une chapelle à la montagne (dont le vocable de Notre-Dame-des-Neiges aurait été déterminé par la dévotion que Marguerite Bourgeoys avait à son égard. Il y "ajouta une maison pour les missionnaires, ... une grange ..., [des] cabanes de sauvages en un ordre harmonieux ... un cimetière ... une vigne ... une fontaine ... une palissade de pieux, flanquée aux quatre angles d'un bastion." (Maurault, 1930, 31-32). L'installation semble avoir été suffisamment agréable pour que l'épouse de l'intendant aime "à monter au Fort avec sa compagnie, préludant ainsi à la vogue de notre ouest élégant." (Ibidem, p. 34)

En septembre 1694 un incendie détruisit ce premier Fort de la Montagne: "tout y passa: chapelle, cabanes de sauvages, quinze maisons françaises de charpente, couvertes de planches, et l'enceinte du village. Bref, en quatre heures l'incendie faisait 23, 000 francs de dommages" (Maurault, 1930, 34).

Le fort fut rapidement reconstruit par les soins du sulpicien François Vachon de Belmont (1645-1732), auxquels on reconnaît certains "talents de dessinateur et d'architecte" (Mathieu, 1969). Ce nouveau fort nous est assez bien connu grâce à la description qu'en a laissée l'historien français Claude-Charles Le Roy, dit Bacqueville de la Potherie (1663-1736) dans son Histoire de l'Amérique septentrionale (manuscrit de 1702, publié en 1732): "La maison de M. l'abbé de Belmont est un des plus beaux endroits du pays ... C'est un fort de pierre à quatre bastions. Il a une chapelle de cinquante pieds de long sur vingt-cinq de large, dont les murailles sont revêtues d'un lambris, sur lequel il y a plusieurs ornements comme d'Urnes, de Niches, de Pilastres et de Pieds d'Estaux en façon de marbre rouge veiné de blanc. Les cabanes des Iroquois, qui sont plus de cent vingt, joignent ce fort et sont entourées de palissades." On peut penser que cette description est d'autant plus fiable que son auteur est venu en Nouvelle-France à titre de contrôleur de la Marine et des fortifications du Canada (Pouliot, 1969).

D'autres descriptions anciennes, qui s'accordent à reconnaître la beauté de l'endroit et l'importance du domaine, donnent des précisions:

1°) un mémoire de 1712 mentionne que "du côté ouest les terres s'élevaient en amphithéâtre, jusqu'au pied de la montagne"; il énumère "une belle maison et un fort en pierre et chaux ... un très beau verger ... enceint en partie de murailles ... de belles prairies et terres labourables qui forment un très beau domaine" (Maurault, 1930, 48),

2°) un rapport de 1714 dit que le domaine a une superficie de 415 arpents, (desquels environ un quart de terres en cultures et prairie, le reste en bois de haute futaie, taillis et pâturages pour les bestiaux) et mentionne que les chenilles ont fait mourir les pommiers du verger (Maurault, 1930, 48),

3°) les déclarations de fief de 1731 et de 1781 permettent de savoir:

- a) que le domaine avait 20 arpents de front par 30 de profond,
- b) que le fort avait 200 pieds de long par 140 de large,
- c) que l'église avait 70 pieds de long par 30 de profond (ce qui diffère des dimensions données par Bacqueville de la Potherie),
- d) que le château faisait 100 pieds sur 30 et qu'il occupait à peu près le milieu du fort,
- e) qu'un corps de logis de deux étages en pierre se trouvait sur la face nord-ouest du fort et qu'il contenait deux pressoirs à cidre et deux greniers au-dessus,
- f) que le domaine contenait encore un parc de 24 arpents de superficie, fermé de murs et joignant le fort, une maison de maçonnerie de 45 pieds sur 25, une étable et un poulailler en bois, un potager de 1,5 arpent entouré pour une partie d'une palissade et pour l'autre de murailles, un verger entouré de murailles et un vignoble de 4 arpents aussi bien emmuré,
- g) que le reste de la propriété servant de paccage était clos de pieux et de perches de travers. (Maurault, 1930, 36).

4°) une description du voyageur irlandais Isaac Weld (1774-1856) publiée en 1799 dans son ouvrage *Travels through the states of North America, and the provinces of Upper and Lower Canada, during the years 1795, 1796, and 1797* parle d' "un enclos considérable environné de murailles, et dont le sol jusqu'à une assez grande distance est parfaitement découvert ..."; il en goûte "la plus riche verdure" et apprécie le fait que l'on puisse "s'y promener librement jusqu'à la distance de plusieurs milles, à l'ombre des arbres, dont la hauteur met entièrement à l'abri du soleil". Traduisant la sensibilité bien typique de son temps pour le sublime, il ajoute: "Que l'on imagine un pays d'une étendue immense, au travers duquel coule en serpentant le superbe fleuve de Saint-Laurent, dont l'oeil peut suivre le cours jusqu'aux extrémités de l'horizon. À droite, on aperçoit les terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable qu'il est entendu du sommet même de la montagne; à gauche, et presque sous ses pieds, on a la ville de Montréal..." (Maurault, 1930, 48-49)

5°) le Dénombrement ou recensement fait en 1825 par le futur maire de Montréal Jacques Viger (1787-1858) mentionne à la "terre des Prêtres" portant le numéro 112 du faubourg Saint-Antoine "un ancien fort, un pressoir à cidre, un verger, une sablière, des jardins, un parc et un jet d'eau" (Maurault, 1930, 50).

Olivier Maurault fournit encore d'autres renseignements:

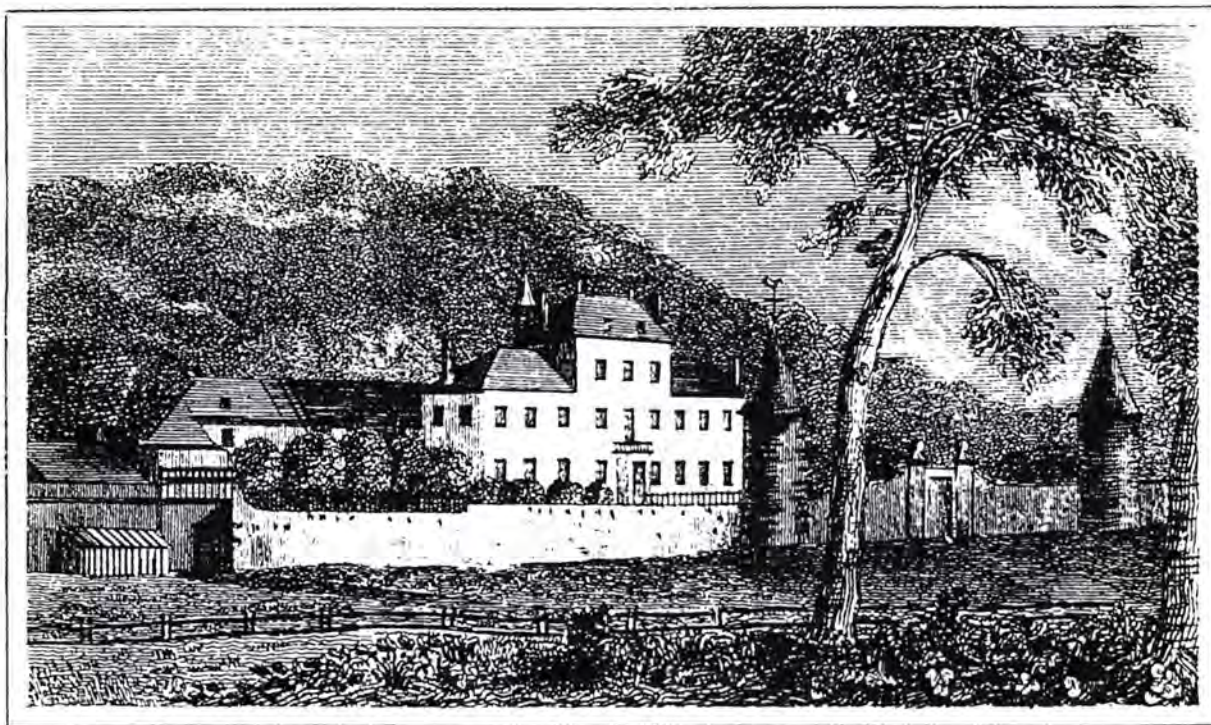
- 1°) les courtines du fort étaient garnies de meurtrières et c'est du côté droit que l'on entrerait initialement dans l'enceinte (donc du côté du chemin de la montagne),
- 2°) la chapelle qui s'élevait face au château et dont le chevet était adossé à la courtine a été démolie en 1796,
- 3°) les tours ont successivement servi d'école et de résidence aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, de sépulture au huron Thoronhiongo et à sa petite-fille devenue religieuse, et enfin de chapelle,
- 4°) une pièce d'eau, en forme de canal pavé en pierre, a été creusée dans le jardin en 1700, en période de chômage,
- 5°) les registres de naissances, de mariages et de sépultures des indigènes ont été fermés en 1704, date correspondant au transfert de la mission au Sault-au-Récollet; toutefois des indiens y auraient résidé jusqu'en 1731,
- 6°) le château, qui en 1825 avait été exhausé d'un étage et qui en 1844 avait été convoité comme villa par le gouverneur britannique (Lord Metcalfe), a finalement été démoli en 1860 au terme de la construction du Grand Séminaire,
- 7°) qu'une serre (construite à une date non précisée) a été démolie après 1867,
- 8°) que la maison du jardinier, que l'on avait construit (à une date non précisée) dans le haut de la propriété, a été démolie en 1871. (Maurault, 1930, 23-54).

Pour compléter cette présentation sur le Fort de la Montagne, nous reproduirons en pages suivantes trois illustrations qui permettent de voir quelle était son apparence peu avant 1854 (c'est-à-dire avant qu'on ne commence à construire le Grand Séminaire), et, dans une certaine mesure, de percevoir le caractère champêtre ou forestier qu'avaient encore alors les environs.

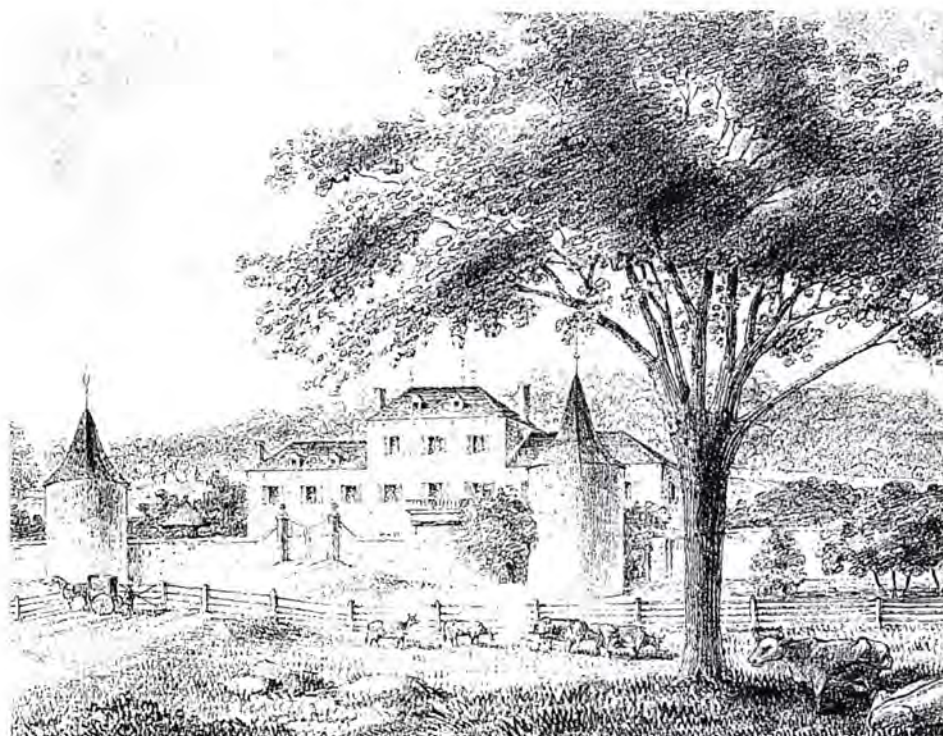
La première est une gravure de P. Christie faite d'après un dessin du peintre d'origine irlandaise James D. Duncan (1806-1881) et publiée en 1839 dans l'ouvrage de Newton Bosworth *Hochelaga Depicta*. L'angle de vue, pris du sud, simplifie sans doute le massif principal du mont Royal où des villas existaient déjà.

La seconde est un dessin au plomb fait en 1847 par Charles Dawson Shanley (1811-1875), fonctionnaire, journaliste et dessinateur d'origine irlandaise. Prise du sud-est, la vue montre plutôt la colline de Westmount.

La troisième, qui semble une aquarelle et qui appartient au *Royal Ontario Museum* de Toronto, montre distinctement la vallée qui isole la colline de Westmount et l'étendue des terres des Sulpiciens dont on peut suivre le mur de propriété très haut, jusqu'aux abords de notre site.



PRIEST'S FARM.



En haut: "Priest's Farm", dessin de James D. Duncan gravé par P. Christie, publié dans *Hochelaga Depicta*, de Newton Bosworth, Montréal, 1839.

En bas: "Priest's Farm", dessin au plomb de Charles Dawson Shanley, 1847, reproduit dans *Mont Royal - Ville Marie*, de Graham et Farzaneh, Montréal, 1992.



Oeuvre non identifiée ni datée appartenant au *Royal Ontario Museum* de Toronto et reproduite dans *The Square Mile* de Donald MacKay, Vancouver / Toronto, 1987

En conclusion de cette partie, on retiendra:

1°) que le secteur sud du chemin de la Côte-des-Neiges et le voisinage immédiat de l'îlot TSGT ont une importance culturelle de premier ordre puisqu'ils sont très étroitement liés à l'histoire des origines de la colonie montréalaise et à celle des Sulpiciens, qui furent jusqu'au milieu du XIXe siècle les Seigneurs de l'île,

2°) que le Fort de la Montagne, qui dès ses débuts a attiré l'élite de la société à fréquenter ces parages, et qui est devenu résidence secondaire des Sulpiciens, peut être considéré comme la première en date des villas érigées aux flancs du mont Royal, lesquelles villas ont établi un précédent qu'imiteront les conciergeries bourgeoises, et notamment les immeubles Gleneagles et Trafalgar,

3°) que les tours de l'enceinte ont acquis depuis longtemps un caractère pittoresque dans leur environnement, lequel laisse déjà anticiper les formes médiévalisantes que choisiront les architectes du Gleneagles et du Trafalgar.

2.2.2.2 La création de la Côte-des-Neiges

L'épuisement du nombre de terres à concéder à proximité de Ville-Marie a amené les Sulpiciens - seigneurs de l'île de Montréal depuis l'instauration du régime seigneurial en 1663 - à ouvrir des secteurs de colonisation (appelées "côtes") à plus grande distance de l'agglomération, d'abord vers l'est et vers l'ouest, c'est-à-dire en deçà de la barrière naturelle que constituait la montagne, puis nécessairement au-delà, en dépit des conditions d'insécurité qui ont régné jusqu'à la signature de la Grande Paix avec les nations amérindiennes, le 4 août 1701.

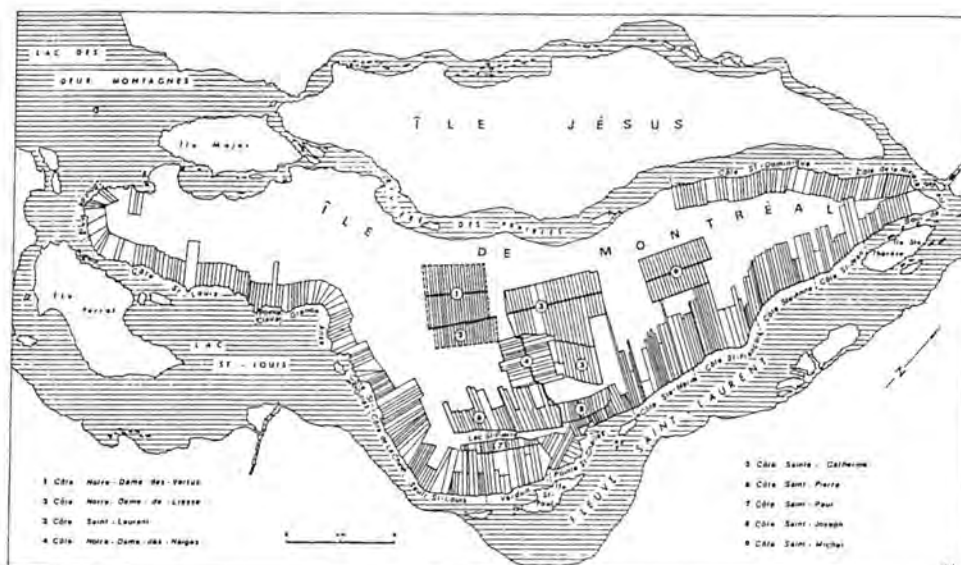
C'est ainsi que des terres ont successivement été concédées à la Côte Saint-Laurent (à partir de 1687), à la Côte-Sainte-Catherine (à partir de 1694), à la Côte-des-Neiges (à partir de 1698) et encore plus loin par la suite. Les cartes de l'île de Montréal que nous présentons en tout ou en partie en page suivante illustrent l'état du développement colonial en date du 15 octobre 1702.

La première, dont on ne présente qu'un détail, est attribuée à François Vachon de Belmont (1701-1732), supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de 1701 à 1732: on y remarquera que les terres concédées du côté nord-est du chemin ne s'en tiennent pas à la partie rectiligne de celui-ci (au nord de l'actuel chemin *Queen Mary*) mais s'étendent aussi à la partie sinueuse qui traverse la montagne. En d'autres termes, elles montrent que l'ouverture de la Côte-des-Neiges a certainement joué un rôle déterminant dans le lotissement et le développement rapide du chemin qui y conduisait.

La seconde carte est une transcription moderne de la précédente tracée par le géographe Ludger Beauregard, lequel l'a enrichie d'autres données tirées du terrier des Sulpiciens.

Il est certain que la décision d'ouvrir des "côtes" éloignées de la ville ne pouvait être prise sans qu'un plan de développement cohérent ne soit au préalable tracé, en l'occurrence par un arpenteur. Ce fut semble-t-il le rôle du Béarnais Gédéon de Catalogne (1662-1729), également cartographe et sous-ingénieur qui a par ailleurs entrepris pour les Sulpiciens un premier projet de canal de Lachine, finalement abandonné. Il est aussi certain que les terres ne pouvaient être concédées pour que les colons les défrichent, les cultivent et y tiennent "feu et lieu" (c'est-à-dire qu'ils y habitent) sans qu'il y ait des chemins d'accès suffisamment praticables depuis la ville. Surtout que ces "habitants" étaient contraints - comme ils le seront d'ailleurs jusqu'au XIXe siècle - à fréquenter l'église Notre-Dame, au moins pour l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès puisqu'elle était la seule église paroissiale. On peut donc supposer que l'actuel chemin de la Côte-des-Neiges était déjà à la fin du XVIIe siècle autre chose qu'un sentier hérité des Amérindiens.

Quant à l'odonyme "chemin de la Côte-des-Neiges", on ne sait pas à quel moment il s'est imposé, ni à partir d'où on l'a appliqué. Chose certaine, les cartes antérieures à la création de la Côte-des-Neiges désignent du nom de "chemin de la montagne" la route partant de l'extrémité nord-ouest de la ville en direction ouest et ce même nom réapparaît sur plusieurs cartes du XVIIIe siècle, dont celles tracées en 1717, 1731 et 1752 par les ingénieurs militaires français Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1682-1756) et Louis Franquet (1697-1768), lesquelles cartes ne représentent toutefois que les territoires adjacents à la ville. (Voir un détail de celle de 1717 en page 25).



Ludger Beauregard

En haut: détail d'une carte attribuée à Vachon de Belmont, datée du 15 octobre 1702 et intitulée "Description générale de l'île de Montréal, Divisée par costes ...", aujourd'hui déposée aux Archives de la Compagnie de Saint-Sulpice à Paris et reproduite dans l'Atlas historique de Montréal de Jean-Claude Robert.

En bas: transcription enrichie de cette carte par Ludger Beauregard.
(Tirée de: Groupe d'intervention urbaine de Montréal, t. I, p. 45)



Plan de la ville de Montréal en Canada,
Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 1717 (détail).
(Tirée de: Robert, p. 52).

2.2.3 Le dix-huitième siècle

Notre connaissance de l'état de notre secteur à l'époque qui marque la fin du Régime français et le début du Régime britannique repose essentiellement sur le recensement de Louis Normand (en 1731), sur deux cartes, - à savoir celle de Messire Péladau (en 1778) et celle de Louis Charland (tracée en 1801) - et sur diverses études historiques que nous mentionnerons au passage.

2.2.3.1 Le recensement de Louis Normand

En 1731, l'Aveu et dénombrement de Messire Louis Normand, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice ... répertorie trente-et-une terres à la Côte-des-Neiges, dont deux sont la propriété des Seigneurs et sur lesquelles ils ont un "moulin à eau faisant farine", une grange, vingt arpents labourables et sept arpents de prairies. Les censitaires qui se partagent les vingt-neuf autres terres (toutes, sauf quatre, au moins en partie défrichées) y ont un total de vingt maisons (dont deux en pierre), vingt-six granges, dix-neuf étables et un moulin à scie. Leurs terres labourables atteignent six cent quatre-vingt-quinze (695) arpents de surface, à savoir trois cent soixante-deux (362) du côté nord-est et cent trois (103) du côté sud-ouest.

Parmi les notables qui y ont une propriété, on note d'abord les "frères hospitaliers" qui n'y ont toutefois aucune construction, n'ayant pas même commencé à défricher.

Une autre terre appartenait à la "veuve et héritiers du s. Catalongne [Catalogne]": il s'agit très vraisemblablement d'une terre ayant appartenu au fameux arpenteur, cartographe et sous-ingénieur Gédéon de Catalogne dont nous avons déjà parlé, lequel était décédé à Louisbourg le 5 juillet 1729. Cette propriété comprenait alors une maison, une grange, une étable, vingt-quatre arpents de terre labourable et trois arpents de prairie.

On mentionne également "la dame veuve et héritiers de M. Ramezay", sans doute la famille de Claude de Ramezay (1659-1724), ancien gouverneur de Montréal, puis de la Nouvelle-France de 1714 à 1716, qui fit bâtir le "château" qui porte son nom dans le Vieux-Montréal, et qui mit sur pied une importante exploitation forestière. On peut penser que le potentiel de coupe offert par les boisés de la montagne a probablement été déterminant dans l'acquisition de cette propriété qui, lors du recensement de 1731, comprenait huit arpents de prairie [donc déboisés] mais aucune construction ni champ labourable.

Pierre Ramet, le président de la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, écrit que les premiers censitaires n'étaient pas des cultivateurs mais plutôt des marchands, maçons, soldats, officier, armurier, boulanger et taillandier, ... ce qui ne s'accorde guère avec le document officiel de Louis Normand. Il ajoute qu'il y avait déjà vers 1730 plusieurs tanneurs à la Côte-des-Neiges, précisant même les noms de quatre d'entre eux, Pierre Hay, Pierre Roy, Joseph Henry et Charles le Noir Rolland. (Ramet, 1998). Or seul le patronyme de Hay figure dans l'Aveu et dénombrement ...: on y trouve en effet une terre qui est la propriété de "la veuve et héritiers hay" qui comprend une maison, une grange, une étable, vingt-cinq arpents de terre labourable et deux arpents de prairie.

Le développement des tanneries, qui ont effectivement exploité le cours du ruisseau Raimbault, n'a probablement commencé qu'un peu plus tard. Cette industrie sera particulièrement florissante au XIXe siècle, avant de disparaître au début du XXe siècle.

Les vingt maisons de la Côte-des-Neiges constituent déjà un petit village *de facto* regroupant vraisemblablement une centaine de personnes, lesquelles ont certainement fréquenté le chemin qui nous intéresse, d'ailleurs décrit par Louis Normand comme "Chemin de Roy", tracé au centre d'une "Commune de deux arpens de large". Bien qu'Atherton écrive "*Road travelling in 1709 was no easy thing at all times, but in winter least of all*" (Atherton, I, 339), on peut présumer que le chemin de la Côte-des-Neiges a du faire l'objet d'un minimum d'entretien et d'améliorations au cours du XVIIIe siècle. À ce propos, nous rappellerons que la charge de Grand Voyer existait depuis 1669 et que lui, ses subordonnés les Sous-Voyers, et leurs homologues sous l'administration britannique à partir de 1760, étaient en charge du réseau routier, et au premier titre des "Chemins Royaux" qui en constituaient la catégorie la plus importante (Atherton, II, 623).

2.2.3.2 La carte de Messire Péladau

Cette carte intitulée Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau nous est connue par une "vraie copie du plan original", tracée par l'ingénieur civil Albert Forest le 24 octobre 1929, déposée dans les "Archives du District de Montréal" (aujourd'hui Archives Municipales de la Ville de Montréal) et reproduite dans l'ouvrage du Père Hector Tessier, c.s.v. consacré à Saint-Viateur d'Outremont.

La carte de Messire Péladau montre d'abord qu'il y a encore une trentaine de concessions à la Côte-des-Neiges. Parmi les noms des bénéficiaires, on retrouve ceux des Leduc, Desmarchais, Ladouceur et Prudhomme, mais pas nécessairement aux emplacements que l'on peut déduire de l'Aveu et dénombrement de Louis Normand, avec cette autre distinction que les largeurs de lots ont certainement aussi varié dans certains cas, suite à des subdivisions ou des remembrements.

Elle montre ensuite, comme nous l'avons déjà dit, que "Le Domaine de la Montagne", c'est à dire des Sulpiciens, chevauche le chemin de la Côte-des-Neiges.

Péladau précise encore l'occupation d'un des concessionnaires: "Toupain, tanneur". Cette information est à mettre en relation avec une autre, donnée par Pierre Ramet dans son historique de la Côte-des-Neiges où il mentionne qu'un tanneur du nom de "Toussaint Savoyard" y réside en 1781. Il en énumère d'autres: Simon Imbault, Thomas Sarrazin, Pierre Vallé [sic]. Or la carte de Péladau nomme des concessionnaires qui ont le même patronyme et qui peuvent leur être apparentés: "Pierre Imbault, Pierre Sarrazin" et "Mr Vallée", ainsi qu'un certain "Toussaint Berthelet".

[illegible][illegible][illegible]

Il s'agit peut-être d'une exception, ou d'une exagération, car on rapporte d'autre part que vers 1799 "l'entretien des chemins et des rues à Montréal faisait l'objet de nombreuses plaintes" et que c'est à cause de cela que le gouvernement du Bas-Canada a nommé des "inspecteurs des grands chemins, rues et ruelles" à Québec comme à Montréal. (Langelier, 202).

Quoi qu'il en soit, le chemin de la montagne ne devait pas être si mauvais puisque les propriétaires limitrophes commencent à se plaindre de la violation de leur propriété par les promeneurs. Une certaine tolérance a malgré tout subsisté ainsi qu'on peut le déduire du fait qu'un club de citoyens a pu se former pour organiser des pique-niques d'été à la montagne. *"Two stewards are appointed for the day, who always chuse some spot where there is a spring or rill of water, and an agreeable shade: each family brings cold provisions, wine, &c.; the whole is put together, and the company, often amounting to one hundred persons, sits down to dinner."* (Weld, cité par Collard, 1976, 266).

L'architecte et arpenteur Louis Charland (1772-1813), qui sera par ailleurs officier de milice, a été le premier à occuper le poste d'inspecteur des chemins à Montréal, de juin 1799 jusqu'à sa mort, avec la responsabilité d'en surveiller l'entretien comme celui des ponts, "de recruter la main d'oeuvre nécessaire aux travaux de réparation et de prélever des amendes" (Langelier, 202).

C'est à ce même Charland que l'on doit la plus ancienne carte (1801) qui illustre la redéfinition des limites de la ville de Montréal survenue à la suite de la Loi constitutionnelle de 1791, laquelle ordonnait de diviser tout le Bas-Canada en circonscriptions électorales, une opération effectuée en 1792.

C'est de cette carte qu'est tiré le détail que nous présentons en page suivante. Par comparaison avec les cartes qui suivront, on pourra constater que les limites nord-ouest et sud-ouest du nouveau périmètre n'englobent pas la totalité de la "Ferme du Fort des Messieurs". Elle en exclut notamment le site qui nous concerne, lequel se trouve dès lors clairement rattaché à la Côte-des-Neiges, bien qu'il soit très éloigné de son principal noyau de population et plus près du territoire de l'actuelle municipalité de Westmount.

L'autre point qu'on ne manquera pas de remarquer est l'apparition d'un ilot oblong juste au nord du "Fort des Messieurs". Il correspond à toutes fins pratiques à celui qui est aujourd'hui défini par le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue McGregor. Cet îlot a dû se former spontanément en raison de la forte déclivité du chemin de la Côte-des-Neiges à l'extrémité inférieure de l'ilot. Comme il disparaît des cartes suivantes (Bosworth, 1839; Cane, 1846; Sitwell & Jervois, 1866-1872), on peut affirmer que l'avenue McGregor - qui d'ailleurs selon une autre source ne semble pas avoir été ouverte avant 1867, et encore seulement à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges (Abboud, 1995) - n'était probablement qu'officieuse en 1801, ou même simplement projetée, tout comme la suppression des fortifications de la ville, laquelle apparaît comme chose faite sur la carte de Charland alors que l'opération de s'achèvera qu'en 1817. (Langelier, 202).



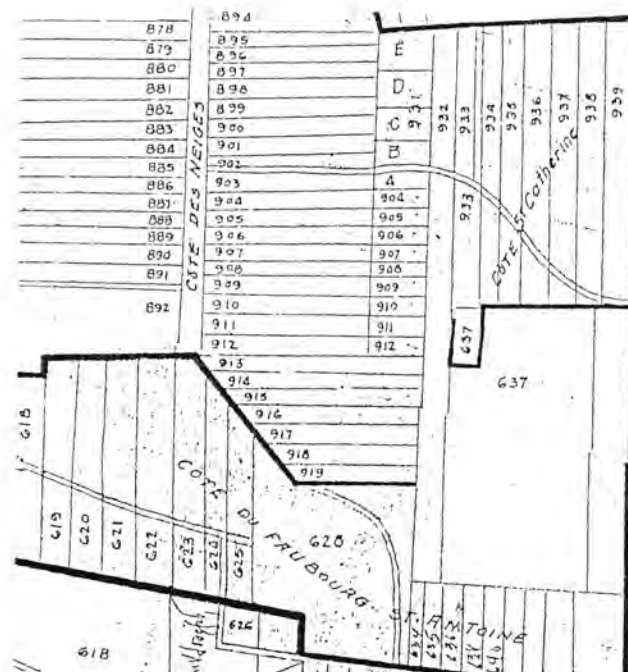
Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissements.
 Louis Charland, 1801. (Plans de Montréal, no. 55, Ville de Montréal,
 Division de la gestion de documents et des archives; reproduit dans
 l'Atlas historique de Montréal de Jean-Claude Robert, p. 77).

2.2.4 L'assaut de la montagne (première moitié du XIXe siècle).

Nous diviserons cette partie en cinq temps: le plan terrier de 1805, les premières villas sur les flancs du mont Royal, la carte de Cane de 1846 et l'adoption du secteur comme belvédère de contemplation pendant le deuxième quart du XIXe siècle.

2.2.4.1 Le plan terrier de 1805

La carte qui figure ci-dessous est une transcription moderne effectuée par le sulpicien Jean-Baptiste-Charles Bédard à partir d'un plan terrier de l'île de Montréal, en date de 1805. Bien que très schématique, elle montre que la Côte-des-Neiges comprend au moins dix concessions de plus qu'au moment de recensement de Louis Normand en 1731, et ce sans compter neuf arrière-lots répétant les numéros 904 à 912, lesquels étant plus facilement accessibles depuis le chemin de la Côte-Sainte-Catherine ont certainement provoqué la reconfiguration biscornue de celle-ci du côté sud-ouest (c'est-à-dire à l'actuel emplacement de l'avenue Willowdale, à Outremont). Elle montre aussi que la Côte-des-Neiges vient jusqu'à la limite nord-ouest du lot #628 de la Côte du Faubourg Saint-Antoine, lequel correspond très certainement au domaine des Sulpiciens, lequel excède les limites de la ville de Montréal, ici non représentées.

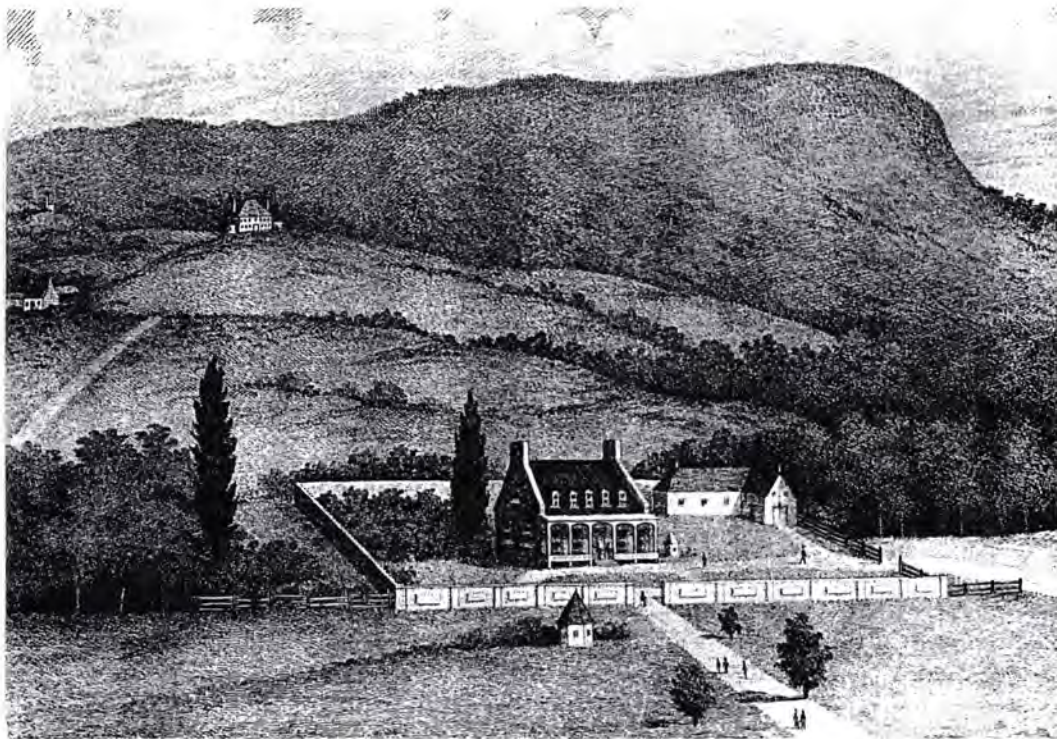


Plan terrier de l'île de Montréal, 1805
Transcription moderne par Jean-Baptiste-Charles Bédard, p.s.s.
Archives nationales du Québec à Montréal.

2.2.4.2 Les premières villas sur les flancs de la montagne

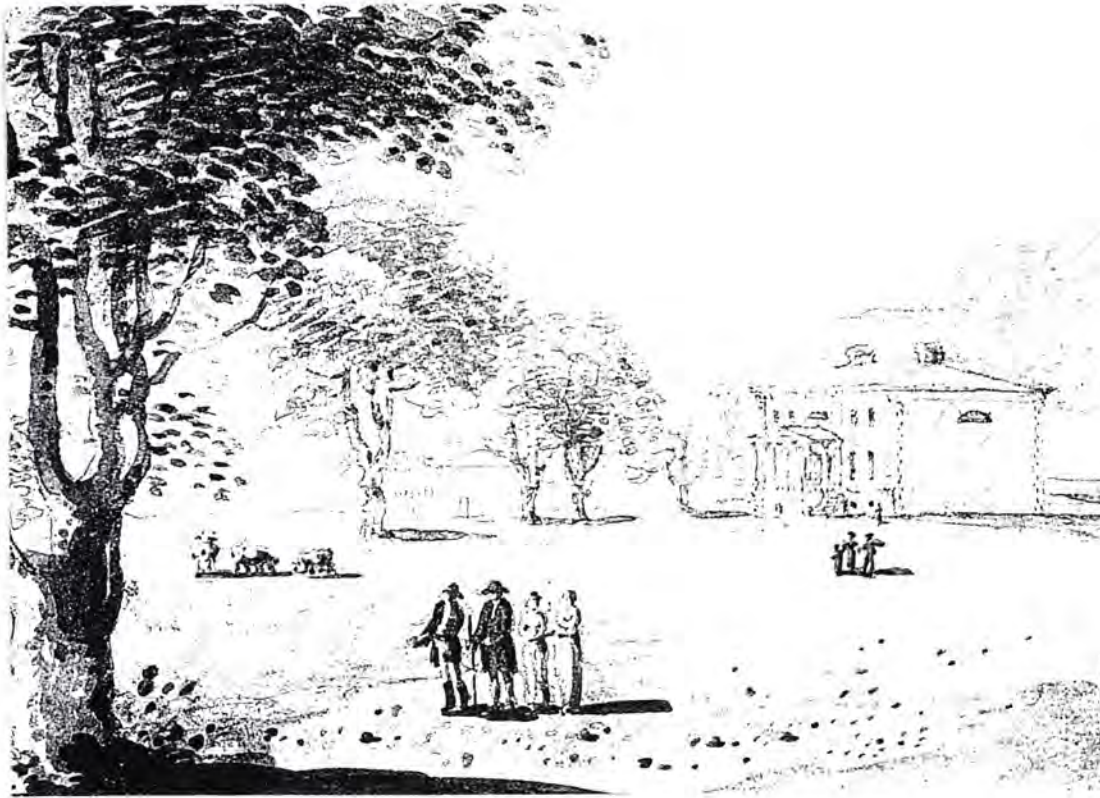
Dès les premières années du XIX^e siècle plusieurs notables britanniques achètent des terres tout autour de la montagne et s'y font construire une résidence, principale ou secondaire.

C'est sans doute en 1803 que Simon McTavish (c. 1750-1804) a commencé à faire construire sa nouvelle maison d'été, plus haut sur la pente de la propriété où il résidait déjà, laquelle malheureusement demeurera inachevée après son décès le 6 juillet de l'année suivante. Cette villa, qui sera finalement démolie une cinquantaine d'années plus tard, était si considérable que plusieurs l'appelaient "château": construite en pierre de taille et s'élevant sur trois étages, elle avait une façade qui s'étendait sur cent vingt pieds et qui se terminait par deux tours semi-circulaires. Sa position était telle que toute la ville la voyait. (Collard, 1963).



Détail d'une gravure représentant la villa *Burnside* (en bas, propriété de James McGill) et la villa de Simon McTavish (au sommet de la colline), laissée inachevée en 1804.
(Collections du Musée McCord, Montréal;
reproduite dans *The Square Mile* de Donald MacKay).

La même année Sir James Monk (1745?-1826), juge en chef à la Cour du Banc du Roi du district de Montréal se faisait construire *Monklands*, une villa beaucoup plus éloignée de la ville qui, après avoir servi de résidence officielle pour le gouvernement canadien, a été achetée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et demeure aujourd'hui le pavillon central de la maison d'enseignement Villa-Maria.

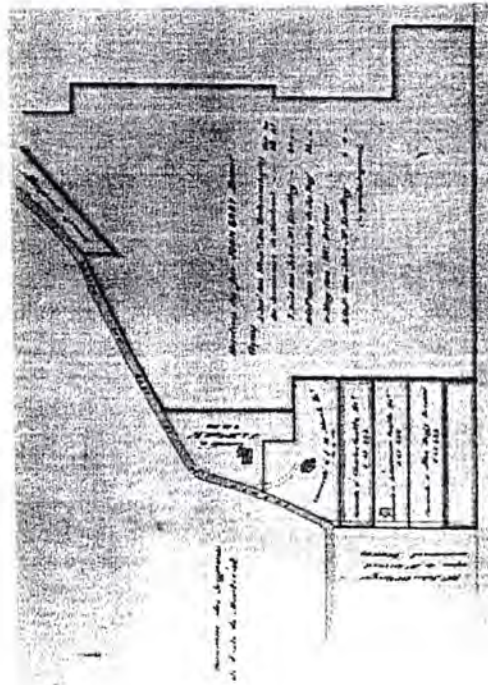


Monklands, la villa de Sir James Monk en 1813.
Aquarelle de George Heriot.
(Tirée de Graham & Farzaneh, p. 56)

Entre 1806 et 1824 John Gray (1755?-1829), remarquable homme d'affaires, officier de milice, juge de paix et premier président de la Banque de Montréal, achète de nombreuses terres à la Côte-Sainte-Catherine et à la Côte-des-Neiges, sans doute en partie dans un but de spéculation.

Celles de la Côte-des-Neiges s'étendaient sur la face nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges, juste en face de l'îlot qui nous préoccupe. Elles sont aujourd'hui comprises dans le parc du mont-Royal. Bien que difficile à reproduire, nous présentons en page suivante un détail d'une carte qui permet de les situer, laquelle a été tracée par John Ostell en 1837. La plus grande surface correspond aux terrains de John Gray.

En contrebas de ceux-ci on discerne six lots situés à la rencontre du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'extrémité ouest de l'actuelle avenue des Pins. Trois villas y étaient déjà construites. Nous aurons l'occasion d'y revenir en examinant les cartes ultérieures, qui sont plus précises, mais avant il nous faut rappeler un événement du tout début du XIXe siècle qui affecte encore la toponymie du secteur.



Plan figuratif d'une propriété située à la Côte-des-Neiges et à la Côte-Ste-Catherine appartenant aux Héritiers de feu John Gray Écuier avec les terres y adjacentes.
John Ostell, 1837 (détail). Archives nationales du Québec.

2.2.4.3 L'impact d'une victoire navale sur le secteur

Le 21 octobre 1805, l'amiral Nelson remportait la victoire de Trafalgar sur la flotte franco-espagnole de Napoléon. Cet événement n'a pas manqué de susciter le plus grand enthousiasme au sein de la colonie britannique de Montréal. Tout de suite une campagne de souscription a été lancée pour financer l'érection d'un monument commémoratif, dont on confia le projet à l'architecte Mitchell de Londres. Il en résulta la fameuse colonne que l'on a dressée sur la place Jacques-Cartier en 1808-1809, c'est-à-dire plus de trente ans avant celle de Londres (1842).

*
wds

Ce ne fut pas le seul hommage au héros. John Ogilvie, qui était déjà propriétaire d'un lot sur la face sud-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges (à savoir celui portant le numéro de cadastre 167 sur le plan de Hopkins que l'on verra plus loin, et le deuxième au-dessus de celui où l'édifice Trafalgar a par la suite été construit) y fit bâtir - entre 1806 et 1825 - une tour de style gothique, du sommet de laquelle il faisait apparemment tirer du canon à chaque anniversaire de la victoire. (Collard, 1963, 68).

Cette tour Trafalgar a suscité l'imagination de l'écrivain Georges de Boucherville (1814-1894) qui en a fait le titre - et le cadre - de sa première nouvelle, *La Tour de Trafalgar*, d'abord publiée en trois épisodes les 2 mai, 23 et 26 septembre 1835 dans *L'Ami du Peuple, de l'Ordre et des Lois*. (Lemelin, 128). Ce récit, dont la veine est comparable à celle des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Allan Poe, raconte l'histoire dramatique de deux amants assassinés par un prétendant jaloux. L'auteur rehausse les effets du crime passionnel en le plaçant à la fois dans le cadre "sublime" de la montagne, dans le mystère qu'évoque l'architecture médiévale et dans l'effroi d'une nuit d'orage sillonnée d'éclairs!

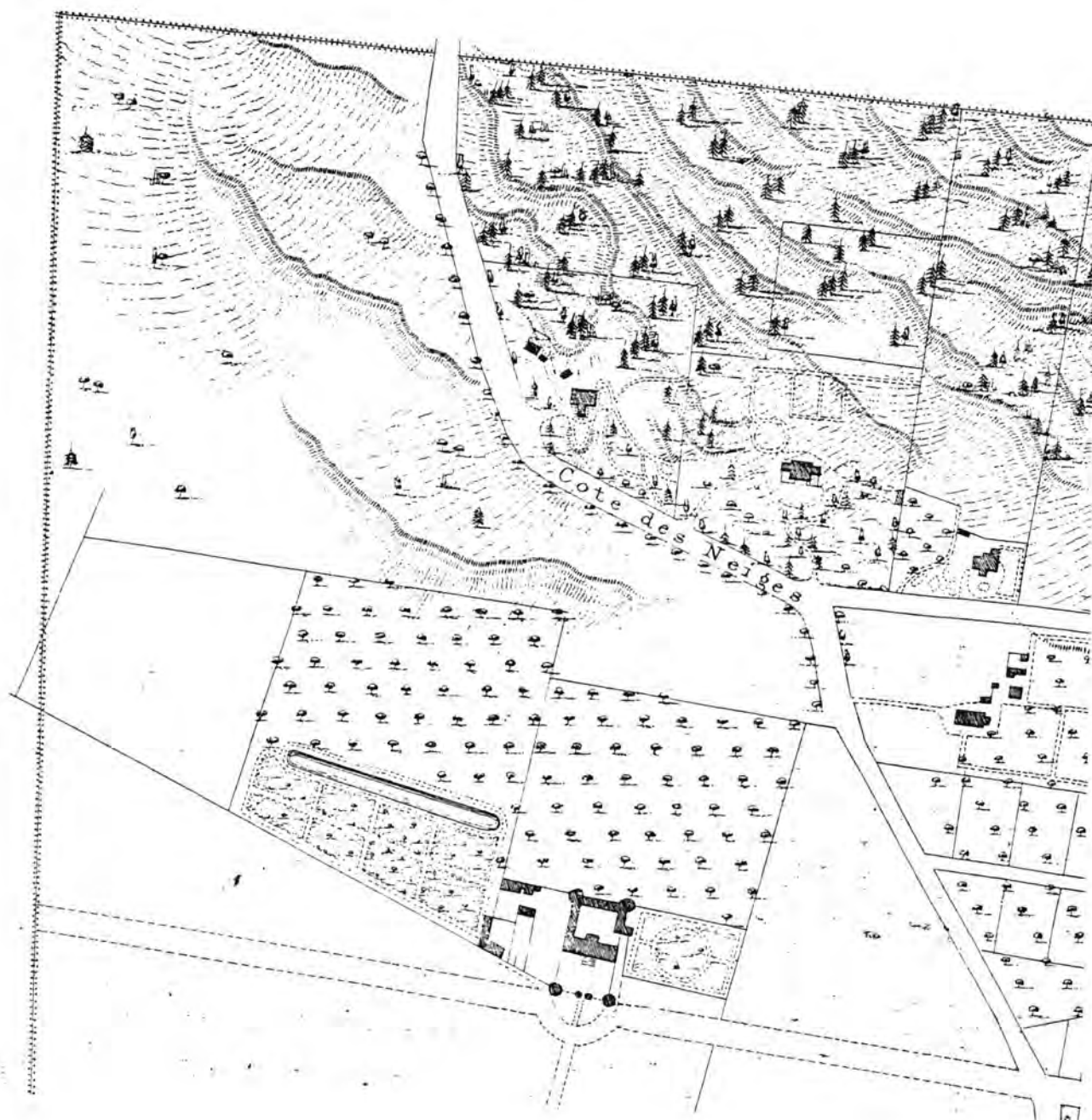
Le succès de l'ouvrage littéraire a rejailli sur la construction qui est longtemps demeurée une destination de promenade et un belvédère apprécié malgré le délabrement dans lequel le manque d'entretien l'a progressivement fait sombrer. Cette décrépitude n'a fait qu'augmenter sa dimension romanesque. Nombreux furent ceux qui prétendirent y avoir vu les fantômes des victimes ou y avoir entendu les pas de l'assassin, tels que la mère de John William Molson, Albert Furness (propriétaire du terrain de 1845 à 1869), un certain Quinn, gardien de la barrière de péage voisine et même quelqu'un d'aussi crédible que l'archiviste du Palais de Justice, Édouard-Zotique Massicotte. (Collard, 1963, 71-72).

La ténacité de cette légende explique la popularité du vocable "Trafalgar" dans tout le secteur et sur l'îlot présentement à l'étude. Le nom fut successivement donné:

- 1°) à la maison néo-gothique d'Albert Furness, *Trafalgar Lodge*, qui a été construite en 1848 et qui existe toujours aux 3021-3025 de l'avenue Trafalgar,
- 2°) au *Trafalgar Cottage*, qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel immeuble à appartements Trafalgar,
- 3°) à l'avenue Trafalgar, vers 1911,
- 4°) au chemin Trafalgar, le 7 février 1923, en remplacement de *Mount Pleasant Avenue*,
- 5°) à la place Trafalgar, à une date incertaine entre 1913 et 1931,
- 6°) à la maison d'appartements Trafalgar qui nous préoccupe ici, en 1930,
- 7°) aux *Trafalgar Heights*, le 2 mars 1953. (Abboud, 1995).

2.2.4.4 La carte de Cane (1846)

Les prochains renseignements sont appuyés par la *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, (1846), un plan arpenté et dessiné par James Cane, enjolivé tout autour par plusieurs vues urbaines du peintre James D. Duncan, lithographié par la maison Matthews & McLees et offert au maire, à la municipalité et aux citoyens de Montréal par son éditeur W. P. Mackay. Nous en présentons deux détails de cette carte en pages suivantes: l'extrémité nord-ouest du plan et une partie de la vue générale de la ville depuis le fleuve.

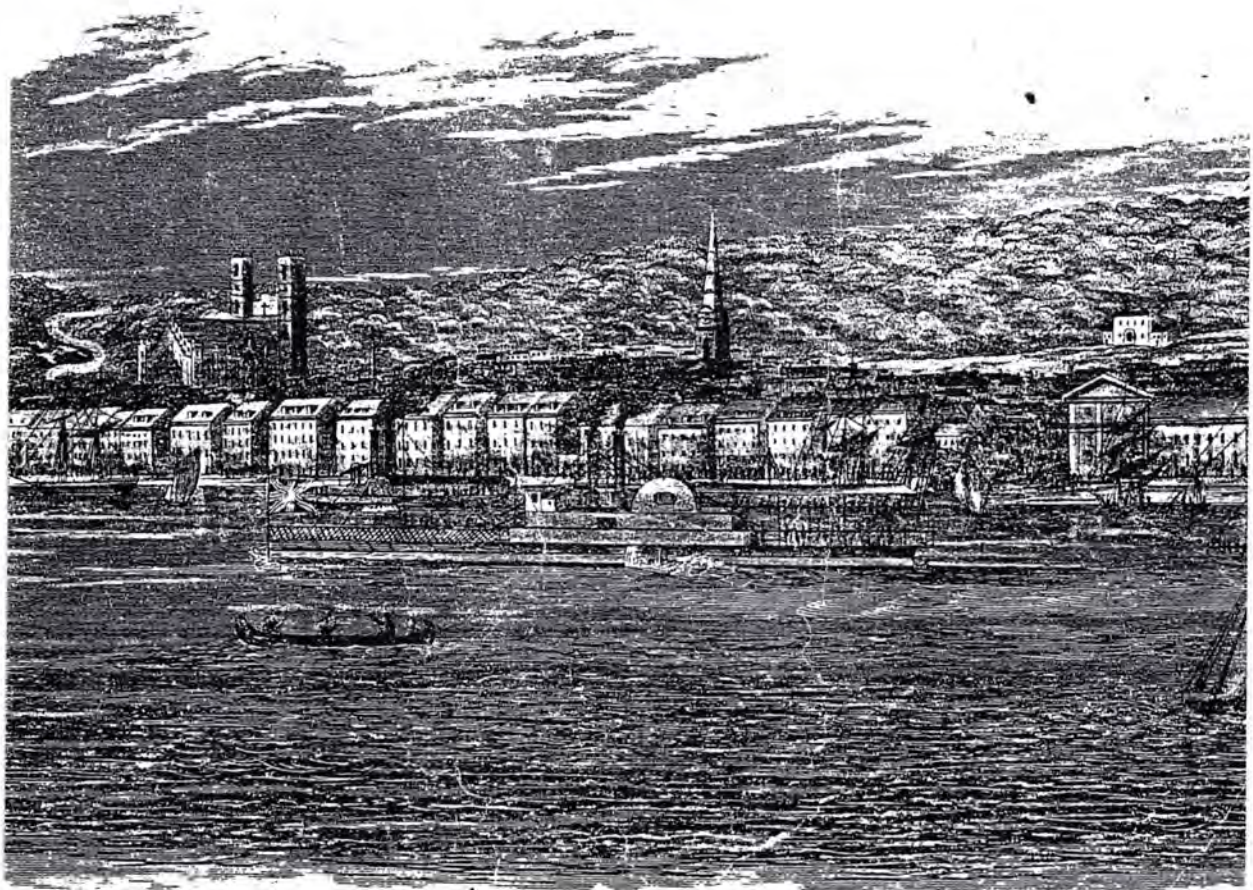


Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal
James Cane, 1846 (détail)

Cette partie de la carte montre à quel point le phénomène de la villa sur le mont Royal est en passe de devenir un fait de société et non plus le geste isolé de quelques individus. On y voit les prémisses de ce que l'on appellera plus tard le "*Golden Square Mile*", un quartier huppé où se regroupent les résidences de l'élite financière de la ville, et même du pays. "Vers 1900 ... 70 pour cent de toutes les richesses du Canada se trouvait aux mains des quelque 25,000 personnes résidant dans ce territoire d'environ un mille carré" (Marsan, 1974, 258).

On voit que la terrasse qui deviendra l'avenue des Pins et le segment du chemin de la Côte-des-Neiges qui la prolonge à l'arrière du domaine des Sulpiciens sont déjà développés et que toutes ces villas tournent leur façade principale du côté sud-est qui offre les plus belles vues, sur le fleuve et sur la ville. Du côté du domaine des Messieurs, les jardins formels et les vergers sont contenus à l'intérieur des murs. Un dernier enclos qui excède les limites de la ville et dont le contenu n'est pas détaillé correspond au secteur de la "ferme sous les noyers" dont la maison et les premiers aménagements remontent à 1803-1807 (Des Rochers, 7). Ils apparaîtront sur les cartes ultérieures.

Ci-dessous, on peut examiner un détail de la grande vue urbaine qui agrmente le bas de la carte de Cane et qui sera peu après reproduite séparément par le graveur W. S. Barnard en collaboration avec l'éditeur P. Dawson (voir de Volpi, I, pl. 85 à ce propos). On observera l'importance que l'artiste a accordé à la représentation du chemin de la Côte-des-Neiges: c'est, avec les ruines de la villa McTavish, l'un des deux seuls éléments de l'arrière-plan qui se détachent sur le profil de la montagne.



Vue panoramique de Montréal depuis le fleuve
James D. Duncan, 1846 (détail)
(Tiré de la *Topographical and Pictorial Map* ..., de James Cane).

Ce n'est pas étonnant. Non seulement on se rappèlera le commentaire formulé par Isaac Weld dès 1795 ("*good road of very easy ascent*"), mais aussi que les libertés prises par les personnes qui le fréquentent ne cessent d'importuner les propriétaires riverains, à ce point que déjà en 1815 certains d'entre eux menaçaient d'entreprendre des poursuites contre les contrevenants (Collard, 1976, 276). Le fait est encore rapporté par l'écrivain américain Henry David Thoreau (1817-1862) qui lors de sa visite en 1850 a vu de nombreuses affiches "*threatening the severest penalties to trespassers*" (Ibidem, 266).

On sait grâce au guide de Montréal *Hochelaga Depicta*, publié en 1839 par Newton Bosworth que d'autres chemins existaient permettant de faire facilement le tour de l'une ou l'autre montagne - c'est-à-dire certainement dans le second cas la colline de Westmount - pour y profiter des "*many charms of the scenery*" et qu'une telle ballade était devenue "*a very favorite drive*". Il distingue toutefois l'importance particulière du chemin de la Côte-des-Neiges qu'il décrit comme "*one of the leading avenues into the city*" (Bosworth, 88-89). Considérant qu'il y avait dès 1831 plus de cinquante tanneries le long du ruisseau de la Côte-des-Neiges (Ramet, 1998), il devait en effet y avoir une circulation assez appréciable entre la ville et le village de la Côte-des-Neiges que le même Bosworth décrit comme "*well settled*" avec "*the appearance of an American village*" (Ibidem, 89).

2.2.4.5 Un secteur de contemplation

Il y a une dizaine d'années le musée McCord d'histoire canadienne a organisé une exposition consacrée aux vues et plans anciens de Montréal. Le catalogue qui garde la mémoire de l'événement publie cent deux vues (dessins, lavis ou aquarelles) exécutées entre 1760 et 1856 par au moins 34 artistes, d'origine britannique pour la plupart. De ces images réparties sur un siècle, environ 30% datent des sept premières décennies et 70% des trois dernières. Cette intensification s'explique par une popularité croissante de la peinture de paysage en Angleterre et par l'engouement tout à fait particulier pour les vues panoramiques, dans la foulée de la philosophie du sublime comme de l'admiration pour la croissance urbaine qui a suivi la révolution industrielle.

Jusqu'au début des années 1810, donc pour la première moitié du siècle examiné, la plupart des vues sont prises du fleuve, de l'île Sainte-Hélène, de l'intérieur de la ville ou des pentes du mont Royal qui en sont les plus rapprochées, des côtés est ou sud-est de celui-ci. Au cours des deux décennies suivantes, les vues s'éloignent, les peintres étant sollicités par les nouvelles villas dont il a été précédemment question ou par les perspectives que l'on en découvrait. C'est ainsi que:

- a) George Heriot (1759-1839) s'intéresse à la vue dont profite "le château" de M. Frobisher située à mi-pente de l'actuelle Côte du Beaver Hall (vers 1805) et à la villa de James Monk (vers 1813),
- b) qu'Edward Walsh (1766?-1832) nous donne une vue prise en 1806 d'au-delà de la villa inachevée de Simon McTavish, laquelle présente au premier plan le monument funéraire que ses héritiers lui avaient érigé à cet endroit, et
- c) qu'enfin John Arthur Roebuck (1801-1879) nous montre un panorama pris du sommet de la rue Peel depuis l'une des fermes de John Ogilvie (1821-1824).

À partir de 1828 on assiste à un déplacement vers l'ouest et à la multiplication des vues prises depuis le chemin de la Côte-des-Neiges ou depuis les hauteurs du domaine des Messieurs de Saint-Sulpice. Le catalogue reproduit huit vues réalisées entre 1828 et 1856. Nous en commenterons brièvement quelques-unes en rapport avec notre sujet.

La première en date de ces vues est l'aquarelle (ci-dessous) exécutée en 1828 par Joseph Bouchette Jr (1798-1881), le fils du célèbre cartographe du Haut et du Bas-Canada. Intitulée La ville de Montréal, elle montre possiblement le point de vue que l'on avait alors depuis le domaine des Sulpiciens, sur la pente dégagée située à l'ouest de la ferme sous les noyers, c'est-à-dire plus ou moins à l'emplacement du premier virage de l'actuelle avenue Atwater au nord de Sherbrooke (voir page 46 la carte de Sitwell & Jervois, 1866-72). De là l'illustrateur pouvait voir le boisé clôturé qui dissimulait la maison de la ferme et au second plan une allée de peupliers délimitant l'un de ses enclos.



La ville de Montréal

Aquarelle avec rehauts d'encre de Joseph Bouchette Jr, 1828
(Tiré de Graham & Farzaneh, planche 34, p. 66)

La deuxième illustration, un lavis anonyme exécuté peu après 1830, c'est-à-dire avant que la construction des clochers de la nouvelle église Notre-Dame qui est esquissée au loin ne soit avancée (et avant 1839 comme on peut le déduire d'une aquarelle que nous verrons bientôt), a certainement été captée depuis le chemin de la Côte-des-Neiges sur lequel on discerne un véhicule. L'angle qui nous permet d'avoir une pente abrupte à l'extrême gauche et l'église Notre-Dame légèrement à droite de l'axe de vision nous permet de penser que le point de vue se trouve quelque part devant *Temple Grove*, la propriété de John Samuel McCord, en amont de l'actuel accès à l'Hôpital Général de Montréal, donc tout près de notre site.



Montréal

Lavis anonyme, peu après 1830.
(Tiré de Graham & Farzaneh, planche 48, p. 82)

La troisième illustration, présentée en page suivante est une aquarelle sur mine de plomb exécutée en 1841 par Philip John Bainbrigge (1817-1881). Il s'agit d'un point de vue analogue au précédent mais pris d'un peu plus haut sur le chemin de la Côte-des-Neiges, avant le virage qui permettait d'avoir l'église Notre-Dame à droite de l'axe de vision. On est semble-t-il encore suffisamment éloigné de ce virage pour que l'artiste ait eu besoin de camper son chevalet à l'extérieur de la chaussée enneigée, justement de manière à dégager l'église. Cela force à conclure que la vue a été croquée à peu près à la hauteur de l'actuel croisement de l'avenue Cedar, c'est-à-dire encore plus près de l'immeuble Gleneagles.

La quatrième illustration, aussi reproduite en page suivante, est une aquarelle également attribuée au même Bainbrigge et daterait de 1839. Cette fois la vue est prise d'encore plus haut sur la montagne, et certainement plus à l'ouest. L'angle très particulier qui a été choisi entre deux arbres isolés permet de voir un terrain de paccage au second plan, un boisé assez dense en plein dans l'axe au troisième plan, les toits du Fort des Messieurs et de deux de ses tours caractéristiques juste derrière celui-ci vers la droite, et les tours de l'église Notre-Dame en arrière-plan sur la gauche. Ce point doit certainement être situé dans les parties hautes du domaine des Sulpiciens, quelque part à l'ouest de l'actuel Séminaire de Philosophie, à la limite de la ville de Westmount et légèrement au sud de l'îlot à l'étude.



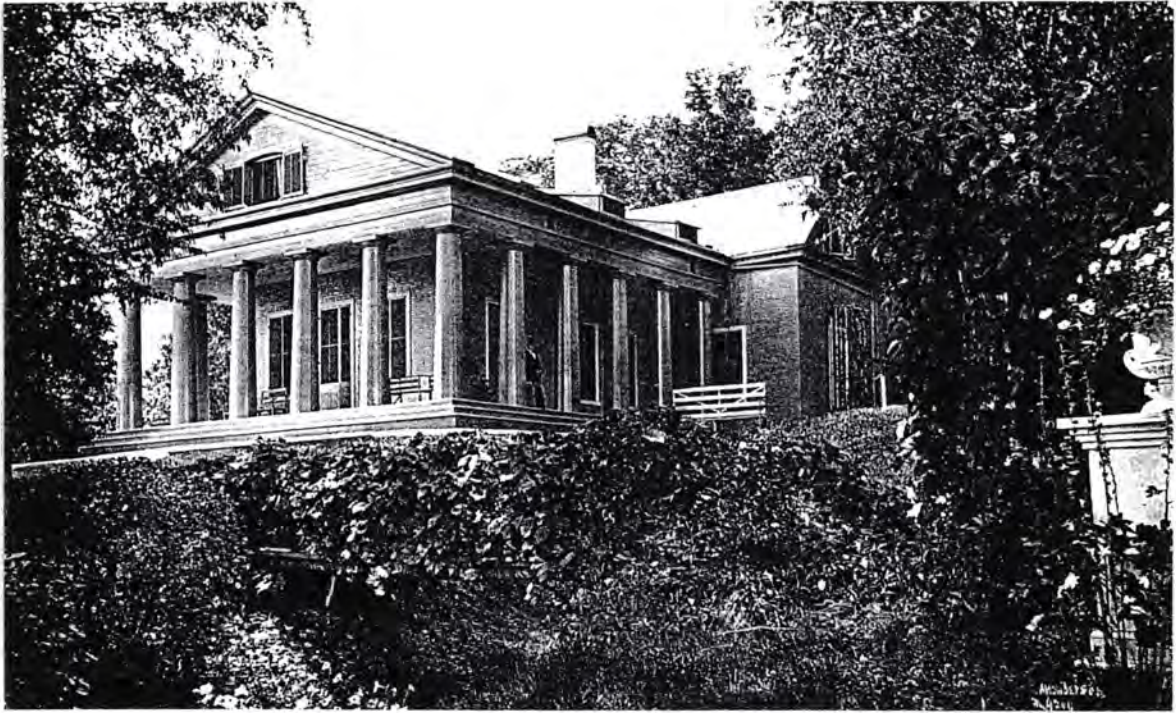
En haut: *Artillery Returning to Montreal*, aquarelle sur mine de plomb, 1841
 En bas: *Montreal from the Priest's Farm*, aquarelle, 1839
 Oeuvres de (ou attribuée à) Philip John Bainbrigge.
 (Tirées de Graham & Farzaneh, planches 55 et 69, p. 89 et 102).

La cinquième et dernière illustration que nous tirerons de ce catalogue est la superbe aquarelle-gouache de James D. Duncan (1806-1881) montrant le point de vue dont jouissait la famille McCord depuis *Temple Grove*, la villa qu'elle s'était fait construire sur la face nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges (la dernière à l'ouest sur les plans d'Ostell et de Cane que nous avons déjà présentés pages 34 et 36). Tout à fait remarquable par sa galerie pourtournante en forme de péristyle néo-dorique, cette villa en briques et bois conçue par un architecte inconnu, a malheureusement été démolie pendant les années 1930 (selon d'Iberville-Moreau, pl. 62, p. 81) ou en 1940 (selon le Centre canadien d'architecture, [2]). Elle se trouvait à l'emplacement de la première maison de rapport qui suit au nord-ouest l'entrée actuelle de l'hôpital Royal Victoria. Il s'agit donc encore une fois d'un emplacement très voisin de notre site.



City of Montreal from the Mountain.

Aquarelle-gouache de James D. Duncan, avant 1854.
(Tirée de Graham & Farzaneh, planche 97, p. 137).



Temple Grove, la villa de la famille McCord.

Photographie de William Notman, vers 1870.

Archives photographiques du Musée McCord, Montréal.

À noter à l'extrême droite l'urne fleurie qui figurait déjà dans la vue de Duncan.

En conclusion de cette partie, on retiendra que le secteur qui nous concerne a été un des belvédères très appréciés pendant le second quart du XIXe siècle, où l'on venait admirer le panorama naturel et la ville en plein développement. Il n'est pas étonnant que de nouvelles villas s'y soient installées, encore plus haut que celles que nous avons vues jusqu'à maintenant sur les cartes de la ville. Ce fut le cas de *Viewmount* (aujourd'hui disparue) qui se dressait sur la face nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges juste en face de l'actuel immeuble Trafalgar. Ce fut aussi le cas des maisons *Sparrow* et *Tompson* dont nous reparlerons. Les deux grandes conciergeries du début des années 1930 concrétisent le changement d'échelle qu'a imposé l'urbanisation mais elles procèdent de la même recherche: jouissance de vues époustouflantes, distanciation des inconvénients de la ville et démarcation sociale de la haute bourgeoisie.

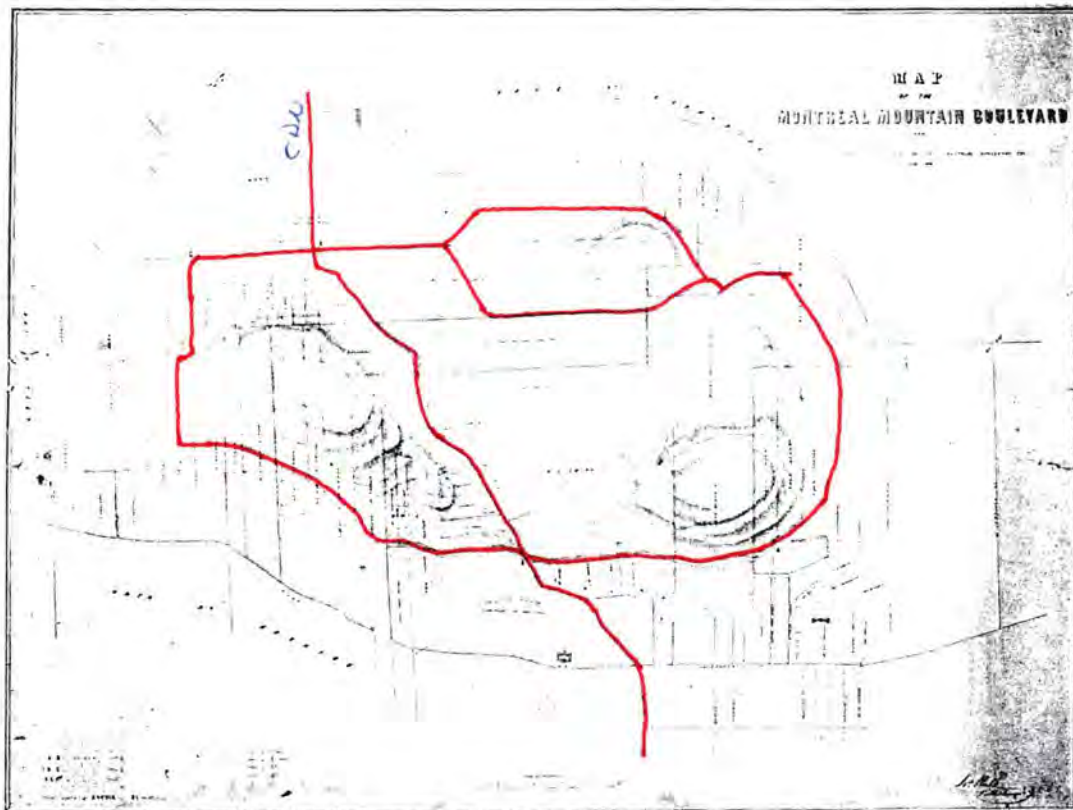
2.2.5 Des espaces verts protégés, accessibles au public (1850-1900)

Nous avons choisi ce titre pour caractériser la deuxième moitié du XIX^e siècle parce que la relocalisation des cimetières catholique et protestant sur le mont Royal et l'aménagement du parc du mont-Royal sont certainement les événements les plus remarquables de la période et parce qu'ils ont l'un comme l'autre affecté le développement du secteur ici à l'étude. D'abord, l'accès au cimetière Notre-Dame-des-Neiges a augmenté la fréquentation du chemin de la Côte-des-Neiges. Ensuite, la consécration des terrains situés face à l'îlot que nous étudions a entraîné une plus-value pour cet emplacement.

Les documents qui ajoutent le plus à la connaissance de notre secteur et que nous aborderons maintenant, sont: le projet de *Montreal Mountain Boulevard* (1858), le plan de Sitwell & Jervois connu sous le nom de *Fortification Survey* (1866-1872), le plan de Plunkett & Brady (1872), les atlas de H. W. Hopkins (1879) et de Charles E. Goad (1890) ainsi que la carte de De Grandpré (1898).

2.2.5.1 Un projet de boulevard d'agrément autour du mont Royal

La carte de 1858 illustre un projet de circuit routier formulé vers 1850 à travers les municipalités de Westmount, d'Outremont et de Montréal, et encerclant les trois sommets du mont Royal.



Map of the Montreal Mountain Boulevard, Joseph Rielle, 1858.
(Tiré de Bellman, p. 13)

Il existe plusieurs versions très semblables de ce projet, dont on ne peut malheureusement pas dire qui exactement en a eu l'idée. La Bibliothèque nationale du Québec en conserve un exemplaire publié en 1859 par John Lovell. Il semble y en avoir un autre dans les Archives de la Ville de Montréal et daté de 1858 (Braq, 9). Celui dont nous reproduisons un détail (en intensifiant le tracé du chemin de la Côte-des-Neiges et celui du boulevard proposé pour les rendre mieux perceptibles) est aussi un plan de 1858 qui, déposé au Musée McCord, a été publié par David Bellmann (1977, 13).

Il faut d'abord dire qu'un tel projet s'inscrit dans la suite logique du commentaire formulé par Newton Bosworth en 1839 quant à l'agrément d'un tel circuit et à sa popularité déjà deux décennies plus tôt. Il s'agissait simplement d'officialiser et de simplifier le parcours que les conducteurs empruntaient précédemment.

Par ailleurs, on voit que ce boulevard (non réalisé) correspond pour certains de ses segments au parcours de l'actuelle avenue Cedar. On voit également que la partie des terrains du domaine des Sulpiciens située au nord-ouest du boulevard proposé est lotie et que le plus éloigné du Fort a probablement déjà été vendu puisqu'un nom y figure.

2.2.5.2 Le relevé des fortifications par Sitwell & Jervois (1866-1872)

Équivalant à une carte d'État-major, ce relevé effectué entre 1866 et 1872 nous donne des indications très précises sur tous les aspects du paysage: niveaux, chemins, limites de propriétés, constructions (dont le nom ou la fonction sont parfois consignés), plantations et cours d'eau. On y distingue clairement les terrains déboisés de ceux qui sont encore en friche ou plantés de vergers (arbres alignés en quinconce ou en damier) ainsi que ceux qui font l'objet d'un aménagement paysager (sentiers, allées d'arbres, etc...).

La partie que nous reproduisons en page suivante permet ainsi de situer plusieurs des éléments dont nous avons déjà parlé: *Temple Grove*, *Viewmount*, *Trafalgar Cottage*, *Trafalgar Lodge*, le boisé, les alignements d'arbres et les constructions de la "Ferme sous les noyers" (située à l'ouest du verger des Sulpiciens). Elle permet aussi de constater qu'à cette date le Grand Séminaire et le Collège de Montréal ont été construits (respectivement en 1854-1857 et en 1868-1871), que le Fort a conséquemment été démoli (décision prise le 4 juillet 1860) à l'exception de deux tours de l'enceinte. On voit également que le domaine des Sulpiciens a été sectionné par le prolongement de la rue Sherbrooke (en 1847 selon Maurault, 1936, 57) et que les parties situées au sud de celle-ci ont commencé à être percées de rues, loties et bâties. Des parcelles sont également détachées dans la partie basse du terrain le long du chemin de la Côte-des-Neiges. En remontant celui-ci on constate qu'il comporte un fort étranglement à la hauteur du *Trafalgar Cottage* et que son parcours est moins large par la suite. Cela correspond à la limite entre la ville et la campagne, par ailleurs soulignée par la présence du poste de péage ("*Toll Bar*"). On constate encore que l'avenue *Wetmount* - qui deviendra *The Boulevard* - est déjà amorcée. Enfin curieusement, sur le terrain de *Trafalgar Lodge* où une "*fountain*" est mentionnée, on ne fait pas de cas de la célèbre tour, laquelle est toutefois peut-être graphiquement représentée.



Fortifications Surveys (détail)
 Sitwell & Jervois, 1866-1872.

2.2.5.3 La carte de Plunkett & Brady (1872)

Ce document de 1872 (présenté en page suivante) est contemporain du précédent et conséquemment n'apporte pas beaucoup de nouvelles informations, si ce n'est que le parc du mont-Royal est en gestation. C'est en effet à partir de 1869 que la Ville de Montréal a commencé à exproprier les terres qui devaient en faire partie. (GIUM, I, 14). Une "*Park Avenue*" dont le point de départ devait être immédiatement à côté du poste de péage ne sera pas réalisée.

La carte confirme par ailleurs l'importance du rétrécissement du chemin de la Côte-des-Neiges au-delà des limites de la ville (qui sont cette fois indiquées). Elle donne en outre des précisions sur les propriétaires de certaines parcelles qui ont été détachées du domaine des Sulpiciens (Buntin, Gibbon, Kempt, Ewing). De même elle montre par l'emploi de pointillés que certaines avenues, bien que tracées, ne sont pas finalisées (avenues des Pins, Summer Hill et McGregor -qui deviendra l'avenue du Docteur-Penfield- et qui pour l'instant ne va que du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Simpson).

2.2.5.4 L'Atlas de H. W. Hopkins (1879)

Les planches 10 et 66 de cet important album de 1879 (voir en page 49) apportent quelques détails utiles.

La planche no 10 indique d'abord les numéros de cadastre et notamment les numéros 169 et 170 dont les parties nord-est constitueront la partie supérieure de l'îlot à l'étude. Sur le lot 169 apparaissent trois constructions dont la plus importante est le *Trafalgar Lodge* qui sera remplacé par l'immeuble Trafalgar actuel. Elle indique en outre que les limites de la ville de Montréal ont été modifiées de manière à inclure le nouveau parc du mont-Royal (1877), lequel atteint la face nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges sur presque toute la longueur du segment qui délimite notre îlot. Elle montre enfin que la partie est de l'avenue Cedar est tracée.

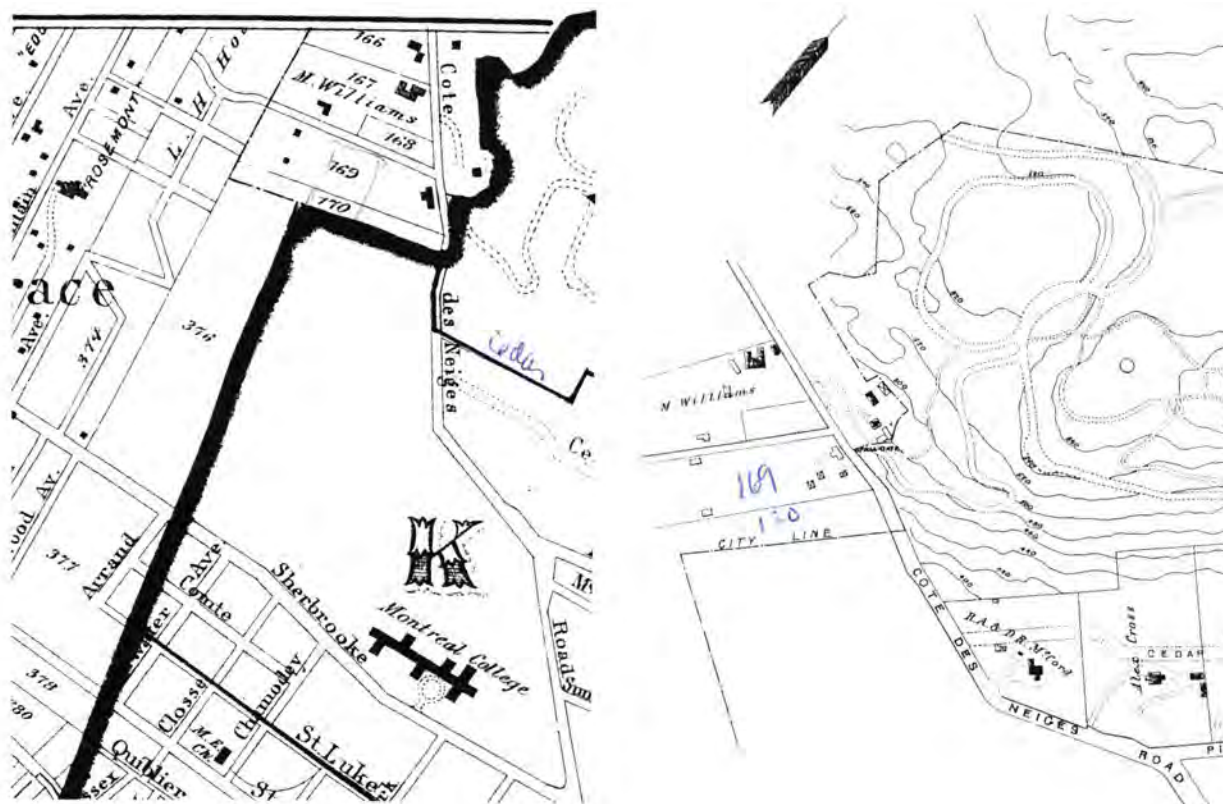
La planche no 66 est plus précise quant aux constructions qui se trouvent sur le lot 169, où l'on voit six bâtiments plutôt que trois. Il est vrai que, selon la légende de cette planche, les trois bâtiments qui n'étaient pas représentés sur la planche no. 10 n'étaient que des écuries ou hangars en bois. Cette légende nous permet aussi de savoir que *Trafalgar Lodge* et ses deux dépendances étaient également construits en bois.

2.2.5.5 L'Atlas de Charles E. Goad (1890)

Seule la planche no. 86 de cet Atlas (dont un détail est reproduit en page 50) nous apporte de nouvelles informations. On y voit d'abord le projet de prolongation de l'avenue Cedar à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, prolongation à laquelle on pense alors donner le nom d' "*Elm Avenue*". On constate aussi que le lotissement va bon train de part et d'autre du cours inférieur du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins. Trois parcelles détachées du domaine des Sulpiciens demeurent toutefois la propriété du Séminaire.



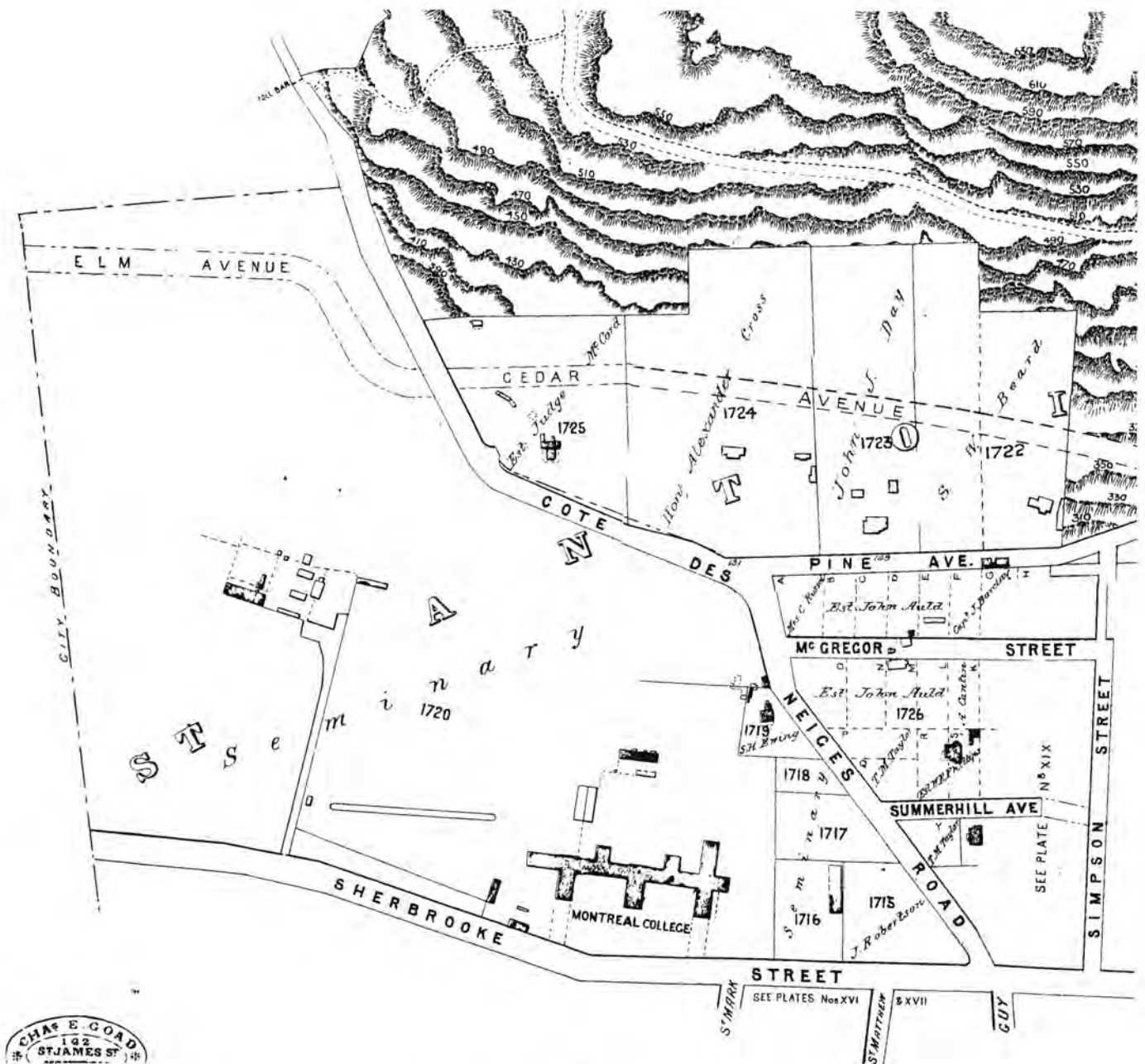
Plan of the City of Montreal made by order of the Mayor, Aldermen and Citizens from a Trigonometrical Survey made by Plunkett and Brady engineers, revised and corrected to december 1872. (Détail).



Atlas of the City and Island of Montreal

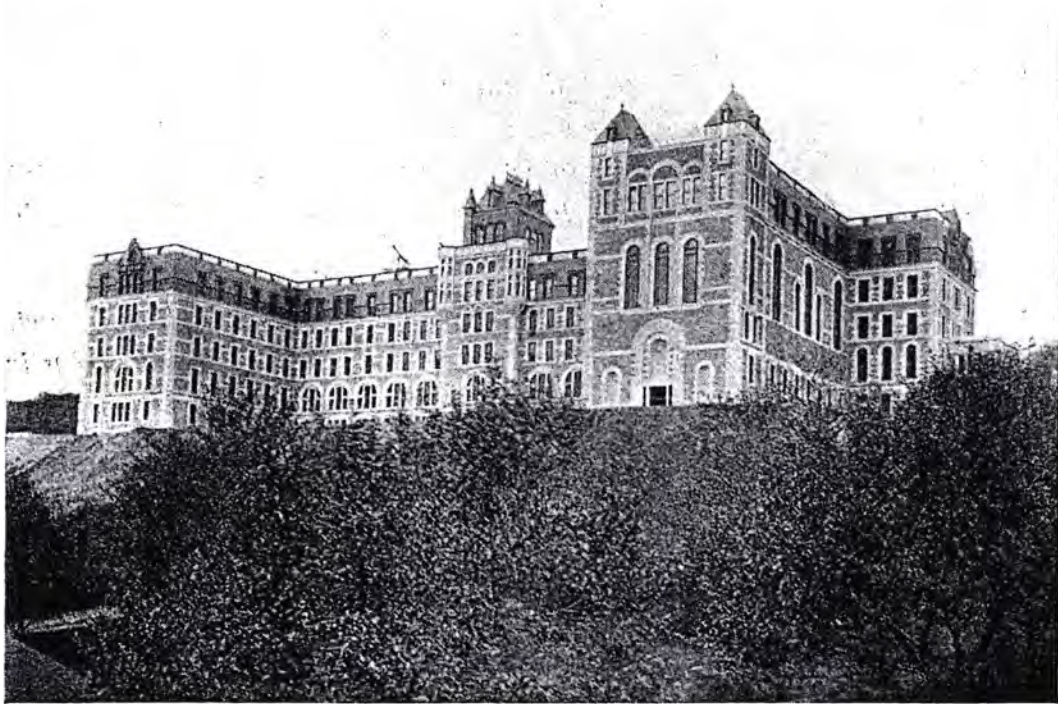
H. W. Hopkins, 1879

(Détails des planches 10 et 66).



Atlas of the City of Montreal From Special Survey and Official Plans Showing All Buildings & Names of the Owners, vol. I Surveyed 1881, Revised to June 1890

Charles E. Goad, 1890
(Détail de la planche 86).



Vue ancienne du Séminaire de Philosophie
(Tirée de Maurault, 1940, p. 50).

2.2.6 De la ville à la métropole (XXe siècle)

2.2.6.1 L'Atlas de Pinsoneault (1907)

Les planches 24 et 25 de cet album nous fournissent quelques informations quant à l'évolution du secteur.

La planche no. 24 illustrant une partie des quartiers Saint-André et Saint-Georges est intéressante à plusieurs égards. Elle nous montre d'abord (voir en page suivante) que le lotissement que nous avons vu apparaître sur la carte tirée de l'Atlas de Goad (1890) pour les deux côtés du cours inférieur du chemin de la Côte-des-Neiges s'est matérialisé. De nombreuses maisons ont été érigées sur la rue MacGregor [sic] et l'avenue des Pins. La trame est beaucoup plus serrée que celle des générations passées: en effet, il ne s'agit plus de villas suburbaines mais de résidences urbaines.

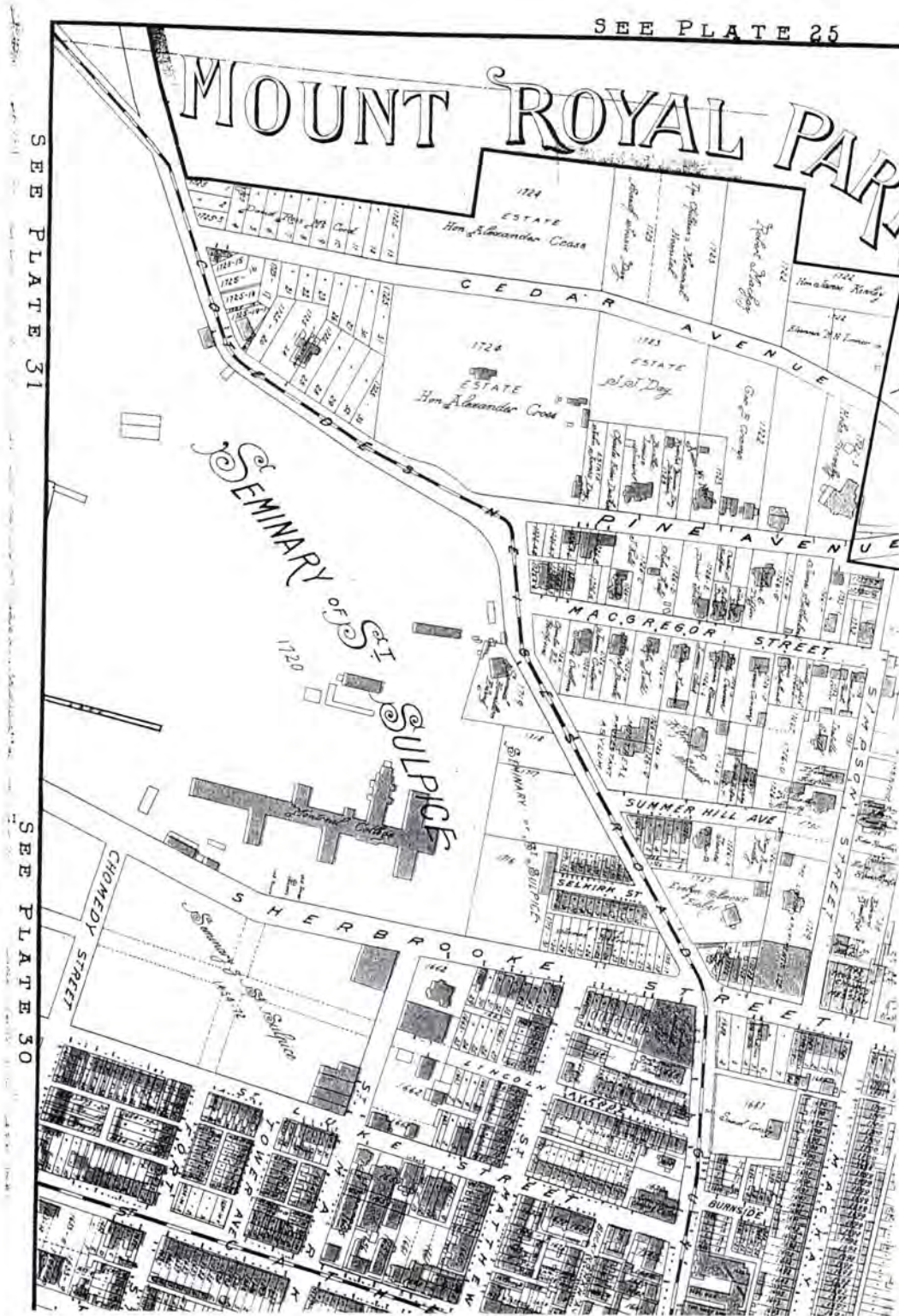
On voit même que les maisons en rangée - qui sont monnaie courante au sud de Sherbrooke - se sont établies sur l'avenue Summer Hill et sur l'impasse Selkirk, nouvellement ouverte sur l'ancien territoire du domaine des Sulpiciens.

On voit aussi comment le passage de l'avenue Cedar a sectionné le terrain des McCord, et probablement provoqué son lotissement. Deux maisons y sont déjà construites et l'on pressent que *Temple Grove* est destinée à disparaître puisque la villa est à cheval sur deux lots.

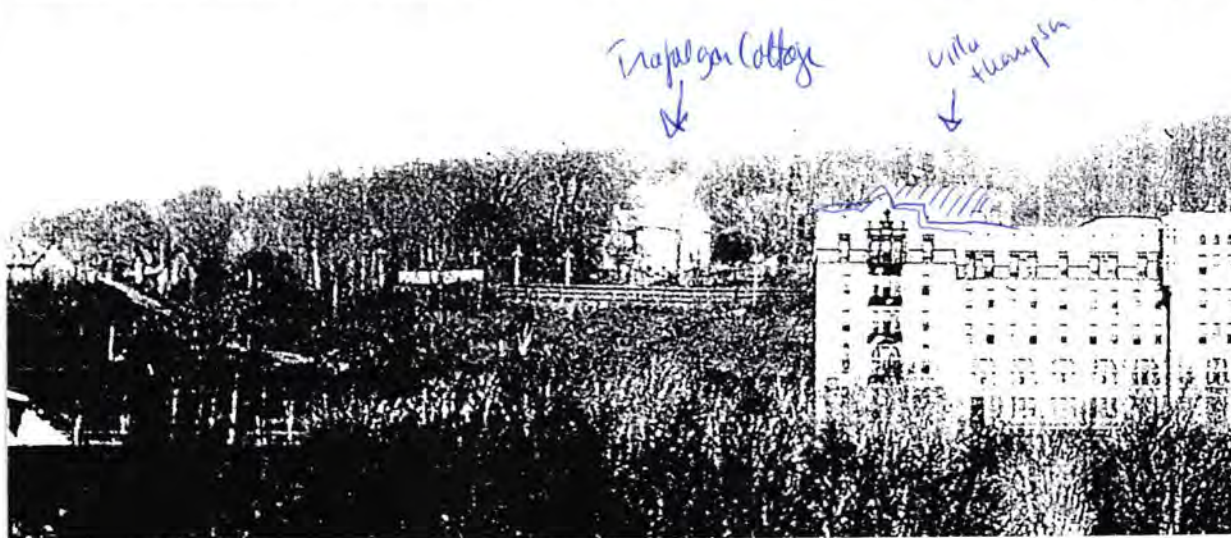
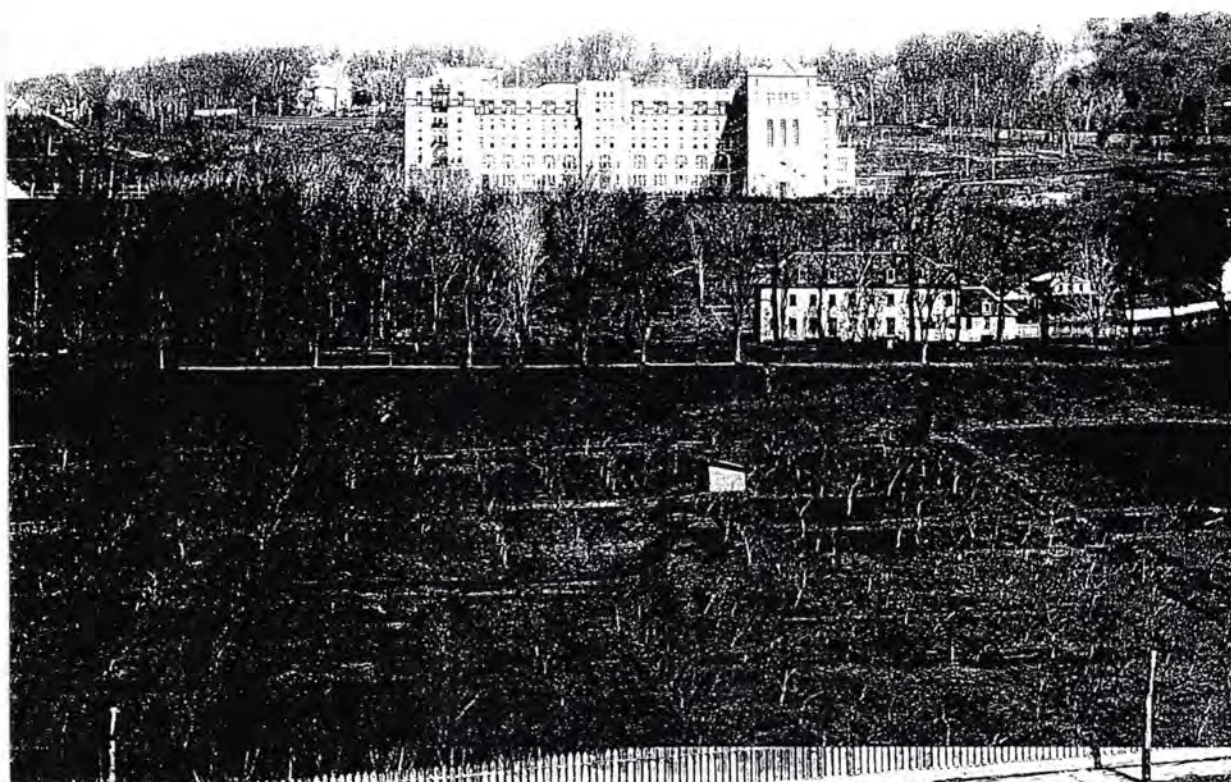
Par ailleurs on constate qu'une ligne de tramways est déjà établie sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Réclamée depuis un bon moment par les citoyens, cette ligne aurait été consentie par la *Montreal Street Railway Co.* en 1896 et mise en service sur le chemin McDougall avant 1905 (Braq, 9). C'est bien ce que semble confirmer cette carte où l'on voit une déviation de la ligne de tramway vers l'ouest, sur une voie clairement délimitée juste en amont de l'avenue Cedar.

C'est aussi ce que révèle une photographie datée des environs de 1905 qui figure dans le Fonds René Marinier p.s.s. déposé aux Archives du Séminaire de Saint-Sulpice. Cette photographie, reproduite dans l'étude de Jacques Des Rochers sur la Ferme sous les noyers, donne une bonne vue générale de la partie occidentale du domaine des Sulpiciens, prise en direction nord-ouest depuis la rue Sherbrooke jusqu'au sommet de la montagne, montrant clairement la Ferme sous les noyers et le Séminaire de Philosophie. À la gauche et en arrière-plan de celui-ci apparaissent moins distinctement les installations de la ligne de tramway ainsi que la villa et les dépendances de *Trafalgar Cottage*.

Nous regrettons de ne pas avoir eu le loisir de faire reproduire et agrandir la photographie originale mais nous tentons tout de même (en page 55) d'en faire percevoir quelque chose: nous présentons d'abord la vue d'ensemble et ensuite un agrandissement du coin supérieur gauche. Cette vue en plongée sur la Ferme sous les noyers ne peut avoir été prise que du haut de l'aile est de la nouvelle Maison-Mère des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et conséquemment ne peut effectivement pas avoir été prise avant 1905 (et même plus vraisemblablement plus tard) puisque la mise en chantier de ce couvent n'a eu lieu que le 1er octobre 1904 (Archives de la Congrégation de Notre-Dame).



Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard
A. R. Pinsoneault, 1907 (Détail de la planche 24)



La Ferme sous les noyers et le Séminaire de Philosophie, vers 1905.
 Photographie du Fonds René Marinier p.s.s., Archives du Séminaire Saint-Sulpice
 En haut: vue d'ensemble. En bas: agrandissement de l'angle supérieur gauche.

Sur l'agrandissement de la photo, la maison bien isolée au-delà des poteaux électriques et de la (ou des) clôture(s) est très vraisemblablement le *Trafalgar Cottage* dont on distingue plus difficilement quelques-unes des dépendances en contrebas et à gauche de la villa. On voit entre autres, à l'extrême gauche, deux petites maisons coiffées de toits à deux versants: leur position par rapport à la villa est analogue à celle que l'on a vu sur le plan de Hopkins (1879).

De l'arrière-plan, il est certain que l'on voit encore autre chose surgir légèrement (et bien indistinctement) au-dessus du pavillon ouest du Séminaire de Philosophie. À notre avis, ce ne peut être que l'une ou l'autre des deux villas qui nous concernent, et plus vraisemblablement la villa Thompson qui est la plus haute des deux. Cela nous mène à penser que la photo a été prise entre 1908 et 1910.

Pour sa part la planche no. 25 de l'Atlas de Pinsoneault, intitulée *Around the Mountain*, semble montrer que la définition du parcours de la ligne de tramway n'est pas encore achevée. Il y a bien une déviation vers l'ouest au-delà de l'avenue Cedar, mais tout de go dans la nature et presque en parallèle avec le chemin de la Côte-des-Neiges. On constate que la ligne se divise à la hauteur de l'avenue Westmount. Le prolongement vers le village de la Côte-des-Neiges s'interrompt presque tout de suite alors que la bifurcation sur l'avenue Westmount continue jusqu'à la rue Landsdowne avant de redescendre sur celle-ci et de poursuivre son chemin par d'autres bifurcations jusqu'à la rue Sherbrooke. En définitive, il se peut bien que le chemin McDougall ait été finalisé plus tard, peut-être seulement vers 1912, date à laquelle on lui aurait donné son nom (Abboud, 1995).

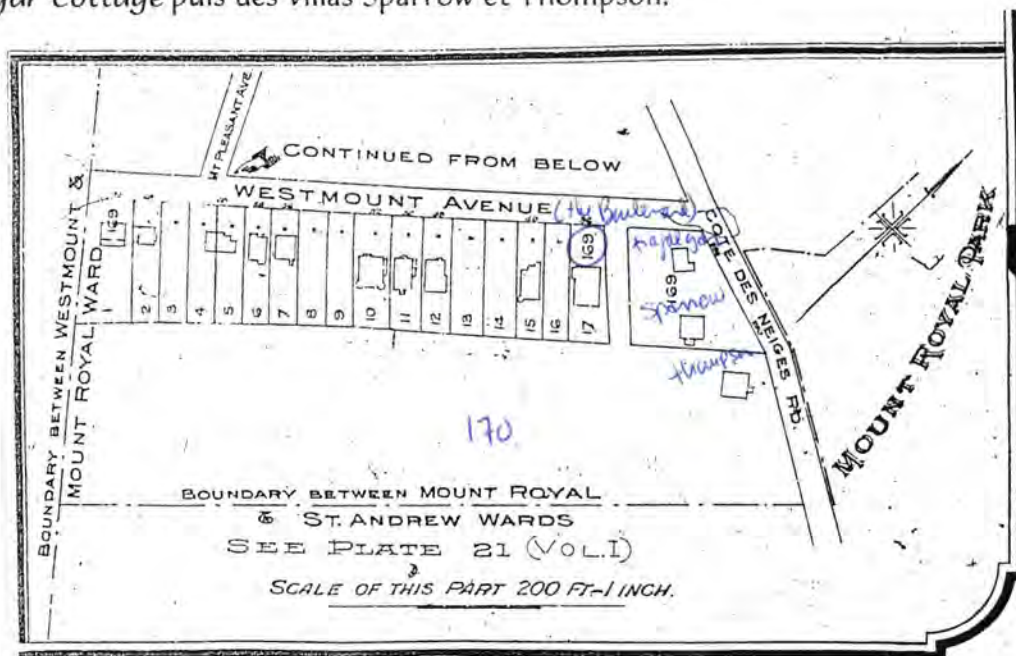


Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard
A. R. Pinsoneault, 1907 (Détail de la planche 25).

2.2.6.2 Un autre Atlas de Goad (1912-1914)

Les développements relatifs à notre secteur que l'on peut retracer dans cette édition de l'Atlas de Goad figurent sur l'encart reproduit ci-dessous. On constate que le lot 169 - qui longe l'avenue Westmount - a été loti et en bonne partie construit, en prenant soin de garder une réserve entre le *Trafalgar Lodge* et les autres lots, très certainement pour le passage de la ligne de tramways. Ce développement semble avoir été fait en 1912 par la Westmount Land Co. (Braq, 68) mais il était prévu depuis déjà un bon moment. Dès 1851 en effet, les Sulpiciens avaient accordé à la *Boulevard Company* le terrain nécessaire à l'ouverture du *Boulevard* qui figure ici sous le nom de *Westmount Avenue*, à la condition que les développeurs construisent une clôture de huit pieds de haut sur toute la face nord de leur domaine (Young, 142-143). Plus encore, les Sulpiciens avaient investi 500 £ dans cette compagnie, prouvant ainsi leur intérêt dans le développement de leur propriété (Young, 257). Ce rôle de développeur immobilier, très différent de celui qu'ils avaient tenu comme Seigneurs depuis 1663, a été assumé par les Sulpiciens à partir de 1840, alors qu'une loi les a obligés à se départir, dans un délai maximal de vingt ans, des 300 acres du domaine Saint-Gabriel qu'ils possédaient aussi en bordure du canal Lachine (Young, 132).

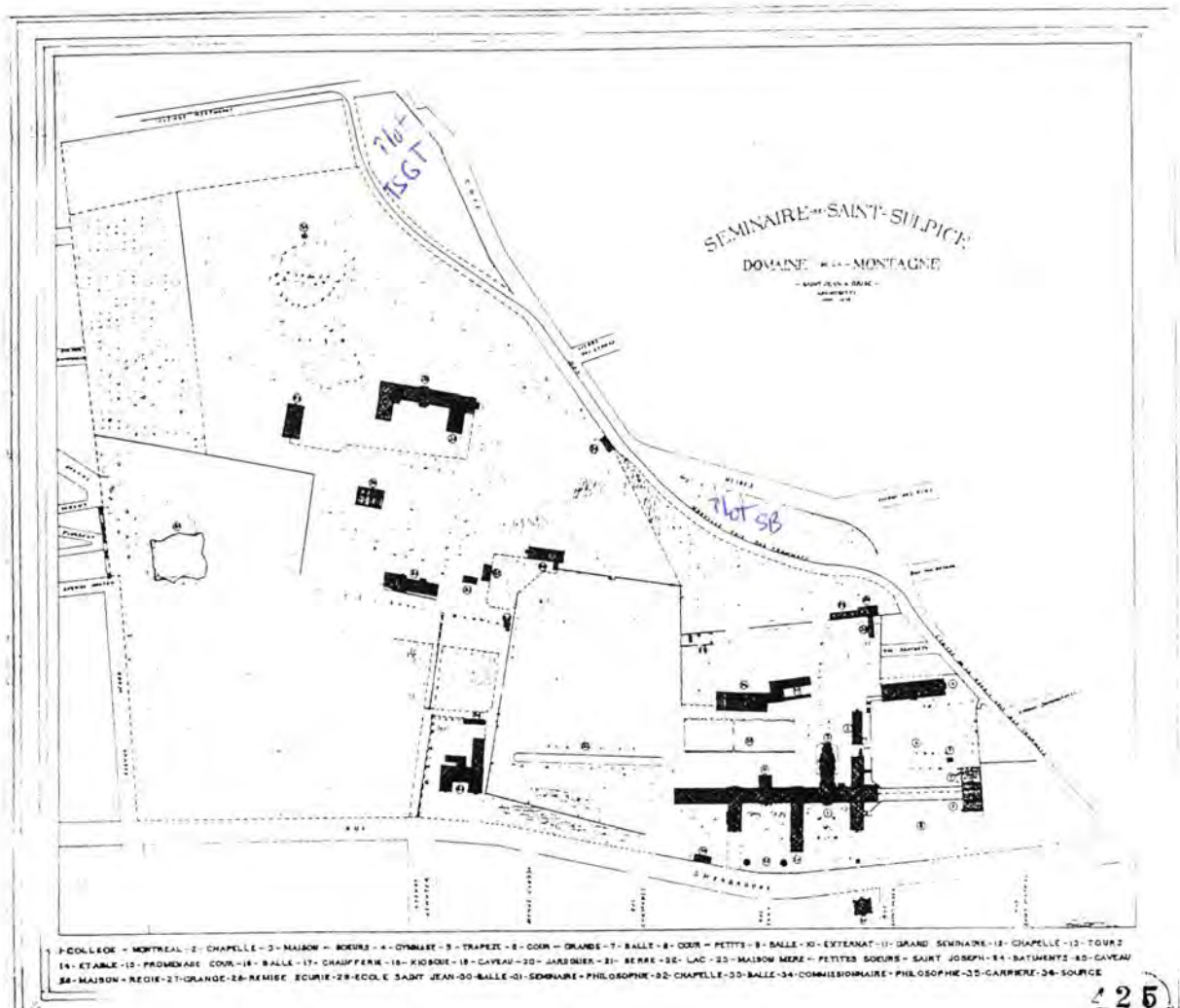
On voit de plus que le chemin de la Côte-des-Neiges ne présente plus d'étranglement. Des travaux ont dû être exécutés par la Ville au printemps de 1912 car une lettre de l'ingénieur en chef en date du 1er décembre 1911 explique un projet d'abaissement du chemin "afin de ... remédier ... aux inconvénients existants qui sont incompatibles avec ce chemin qui conduit aux cimetières et à l'une des parties les plus pittoresques de la Cité de Montréal" (Dossier de la résolution No. 2022 de la Direction des Travaux Publics, cité par Braq, 69). On aura fait d'une pierre deux coups: diminuer l'angle de la pente et régulariser la largeur du chemin. Le long de celui-ci apparaissent trois maisons: de haut en bas il s'agit de *Trafalgar Cottage* puis des villas *Sparrow* et *Thompson*.



Plan extrait de l'Atlas de Goad, 1912-1914.

2.2.6.3 Un plan du domaine des Sulpiciens (1918)

Le plan ci-dessous a été tracé en juin 1918 par les architectes Saint-Jean et Gris . Il montre pour la premi re fois clairement le p rim tre de l' lot qui nous concerne, tel que d fini par l'implantation de la ligne de tramways sur l'actuel chemin McDougall. Un peu plus bas, il montre qu'une "nouvelle voie des tramways" a  t  am nag e afin d' viter la forte d clivit  qui se trouve sur le chemin de la C te-des-Neiges entre l'avenue des Pins et la rue McGregor. Les deux  lots oblongs caract ristiques de cette face du mont Royal sont d sormais fix s.



S minaire de Saint-Sulpice - Domaine de la montagne
Saint-Jean et Gris , architectes, 1918.

2.2.6.5 Un plan de développement pour le sud-ouest du domaine des Sulpiciens (1925)

Bien qu'il nous éloigne de l'îlot qui nous concerne, ce plan est intéressant dans la mesure où il permet de constater les pressions de l'urbanisation sur l'ancien domaine des Sulpiciens à la montagne. Ce plan, établi en 1925 par la compagnie Cradock Simpson, a fixé les paramètres du développement qui sera réalisé au cours des années suivantes: la rue Atwater, qui jusque là s'arrêtait au nord à la rue Sherbrooke, sera prolongée à travers le domaine des Sulpiciens et raccordée à la rue McGregor. De nombreuses avenues seront par ailleurs créées dans la partie sud de la propriété, lesquelles auront pour effet d'isoler l'un de l'autre le Séminaire de Philosophie et la Ferme sous les noyers. C'est à partir de ce moment que l'on commencera vraiment à perdre de vue l'origine qui est commune à toutes les parcelles de l'ancien "domaine de la Montagne".



General Plan for the Development of Property of the Séminaire de Saint-Sulpice
The Cradock Simpson Company, 1925. (Archives de la Ville de Montréal).

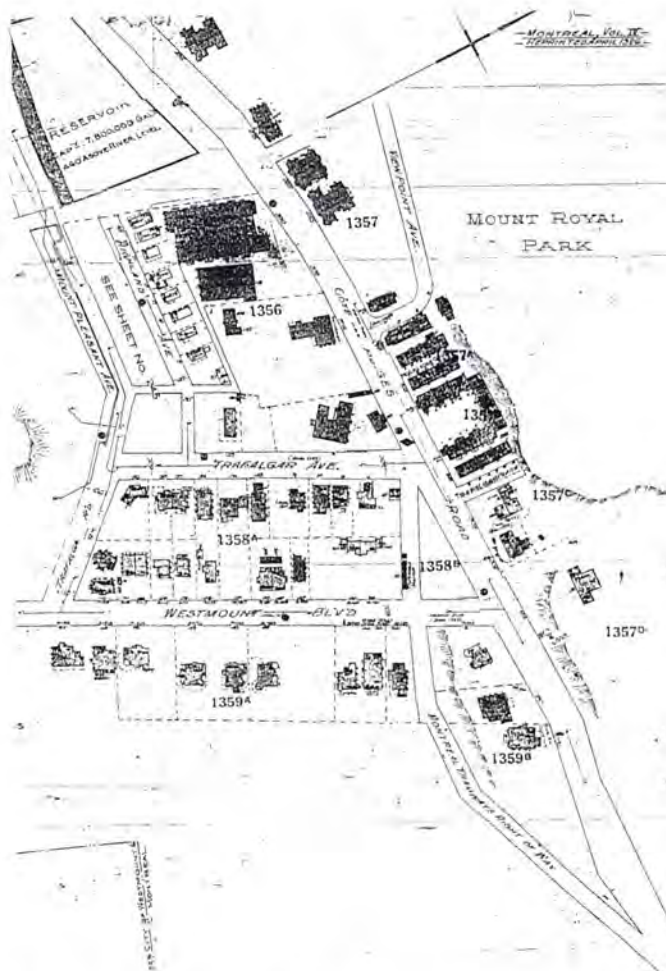
2.2.6.6 Le plan du *Underwriters' Survey Bureau* de 1926

Ce plan sur lequel nous reviendrons plus loin, montre l'état de l'îlot qui nous concerne peu avant la construction des immeubles Gleneagles et Trafalgar. D'une certaine manière, il laisse pressentir que ce redéveloppement est imminent puisqu'il montre déjà plusieurs maisons de rapports implantées plus haut sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Trois facteurs expliquent probablement pourquoi ce redéveloppement n'est venu que plus tard:

- a) les dimensions restreintes de l'îlot et la forme biscornue de son extrémité est,
- b) l'escarpement qui rendait le terrain encore plus difficile à exploiter, et
- c) la préexistence de trois maisons.

Entre autres indications, on peut voir:

- 1°) qu'un arrêt de tramway est à proximité immédiate de l'îlot, à l'angle nord-ouest du "Montreal Blvd" et de la "Montreal Tramways Right of Way" (c'est-à-dire l'actuel chemin McDougall),
- 2°) que "Fan-Na-Greine" - le surnom de la villa Thompson - est mentionné.



Plan du *Underwriters' Survey Bureau*, 1926.

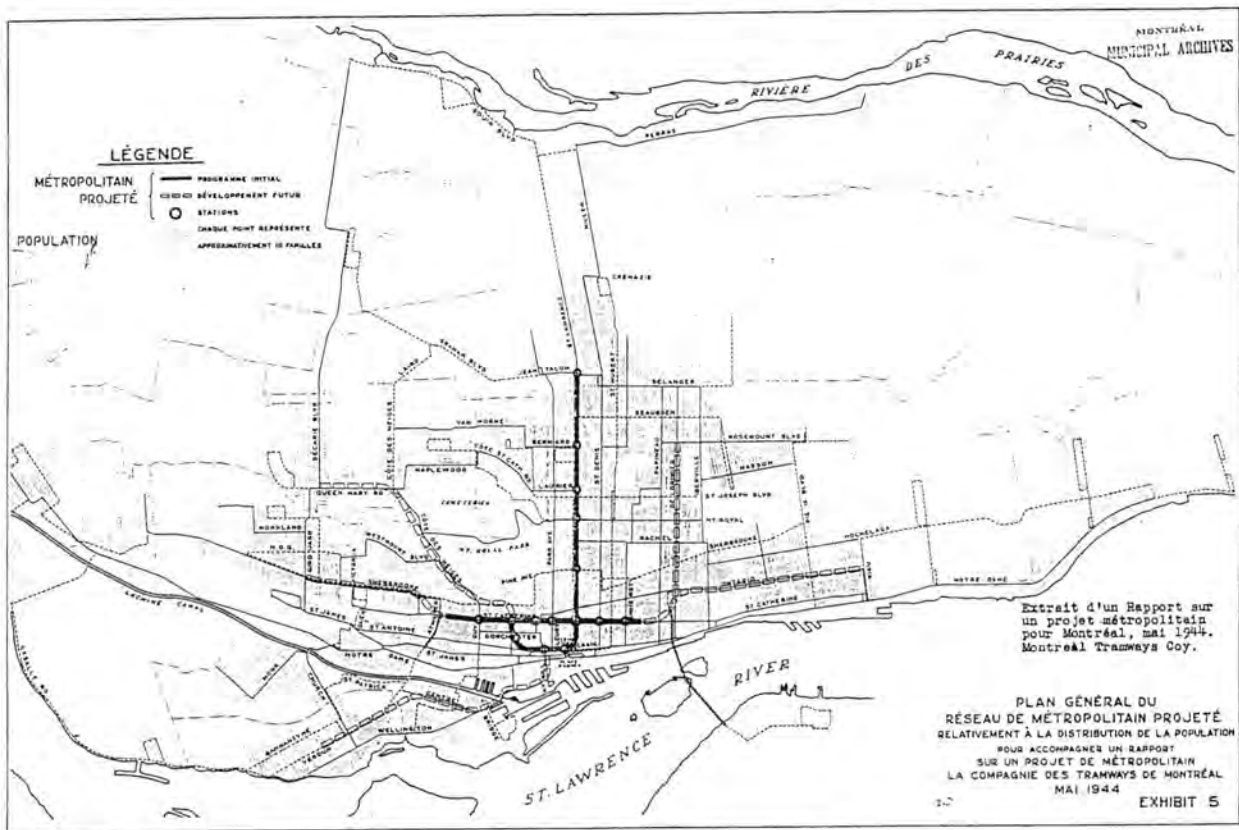
2.2.6.7 Un axe de transit

À partir de la fin des années 1920, Montréal change de caractère: de ville elle devient métropole et tend à rêver de New York comme modèle. Le tissu urbain se densifie, les immeubles deviennent de plus en plus élevés et se serrent de plus en plus les-uns contre les autres. Au point qu'en 1928, la Ville doit adopter un règlement pour contrôler le développement en hauteur. Le quartier ploutocratique du Mile Doré est progressivement délaissé pour Westmount, Outremont et Ville Mont-Royal. La planification du territoire doit désormais se faire à l'échelle de l'île. L'illustration ci-dessous montre un détail d'un plan de la Commission d'urbanisme de la Ville de Montréal en date de mars 1936. On y remarquera que le chemin de la Côte-des-Neiges est retenu comme voie de transit ("main thoroughfare") et que le futur "boulevard Métropolitain" apparaît déjà en pointillé.



*Proposed System of Main Thoroughfares for the City of Montreal
Montreal Town Planning Commission, March 1936.*

Un autre document permet encore mieux de juger de l'importance que l'on accordait au chemin de la Côte-des-Neiges, cette fois peu avant la fin de la deuxième guerre mondiale. Il s'agit du plan reproduit ci-dessous, qui servait à illustrer un projet de métro, en date de mai 1944. On y voit proposé pour un premier temps deux lignes correspondant aux axes du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, et pour un développement ultérieur, une ligne correspondant au chemin de la Côte-des-Neiges qui se serait ensuite poursuivie dans l'axe du chemin *Queen Mary*.



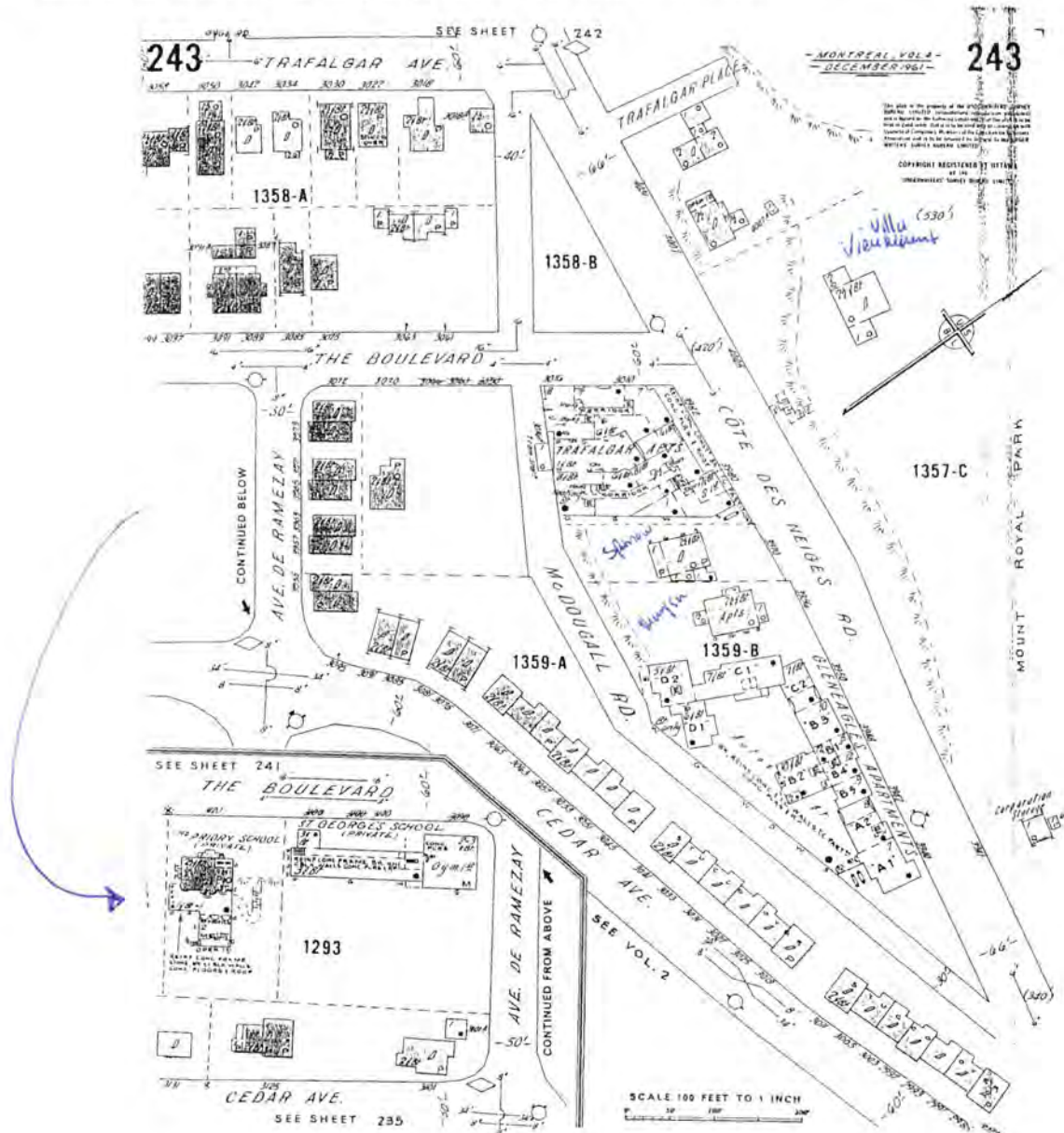
“Plan général du réseau de métropolitain projeté”

Rapport sur un projet de métropolitain. Compagnie des Tramways de Montréal, mai 1944.

2.2.6.8 L'évolution du secteur depuis les années 1930

Pour compléter l'historique des transformations physiques du secteur, nous ferons voir deux derniers plans. Le premier a été produit en décembre 1961 par le *Underwriters' Survey Bureau* et l'autre par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal en 2000.

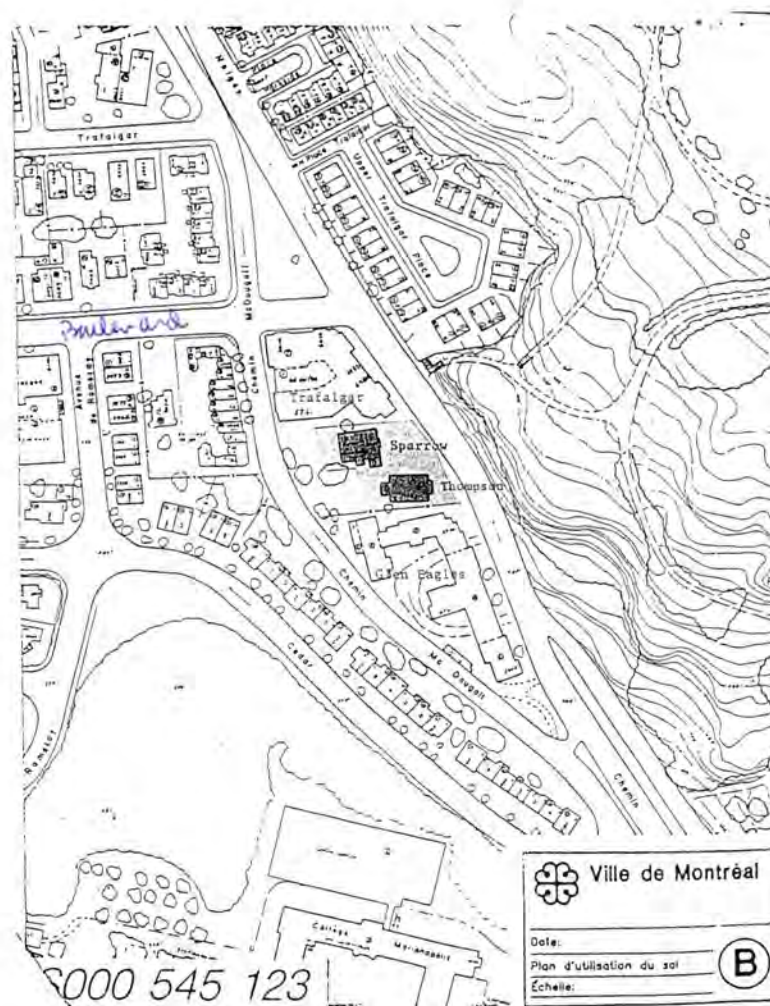
Sur le premier plan (ci-dessous), on constate que l'îlot qui nous concerne a pratiquement atteint sa configuration actuelle, et cela depuis 1931 avec le parachèvement des deux immeubles d'appartements Gleneagles et Trafalgar, à ses extrémités est et ouest. Une station de tramways est toujours présente, cette fois plus bas et de l'autre côté du chemin McDougall (dont le nom est enfin mentionné). La ligne de tramways elle-même a probablement été supprimée dans le courant des années 1950, période pendant laquelle le chemin de la Côte-des-Neiges est par ailleurs encore élargi. On remarque enfin que les abords du site ont quelque peu évolué. D'abord, un escalier a été aménagé pour faciliter l'accès au parc du mont-Royal. Ensuite, des maisons jumelées ou en rangée sont apparues sur les avenues de Ramezay et Cedar. Orientées vers le sud, ces dernières achèvent de donner au chemin McDougall le rôle d'une voie de service.



Plan du Underwriters' Survey Bureau, décembre 1961.

Le second plan fait état des changements les plus récents. Quelques bâtiments anciens que l'on voyait encore sur la planche précédente sont disparus, notamment sur la face nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges où subsistait encore, croyons-nous, l'ancienne villa *Viewmount* (au haut de l'escalier d'accès au parc du mont-Royal).

En sens contraire, plusieurs nouvelles maisons jumelées ou en rangée sont apparues: l'ensemble de *Trafalgar Place*, la douzaine d'habitation qui redéfinissent la tête de l'îlot compris entre *The Boulevard* et la rue Trafalgar, et enfin cette douzaine d'autres qui complètent le développement de l'îlot délimité par le chemin McDougall et l'avenue Cedar. Ces dernières ne pouvaient-elles aussi que tourner le dos au chemin McDougall, devenu simple voie de transit ... et malheureusement véritable piste de course automobile depuis que les tramways y ont été supprimés et qu'il a été réaménagé à trois voies.



Plan actuel du secteur
Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, 2000.

2.2.6.9 Projets et décisions administratives

En 1983, le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche formulait un projet de Réseau Vert qui a par la suite été conduit sans trop de conviction. Repris par divers intervenants il concerne le parc du mont-Royal, son entourage immédiat, la montagne dans son ensemble et les liens que l'on pouvait établir entre celle-ci et les autres espaces verts de la ville ou même de la région. Il procède en fait d'un modèle remarquable, le concept de réseaux de parcs métropolitains de Frederick Law Olmsted, admirablement réalisé à Boston.

L' "Opération Réseau Vert" que l'on qualifie de "projet d'une génération" réapparaît en 1988 dans le cadre de l'étude La montagne en question (Décarie, p. 35-36) et se rattache au concept central qui y est énoncé, à savoir celui "des trois sommets" (Graham, p. 31-34). Il s'agissait premièrement de mettre la montagne en valeur, puis de "trippler la superficie socialement utile du parc comme espace public" en créant des "corridors récréatifs rattachant le mont Royal au réseau des grands espaces libres ou parc métropolitains". Du côté de l'îlot TSGT, on propose un tel corridor "via l'hôpital Général et le domaine des Sulpiciens (Collège de Montréal), puis par la rue du Fort jusqu'aux rails du Canadien Pacifique...". L'îlot lui-même n'est pas directement évoqué, mais le principe d' "extension du parc à la montagne" va à l'encontre de constructions nouvelles qui réduiraient la végétation sur son flanc.

Entretemps, la publication du manifeste Le Mont Royal: fierté des montréalais par Les Amis de la Montagne (1986) a provoqué de la part de la Ville de Montréal la création d'un Bureau de planification du mont Royal, d'un Comité consultatif du mont Royal et d'un Comité pour l'agrandissement du parc du mont-Royal. Il s'en suit:

- a) la signature d'une entente intermunicipale reconnaissant la valeur patrimoniale du mont Royal,
- b) l'adoption du Règlement no. 7451 relatif à la protection et à la plantation des arbres applicable aux propriétés sises aux abords de la montagne (et *a fortiori*) sur celle-ci et donc sur l'îlot qui nous concerne,
- c) la création du site du patrimoine du mont-Royal, en décembre 1987.

Le Rapport du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels publié à cette dernière occasion (1987) reconnaît que "L'ensemble du mont Royal présente un paysage architectural d'ordre historique ou esthétique de très grande importance ... [où] se trouve une des plus fortes concentrations de biens culturels immobiliers de Montréal, intégrés dans un contexte topographique particulier et créant un paysage architectural d'une très grande richesse". Il dit aussi que c'est uniquement pour "faciliter la gestion et ... minimiser le fardeau administratif" que le site n'a pas été plus étendu et qu'il faudrait "agrandir le site de manière à inclure la totalité du Mille Carré ainsi que le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice", dont notre îlot est toutefois déjà inclus dans le site du patrimoine.

Pour donner suite à ce nouveau statut patrimonial de la montagne, la Ville a demandé aux architectes Beaupré et Michaud de définir les Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention qu'il faudrait respecter dans les limites du site créé. Leur rapport (1989) reconnaît que les immeubles Gleneagles et Trafalgar sont "intéressants" et estime qu'il faudrait respecter intégralement leurs façades. Il recommande en outre de

rendre la circulation des piétons plus agréable et plus sécuritaire aux abords de l'îlot. Il mentionne que ces deux immeubles créent "une silhouette remarquable" et que les deux villas anciennes "ne sont pas sans intérêt" sans toutefois rejeter l'idée qu'elles pourraient être démolies. Dans cette éventualité, il recommande:

- a) d'analyser les projets en termes de vues à protéger depuis, ou vers, la montagne,
- b) d'éviter "de créer une trop grande continuité, un effet de mur trop marqué",
- c) de dégager "autant que possible" la nouvelle construction de ses voisins,
- d) de conserver le mur de maçonnerie qui unifie les constructions de l'îlot,
- e) de concevoir l'éventuel nouveau bâtiment selon les règles du pittoresque (volumétrie complexe, composition désaxée, toits en pente, fenestration variée).

Ces recommandations sont excellentes mais il en manque une, à savoir de respecter malgré tout le langage architectural de notre époque, sans quoi on risque de ne faire qu'une mauvaise imitation des bâtiments déjà existants et conséquemment de déprécier l'ensemble de l'îlot.

Le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal publié par la Ville de Montréal en février 1990 reconnaît d'abord que le mont Royal (dans son ensemble) est le "joyau du patrimoine montréalais". Il tente ensuite d'établir des liens entre le parc et les territoires environnants. C'est ainsi que dans le secteur qui nous concerne il propose d'améliorer l'intersection Cedar/Côte-des-Neiges, de mettre en place une signalisation plus explicite et de procéder à "l'amélioration générale de l'aménagement paysager du chemin de la Côte-des-Neiges". Il recommande aussi de contrôler le développement, de mettre en valeur les quarante paysages architecturaux identifiés dans l'étude des architectes Beaupré & Michaud (et conséquemment l'îlot TSGT), de protéger les vues vers et depuis le mont Royal et d'assurer la dominance de la montagne dans le paysage urbain en limitant la hauteur des futures constructions au nord de la rue Sherbrooke.

Le plan préliminaire de mise en valeur a fait l'objet d'audiences publiques. Quatre-vingt-six (86) personnes ou organismes y ont pris la parole et soixante (60) mémoires y ont été déposés. Du Rapport de consultation publié par le Bureau de consultation de Montréal, il ressort que:

- a) bien qu'on se félicite des mécanismes de contrôle contenus dans le règlement établissant le site du patrimoine de Montréal, on les trouve inefficaces et insuffisants puisqu'on a assisté, entre autres, à la dégradation des maisons Sparrow et Thompson,
- b) on déplore que la Ville de Montréal ne soit pas obligée, ni de consulter, ni de respecter l'avis du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels,
- c) ni le statut de parc régional, ni celui d'arrondissement historique et naturel ne répondraient adéquatement au contrôle des problèmes qui se posent dans le secteur,
- d) qu'un statut juridique demeure à trouver qui puisse sauvegarder les diverses valeurs qui s'attachent à la montagne (naturelle, culturelle, symbolique, de plein air et de récréation),
- e) qu'une structure permanente de concertation sur la gestion et la mise en valeur de la montagne doit être établie, au sein de laquelle la population serait représentée.

Le Plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (1990) a apporté des modifications quant à l'affectation du sol ainsi qu'aux limites de densité ou de hauteur afin d'assurer une protection accrue des secteurs patrimoniaux intéressants et la citation d'édifices de valeur exceptionnelle qui ne sont pas déjà protégés par d'autres mécanismes légaux. Les nouvelles

limites de développement ont par la suite été précisées par le Cadre réglementaire de l'arrondissement Ville-Marie (avril 1992): la construction est dans la partie médiane de l'îlot TSGT assujettie à un plafond de hauteur de 16 mètres, à un maximum de 50% d'occupation du sol et à une densité maximale équivalant à trois fois la superficie du terrain.

En 1992 encore, la Ville publiait un ouvrage intitulé Les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme de Montréal - Projet dans lequel elle reconnaît comme objectifs:

- a) la mise en valeur des éléments dominants du paysage urbain, tels la montagne et le fleuve dont elle veut "accroître la visibilité",
- b) la mise en valeur du patrimoine, lequel "ne se limite pas aux seuls éléments exceptionnels", notamment par des moyens réglementaires permettant d'éviter "les constructions inappropriées qui auraient pour conséquence d'affaiblir le caractère particulier de secteurs intéressants",
- c) "d'étendre les mesures de conservation à toute la montagne,... de redéfinir la relation entre le parc du mont-Royal, l'ensemble du mont Royal et le milieu urbain ... de mettre en valeur et protéger le milieu naturel et les paysages, le patrimoine bâti et le patrimoine artistique ... de favoriser une meilleure interface entre la montagne et les quartiers adjacents ..."

En 1998, un autre document de la Ville intitulé Le patrimoine de Montréal, est publié en collaboration avec le Ministère de la Culture et des Communications. Il reconnaît le mont Royal comme "patrimoine symbolique majeur de la métropole" (Carreau & Serfaty, p. 38)

En 2000, l'affichage public du projet envisagé par la compagnie Canderel sur l'îlot TSGT soulève une tempête de protestations et des pétitions visant à bloquer le projet recueillent plusieurs centaines de signatures. Parmi les arguments invoqués, on fait valoir:

- a) que la tour envisagée déroge à la réglementation en vigueur et qu'elle entraîne la disparition des villas Sparrow et Thompson, dont la démolition a pourtant déjà été refusée en 1987,
- b) que son implantation va altérer la silhouette historique du secteur et créer une véritable "muraille de condos",
- c) que le projet constitue un affaiblissement de la relation ville-montagne qu'il faut préserver autant en termes de percée visuelle que de coulée de verdure,
- d) que le projet aura un impact sérieux sur le cadre bâti et la qualité de vie du voisinage (dommages résultant du dynamitage, perte de vue, d'ensoleillement, d'espace et d'intimité pour les deux immeubles à appartements).

Le Service du développement économique et urbain a pour sa part reconnu que:

- a) le Gleneagles et le Trafalgar sont des édifices "de très grande qualité ... des *landmarks* ... des immeubles exceptionnels ... [qu'ils constituent] un paysage unique ... une silhouette marquante ... [qu'ils] permettent l'établissement d'une coulée de verdure",
- b) "le faible gabarit des maisons Thompson et Sparrow et les aires boisées qui les entourent, assurent la prédominance des deux *landmarks* et de la montagne... [qu'il] permet à l'îlot de respirer",
- c) que la nouvelle tour aurait "un caractère incongru", qu'elle "nuirait à l'appréciation de des conciergeries et de la montagne" et romprait "l'équilibre de l'ensemble de constructions de l'îlot". (Sommaire décisionnel).

3 L'îlot TSGT

3.1. Définition et position relative de l'îlot

Pour résumer ce qui a été dit précédemment sur le processus de délimitation de l'îlot qui nous concerne ici:

1°) l'îlot a été naturellement séparé du massif principal de la montagne par la présence d'une étroite vallée, laquelle s'imposera comme le raccourci évident entre les faces orientale et occidentale du mont Royal,

2°) les segments de voirie qui ont achevé la définition de l'îlot ont été créés à des époques bien distinctes:

a) le chemin de la Côte-des-Neiges, qui reprend le tracé d'un vieux sentier amérindien, est vraisemblablement antérieur à l'arrivée des Français en 1535,

b) *The Boulevard* a été ouvert à partir du chemin de la Côte-des-Neiges, en 1851 ou peu après, alors que les Sulpiciens avaient endossé l'idée d'un circuit de plaisance bien aménagé en périphérie des trois sommets du mont Royal,

c) le chemin McDougall reprend le tracé d'une voie de tramway créée vers 1905 en contrebas du chemin de la Côte-des-Neiges en raison des contraintes de pente liées à ce moyen de transport.

La face la plus étendue de l'îlot est celle qui, incurvée, longe le chemin McDougall et présente une orientation variant du sud-ouest au sud-sud-est. La seconde face quant à son étendue est celle qui est en bordure du chemin de la Côte-de-Neiges et qui présente une orientation variant du nord au nord-nord-est. Le troisième côté, délimité par *The Boulevard* présente une orientation nord-ouest.

Au plan administratif, le territoire compris entre ces trois voies de circulation a été longtemps à l'extérieur de la ville de Montréal, et ce dans la totalité de son étendue. À partir de 1694, il fait peut-être partie de la Côte-des-Neiges, bien que le cœur de cet établissement se situe au nord de l'actuel chemin *Queen Mary*. Ce n'est toutefois qu'en 1792 que de nouvelles limites sont clairement données à la ville de Montréal. Dans notre secteur, celles-ci coïncident avec la frontière sud-est du lot 170, ce qui a pour résultat de placer l'îlot TSGT à cheval sur la frontière, avec environ le quart de sa superficie dans les limites de la ville (voir le plan en page suivante).

La plus grande étendue de l'îlot a fait successivement partie de:

1°) la Municipalité de la paroisse de Montréal (créée en 1855 par l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada), laquelle comprenait tout le territoire situé entre Lachine, la Côte-Saint-Laurent et la Longue-Pointe, à l'exception de la Ville de Montréal et du Village de la Côte-Saint-Louis (Tessier, p. 56-57);

2°) du Village de la Côte-des-Neiges (dont la Corporation a été érigée le 25 août 1862),

3°) du Village Notre-Dame-des-Neiges (détaché du précédent le 21 mars 1889),

4°) du quartier Mont-Royal à partir du 25 avril 1908 (date de l'annexion du Village Notre-Dame-des-Neiges par la Ville de Montréal) à l'exception d'une période d'environ cinq ans (1916-1921), où elle avait été rattachée au quartier Notre-Dame-de-Grâces.



Position de l'îlot par rapport au lot 170, situé jusqu'en 1908 au-delà des limites de la ville de Montréal. (Figure tirée de l'Étude de l'ensemble Thompson-Sparrow, Braq, 2000).

3.2 Développement de l'îlot

Les dates marquantes du développement de l'îlot ont été les suivantes.

1°) Le 21 janvier 1666, les Messieurs de Saint-Sulpice se sont fait délimiter par acte notarié un domaine réservé qui inclut l'îlot et auquel ils donneront plusieurs usages successifs ou concomitants, sur l'ensemble ou sur une partie de ce domaine:

- a) celui de mission évangélisatrice, à partir de 1669?, 1671? ou 1676?,
- b) celui de réserve de bois, à partir de 1675 (Marchand, p. 37),
- c) celui de ferme et de résidence secondaire, progressivement, au fur et à mesure du transfert des Indigènes au Fort de Lorette, à partir de 1696,
- d) celui de lieu d'enseignement, déjà au XVII^e siècle alors que Marguerite Bourgeoys y donne des cours, surtout à partir de 1856 avec l'inauguration du Grand Séminaire puis du transfert du Collège de Montréal, du recyclage de la Ferme sous les noyers en Collège Saint-Jean et de la construction du Séminaire de Philosophie.

De façon plus précise, on peut dire que les parties hautes du domaine, et conséquemment notre îlot, ont servi surtout de réserve de bois et de lieu de pacage pour les bêtes de la Ferme sous les noyers.

2°) Probablement peu après 1792, les parties du “domaine de la Montagne” qui n’avaient pas été incluses dans le nouveau périmètre de la Ville de Montréal, ont été loties et vendues (notamment le lot 167 où John Ogilvie fit ériger son *Trafalgar Lodge*). Pour l’instant on ne sait pas avec précision à quelle date le *Trafalgar Cottage* a été construit sur le lot 169 qui nous concerne: on sait en tout cas que c’est avant 1856, date à laquelle l’Index aux Immeubles de la Ville de Montréal enregistre la mort de son propriétaire, James Quinn. (Braqu, p.8).

3°) Les jardins botaniques de l’Université McGill ont semble-t-il occupé les lots 169 et 170 de 1885 à 1928; vraisemblablement sur une base locative si l’on considère ce qui suit.

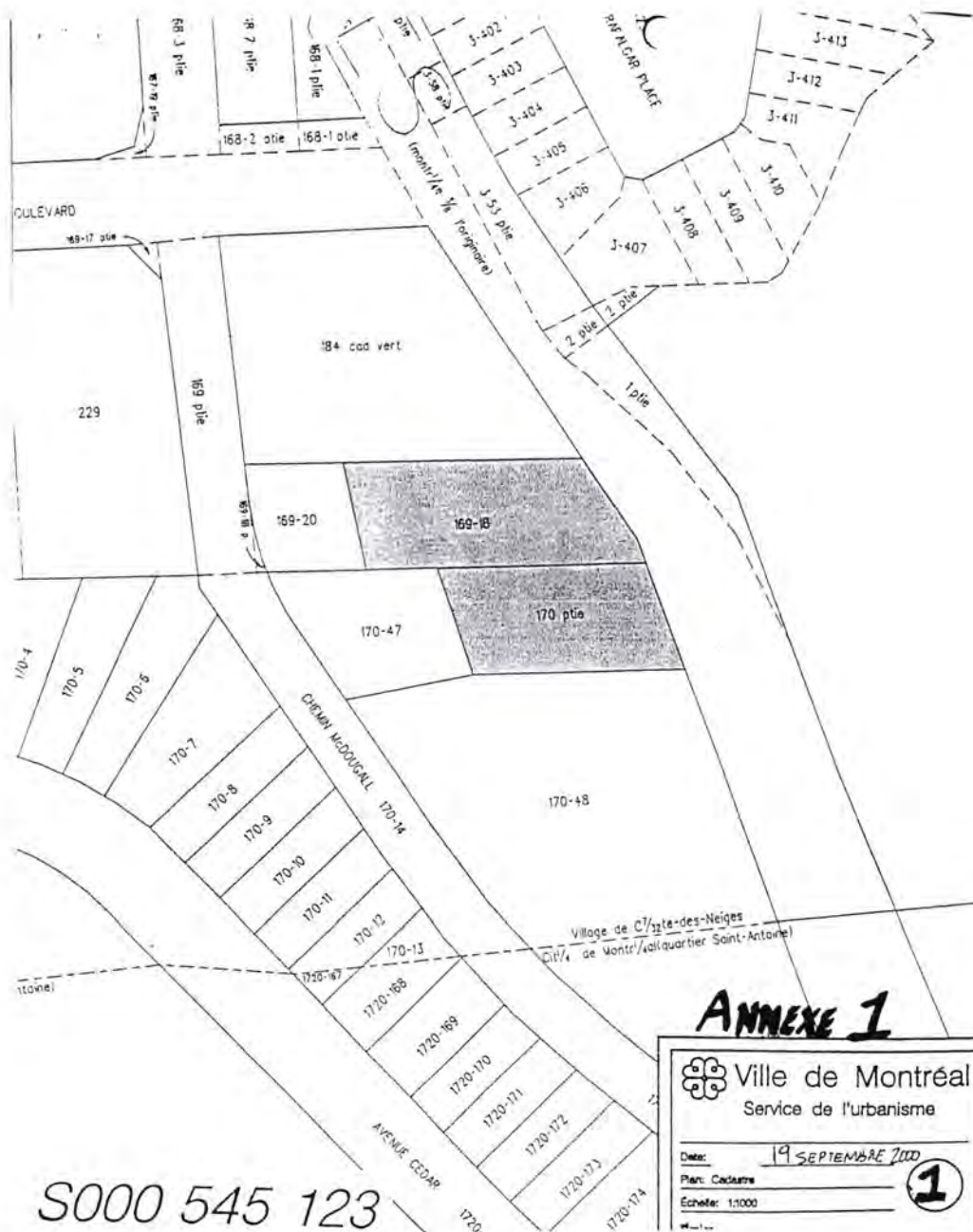
4°) En 1905, les Sulpiciens vendent à l’agent d’assurances James Gardner Thompson une parcelle du lot no. 170: située à l’angle nord-est de celui-ci, elle avait 75 pieds de largeur en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges et elle s’étendait en profondeur jusqu’à l’emprise de la voie de tramways, pour un total de 3 500 mètres carrés environ de surface. (Braqu, p. 68). Le propriétaire y fera construire deux ans plus tard la villa dont il sera question plus loin.

5°) En 1909, un certain D. S. Walker, déjà propriétaire de la totalité du lot no. 169, en vend une parcelle au gérant du théâtre *His Majesty’s* J. B. Sparrow, à savoir celle qui fait l’angle sud-est du lot et est mitoyenne avec la propriété Thompson dont il vient d’être question. Cette parcelle avait des dimensions comparables à celles du lot Thompson et s’étendait comme elle en profondeur depuis le chemin de la Côte-des-Neiges à l’emprise de la voie de tramways. C’est vraisemblablement en 1910 que le propriétaire y fit construire sa villa, puisque la vente du terrain n’a été finalisée que le 11 décembre 1909 (Braqu, p. 69).

6°) Le 6 février 1929, les Sulpiciens ont vendu pour la somme de 100 001\$ à l’entrepreneur Frederick Walter Dakin les terrains où sera construit peu après l’immeuble à appartements Gleneagles (partie du lot 170 situé dans le quartier Mont-Royal et partie du lot 1720 situé dans le quartier Saint-Antoine). (Pinard, p. 215).

7°) Le 26 février 1929, un certain George Archibald Campbell, déjà propriétaire des parties résiduelles du lot 169 sises à l’intérieur du périmètre qui nous concerne, les vend pour la somme de 90 423\$ (avec la “vieille maison” qui s’y trouve et qui correspond sans doute au *Trafalgar Cottage*) à l’architecte Walter Kenneth Gordon Lyman et à Harry Gifford Marpole, lesquels envisagent la construction d’un immeuble à appartements. Celui-ci ne sera toutefois entrepris qu’en 1930-1931, par un autre promoteur, la *Biltmore Realty & Construction Ltd.* (Pinard, p. 218).

8°) À une date que nous n’avons pu déterminer, les lots correspondant aux propriétés Sparrow et Thompson ont été subdivisés, leurs parties sud-ouest ayant été acquises par le propriétaire de l’immeuble Gleneagles afin de servir de jardins à celui-ci. Ce qui nous donne la division cadastrale qui apparaît en page suivante.



S000 545 123

Subdivision cadastrale de l'îlot TSGT
Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, 2000

3.3 Caractéristiques physiques actuelles de l'îlot

3.3.1 Sous-sol

Il s'agit d'abord d'un îlot de montagne où le sous-sol rocheux est à une faible profondeur, comme l'a d'ailleurs révélé la tranchée faite en 1912 pour abaisser le niveau de la chaussée du chemin de la Côte-des-Neiges.

3.3.2 Topographie

Il s'agit ensuite d'un îlot pentu qui présente une dénivellation de plus de 7 mètres et demi dans le sens de sa longueur. Dans le sens transversal (direction nord-est / sud-ouest), la dénivellation varie d'une extrémité à l'autre de l'îlot, atteignant environ 6 mètres à l'endroit où le chemin McDougall est le plus éloigné du chemin de la Côte-des-Neiges.

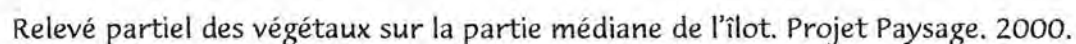
La déclivité n'est toutefois pas aussi régulière dans le sens transversal qu'elle l'est dans le sens longitudinal: légère à proximité immédiate du chemin de la Côte-des-Neiges (où la cour des villas a fait l'objet d'un nivellement, elle devient très marquée - en forme d'escarpement - environ aux trois-quarts de la profondeur (comme on pouvait d'ailleurs déjà le constater sur la carte du *Underwriters' Survey Bureau* de 1926).

Cet accident topographique est encore sensible dans la partie médiane de l'îlot, où les aménagements successifs des jardins botaniques de l'Université McGill puis des villas Sparrow et Thompson ont conservé l'essentiel des caractéristiques d'origine. Par contre, il a été complètement bouleversé par la construction des fondations et du garage de l'immeuble Trafalgar. Du côté opposé, où dès l'origine il était moins prononcé, on ne peut plus du tout en juger depuis la construction du garage de l'immeuble Gleneagles.

3.3.3 Végétation

Il s'agit enfin d'un îlot où la végétation devait être abondante à l'origine, comme d'ailleurs sur le reste de la montagne. Les Sulpiciens l'ont toutefois largement déboisée, premièrement parce que le domaine a été exploité comme réserve de bois et deuxièmement parce que les parties hautes ont été utilisées comme pâturage pour les animaux de la ferme. La carte de Sitwell & Jervois (1866-1872) que nous avons déjà présentée (page 46) est explicite à cet égard. Si on s'y reporte, on pourra constater la très grande différence qu'il y avait entre les terrains que conservaient alors les Sulpiciens et celui du *Trafalgar Cottage* (lot 169): les premiers sont pratiquement dénudés dans leurs parties hautes alors que le dernier comporte un grand verger dans sa partie basse, et des plantations aléatoires mais abondantes en périphérie immédiate de la villa.

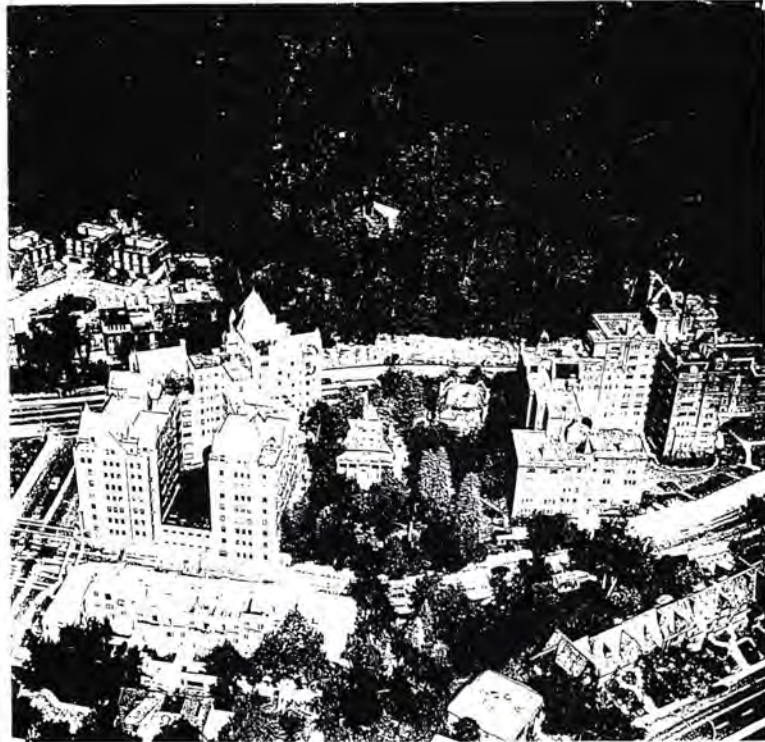
Il est aujourd'hui difficile de savoir avec précision quel a été l'impact des jardins botaniques de l'Université McGill sur les lots 169 et 170. La photographie du Fonds Marinier (Archives du Séminaire Saint-Sulpice) que nous avons présentée (page 55) et qui est vraisemblablement datée de 1908-1910, porte à penser qu'il a été faible: on ne voit pratiquement pas d'arbres à l'est de *Trafalgar Cottage*, ni d'un côté ni de l'autre de la voie de tramway. Quant aux plantations que l'on a pu faire au moment de la construction des villas Sparrow et Thompson où dans les années subséquentes (1910-1960), il ne semble rien en rester. L'inventaire des végétaux qui a été fait le 12 mai 2000 par Projet Paysage estime en effet qu' "Aucun des végétaux du lieu, sauf peut-être l'immense lilas au nord de la maison Thomson [sic], date de l'époque de la construction des bâtiments" laquelle d'ailleurs est erronément située en 1920. Le rapport, qui semble identifier trois épinettes blanches comme les spécimens les plus âgés, estime "qu'elles pourraient avoir été plantées il y a à peu près trente ou quarante ans" (Projet Paysage, p. 5). C'est donc dire entre 1960 et 1970.



Les végétaux que l'on trouve dans les actuels jardins du Gleneagles n'ont pas fait l'objet d'un relevé mais les deux photographies suivantes donneront au moins une impression de la qualité d'ambiance qui y règne.



Enfin, la photo suivante, empruntée à un document préparé par les promoteurs du projet Fan-Na-Greine, bien que mauvaise dans sa reproduction, permet néanmoins de saisir le contraste qui existe entre la partie médiane et les deux extrémités de l'îlot. Cette partie médiane réussit à établir un trait d'union entre le parc du mont-Royal et la végétation qui qualifie l'îlot en contrebas, compris entre le chemin McDougall et l'avenue Cedar. Elle s'oppose de façon frappante au caractère minéral des terrains du Trafalgar et du Gleneagles.



Contraste végétal-minéral sur l'îlot TSGT.

À vrai dire, il n'y a pratiquement pas de végétation significative aux extrémités est et ouest de l'îlot. On trouve seulement:

- a) une demi-douzaine d'arbres de maigre calibre le long du chemin de la Côte-des-Neiges et sur la face est du Trafalgar, dans d'étroites bandes de terrain inutilisables par les résidants,
- b) quelques conifères et petits arbustes formant rocaille, de part et d'autre de l'accès au garage du Gleneagles,
- c) quelques mètres de pelouse, et de rarissimes arbustes ou bacs à fleurs sur les faces nord et ouest du Trafalgar, comme aux entrées situées dans sa cour, laquelle sert exclusivement de stationnement,
- d) quelques petits arbres, plantes grimpantes et plate-bandes de fleurs dans la cour du Gleneagles.



Végétation en face nord et sud de l'immeuble Gleneagles.

3.3.4 Forme réelle et symbolique

L'îlot apparaît -avec le triangle de verdure qui le prolonge en amont - comme une sorte de vaisseau amarré entre deux corniches de la montagne, sorte de refuge dans le flot de la circulation avec ses deux grands immeubles en guise de proue et de poupe. Ainsi placés, ces deux massifs résidentiels n'expriment qu'avec plus d'évidence le caractère d'ancrage qui est celui de l'habitation, par opposition au mouvement des voitures. Celles-ci apparaissent au contraire comme l'attribut du nomadisme moderne et le facteur d'érosion de l'îlot... ce qu'elles ont d'ailleurs été de fait. Résidences et voies rapides comme symboles de la ville et de sa dissolution.

Par ailleurs l'îlot apparaît comme le microcosme de la ville, avec son poumon de verdure assiégé de part et d'autre par l'urbanisation qui menace de l'étouffer.

Enfin, la partie médiane de l'îlot apparaît comme l'illustration du principe même de "coulée verte" mis de l'avant par les services municipaux pour désenclaver et faire irradier les bénéfices qu'apporte le parc du mont Royal à la ville.



Vue générale de l'îlot, en direction nord.

4 Les édifices

Comme il a déjà été mentionné, les deux premiers édifices à avoir été construits sur le site - les villas Thompson et Sparrow - ont déjà fait l'objet d'une étude patrimoniale (Atelier Braq, 1999 et 2000) et ne font pas comme tels partie de notre mandat. Il est toutefois pertinent de résumer les données essentielles qui concernent ces bâtiments.

4.1. La villa Thompson (1907)

La première des deux villas a été construite en 1907 sur une partie du lot no 170 (actuel 3956 du chemin de la Côte-des-Neiges). Il s'agit de la résidence de l'agent d'assurances James Gardner Thompson (à propos duquel on ne sait pratiquement rien), conçue par John Rawson Gardiner (1866-1956), un architecte qui a pratiqué sa profession à Montréal à partir de 1891, et à propos duquel on trouvera une courte fiche biographique en annexe.

Implantée à quelque 12 mètres de la rue et à plus d'un mètre au-dessus du niveau de la cour d'accès, la maison est revêtue de briques rouges, sur un soubassement de pierres grises. Comportant un sous-sol, deux étages et un grenier sous comble, la maison est couverte par un toit plat qui présente néanmoins en façades de fausses mansardes recouvertes de bardeaux d'asphalte, lesquelles sont régulièrement rythmées de pignons et de lucarnes.



La villa James Gardner Thompson (état 2001). J. R. Gardiner, architecte, 1907.

De traitement très sobre à l'extérieur, la maison apparaît comme une bonne illustration des courants *Queen Ann* et *Arts and Crafts* qui prévalaient au tournant des XIXe-XXe siècles. L'étude patrimoniale effectuée par les architectes Eide et Fianu lui reconnaît quelques éléments intéressants mais ne lui accorde globalement qu'une "valeur architecturale relativement ordinaire ... mitigée" (Braq, 1999, p. 66-67). À notre avis, cette maison doit être appréciée en fonction de son époque et de son programme. Il est certain qu'elle ne se compare pas aux luxueuses villas du Mille Carré Doré: l'époque des extravagances victoriennes est alors nettement sur son déclin et de plus le client qui l'a commandée est un agent d'assurances et non pas un magnat de la finance ou de l'industrie.

L'accès à la maison a été modifié en 1912 quand la Ville a procédé à l'abaissement de la chaussée du chemin de la Côte-des-Neiges. De cette époque date le beau mur de soutènement fait de la pierre gris-bleue qui a été excavée à cet endroit. Au-dessus de l'arc surbaissé qui le traverse et donne accès à l'escalier, on peut lire "Fan-Na-Greine", une inscription en gaélique signifiant apparemment "garder le soleil".

La villa a subi plusieurs modifications, d'abord en 1942 alors qu'elle a été subdivisée en cinq (5) logements, puis entre 1978 et 1981 alors qu'elle a été réaménagée pour servir de bureaux à l'agence d'architectes Tetrault Parent Languedoc. Inoccupée depuis 1988, elle est abandonnée depuis 1994. Elle a depuis été occupée par des squatters qui l'ont grandement abîmée. Ayant été menacée de démolition en 1987, la maison a fait l'objet d'une demande de classement auprès du ministère des Affaires culturelles. Celui-ci n'a pas acquiescé à la demande mais a tout de même incité la Ville de Montréal à citer la maison comme bien culturel municipal. La Ville ayant par la suite créé le site du patrimoine du mont-Royal (Règlement 7593, 15 décembre 1987), a décidé de conserver la maison, sans toutefois la citer nommément puisqu'elle était comprise dans les limites du site du patrimoine. La décision du Comité Exécutif de la Ville de Montréal, (DE8800417, 24 août 1988) recommandait de préserver l'intégrité architecturale extérieure de la maison.

Depuis, la villa n'a fait que se dégrader davantage. On estime toutefois que la structure est dans un état "acceptable" (Rapport de l'ingénieur Jeff Leibgott, dans Braq, 1999, p. 59-61) et que la propriété pourrait être restaurée moyennant une somme de 2 129 066.14\$ (Rapport budgétaire de William Unwin, dans: Braq, 1999, p. 62-63). Propriété de la Compagnie 2941791 Canada Inc. depuis 1999, on envisage à nouveau de la démolir (ainsi que la villa voisine) pour permettre la construction d'une maison d'appartements de luxe en condominium d'une dizaine d'étages. L'étude patrimoniale des architectes Eide et Fianu estime que la valeur architecturale de la maison n'est pas suffisamment élevée pour justifier les coûts de conservation et de restauration, surtout en tenant compte du contexte urbain qui prévaut maintenant. (Braq, 1999, p. 66-67).

Par contre, à deux reprises (les 12 mai et 15 septembre 2000), la Commission Jacques Viger a estimé que la démolition n'était pas justifiée, qu'il n'était pas nécessaire d'envisager une restauration intégrale de la maison et qu'il était encore possible de recycler et de mettre en valeur la maison en l'intégrant à un projet de faible hauteur. Le Comité consultatif de Montréal pour la protection des biens culturels s'est aussi prononcée dans le même sens le 24 mai 2000. À notre avis, la maison Thompson conserve des qualités architecturales suffisantes pour que l'on envisage sa conservation. Toutefois, on ne peut parler de restauration que pour son enveloppe extérieure.

4.2 La villa Sparrow (1910)

La seconde villa a été construite en 1910 sur une partie du lot no. 169 (actuel 3970 du chemin de la Côte-des-Neiges). Il s'agit de la résidence d'un certain J. B. Sparrow dont on sait seulement qu'il était le gérant du théâtre His Majesty's, sur la rue Guy. Elle a été conçue par James Edgar [et non Edward] Adamson, un architecte relativement peu connu à propos duquel on trouvera également une courte fiche en annexe.

Implantée à quelque 25 mètres de la rue et légèrement en oblique par rapport aux lignes latérales du lot, cette maison revêtue de briques jaunes sur un soubassement de pierres grises, comporte un sous-sol, deux étages, un grenier non habitable et se termine par un toit plat à fausse mansarde recouverte de tuiles céramiques. La composition symétrique de la façade est contestée par la présence d'un garage bas, placé sur sa gauche, qui n'a toutefois qu'un impact limité sur l'impression d'équilibre que projette la résidence: l'entrée, qui est légèrement dégagée du sol, est placée dans l'axe, à couvert d'un porche en faible saillie, lui-même surmonté d'un balconet découvert. Les balustres, le fronton triangulaire et les modillons des corniches sont tous empruntés au vocabulaire de l'architecture classique, et comme tels, traduisent la nouvelle influence de l'École des Beaux-Arts de Paris qui commençait à se faire sentir à Montréal au cours de la première décennie du XXe siècle.



La villa J. B. Sparrow (état 2001), James Edgar Adamson, architecte, 1910.

L'élévation arrière est marquée par la présence d'un étonnant portique en bois probablement ajouté quelques années après la construction de la villa. Courant sur toute la largeur de la façade, celui-ci est rythmé de hautes colonnes doriques romaines surélevées sur des socles et très généreusement espacées. Le motif, qui franchit la hauteur de deux étages, abrite non seulement la galerie du rez-de-chaussée mais aussi un petit balcon arrondi à l'étage.

À partir de 1978, la maison Sparrow a connu le même sort que sa voisine. D'abord transformée en bureaux, elle a par la suite été laissée à l'abandon et vandalisée par des squatters. De telle sorte qu'il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges de ses finis intérieurs (planchers de bois franc, boiserie de chêne, pilastres et corniches de plâtre, ...), le plus intéressant semblant être la verrière de l'escalier. L'ingénieur Jeff Leibgott considère que la structure est dans un état "moins acceptable" que celle de la maison Thompson mais qu'elle reste néanmoins récupérable, moyennant des "réparations étendues". (Braq, 1999, p. 59-61). La restauration de l'immeuble a été évaluée à 1 959 226.00\$ (Rapport budgétaire de William Unwin, dans: Braq, 1999, p. 62-63). Propriété de la Compagnie 2941791 Canada Inc. depuis 1999, celle-ci envisage actuellement la démolition de la villa, avec l'intention de construire les condominiums précédemment mentionnés.

Les jugements portés sur la maison - et les décisions prises à son égard - par le Ministère des Affaires culturelles et par la Ville de Montréal en 1987-1988, par l'étude patrimoniale des architectes Eide et Fianu en 1999 et enfin par la Commission Jacques-Viger et le Comité Consultatif de Montréal pour la protection des biens culturels en 2000, sont à quelques détails près identiques à ceux que nous avons évoqués pour la maison Thompson.

À notre avis, la maison Sparrow présente encore des qualités architecturales qui justifient sa conservation. L'enveloppe extérieure présente encore une assez bonne tenue, sauf évidemment le portique arrière en bois qui devrait être entièrement refait. Bien que dérogeant aux proportions canoniques, il nous apparaît suffisamment original et intéressant pour qu'on y songe sérieusement. Quelques éléments du décor intérieur pourraient éventuellement être réemployés dans le cadre d'une opération de rénovation-recyclage.

4.3 L'ensemble des villas Thompson et Sparrow

Au-delà de la valeur architecturale individuelle de chacune des villas Thompson et Sparrow, il est important de considérer: a) la valeur environnementale de l'ensemble qu'elles forment par rapport aux immeubles voisins et à l'ensemble de l'îlot, et b) la valeur intrinsèque de leur cadre de verdure.

Il est exact que les villas Thompson et Sparrow ont souffert, et souffrent toujours de l'échelle écrasante de leurs voisins, les immeubles Gleneagles et Trafalgar. Il est aussi vrai qu'elles ont encore perdu de leur attrait résidentiel depuis que le chemin de la Côte-des-Neiges et le chemin McDougall sont devenus des axes de circulation aussi achalandés. Il est enfin indéniable que l'amputation de leurs jardins au profit de l'immeuble Gleneagles n'a fait qu'empirer les choses. En conséquence, il n'est certainement pas évident de leur trouver une nouvelle vocation.

Par contre, la taille modeste de ces résidences et leur environnement végétal contribuent à mettre en valeur les deux conciergeries dont on verra l'intérêt architectural ci-après et qui risquent à leur tour de souffrir d'un redéveloppement de la partie médiane de l'îlot. D'aucuns penseront peut-être qu'il ne s'agirait là que d'un juste retour des choses. À notre avis, on ne peut reprocher à la génération du début des années 1930 de ne pas avoir eu notre sensibilité à l'égard de l'environnement bâti. On ne peut pas plus s'autoriser maintenant à avoir une attitude aussi cavalière que celle de nos prédécesseurs, puisque la conservation de l'environnement bâti est devenu un trait caractéristique de notre société.

Ceci étant dit, il faut aussi reconnaître que tant et aussi longtemps que l'îlot conservera le rapport d'échelle actuel, il pourra être lu comme l'expression des valeurs de trois époques: celle des villas en périphérie de la ville, celle des grands immeubles d'une métropole en effervescence et celle d'une nouvelle sensibilité à l'environnement qui est la nôtre. Il s'agit là d'une stratification historique peu banale pour un îlot aussi petit, et d'une réelle valeur culturelle intrinsèque de ce territoire.

Quant à la valeur intrinsèque du cadre végétal des villas elle tient d'abord dans l'affirmation de la survie de l'élément naturel dans un îlot devenu presque totalement minéral, et ensuite dans la contribution à la qualité du secteur, (si faible soit-elle par rapport à celle du parc du mont-Royal). Bien que visibles seulement au-dessus du mur de soutènement et au passage de la cour des villas, ce sont les arbres de l'îlot TSGT qui font que l'on a, sur le chemin de la Côte-des-Neiges, l'impression de passer un peu par le parc du mont-Royal plutôt que seulement le longer ou le contourner. En ce sens, c'est bien l'îlot qui ajoute à la montagne et non l'inverse.



4.4 L'immeuble Gleneagles (1929-1930).

Le troisième en date des immeubles érigés sur l'îlot TSGT est la maison à appartements locatifs Gleneagles (actuels 3940 à 3946 du chemin de la Côte-des-Neiges).

D'abord désignée comme "Apartment House for C. W. Dakin, Esq." puis comme "Dakin Apartments" et "Tower Apartments" (CCA, Fonds Ross & Macdonald, chemise 13-147-01X), cette conciergerie a finalement pris le nom de "Gleneagles Apartments" pour évoquer semble-t-il un célèbre terrain de golf d'Écosse (Pinard, p 214). Il nous semble tout aussi vraisemblable que l'emplacement et la hauteur (ou les destinataires) de l'immeuble projeté aient été pour quelque chose dans le choix de ce nom qui littéralement signifie "les aigles de la petite vallée".



Vue d'ensemble des appartements Gleneagles, en direction nord.

4.4.1 Historique

C'est le développeur et entrepreneur Frederick Walter Dakin (selon Pinard) ou C. W. Dakin (selon les plans conservés au CCA) qui est à l'origine du projet. C'est d'abord lui qui a demandé aux architectes Ross & Macdonald d'en vérifier la faisabilité architecturale avant

même qu'il n'achète aux Sulpiciens la pointe orientale de l'îlot. Les premières esquisses sont en effet datées du 27 novembre 1928 alors que la transaction n'a eu lieu que le 6 février 1929 (Pinard, p. 215).

Bien que le terrain ait été revendu à deux reprises (la première fois le 8 février 1929 à la *Development Co. Ltd*, une compagnie dont Dakin était le président, et la seconde fois le 20 février suivant à la *Investors Development Co.*), c'est Dakin qui a agi comme entrepreneur général du chantier, par l'intermédiaire d'une autre de ses compagnies, la *Dakin Construction Co. Ltd*. Le coût déclaré de la construction était de 800 000 dollars. (CUM-Appartements, p. 99).

L'édifice a depuis été acheté - le 1er avril 1987- par la Société en commandite Gleneagles, du groupe Blason immobilier, présidé par Me Gilles Dayan (Pinard, p. 215).

4.4.2 Description (voir plans et élévations en annexe)

L'édifice, qui se développe inégalement sur quatorze (14) niveaux (incluant ceux des garages et de la chaufferie, du soubassement et enfin du *pent-house*), s'étale sur une longueur de plus de quatre-vingt-quatre mètres (281 pieds et 9 pouces) le long du chemin de la Côte-des-Neiges et sur près de 33 mètres (109 pieds) dans sa plus grande profondeur, du côté ouest (CCA, Ross & Macdonald, 13-147-01X). Il totalise quelque dix-neuf mille sept cent vingt-neuf mètres carrés (19 729 m.2) de surface (CUM, Appartements, p. 97).

Il s'agit d'une structure en béton armé avec murs et cloisons de terra-cotta dont le plan se développe à la manière d'un grand F renversé de manière à occuper le maximum du terrain disponible tout en exposant la plus grande étendue des façades en directions sud et ouest.

La hauteur de l'édifice qui - en partant de l'extrémité est - passe de sept (7) à treize (13) niveaux hors sol, atteignant ainsi près de quarante-cinq mètres (149,5 pieds) dans l'axe de la tour centrale et redescend à sept (7) niveaux à proximité de la maison Thompson.

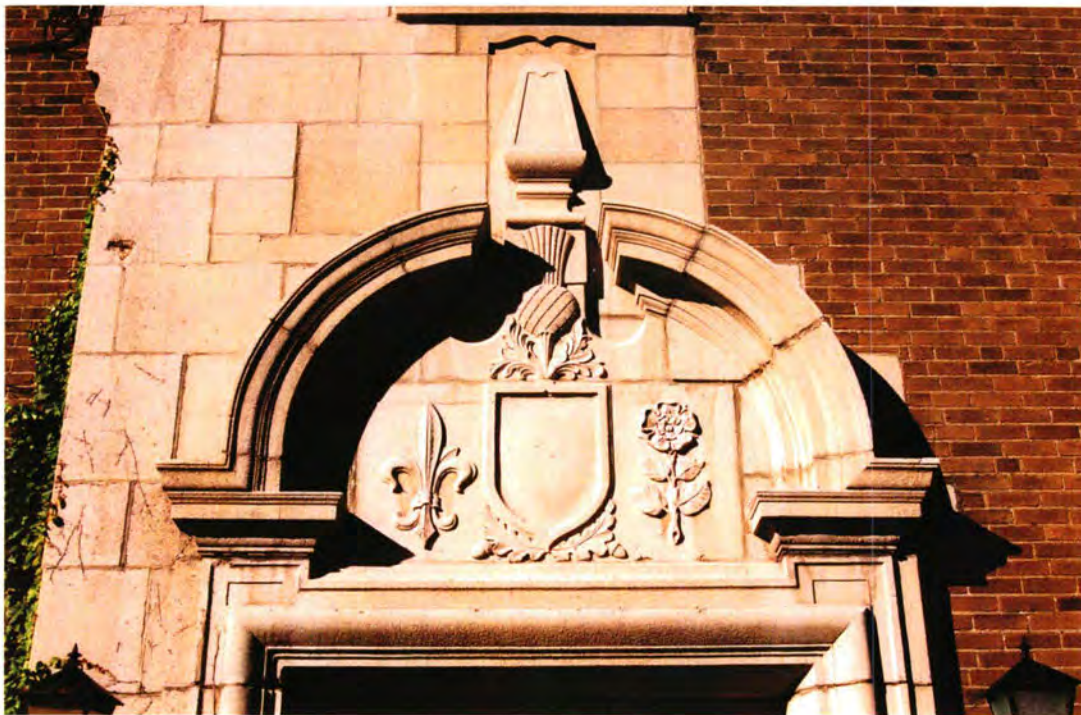
Les façades sont, dans leurs parties inférieures, revêtues de moellons de pierre calcaire gris-bleue de Montréal et pour le reste de briques brunes, rehaussées par un nombre réduit d'ornements de pierre artificielle beige (empruntés tantôt au vocabulaire classique et tantôt au vocabulaire gothique). Elle se terminent de façons variées, ici par des parapets à créneaux ou à balustrades, là par des toits à deux versants formant des pignons à gradins orientés perpendiculairement les uns aux autres, et occasionnellement par une coupole à contrecourbes sur plan carré ou par une toiture pyramidale sur base octogonale. Cette fantaisie se retrouve également dans le jeu de saillies, de rentrants et d'oriels que les architectes ont réussi à faire, même sur la façade nord où il ne disposaient que d'une faible marge de manoeuvre dans le sens de la profondeur. Une certaine liberté dans le dimensionnement et l'alignement des fenêtres, achève, avec les verticales des cheminées, d'établir le caractère pittoresque qui caractérise le bâtiment.



Immeuble Gleneagles: deux vues de la façade principale



Articulation plastique de l'immeuble Gleneagles:
en haut, vue d'ensemble côté cour; en bas: jeu d'oriels.



Immeuble Gleneagles: détails décoratifs en façade. En haut: arc brisé de type maniériste, avec tympan orné d'une fleur de lys, d'un chardon et d'une rose, symboles des souches française, anglaise et écossaise de la population montréalaise. En bas, association éclectique de motifs classiques et médiévaux.

Les appartements, au nombre de quatre-vingt-trois (83) à l'origine tout comme maintenant, sont de type traversant à l'exception de quelques-uns plus petits. Ainsi il n'y a pratiquement pas de corridors mais plutôt des colonnes d'ascenseurs et d'escaliers, regroupés en quatre (4) blocs. On y accède par autant d'entrées situées dans la cour, laquelle est desservie par une circulation en boucle qui contourne le bras court du F, d'une porte cochère à l'autre. Celle-ci se développe sur la toiture du garage - astucieusement placé dans la partie basse du terrain - laquelle sert également de belvédère sur le centre-ville et de petit jardin. Une tourelle d'angle en pierre relie les deux niveaux. On peut seulement regretter que cette solution dissimule complètement la topographie d'origine et, surtout, que le mur extérieur du garage ait été réalisé en ciment sous prétexte qu'il ne donnait que sur la voie de service, celle des tramways.



Immeuble Gleneagles: la circulation en boucle, le petit jardin et l'accès à l'une des colonnes d'ascenseur et d'escaliers.



Immeuble Gleneagles. En haut, terrasse d'accès aux vestibules, tourelle d'angle donnant accès au garage et perspective sur le centre-ville. En bas, l'entrée du garage.

Les appartements étaient, et sont encore, de tailles très variées (de 75 à 600 mètres carrés environ), les plus petits n'ayant qu'une chambre à coucher alors que les plus vastes en comptaient jusqu'à huit, dont deux ou trois pour des serviteurs! Quelques-uns avaient deux niveaux, et dans certains cas avaient été planifiés spécialement pour leurs futurs occupants (tels que Mme Adélaré Raymond, Mr John Ross, Mr Turcotte et le Colonel Gerald Birks). Les plus luxueux, comme celui de Mr John Ross, comportaient non seulement un salon et une salle à manger fermée, mais également une bibliothèque, un boudoir, un solarium et une terrasse-jardin extérieure.

Les dimensions des pièces méritent aussi d'être soulignées: par exemple, chez le Colonel Birks le hall faisait 11'-6" par 18'-9", le salon 18'-6" par 26'-0", la salle à manger 13'-0" par 18'-6" et la bibliothèque 11'-9" par 14'-0"!

Sauf exception, la qualité de la planification était partout remarquable, avec un minimum de corridors et de recoins. Les finis intérieurs étaient aussi soignés et permettaient une variété de styles: ainsi les architectes avaient élaboré quatre variantes stylistiques pour les manteaux de cheminées: Tudor, Renaissance, Baroque ou Classique français.

Certes, avec les générations successives, des modifications ont affecté plusieurs appartements, les uns étant subdivisés et les autres au contraire fusionnés en un seul. Nous estimons cependant que cela n'entache pas l'authenticité de l'édifice, lequel est, par destination, appelé à connaître de tels changements. Par ailleurs, fort heureusement, il serait toujours possible de rétablir l'état premier d'un ou l'autre des appartements, ou même de l'ensemble puisque le Centre Canadien d'Architecture conserve probablement la totalité des dessins des architectes (385 feuilles).

La chose serait au moins souhaitable pour le fenêtrage et le couronnement de l'immeuble qui ont beaucoup perdu de leur forme originelle. La photo de la page suivante est éloquentes à cet égard. Si on la compare à l'élévation principale, présentée en annexe, on voit que toutes les fenêtres ont été remplacées par des modèles sans meneaux, quand elles n'ont pas été élargies. Deux terrasses ont été transformées en serres (de formes différentes), l'une d'elle entraînant la suppression d'un pignon. Enfin un toit à deux versants a été sacrifié pour créer la terrasse où l'on voit les chaises.

Pour conclure cette description, il faut ajouter qu'en plus des commodités des appartements, l'immeuble offrait plusieurs services communautaires: "vaste salle à manger ouverte tous les jours et pouvant être réservée pour des réceptions, service de bonnes, ... pompe à essence et lavage des autos, ... buanderie, salle de repos [communautaire] comprenant bibliothèque ... et billards ..." (CUM-Appartements, p. 99). Ces services ne sont, pour la plupart, plus offerts aujourd'hui. Toutefois le décor intérieur des salles, comme d'ailleurs des halls d'entrées, est encore bien conservé: les murs y sont encore lambrissés, les fenêtres ont encore leurs losanges de verre montés dans le plomb et leurs motifs héraldiques en verre coloré, les plafonds sont toujours définis par des corniches en plâtre moulé et le mobilier est en bonne partie le même (lourdes banquettes en bois sombre d'esprit médiéval, bougeoirs sur pied en fer ouvragé, ...).

En somme les appartements Gleneagles avaient tout ce qui fallait pour donner aux résidents le sentiment qu'ils menaient une "vie de château", le luxe, le service et le décor.



Immeuble Gleneagles. Détail des parties hautes sur la face nord: serres à structure métallique et fenêtres de générations diverses.

4.4.3 Formes, styles et caractère

La caractéristique formelle la plus évidente des appartements Gleneagles est son sens du pittoresque, à propos duquel il faut rappeler quelques notions générales.

D'abord, le mot semble être apparu au XVII^e siècle en Hollande ("*schilderachtig*", 1618), en Italie ("*pittoresco*", 1654) et en Allemagne ("*malerisch*"), surtout pour décrire des paysages ou des tableaux les représentant, mais aussi parfois en rapport avec l'architecture (comme la façade de la cathédrale de Milan). Mais c'est surtout en Angleterre ("*picturesque*") qu'il se répand à partir de la fin du XVII^e siècle.

On en fait bientôt une catégorie esthétique qui se distingue par le goût de l'irrégularité, de la variété et de la rusticité. Des théoriciens s'efforcent alors de situer le pittoresque par rapport au Beau et au Sublime, notamment Uvedale Price dans son célèbre ouvrage *An Essay on the Picturesque as Compared with the Sublime and the Beautiful*, 2 vol., Londres, 1794-1798). On y trouve encore plus de précisions quant à ses traits distinctifs:

complexité, irrégularité, diversité dans les formes et dans leur agencement, rugosité, variation des textures, de l'ombre et de la lumière. (Hunt, 740-743).

Le goût du pittoresque aura pas la suite une grande longévité, imprégnant tous les arts de la période romantique et perdurant à travers différents styles, et non seulement ceux qui ont puisé leur inspiration dans le Moyen-Âge. Par exemple, il est certain que les compositions volumétriques du courant néo-Renaissance ("*italianate*") avec ses masses asymétriques et de hauteurs différentes inspirées des villas de Toscane, doivent beaucoup à cet esprit.

Comme il y avait par contre une plus grande affinité entre les formes médiévales et ce goût de l'irrégularité, il était inévitable que le courant néo-gothique ("*gothic revival*") prenne autant d'importance au XIX^e siècle, aussi bien en Europe continentale et en Amérique que dans l'Angleterre victorienne.

À partir de la fin du XIX^e siècle apparaîtront de nouveaux styles qui s'éloigneront progressivement du néo-gothique - de plus en plus récupéré par les académies, et de moins en moins fantaisiste bien que parfois délirant dans sa surcharge décorative - pour susciter une nouvelle émotion esthétique, toujours basée au moins en partie sur le pittoresque. Le néo-Queen Ann, le *Stick Style*, le *Shingle Style*, les *Arts and Crafts*, la manière de Hector Guimard, de Charles Rennie Mackintosh, de Henry Hobson Richardson et de Bruce Price ont tous une racine pittoresque sur laquelle se sont greffées d'autres influences (architecture de l'Âge d'or hollandais au XVII^e siècle, avec ses pignons à gradins; architectures massives et robustes de la période romane, asymétries orientalisantes, ...).

De toutes ces nuances stylistiques, c'est certainement du *Scottish Baronial* que les architectes Ross & Macdonald ont le plus puisé pour l'élaboration des appartements Gleneagles. Ce style, populaire en Écosse durant les dernières décennies du XIX^e siècle, visait à revaloriser les formes architecturales spécifiques à la tradition locale et réinterprétait notamment les impressionnants châteaux ou manoirs des XVI^e et XVII^e siècles (eux-mêmes influencés par des modèles sur lesquels les auteurs ne s'accordent pas, français pour certains, allemands ou néerlandais pour d'autres (Kalman, p. 40).

Avant d'aller plus loin, il est très important de noter que le style *Scottish Baronial* n'a pratiquement rien à voir avec le soi-disant "style Château" ("*Chateausque*") dont il sera question à propos de l'immeuble Trafalgar, même si tous les deux se réfèrent à la typologie du château.

David MacGibbon et Thomas Ross, les auteurs d'un ouvrage capital sur l'architecture écossaise (*The castellated and Domestic Architecture of Scotland*, 5 vol. Edinburgh, 1887-1892) ont décrit dans les termes suivants les caractéristiques qui prévalaient dans l'architecture écossaise entre 1542 et 1700: "*The walls are generally very plain, and the ornamentation is confined to the parapet and upper portions, where it often bursts out with extraordinary profusion and richness, as for instance Castle Fraser and Craigievar. The roofs are high pitched broken up and adorned with numerous dormers and have picturesque chimneys and crow stepped gables. Corbelling, both plain and ornamental is one of the chief characteristics of the style. It is used on every possible occasion.*" (Walker, p. 32).

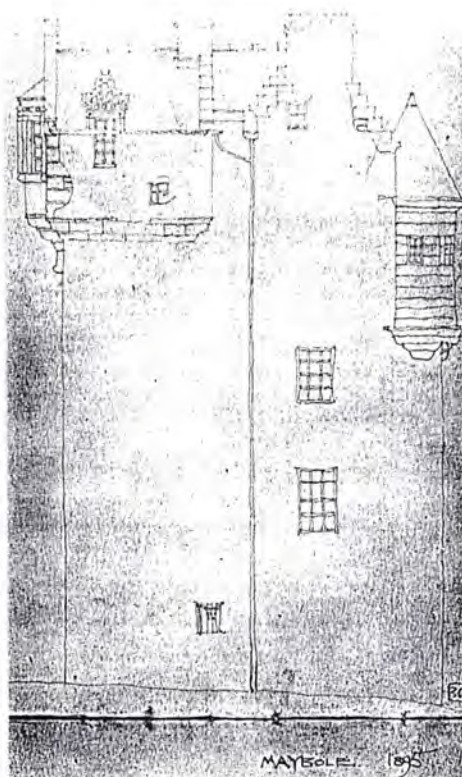
Or Charles Rennie Mackintosh (1868-1928), qui connaissait cet ouvrage, a remployé exactement les mêmes mots pour décrire le goût *Scottish Baronial* qui prévalait au début de sa pratique. (Mackintosh, p. 59). Et il n'est pas besoin de faire une longue démonstration pour prouver qu'ils s'appliquent aussi aux appartements Gleneagles: on y retrouve les murs nus, la richesse ornementale des parties hautes, les cheminées pittoresques et les pignons en gradins, quelques lucarnes venant briser la ligne des toits et les encorbellements des oriels et de certaines cheminées.

Pour mieux se convaincre de la filiation stylistique, nous donnons ici à apprécier:

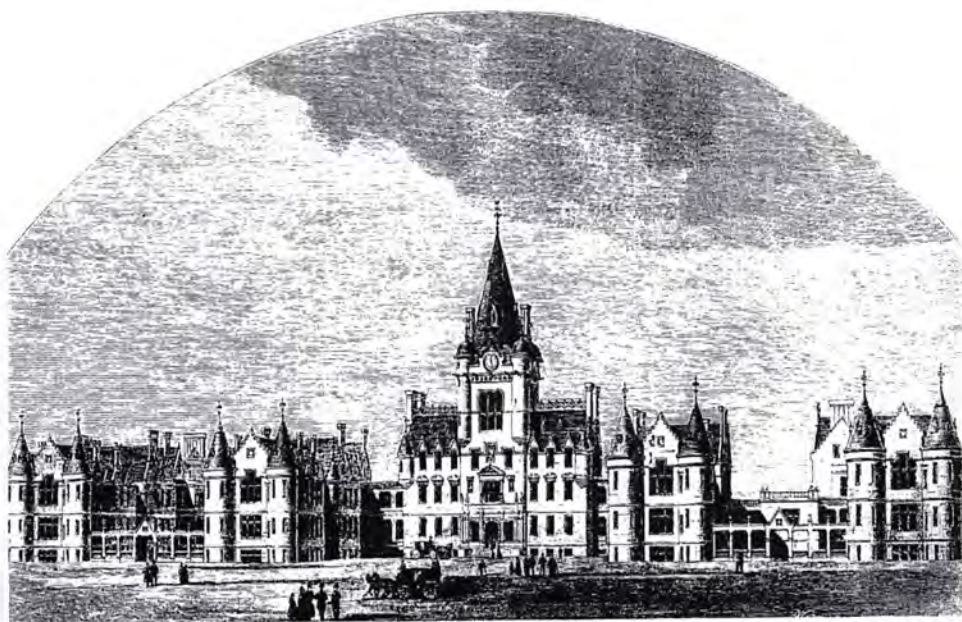
- 1°) le château de Craigievar (Aberdeenshire), terminé en 1626 par William Forbes, et cité par MacGibbon & Ross,
- 2°) un dessin de Mackintosh (1895) représentant le château de Maybole (Ayrshire),
- 3°) le *Royal Infirmary* d'Édinbourg, construit en 1870-1879 par David Bryce,
- 4°) une vue ancienne du Royal Victoria Hospital construit à Montréal en 1891-1893 par les architectes écossais H. Saxon Snell et James R. Rhind.



Le château de Craigievar (Aberdeenshire, Écosse). William Forbes, 1626.



Le château de Maybole (Ayrshire, Écosse), c. 1600. Dessin de C. R. Mackintosh, 1895.



Le Royal Infirmary, Londres. David Bryce, 1845-1847.



L'hôpital Royal Victoria, Montréal. H. Saxon Snell et James R. Rhind, 1891-1894.

On aura certainement remarqué comment l'hôpital Royal Victoria dépasse en pittoresque le modèle de David Bryce qui l'avait inspiré. Cela tient indéniablement à la position de l'édifice au flanc du mont Royal. De façon générale, de telles positions ont toujours donné aux châteaux le plus grand des effets visuels. Nous y reviendrons quand nous aborderons le "style Château".

On aura sans doute aussi noté, dans tous les exemples illustrés ci-dessus, une chose qui manque totalement aux appartements Gleneagles: des tours ou tourelles circulaires. Il convient donc de se demander d'où vient qu'il n'y en ait pas, alors que ces motifs architectoniques faisaient occasionnellement partie du vocabulaire des architectes Ross & Macdonald ou de l'agence Ross & MacFarlane dont elle est issue (Hôtel Château Laurier, Ottawa, 1909-1912; Hôtel Qu'Appelle, Regina, 1913-1914; Immeuble à appartements Le Château, Montréal, 1924-1926).

On peut dire d'abord que ces architectes ne sont pas particulièrement friands de ces motifs, tel qu'il ressort de l'examen du récent ouvrage qui vient d'être consacré à leurs plus grandes réalisations, immeubles à bureaux, magasins et hôtels (Lachapelle, 2001). Ils préfèrent nettement des tours sur plan carré, rectangulaire ou octogone, lesquelles étaient d'ailleurs beaucoup plus économiquement réalisables avec les matériaux et techniques du XXe siècle.

4.4.4 Signature: les architectes Ross & Macdonald

Les concepteurs des appartements Gleneagles comptent parmi les architectes les plus importants de leur génération, non seulement à Montréal et au Québec mais également dans tout le Canada. Leur oeuvre, considérable, est bien documentée, non seulement par les réalisations qui demeurent, mais aussi par le fonds d'archives qui est maintenant déposé au Centre Canadien d'Architecture et par la thèse de doctorat du professeur Jacques Lachapelle. Leurs bâtiments sont également importants par leur nombre, leur répartition à l'échelle du pays, leur envergure, la position urbaine de la majorité d'entre eux, la variété des typologies et la qualité du design (en volumes, en plans et secondairement en décoration, comme on peut le comprendre compte tenu de la période historique de leur production, 1905-1942, où s'exercent les effets du "mouvement moderne"). Pour s'en convaincre, on pourra se reporter à la liste de leurs principaux travaux que nous joignons en annexe. Énumérons seulement ici quelques-uns des plus représentatifs, outre ceux qui ont déjà été mentionnés:

1°) les hôtels Fort Garry (Winnipeg, 1910-1914), Macdonald (Edmonton, 1912-1914), Mont-Royal (Montréal, 1920-1924), Saskatchewan (Regina, 1926-1927), Royal York (Toronto, 1927-1929) et Elgin (Ottawa, 1940-1941);

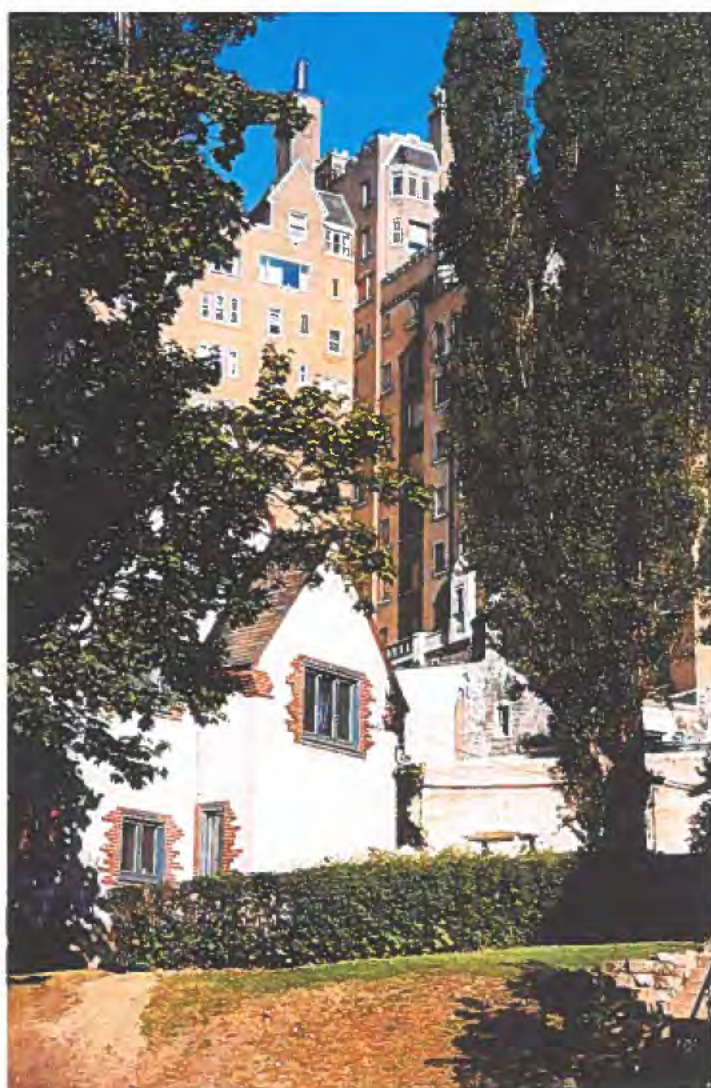
2°) les édifices (à bureaux) Read (1912-1913), Dandurand (1913-1914), Confederation (1927-1928), Medical Arts (1922-1923), Castle (1924-1927), Hermès (1926-1927), Montreal Tramways (1927-1930), Dominion Square (1928-1940)... pour s'en tenir à ceux de Montréal qui n'ont pas été démolis;

3°) les grands magasins Eaton's à Montréal (1925-1927 et 1930-1931), Saskatoon (1928-1929), Toronto (1928-1930) et le magasin Holt Renfrew de Montréal (1937);

4°) et dans des typologies variées: la Gare Union de Toronto (1914-1921), la Faculté de Biologie de l'Université McGill (1922), la *Trinity Memorial Church* à Montréal (1923-1925), l'Institut Neurologique de Montréal (1933-1934 et 1938), ...;

La production résidentielle n'occupe pas le premier plan de leur pratique, mais elle n'est toute de même pas négligeable. Déjà avec son premier associé MacFarlane, George Allan Ross avait réalisé au moins une maison bourgeoise à Westmount, huit maisons jumelées à Outremont et deux petits immeubles à appartements. Au cours des années 1920, Ross et Macdonald avaient déjà érigés trois immeubles à appartements (le *Rosemount* sur l'avenue homonyme à Westmount, 1921-22; le *Park Manor* sur la place Park, aussi à Westmount, 1925; et le plus important de tous, *Le Château* sur la rue Sherbrooke à Montréal en collaboration avec leur collègue Harold Lea Fetherstonhaugh, 1924-25). Cette dernière réalisation, qui stylistiquement découle à la fois du *Barnard College Dormitory* de New York (Bruce Price, 1901) et de la tour du Château Frontenac (E. & W. S. Maxwell, 1920-24) a encore plus d'envergure que le Gleneagles (142 appartements) mais s'avère moins intéressant que celui-ci, et même que le Trafalgar, conçu par Hutchison & Wood. À cela il faut évidemment mettre en parallèle leur expertise en matière de grands hôtels, laquelle est particulièrement pertinente pour la conception d'immeubles à appartements de luxe. À notre avis, le Gleneagles est l'un des plus beaux fleurons de leur carrière, toutes typologies confondues.

Pour conclure sur ce point, il faut signaler que la stylistique dérivée du *Scottish Baronial* semble exceptionnelle dans l'oeuvre de Ross & Macdonald. On peut donc apprécier leur habileté à maîtriser un langage qui ne leur était pas coutumier. Il faut aussi mentionner que le style *Scottish Baronial* est aussi extrêmement rare à Montréal. Outre l'hôpital Royal Victoria que nous avons cité, on peut y rattacher, mais d'une façon moins caractérisée trois de ses dépendances: la résidence des infirmières (Edward & William S. Maxwell, 1906), le *Ross Memorial Pavilion* (Stevens & Lee en association avec Kenneth G. Rea, 1915-16) et le *Royal Victoria Montreal Maternity Hospital* (Stevens & Lee, 1925-26). Il est assez singulier de constater que les cinq édifices qui se rattachent au style *Scottish Baronial* sont tous au flanc du mont Royal. Ils ont en quelque sorte une certaine résonance les uns avec les autres. Quant à la ville de Québec, c'est en vain qu'on y cherche un seul bâtiment qui y représenterait le style *Scottish Baronial* (Noppen et al., 1979; Noppen et al., 1990). À notre connaissance il n'y en a pas non plus ailleurs dans la province de Québec.



Deux autres vues des appartements Gleneagles: détail d'une des portes cochères et rapport d'échelle de l'édifice avec les maison de l'avenue Cedar.

4.5 L'immeuble à appartements Trafalgar (1930-1931)

Le dernier immeuble érigé sur l'îlot est la maison à appartements Trafalgar (3980 chemin de la Côte-des-Neiges), dont nous avons déjà expliqué l'origine du nom (page 55).

4.5.1 Historique

La première mention de ce projet apparaît dans le numéro de mai 1929 de la revue *Construction* (p. 159) alors que l'on annonce la réalisation imminente d'un immeuble de d'une valeur d'un million et deux cent mille dollars (1 200 000 \$), comprenant quinze (15) étages et cent (100) appartements. Les promoteurs de ce projet, qui avaient acheté le terrain le 26 février précédent pour la somme de 90 423 \$, étaient l'architecte Walter Kenneth Gordon Lyman et un certain Harry Gifford Marpole (Pinard, p. 218) pour qui Lyman venait de réaliser des maisons sur le chemin Saint-Sulpice, à proximité immédiate de notre site (Lemire et Trépanier, p. 116). Les concepteurs de l'édifice étaient bien évidemment les architectes Lyman & Chipman et l'entrepreneur général qui devait le réaliser était la *George A. Fuller Co.*

On ne sait trop pour quelle raison ce premier projet a été abandonné mais on peut présumer que c'est à cause du *crash* boursier d'octobre 1929. Quoiqu'il en soit, un nouveau projet a été mis de l'avant l'année suivante par la *Biltmore Realty and Construction Ltd* qui avait acheté le terrain pour 80 000 \$ le 4 avril 1930. Les concepteurs en étaient cette fois les architectes Hutchison & Wood et l'entrepreneur général Joseph Gersovitz, par ailleurs président de la compagnie *Biltmore* (Pinard, p. 218).

La Ville de Montréal a émis un premier permis de construction (le 20 mars 1930) pour la construction de cinquante-deux (52) appartements correspondant au corps principal de l'édifice, puis un second (le 26 septembre suivant) permettant d'ajouter la tour qui domine l'ensemble et dans laquelle ont été aménagés deux appartements additionnels, portant le total à cinquante-quatre (54).

En 1937, l'édifice a été racheté par Monsieur Joseph Gersovitz à la compagnie *Biltmore Realty and Construction Ltd* pour la somme de 643 612 \$. Il est demeuré la propriété de sa famille jusqu'au 30 avril 1974, date à laquelle ses quatre enfants l'ont cédé à la compagnie Maisons Mauriott Inc. pour 1 300 000 \$. Celle-ci a transformé l'immeuble en cinquante-huit (58) appartements en copropriété (Pinard, p. 218). Des modifications intérieures survenues depuis ont aujourd'hui ramené ce nombre à cinquante-sept (57).

4.5.2 Description (voir les croquis perspectifs et les plans en annexe)

L'édifice, qui se développe inégalement sur treize (13) niveaux hors sol (comptés depuis le chemin McDougall à l'arrière) mesure environ cinquante mètres (168 pieds) en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, trente-six mètres (120 pieds) sur *The Boulevard*, quarante-cinq mètres (149 pieds) sur le chemin McDougall et cinquante-neuf mètres (198 pieds) sur la ligne de mitoyenneté avec la maison Sparrow et le jardin du Gleneagles (Pinard, p. 219). Il totalise quinze mille sept cent vingt et un mètres carrés (15 721 m.2) de surface.



Deux vues générales de l'immeuble Trafalgar:
à gauche, face est; à droite, faces est et nord.

Il s'agit d'une structure en béton armé et à l'épreuve du feu avec murs et cloisons de terracotta dont le plan prend la forme d'un U dont les bras repliés délimitent une cour intérieure d'environ 15 mètres de largeur (45 pieds) servant de stationnement temporaire, précisément sur le toit du garage intérieur qui forme une sorte de belvédère ... sur le chemin McDougall.

Le sommet de la tour centrale atteint près de trente-sept mètres (122 pieds) au-dessus du niveau du chemin de la Côte-des-Neiges et cent quatre-vingt cinq mètres au-dessus du niveau de la mer.



L'immeuble Trafalgar: la façade nord vue de l'escalier d'accès au parc du mont-Royal
et vue de la tour centrale depuis place Upper Trafalgar.

Comme dans le cas du Gleneagles, les façades sont, dans leurs parties inférieures, revêtues de moellons de pierre calcaire gris-bleue de Montréal mais pour le reste de briques couleur chamois, rehaussées par un nombre réduit d'ornements de pierre artificielle beige. Elles se terminent de façons variées, ici par des parapets droits ou à créneaux, là par des toits à deux ou à quatre versants revêtus de cuivre posé sur baguettes. Les toitures à deux versants forment des pignons à gradins orientés perpendiculairement les uns aux autres, comme c'était déjà le cas au Gleneagles. Plus nombreux, ils sont systématiquement mis en valeur par la saillie que font les volumes qu'ils coiffent par rapport aux lignes principales des façades. L'effet dynamique qui est ainsi produit fait contreponds au caractère très compact de l'édifice.



Les parties hautes de l'immeuble Trafalgar:
en haut, sur la face nord; en bas, sur la face ouest.



L'immeuble Trafalgar: à gauche, la façade ouest;
à droite, une vue de la cour intérieure.

Les façades sont en outre animées par quelques oriels et par la présence de sept (7) minuscules tourelles d'angles (non fonctionnelles) coiffées en poivrière. Quatre d'entre elles sont disposées de façon régulière à chacun des angles de la tour centrale alors que les trois autres sont placées de façon aléatoire et asymétrique à l'un des angles de trois des saillies. Enfin, l'emploi de fenêtres de dimensions différentes (au moins cinq types) achève de confirmer le caractère pittoresque de l'immeuble.

Le traitement du raccord des façades nord et ouest mérite d'être souligné: l'emploi d'une tour ronde est une solution heureuse qui permet de ne pas affirmer l'angle obtus que forment le chemin de la Côte-des-Neiges et *The Boulevard*.



L'immeuble Trafalgar: deux vues de la face sud.



L'immeuble Trafalgar: en haut, vue d'ensemble de la face est;
en bas, vue depuis la cour sur le chemin McDougall.

Plutôt rares, les éléments décoratifs sont tantôt empruntés au Moyen-Age (écus, consoles de faux machicoulis, fausse herse) et tantôt à la période maniériste de la Renaissance (frontons brisés en forme d'accolades au-dessus des portes principales et des lucarnes, pilastres à tambours alternativement en retrait ou en saillie, pilastres de proportions non canoniques de part et d'autre de certaines ouvertures). On notera tout spécialement le traitement des entrées qui donnent sur le chemin de la Côte-des-Neiges et dans la cour intérieure dont le traitement fait penser aux libertés qu'affectionnait Michel-Ange par rapport au vocabulaire architectural classique.

À chacune des trois ailes correspond une entrée et des colonnes d'ascenseur et de monte-charge particulières. Ce qui a pour effet de minimiser l'importance des corridors d'accès aux appartements sauf du côté ouest où il demeure assez long.

Les appartements, qui sont de seize (16) types différents, varient de deux à onze pièces, c'est-à-dire d'une seule à six chambres à coucher (dont deux pour des serviteurs). Presque tous s'éclairent sur deux ou trois côtés. Certains de ceux qui occupent la tour ont même des vues sur chacune des faces. Il y a toutefois une colonne d'appartements de trois pièces située au fond de la cour qui n'a de vue que sur celle-ci.

Les appartements les plus vastes s'articulent sur deux niveaux, en principe pour séparer les pièces de jour des chambres à coucher (sauf pour certaines chambres de bonnes situées au niveau de la cuisine). Ils comprennent invariablement un salon, une salle à manger fermée et un solarium, parfois une bibliothèque et rarement un balcon. Dans les plus petits, salon et salle à manger ne font plus qu'une pièce et parfois il ne s'agit que d'une "kitchenette". De façon générale, la planification est excellente, sans trop d'espace perdu.

Les dimensions des pièces étaient généreuses, comparables et parfois même supérieures à celles du Gleneagles. Quant à la finition des appartements, elle a été faite selon les goûts des premiers locataires.

Les appartements Trafalgar ne jouissaient pas de services communautaires aussi nombreux que ceux du Gleneagles. Les voitures pouvaient toutefois s'y approvisionner en essence et les fournisseurs pouvaient utiliser le garage pour faire leurs livraisons. De là, ils pouvaient atteindre les divers appartements par des escaliers de service attenants à la cuisine auxquels se rattachaient aussi des chutes à déchets.

Les principaux attraits de l'immeuble, mis de l'avant dans la brochure publicitaire publiée par la *Westmount Realities Company*, qui agissait comme agent de location, étaient bien sûr les vues extraordinaires ("*wide sweeping views of city, curving river, and mountain-studded plain*"), la proximité immédiate du parc du mont Royal (qualifié de "*largest natural city park in North America*") et l'accessibilité facile au centre-ville. Au total, on faisait valoir que les appartements Trafalgar étaient l'expression du "*modern art of living graciously and spaciously*".

Il est toutefois regrettable que l'immeuble ne dispose d'aucun espace vert utilisable par les résidents. De verdure, il n'y a pratiquement que deux maigres lisières de pelouse sur les côtés est et nord de l'immeuble. Sans doute estimait-on que le fait d'être situé directement en face du parc du mont-Royal compensait largement.



L'immeuble Trafalgar: trois détails du décor extérieur;
de haut en bas: deux motifs héraldiques et fausse herse.



Les appartements Trafalgar: détail de l'entrée sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Plusieurs modifications sont évidemment survenues au cours des soixante-dix ans d'existence de l'immeuble. Celles qui concernent le cloisonnement intérieur demeurent tolérables au niveau de l'authenticité générale de l'édifice. Il serait d'ailleurs toujours possible de rétablir le cloisonnement d'origine sur la base des dessins placés en annexe, ou mieux sur la base des dessins de construction des architectes Hutchison & Wood, si on les retrouve, possiblement chez l'un ou l'autre des descendants de Joseph Gersovitz.

Au niveau des façades, on constate que la maçonnerie a fait l'objet de reprises en divers endroits. C'est entre autres le cas du mur crénelé situé en contrebas de la tour centrale, du côté nord, comme aussi au sommet du mur ouest de l'aile orientale.

Par ailleurs, toutes les fenêtres ont été remplacées par des modèles différents, pour la plupart sans meneaux. Certaines ont même été élargies. Néanmoins, elles montrent plus d'homogénéité que celles du Gleneagles.

Enfin, le balcon de l'appartement situé au dernier étage de la tour a été transformé en un solarium fermé de verre et métal qui n'est pas très heureux. On doit se féliciter qu'il soit si haut placé et sur la façade la moins exposée à la vue des passants.

4.5.3 Formes, style et caractère

L'immeuble Trafalgar a un caractère pittoresque qui tient de l'évidence. Personne en effet ne saurait lui nier sa composition irrégulière, asymétrique et diversifiée.

Comme le Gleneagles, il recourt à des éléments formels qui réfèrent au Moyen-Âge, sans toutefois s'inscrire dans le courant du style *Scottish Baronial*. Il s'agit cette fois d'une illustration tout à fait remarquable du soi-disant "style Château" (ou *Chateausque* en anglais), lequel est une création nord-américaine, et même presque exclusivement canadienne.

Nous tenterons ici d'établir la distinction qu'il faut entre les nombreux styles dérivés de la fascination du Moyen-Âge et le "style Château" comme tel.

L'emploi de motifs empruntés à l'architecture militaire médiévale remonte très loin. En Angleterre, on le retrouve dès le début du XVIII^e siècle dans les oeuvres de Sir John Vanbrugh, lequel représente pourtant la quintessence du baroque britannique (château de Kimbolton, 1707-09, château Vanbrugh à Greenwich, 1718-19, château Lumley dans le comté de Durham, 1722 ss, ... où tours et courtines sont clairement coiffés de parapets crénelés). Au XIX^e siècle romantique, le Moyen-Âge devient un véritable engouement qui s'explique à la fois par le développement d'une nouvelle sensibilité historique, le retentissement d'oeuvres littéraires fameuses (comme *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, 1831) et la frénésie des "restaurations" à la Viollet-le-Duc (1814-1879). Le château devient "une sorte de rêve ... un peu comme la libération de l'imaginaire dans cette société dont les limites de comportement sont si étroitement guindées par les règles du *bon ton* et du savoir-vivre" (Loyer, p. 240).

Non seulement de nombreux monarques et leurs architectes se lanceront dans des reconstitutions très approximatives (tels que Maximilien II de Bavière et son décorateur de théâtre Domenico Quaglio au château de Hohenschwangau en 1833-38, Frédéric-Guillaume de Prusse et Karl Friedrich Schinkel au château de Stolzenfels en 1836, Napoléon III et Viollet-le-Duc à Pierrefonds en 1858-85, Guillaume II au château du Haut-Koenigsbourg en Alsace, à partir de 1901) mais toucheront au délire en partant de fragments infimes (comme Louis II de Bavière et ses mandataires Quaglio, Jank, Riedel, Dollmann et Hoffmann au château de Neuschwanstein en 1867-1892) ou en rêvant de nouvelles créations - plus médiévales encore - dans les sites sublimes des Alpes (tel que le projet de château de Jalkenstein imaginé par Christian Jank pour Louis II en 1883-86, mais jamais réalisé). En passant il faut noter que Wagner et la mythologie germanique ont beaucoup fait pour l'association montagne-château.

Pour conclure le XIX^e siècle étranger, nous ajouterons un dernier exemple dont les formes laissent déjà anticiper la tour de l'immeuble Trafalgar et qui n'a certainement pas manqué d'avoir un impact dans l'Empire britannique: le *Tower Bridge* de Londres (par John Wolfe Barry et Horace Jones, 1886-94).



Le *Tower Bridge*, Londres. Barry & Jones, 1886-94.

Au Québec et dans le reste du Canada, le goût des crénelages fait son apparition dès le début du XIX^e siècle (projet de Parlement pour Québec par Jeffry Wyatt, 1811-12) et se répand à toutes les typologies:

- église Notre-Dame de Montréal par James O'Donnell, 1823-29;
- caserne militaire de la rue Craig à Montréal, construite avant 1872;
- casernes de pompiers à Montréal, érigées vers 1874;
- nombreux palais de glace réalisés à Montréal à partir de 1883 sur les dessins d'Alexander Cowper Hutchison, nul autre que le fondateur de l'agence Hutchison & Wood;
- porte monumentale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges par Victor Bourgeau et Henri-Maurice Perrault en 1888-89,
- résidence de Sir Henry Pellatt, la célèbre *Casa Loma* construite à Toronto en 1911-14 par Edward J. Lennox, ...

Ce goût médiévalisant se maintiendra jusqu'à la période de la construction de l'immeuble Trafalgar. Pour ne parler que la décennie qui la précède, on se souviendra entre autres:

- du clocher de l'église Saint-Coeur de Marie à Québec, par Robitaille & Lévesque, en 1920,
- des appartements Le Château à Montréal, par Ross et Macdonald, en 1924-25,
- des appartements Garden Court, à Outremont, par Perrault & Gadbois, en 1926,
- de l'agrandissement du couvent des Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc à Sillery, par Raoul Chênevert, en 1927,

- du couvent du Sacré-Coeur sur le chemin de la Côte-des-Neiges à deux pas de l'îlot TSGT, par David Jerome Spence en 1928,
- de l'usine de pompage du réservoir McTavish sur l'avenue du Docteur-Penfield à Montréal, par Jean-Omer Marchand et l'ingénieur C. J. Desbaillets, en 1928,
- de la prison des femmes (Maison Gomin) à Sillery, par Raoul Chênevert en 1929,
- de l'édifice Seagram sur la rue Peel à Montréal, par David Jerome Spence, en 1929.

L'apparition du style *Chateauesque* aux États-Unis marque une évolution importante dans le goût. Il ne se réfère plus au Moyen-Âge mais au début du XVI^e siècle français, en bonne partie à cause de l'influence de l'architecte Richard Morris Hunt qui a été le premier Américain à étudier à la réputée École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Il propose toujours à ses clients d'évoquer les grandes demeures aristocratiques du passé mais en choisissant un style plus fleuri, permettant de plus grandes ouvertures et des intérieurs plus agréables. Parmi les oeuvres les plus marquantes qui se réfèrent spécifiquement aux châteaux et hôtels particuliers de la Vallée de la Loire, mentionnons:

- la maison de William K. et Alva S. Vanderbilt à New York (R.M. Hunt, 1878-82, aujourd'hui démolie) qui a littéralement lancé la mode,
- l'immeuble Dakota à New York (Henry J. Hardenbergh, 1882), premier exemple de grand immeuble à appartements, situé devant le Central Park - comme le Trafalgar est situé devant le parc du mont-Royal, conçu par le même paysagiste, F. L. Olmsted,
- *Biltmore*, la gigantesque propriété de George W. Vanderbilt à Asheville en Caroline du Nord (R. M. Hunt, 1888-95), encore une fois associée à de splendides aménagements paysagers par le même F. L. Olmsted.

Le "style Château" canadien a, du moins au début, peu à voir avec le *Chateauesque*. Il se rattache plutôt à l'architecture de Henry Hobson Richardson (1838-1886), néo-romane dans son essence mais avec suffisamment de caractères nouveaux pour que l'on ait créé l'adjectif "richarsonien". C'est son disciple Bruce Price (1845-1903) qui a le plus contribué à introduire au Canada son goût pour des architectures robustes, avec revêtements de pierres à bossages, (comme c'est le cas à la gare Windsor de Montréal, 1886-89) et c'est lui qui est l'initiateur du "style Château" dont ont d'abord raffolé les compagnies de chemins de fer transcontinentaux canadiennes. Autant le Canadien Pacifique et la Compagnie du Grand Tronc (devenue par la suite le Canadien National) l'ont employé pour le design des grands hôtels créés pour augmenter l'affluence sur les voies ferrées.

Le tout premier de ces hôtels conçus par Price (le premier hôtel de Banff Springs, aujourd'hui disparu) présentait des formes qui se situaient quelque part entre le chalet suisse, le style *Scottish Baronial* et le château français du XVe siècle. (Chisholm, p. 30). En clair, elles étaient beaucoup plus près du Moyen-Âge que de la grâce de la période François I^{er} réinterprétée par le *Chateauesque*.

Sa seconde réalisation, qui assurera le succès du genre, est l'hôtel Chateau Frontenac de Québec (1892-93), qu'il faut toutefois revoir dans son premier état, sans les nombreux agrandissements qu'il a connus.



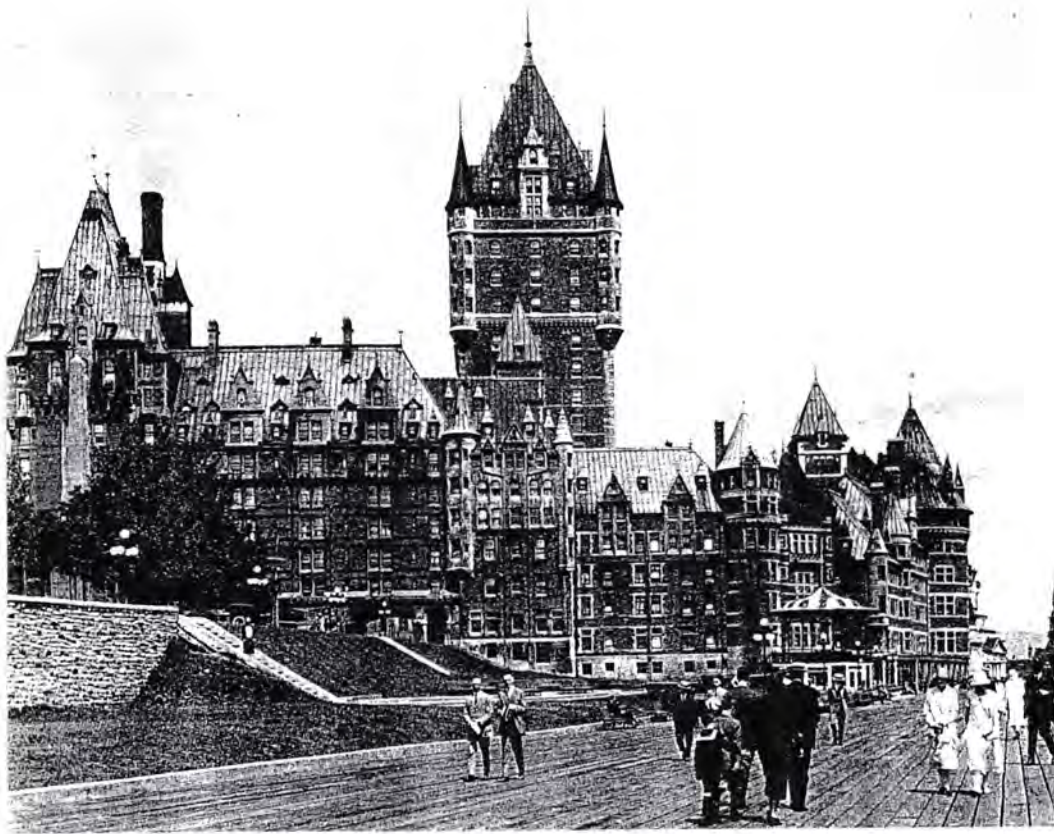
L'hôtel Château Frontenac à Québec. Premier état, Bruce Price, 1892-93.

On ne peut raconter ici tout le développement du “style Château” au Canada ni même énumérer tous les exemples remarquables (sur ce sujet, voir entre autres l'ouvrage de Kalman). Ce qu'il faut surtout retenir c'est que petit à petit, la manière va évoluer vers des formes moins trapues et plus décorées, mais toujours surtout dans les parties hautes des bâtiments, où invariablement on retrouve des toits à fortes pentes, des tourelles et des lucarnes.

Lorsqu'en 1915 la *Federal Plan Commission* fait son rapport au gouvernement canadien quant au type d'architecture qu'il faut privilégier pour le développement de la capitale nationale, elle recommande de donner aux édifices publics des “*vigorous silhouettes, steep roofs, pavilions and towers*” qui s'accordent avec le pittoresque du Parlement néogothique. Elle réfère spécifiquement au “*French Chateau style of architecture, of which the Chateau Laurier is a modernised type*”. Cette recommandation a été réitérée en 1927 par le Ministre des Travaux Publics (Kalman, p. 24).

De telle sorte que le “style Château” a fini par prendre une valeur symbolique nationaliste. À Ottawa, les édifices *Confederation* (1928-31), du Ministère de la Justice (1935-39), du Bureau de Postes Central (1938-39), de la Cour Suprême (1938-39), des Vétérans (1949-56) et du Ministère du Commerce (1954-58) se conformeront à des degrés divers à la règle imposée.

Au Québec, l'exemple le plus frappant est évidemment la tour que les frères Edward et William Maxwell ont ajoutée au Château Frontenac dans laquelle on peut voir sans risque de se tromper le modèle immédiat de la tour de l'immeuble Trafalgar.



L'hôtel Château Frontenac, à Québec.
La tour a été réalisée en 1920-24 par E. & W.S. Maxwell.

4.5.4 Signature: les architectes Hutchison & Wood

Les concepteurs de l'immeuble Trafalgar étaient à Montréal les principaux rivaux des architectes Ross & Macdonald dont on a parlé à propos de l'immeuble Gleneagles. Comme eux, il s'agit d'une firme extrêmement importante, même si leur rayonnement hors Québec est beaucoup moins important.

L'agence, qui a été établie en 1863 par Alexander Cowper Hutchison (1838-1922) a fonctionné sous divers noms jusqu'à la fin des années 1960 (Hutchison & Steele de 1875 à 1890, Hutchison & Wood de 1890 à 1910; Hutchison, Wood & Miller de 1909 à 1919; à nouveau Hutchison & Wood de 1919 à 1945 environ; Wood & Langston puis Wood Blachford & Ship et enfin de Hugh W. Blachford). Pendant longtemps il s'est agi d'une affaire de famille puisque William Burnet Hutchison (1865-1959) s'est joint à son père, suivi par son beau-frère George Winks Wood (1863-1941) et par le fils de celui-ci Alexander Campbell Wood (1887-1959). On trouvera en annexe une liste des travaux que nous avons pu identifier qui se rapportent à la période de l'agence Hutchison & Wood.

Alexander Cowper Hutchison jouissait d'une solide réputation qui lui a valu d'innombrables commandes et d'être élu Président de l'Association des architectes de la Province de Québec en 1896. Son nom est entre autres associé à la construction du Musée Redpath (1880-82), du premier Hôtel de Ville de Montréal (1871-73, en association avec Henri-Maurice Perrault), de la résidence du premier ministre J. C. Abbott (1887, aujourd'hui disparue), de la maison de Lord Strathcona (1887-88, démolie) et des belles maisons d'invités réalisées pour le même sur la rue Baile (1889).

De la période qui va de la mort d'Alexander Denton Steele (1841-90) à celle d'Alexander Cowper Hutchison en 1922, on peut retenir les réalisations suivantes comme comptant parmi les plus significatives: l'église Erskine & American (1891-94), l'ancien édifice de la YMCA (1896), le siège social du journal La Presse (1899), les bureaux de la Canadian Express et du Telegraph Chambers (tous deux de 1900), l'édifice Greenshields sur le square Victoria (1903), les premiers bâtiments du McDonald Agricultural College à Sainte-Anne-de-Bellevue (1905-08), la Bibliothèque Atwater (1918).

Après 1922, les travaux sont toujours nombreux mais consistent souvent en de nouvelles commandes d'anciens clients, tels que le cimetière Mount Royal, La Presse et le Collège McDonald. Les travaux comprennent la construction de nouveaux pavillons et l'agrandissement d'édifices existants. Parmi les réalisations les plus intéressantes de cette période, mentionnons: le Victoria Hall à Westmount (1924-25), l'église New Fairmount (par la suite St. Giles) à Outremont (1929) et l'édifice de la Dominion Oil Cloth & Linoleum qui montre l'influence de l'Art Déco (1929).

L'architecture résidentielle occupe une place relativement importante dans la production de l'agence Hutchison & Wood. Elle avait plus d'une quinzaine de réalisations dans cette typologie (et une demi-douzaine de maisons d'appartements) à son crédit au moment de la construction de l'immeuble Trafalgar. On leur doit en effet les appartements *Travancore* (1620 avenue Cedar, en collaboration avec J. Melville Miller, 1909), les appartements *Whitehall* (400 avenue Kensington, Westmount, 1927, conçus pour le même entrepreneur Joseph Gersovitz), les appartements *Baroness* et *Baron Byng* (5250-62 rue Sherbrooke ouest, 1928) et les appartement *Acme Court* (221, avenue Clarke, Westmount, 1929). De toutes ces réalisations, c'est encore le *Trafalgar* qui est le plus remarquable à la fois par l'envergure, la composition volumétrique et la fantaisie stylistique.

4.6 Le paysage d'ensemble

Tels qu'on les voit de divers endroits dans la ville (tels que ci-dessous depuis l'avenue de Ramezay, ou encore du centre-ville, dans l'axe de l'avenue Atwater), le Trafalgar et le Gleneagles forment un paysage tout à fait remarquable comme de nombreuses personnes avant nous n'ont pas manqué de le souligner, sans toutefois élaborer beaucoup sur les raisons qui le rendent aussi intéressant. Il est sans doute pertinent de s'y attarder.



L'ensemble Trafalgar-Gleneagles vu de l'avenue de Ramezay.

D'abord il s'agit de deux édifices d'envergure qui ont une taille comparable à celles des grandes institutions religieuses, éducatives ou hospitalières qui ont au fil du temps constitué une véritable couronne tout autour du mont Royal et dans laquelle viennent d'ailleurs s'inscrire ces deux conciergeries. La présence de maisons unifamiliales en rangée à proximité immédiate permet de bien saisir l'échelle des deux grands immeubles.

Chacun des deux édifices apparaît comme une heureuse réinterprétation de l'archétype du château, tel qu'on peut le voir illustré dans les miniatures du XVe siècle ou les tableaux de la Renaissance italienne. Leur position est dominante et se lit en rapport avec le cadre naturel. Le vocabulaire architectural est approprié: jeu de tours et courtines formant des plans, des élévations et des volumes articulés, contraste entre une masse compacte et le jaillissement d'une tour, combinaison de motifs élitistes (écu, blason, lion qui renvoient à l'héraldique) et de références militaires (herse, créneaux, poivrières, encorbellements).

Vus de près, comme ci-dessus, le Trafalgar et le Gleneagles émergent nettement de la ligne d'horizon mais vus à distance (comme du pont Champlain ou de l'autoroute 20 par exemple), ils cèdent la préséance au mont Royal. Ils sont par ailleurs suffisamment éloignés l'un de l'autre pour que cette préséance soit évidente même de près: le profil végétal ne se lit pas seulement à gauche et à droite de l'îlot, mais aussi au beau milieu de celui-ci. Ce qui ne serait pas le cas si un autre immeuble de grande taille venait s'intercaler. Les arbres du jardin du Gleneagles ne pourraient plus se lire que sur un fond architectural.

Parce qu'ils sont campés aux extrémités de l'îlot, le Trafalgar et le Gleneagles semblent se dresser comme des rivaux qui s'observent en gardant leurs distances. La tension est très

forte parce que d'une part, ils sont "de même force" (masse comparable, même typologie, même époque) tout en ayant d'autre part des traits distinctifs qui les opposent (style *Scottish Baronial* / "style Château"; couleurs des revêtements).

Cette tension est forte parce qu'elle procède du principe de la dualité, que l'on retrouve d'ailleurs à bien d'autres égards:

- dualité architecture-nature,
- dualité entre grands et petits (les villas Thompson et Sparrow),
- oeuvres de deux agences de renommée égale sinon carrément rivales en leur temps.

Cette dualité, et la tension qui lui donne tout son intérêt, seraient pratiquement détruites avec la venue d'un troisième intervenant:

- a) l'affrontement Trafalgar-Gleneagles ne se lirait plus,
- b) une troisième tour ferait disparaître la dualité entre grands et petits et changerait considérablement le rapport architecture-nature; les tours se liraient comme formant une rangée serrée et banale comme dans n'importe quel site urbain.

4.7 Le Gleneagles et le Trafalgar dans leur typologie

L'immeuble à appartements est une création parisienne du milieu du XIX^e siècle qui s'est rapidement répandue en Angleterre et aux États-Unis. Dans ce dernier cas, il semble que ce soit la responsabilité de l'architecte Richard Morris Hunt, qui avait étudié à Paris et qui en 1869 a conçu le *Stuyvesant* de New York.

À Montréal, cette forme d'habitation apparaît une quinzaine d'années plus tard, d'abord modestement - aussi bien par le nombre de projets que par leur envergure - puis de façon massive au courant des années 1920 et avec des bâtiments d'une plus grande échelle. Si le *Linton* a déjà 90 appartements en 1906-07 (ce qui plus que le *Gleneagles* et le *Trafalgar*), il s'agit d'une exception. Encore dans la décennie où les immeubles qui nous intéressent ici seront réalisés, la moyenne varie plutôt entre 24 et 48 logements.

Il est aussi intéressant de constater que l'immeuble à appartements montréalais a connu rapidement une grande variété, à la fois quant à la clientèle-cible et quant à la stylistique. Certains projets qui s'intéressent davantage aux ouvriers offrent de tout petits logements alors que d'autres, audacieusement, n'hésitent pas à *flirter* avec l'Art Nouveau ni à supprimer les matériaux de revêtement traditionnels. Les réalisations de Joseph-Arthur Godin sont à cet égard tout à fait exceptionnelles (le *Riga*, le *Saint-Jacques* et l'immeuble *Godin*, réalisés entre 1914 et 1916).

Dans les années 1920, il n'y a aucun exemple d'immeuble à appartements moderniste à Montréal que l'on pourrait rapprocher des oeuvres d'un Adolf Loos ou d'un Robert Mallet-Stevens. Les réalisations sont à ce moment essentiellement éclectiques et leurs modèles stylistiques sont surtout de provenance new-yorkaise ou d'ascendance britannique edwardienne (notamment les projets des architectes Perrault & Gadbois). Vus sous cet angle, le Gleneagles et le Trafalgar sont exceptionnels, le premier se rattachant au courant *Scottish Baronial* et le second au "style Château" dont on cherchait à faire l'expression distinctive de l'architecture nationale.

5 Conservation et insertion: éléments de théorie

La mise en valeur du patrimoine architectural fait depuis longtemps l'objet de réflexions théoriques touchant aux divers aspects de la conservation et de l'insertion. Nous nous limiterons ici à rappeler les points les plus pertinents.

5.1 La Charte d'Athènes (1931).

Déjà en 1931 les participants à la Conférence d'Athènes ont longuement traité de la question de l' "entourage" des monuments. Dans les Conclusions des débats, d'où l'on a par la suite tiré ce que l'on appelle La Charte d'Athènes, on peut lire: "La Conférence recommande de respecter, dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers. Même certains ensembles, certaines perspectives particulièrement pittoresques, doivent être préservés. Il y a lieu d'étudier les plantations et ornements végétaux convenant à certains monuments ou ensembles de monuments pour leur conserver leur caractère ancien. Elle recommande surtout la suppression de toute publicité, de toute présence abusive de poteaux ou fils télégraphiques, de toute industrie bruyante, même des hautes cheminées, dans le voisinage des monuments d'art ou d'histoire".

Évidemment à l'époque - qui est celle qui correspond précisément à la fin du chantier du Trafalgar - on venait de réaliser à quels contrastes extrêmes conduisait l'évolution dans les techniques de construction (1931 est aussi la date de l'inauguration de l'*Empire State Building* à New York!). On se préoccupait surtout de ménager les constructions de petite taille et d'éviter les oppositions matérielles ou formelles trop violentes. Mais cette sensibilité était trop nouvelle, elle n'a eu la moindre part dans l'évaluation des projets de construction du Gleneagles et du Trafalgar.

Ceci dit, on doit tout de même rappeler que la hauteur des bâtiments commençait quand même à susciter un questionnement à Montréal, mais pour une autre raison. Dès 1928 la Ville a adopté un règlement limitant les constructions en hauteur pour garantir des conditions d'ensoleillement acceptables aux constructions adjacentes (Anonyme, *Montreal Building Heights*). Les hauteurs devaient dorénavant être établies en tenant compte de la largeur des rues et elles ne devaient en principe jamais dépasser cent vingt (120) pieds, sauf sur les artères où aucune ligne d'alignement n'était déjà définie et si l'on observait un recul d'au moins dix (10) pieds depuis la rue, auquel cas on pouvait pousser jusqu'à cent quarante (140) pieds. D'autres exceptions étaient encore admises quand les immeubles étaient construits devant un parc ... ce qui donne à penser que la présence du mont Royal a pu être encore plus déterminante que l'on imagine dans le choix de l'emplacement du Gleneagles et du Trafalgar. Il ne s'agissait probablement pas seulement de l'agrément des résidents.

S'il est évident qu'on ne doit pas permettre d'écraser un bâtiment patrimonial par une trop grande proximité d'immeubles élevés, il est également pertinent de ne pas élever d'écran, a) ni trop près d'un bâtiment plus récent et plus élevé si on lui reconnaît un intérêt patrimonial,

b) ni devant une montagne qui a une telle valeur patrimoniale comme le mont Royal; c'est pourquoi la ville de San Francisco préfère même qu'on élève des tours sur ses collines et des édifices de petites tailles à leur base, de manière à accentuer l'élévation du monticule plutôt que de les "enterrer" derrière des écrans qui n'en laisseraient apparaître que la calote extrême.

5.2 La Charte de Venise (1964)

Le 31 mai 1964, les participants au IIe Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques réunis à Venise, adoptaient un document destiné à actualiser les décisions d'Athènes.

Deux articles nous intéressent ici

1°) L'article 6 qui stipule que: "La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs sera proscrit".

2°) L'article 14 où on lit que: "Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents".

Que l'on regarde seulement les immeubles Gleneagles et Trafalgar ou que l'on regarde l'ensemble de l'îlot comme un site, dans les deux cas la plus grande prudence s'impose dans l'usage que l'on peut faire de la partie médiane de l'îlot.

5.3 La Recommandation de l'UNESCO (Paris, 1972)

La Conférence générale de l'UNESCO tenue à Paris adoptait le 16 novembre 1972 une Recommandation à l'intention des États membres concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel.

L'article 23 de ce document stipule que: "Les interventions à appliquer au patrimoine culturel devraient avoir pour objectif de lui conserver son aspect traditionnel, de le préserver de toute construction nouvelle ou de tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes ou de couleurs qu'il a avec son entourage".

5.4 La Déclaration d'Amsterdam (1976)

Au terme de l'Année européenne du patrimoine les participants au Congrès d'Amsterdam ont entre autres affirmé que: "La protection de ces ensembles architecturaux ne peut être conçue que dans une perspective globale en tenant compte de tous les édifices qui ont valeur de culture, des plus prestigieux aux plus modestes, sans oublier ceux de l'époque

moderne, ainsi que du cadre dans lequel ils s'inscrivent."

Donc, même si l'on considère que les villas Thompson et Sparrow n'ont plus qu'une modeste valeur culturelle en raison de la grande dégradation de leurs intérieurs, elles ne doivent pas être oubliées dans l'appréciation globale de l'îlot. Par ailleurs, il est certain que le rapport d'échelle qui existe entre les deux villas et les deux immeubles à appartements a en soi une valeur culturelle.

5.5 La Recommandation de l'UNESCO (Nairobi, 1976)

La Conférence générale de l'UNESCO tenue à Nairobi adoptait le 26 novembre 1976 une Recommandation à l'intention des États membres concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine.

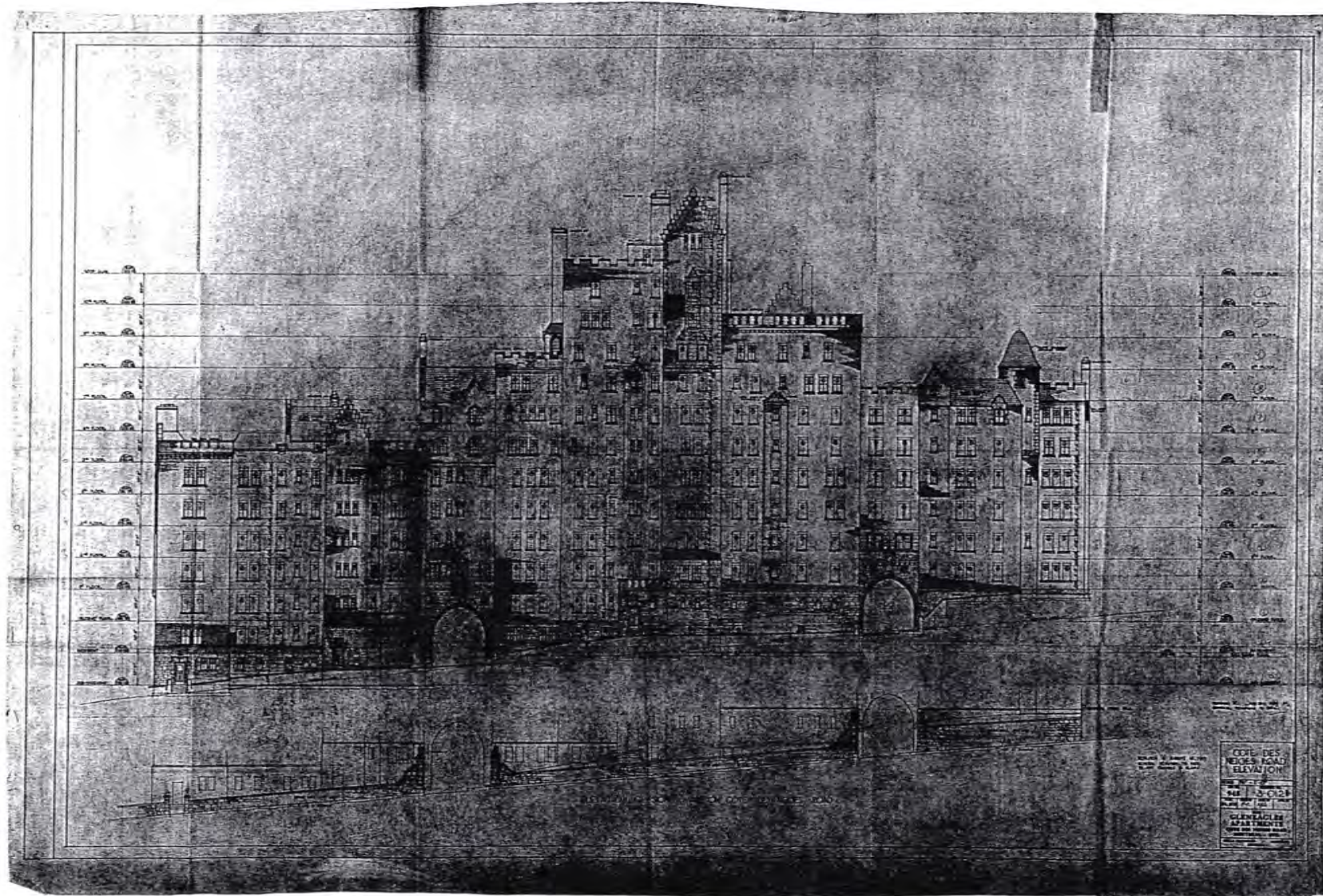
Parmi les principes généraux qui y sont énoncés, il en est un qui dit que: "Les ensembles historiques ou traditionnels devraient être activement protégés contre toutes détériorations, en particulier contre celles qui résultent ... de transformations abusives ou dépourvues de sensibilité qui porteront atteinte à son authenticité ... De même, une grande attention devrait être accordée à l'harmonie et à l'émotion esthétique résultant de l'enchaînement ou des contrastes des différents éléments composant les ensembles et qui donnent à chacun d'eux son ambiance particulière" (article II.4)

5.6 La Charte de Washington (1987)

À l'occasion de sa 8e Assemblée Générale à Washington, l'ICOMOS a adopté un document intitulé Charte Internationale pour la Sauvegarde de Villes Historiques. Celui-ci formule le principe suivant: "Au cas où il serait nécessaire d'effectuer des transformations d'immeubles ou d'en construire de nouveaux, toute adjonction devra respecter l'organisation spatiale existante, notamment son parcellaire et son échelle, ainsi que l'imposent la qualité et la valeur d'ensemble des constructions existantes".

ANNEXE I: Plans et élévations de l'immeuble Gleneagles.

1. Élévation principale, chemin de la Côte-des-Neiges
2. Élévation sur cour
3. Élévation sud de l'aile ouest et élévation ouest sur cour
4. Élévation est et élévations est et ouest de la tour
5. Élévation ouest et coupe de l'aile ouest en regardant vers le sud
6. Plan des fondations, du garage et de la chaufferie
7. Plan du soubassement
8. Plan du rez-de-chaussée
9. Plan-type du 1er au 4e étage
10. Plan du 5e étage
11. Plan du 6e étage
12. Plans des 7e et 8e étages
13. Plans des 9e et 10e étage, de la tour et du *pent-house*, et élévation sud du mur du garage.



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Élévation donnant sur la Côte-des-Neiges, Appartements Gleneagles,
Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
90,4 x 135,9 cm

013 ARC 278

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

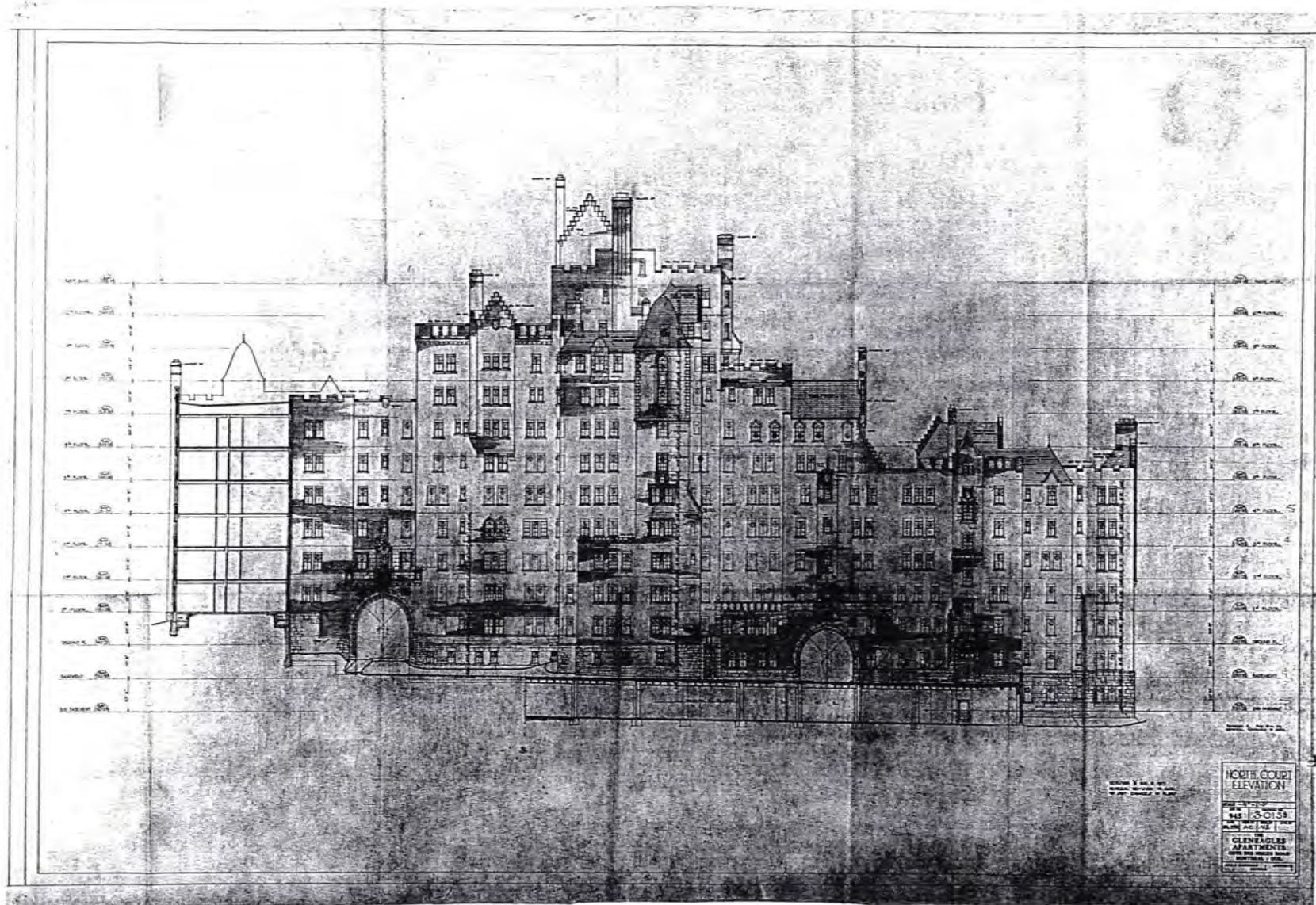
**Collection Centre Canadien d'Architecture/
Canadian Centre for Architecture, Montréal**

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Élévation nord donnant sur la cour, Appartements Gleneagles, Montréal,
Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
88,4 x 131,8 cm

013 ARC 279

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

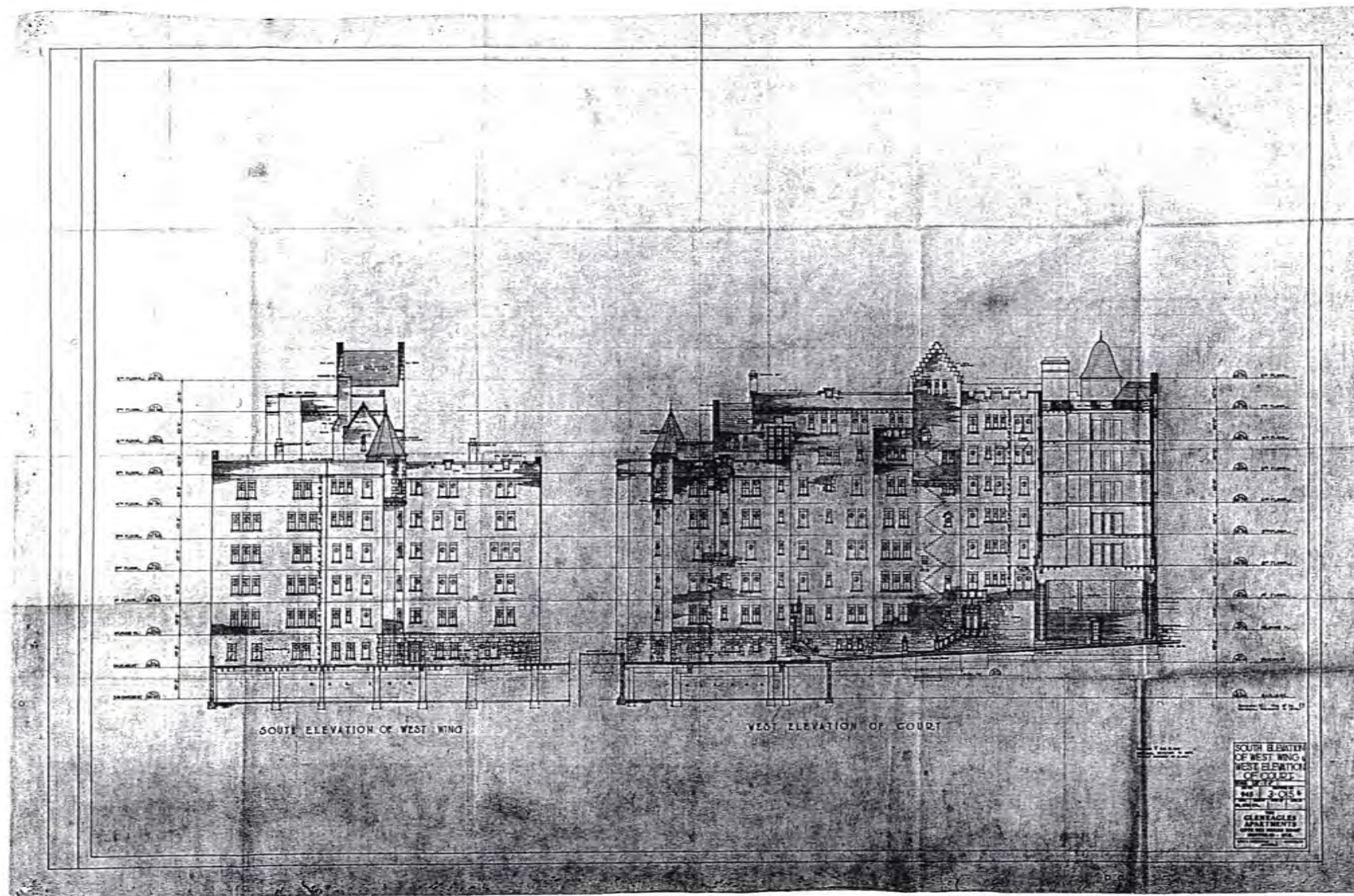
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Élévation sud de l'aile occidentale et élévation ouest donnant sur la cour,
Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
91,1 x 140,5 cm

013 ARC 281

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

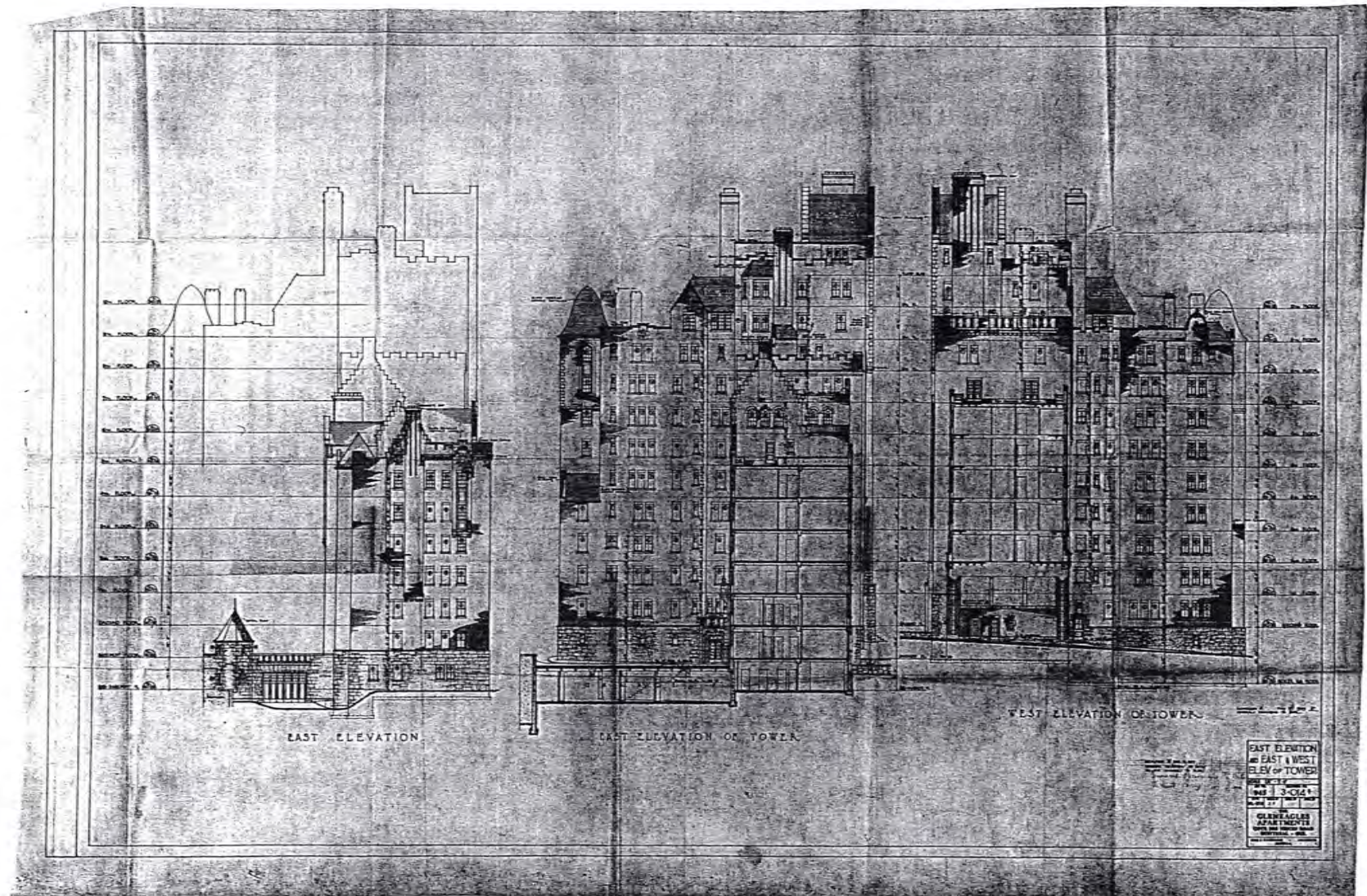
**Collection Centre Canadien d'Architecture/
Canadian Centre for Architecture, Montréal**

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Élévation est et élévations est et ouest de la tour, Appartements Gleneagles,
Montréal, Québec

29 avril 1929

Encre sur toile

91 x 138,1 cm

013 ARC 280

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

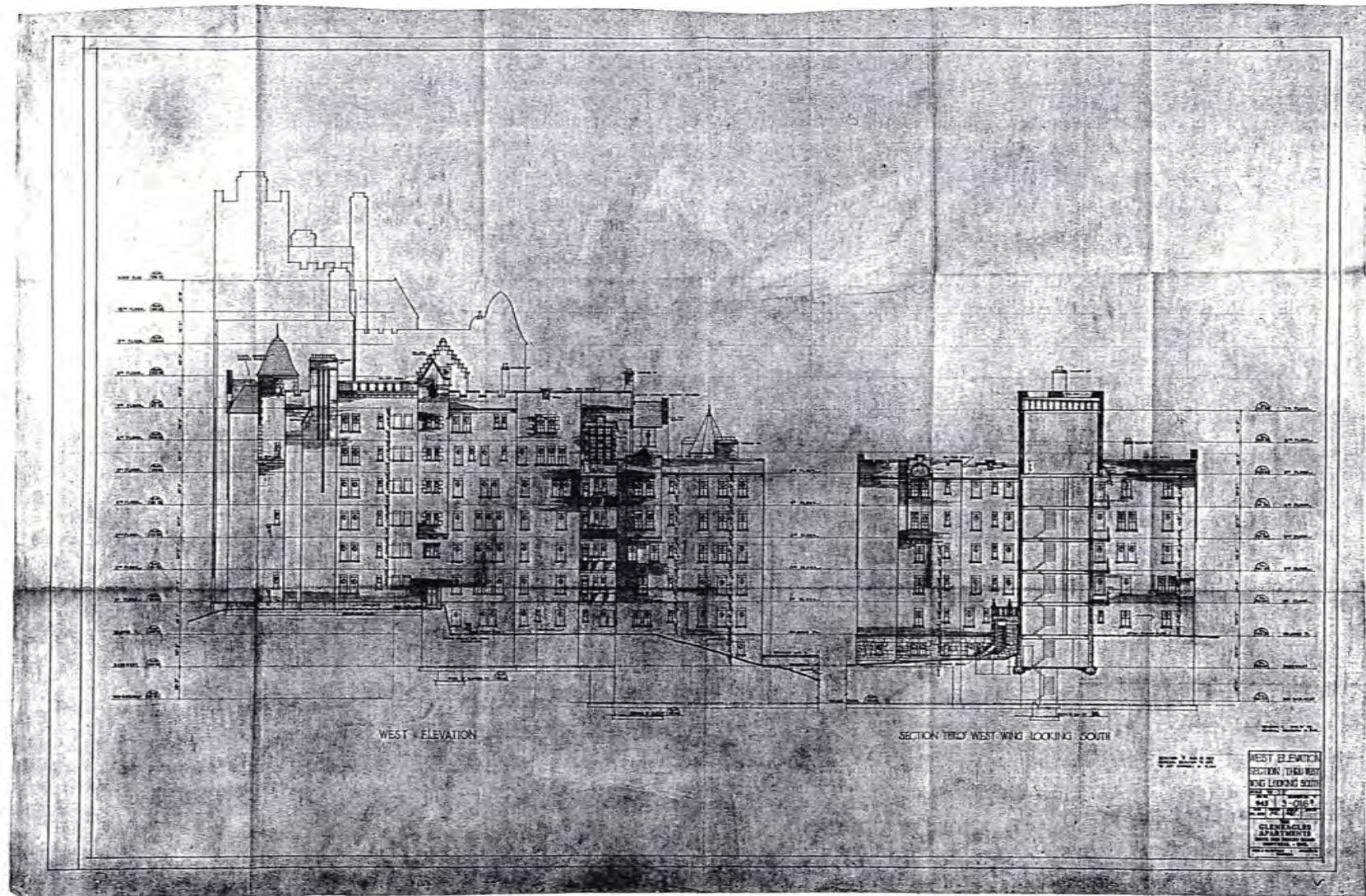
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Élévation ouest et coupe de l'aile occidentale vue en direction du sud,
Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
90,1 x 139,7 cm

013 ARC 282

Mention obligatoire :
Fonds Ross & Macdonald
Collection Centre Canadien d'Architecture/
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL

CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan du niveau des fondations, de la salle des chaudières et du garage,
Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
87,3 x 136 cm

013 ARC 276

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL

CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan du sous-sol, Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
90,8 x 137,8 cm

013 ARC 277

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

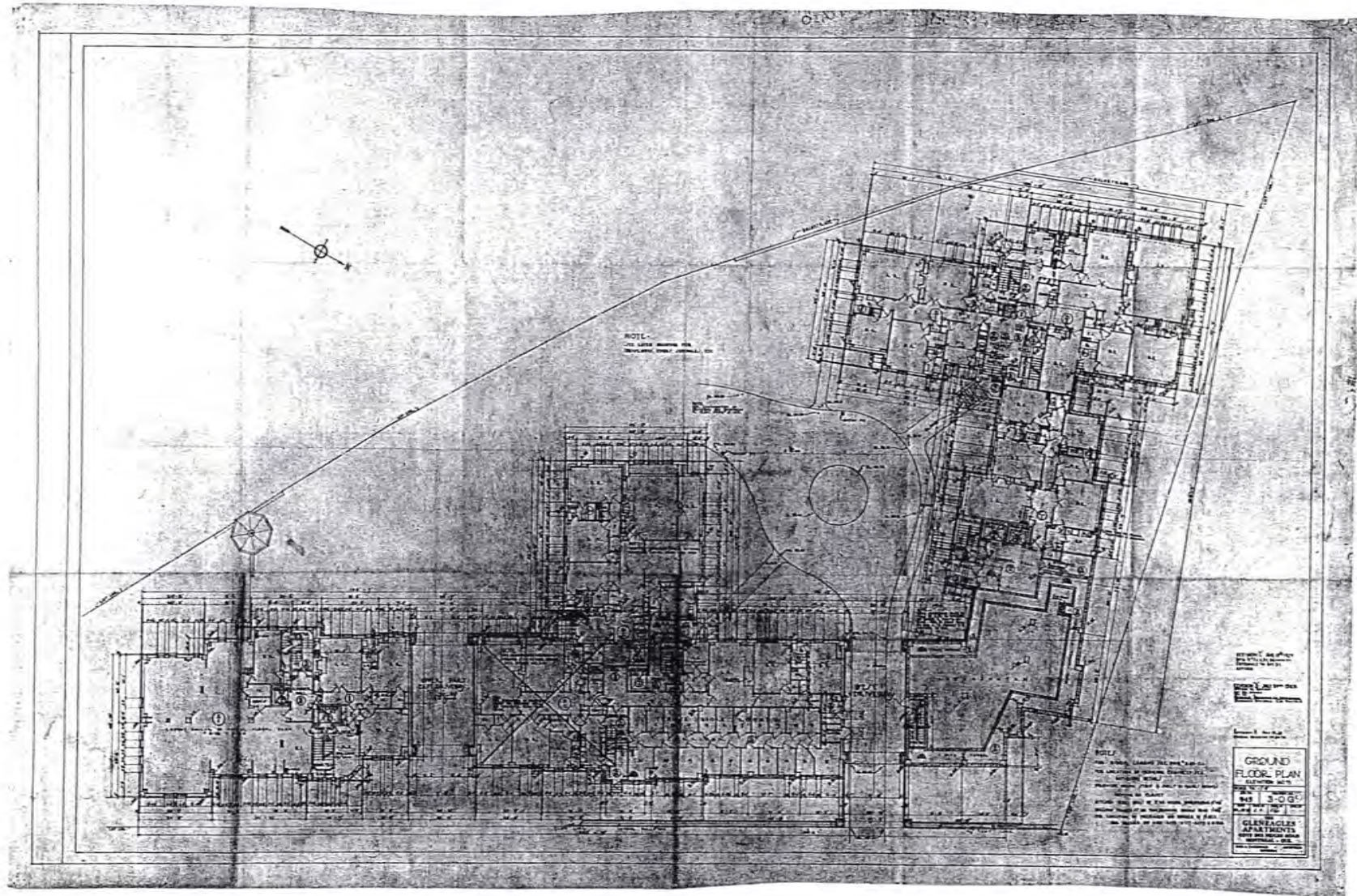
**Collection Centre Canadien d'Architecture/
Canadian Centre for Architecture, Montréal**

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan du rez-de-chaussée, Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
89,8 x 137,7 cm

013 ARC 271

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

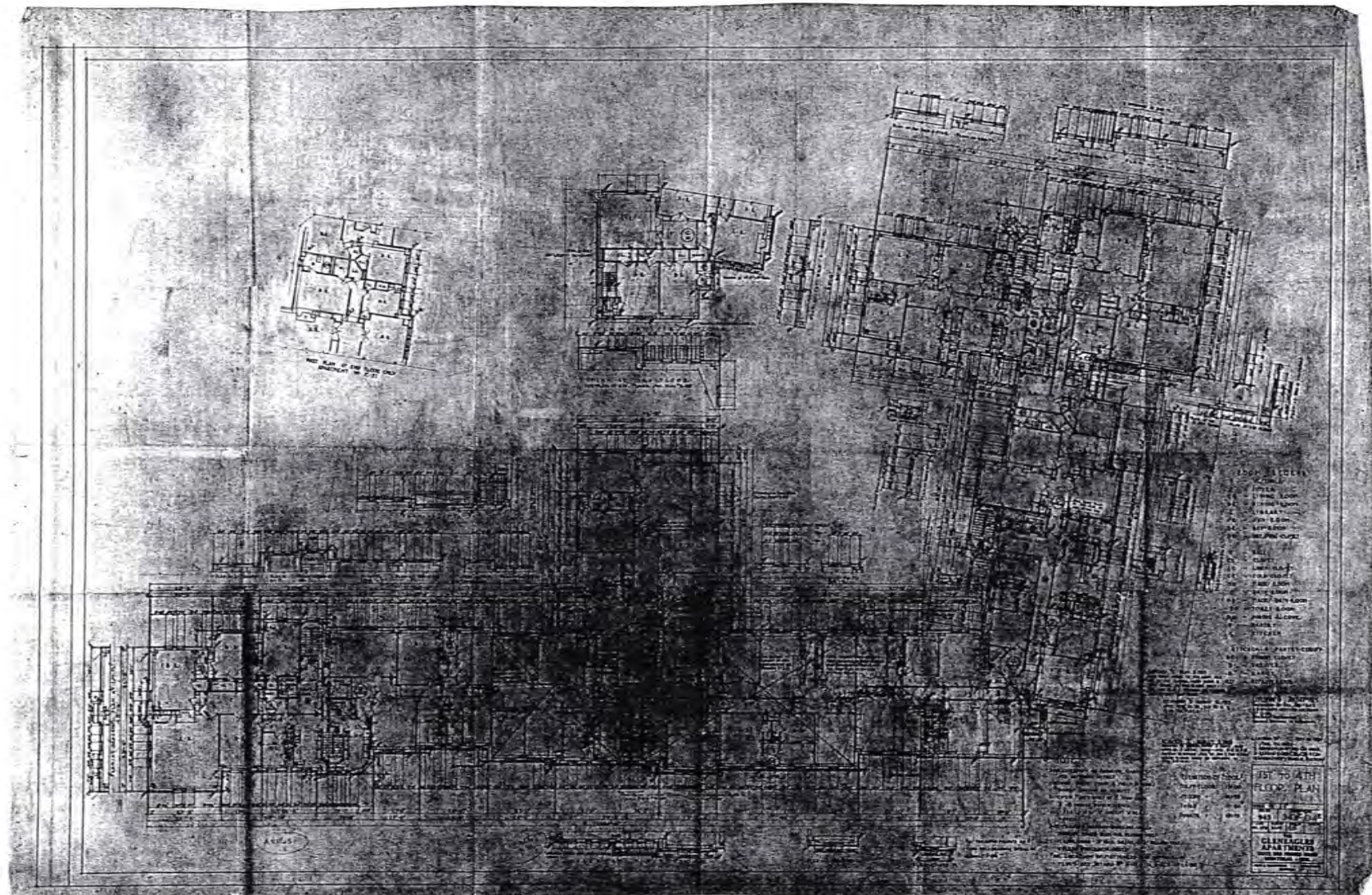
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan des quatre premiers étages, Appartements Gleneagles, Montréal,
Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
89,3 x 139,1 cm

013 ARC 270

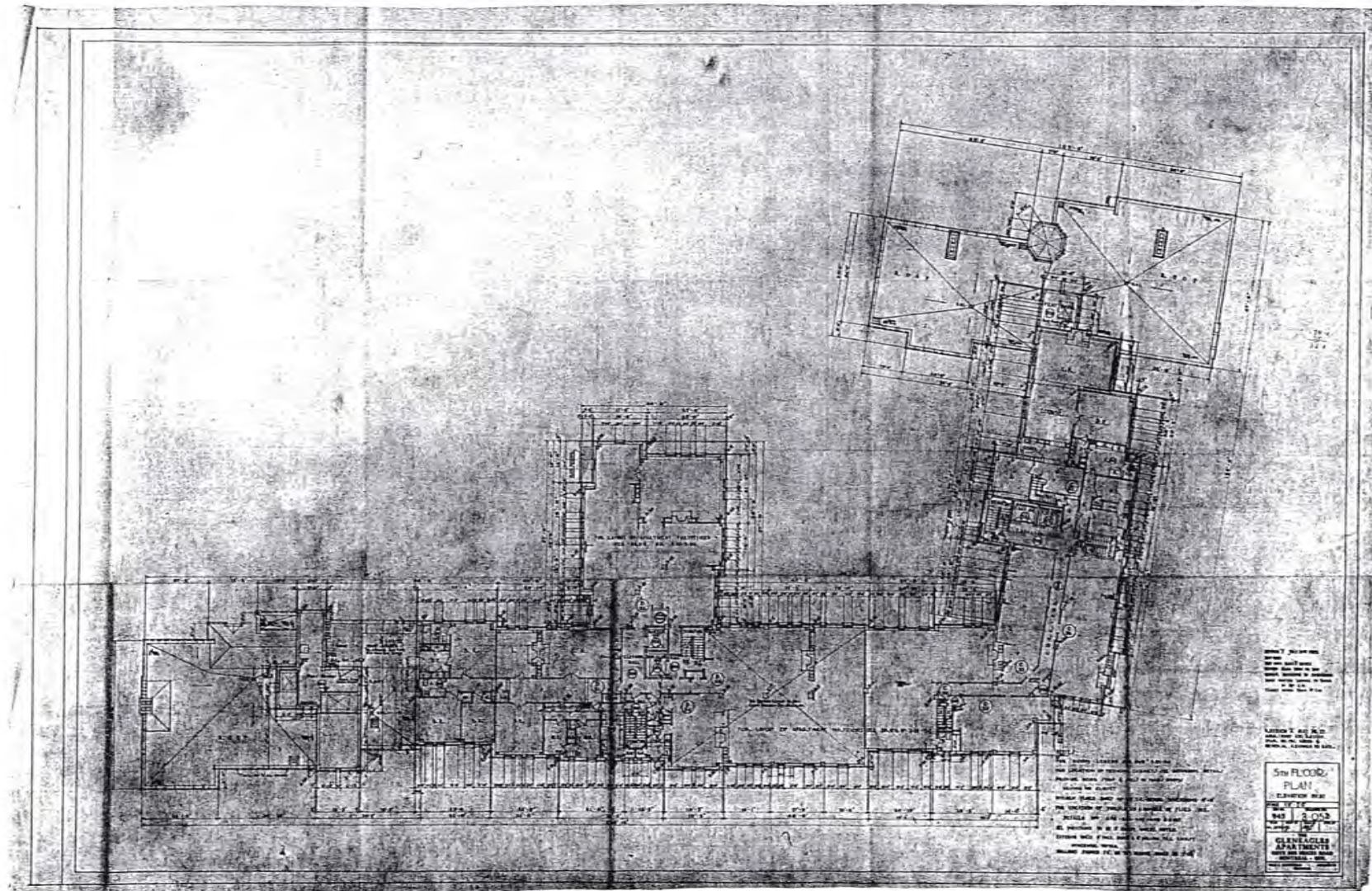
Mention obligatoire :
Fonds Ross and Macdonald
Collection Centre Canadien d'Architecture /
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan du cinquième étage, Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
87,3 x 136,5 cm

013 ARC 272

Mention obligatoire :
Fonds Ross and Macdonald
Collection Centre Canadien d'Architecture /
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL

CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plan du sixième étage, Appartements Gleneagles, Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
89,9 x 138,4 cm

013 ARC 273

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

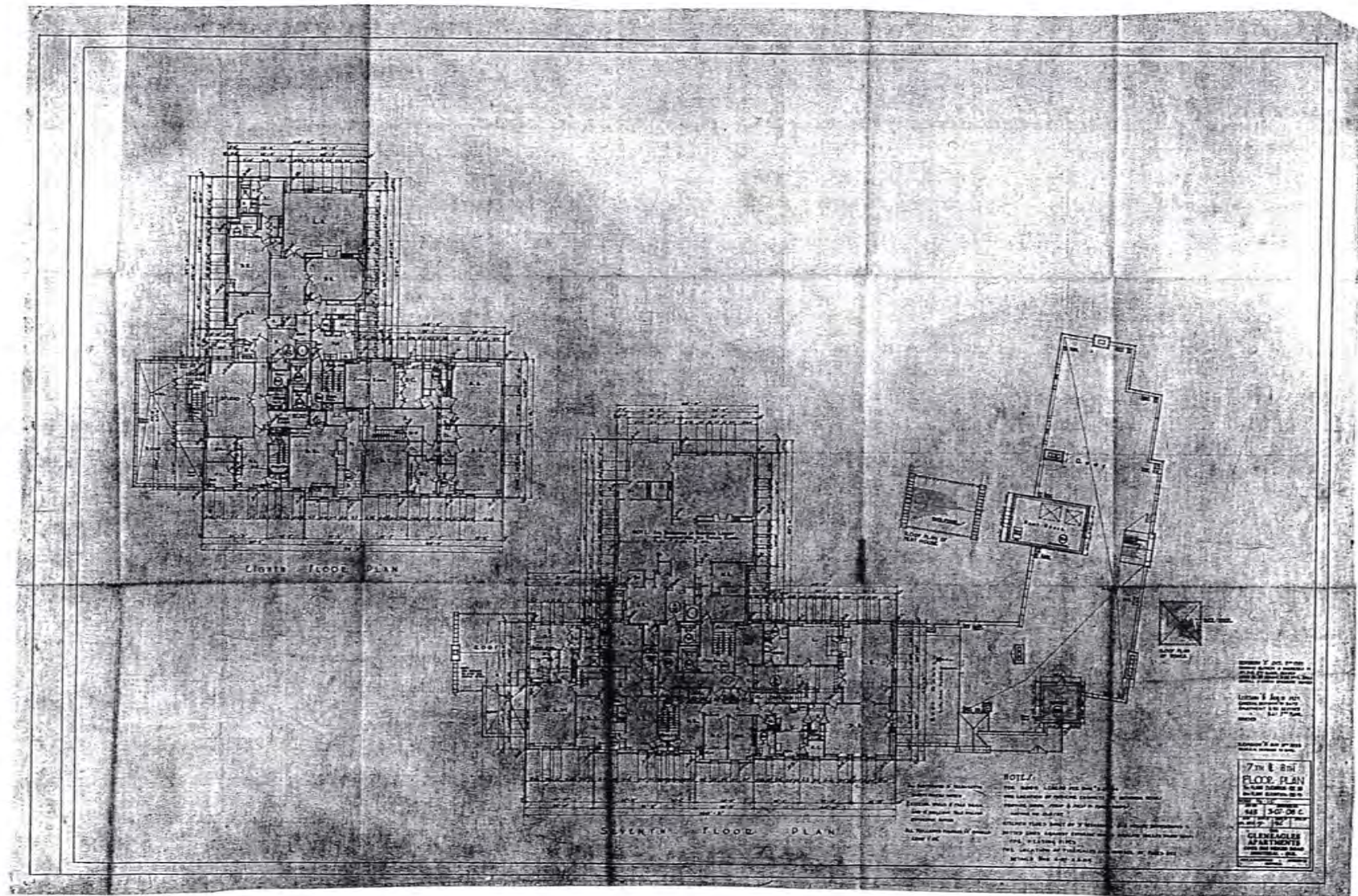
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plans des septième et huitième étages, Appartements Gleneagles,
Montréal, Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
89,2 x 137,5 cm

013 ARC 274

Mention obligatoire :
Fonds Ross and Macdonald
Collection Centre Canadien d'Architecture /
Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL



CCA

IDENTIFICATION

Agence Ross & Macdonald, architectes
Canada; active à Montréal, Québec 1913-1943

Plans des neuvième et dixième étages; plan de la tour et de l'appartement
sur le toit; élévation sud du garage, Appartements Gleneagles, Montréal,
Québec

29 avril 1929
Encre sur toile
88 x 137,6 cm

013 ARC 275

Mention obligatoire :

Fonds Ross and Macdonald

Collection Centre Canadien d'Architecture/

Canadian Centre for Architecture, Montréal

CCA

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

TIRAGE POUR ÉTUDE SEULEMENT

TOUTE REPRODUCTION PAR QUELQUE PROCÉDÉ
QUE CE SOIT DU PRÉSENT DOCUMENT EST
INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE /
CANADIAN CENTRE FOR ARCHITECTURE,
MONTRÉAL

ANNEXE II:

The Trafalgar,

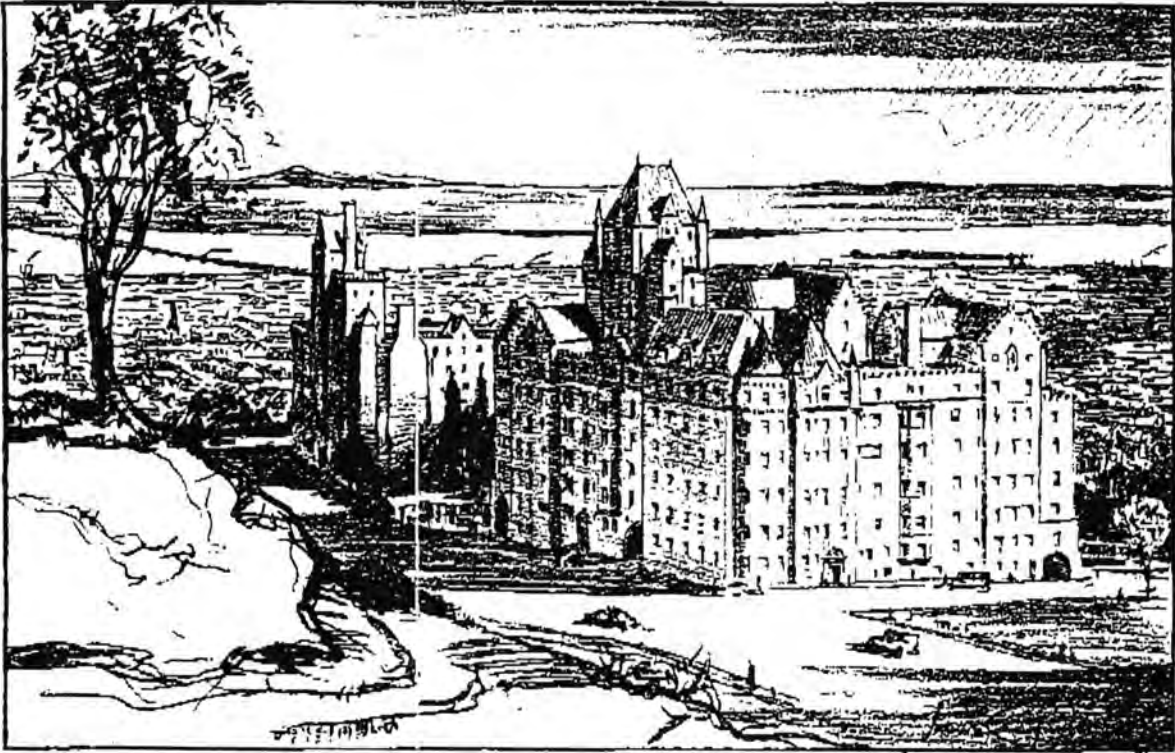
An Apartment House on Cote des Neiges at Westmount Boulevard

Instrument de location des appartements



The Trafalgar

An Apartment House
on Cote des Neiges at
Westmount Boulevard

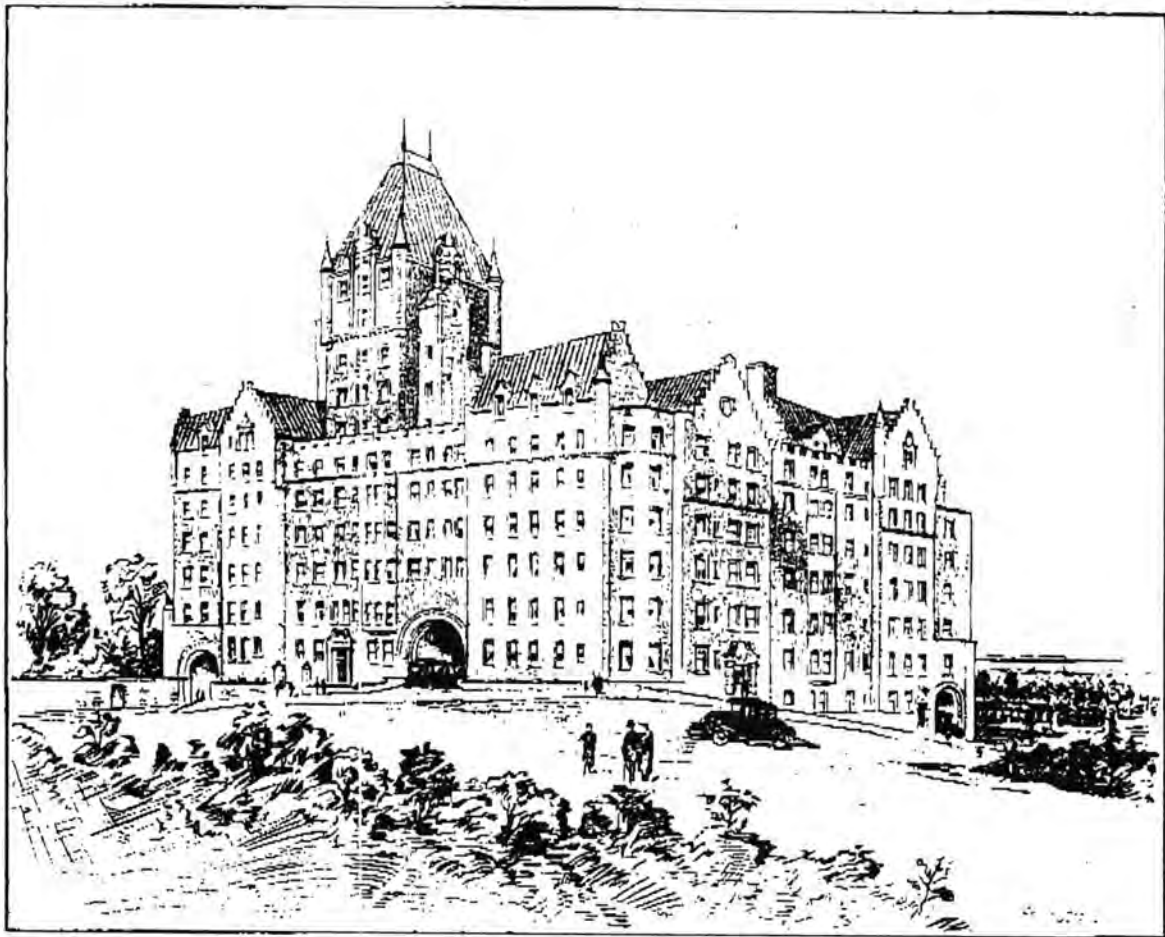


The Trafalgar

An Apartment House
on Cote des Neiges at
Westmount Boulevard



TRAFALGAR APARTMENTS



BILTMORE REALTY AND CONSTRUCTION LIMITED
General Contractors

HUTCHISON & WOOD
Architects

WESTMOUNT REALTIES COMPANY
Rental Agents

The Trafalgar

A typical plan of the four floors of this apartment house above the ground floor is shown on pages eight and nine of this booklet. The ground floor is modified from this typical plan to make room for the driveway to the central courtyard and for offices, etc. The fifth and sixth floors are devoted to duplex apartments, the main rooms of which are on one floor, and the bedrooms on the floor above. The tower also contains two magnificent duplexes: one of nine rooms, one of five rooms.

The Trafalgar



HIGH on the saddle between Mount Royal and the Westmount Mountain, commanding wide sweeping panoramas of city, curving river, and mountain-studded plain; with the largest natural city park in North America just across the street from its front door, yet only a few minutes' walk from the City's main arteries, Sherbrooke and St. Catherine Streets—such is the location of Trafalgar Apartments. The site is superb, and the building will be worthy of its site.

It is surrounded on all sides by strictly residential areas and two lines of street cars give it continuous and rapid access to the retail shopping district and the down-town financial section. Ample garage space, with direct elevator service, will be provided in the basement. Thus residents in the Trafalgar will enjoy almost uniquely threefold advantages: mountain air and prospect, commodious and most modern apartments, and the convenience of living virtually in the heart of a metropolis.

To make the very utmost of the unimpeded light, air and view of this location, the architect has planned the building with adroit daring. As shown by the typical floor plan on pages 8 and 9 of this booklet, the building is divided into three wings. The courtyard which separates two of them is 45 feet wide. St. Catherine Street at Peel from curb to curb is 39 feet. Each wing is a separate

TRAFALGAR APARTMENTS

section, reached by its own entrances and served by its own freight and passenger elevator system. This arrangement eliminates through corridors and enables the larger apartments to run right across the wings, giving light on two and in many cases on three sides. Four apartments open off the corridor in "A" Block, three in "B" Block, and only two in "C" Block. The rooms are unusually large and well provided with windows. All but the smaller apartments have through draft for coolness and ventilation. All but the three-room apartments have outside views.

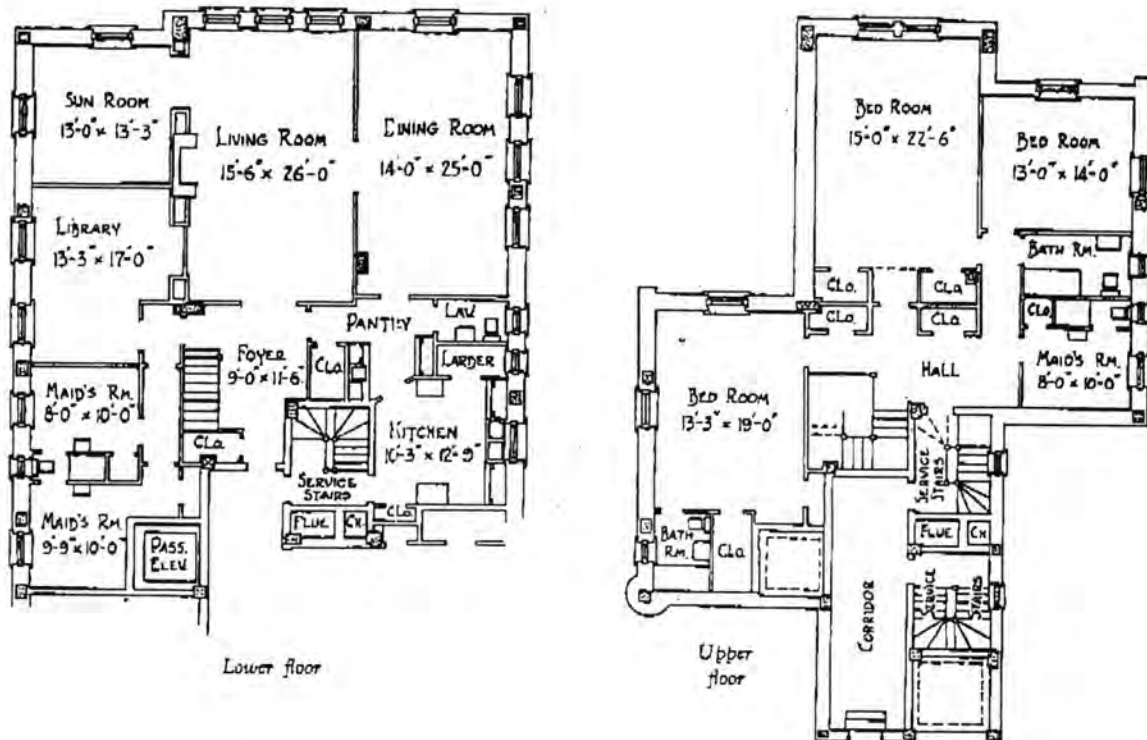
The duplexes on the upper floors are particularly attractive. They are virtually self-contained residences of two storeys, high above the ground, in an apartment block. All have light, air and view on three sides, while those in the tower have windows on four sides.

The apartments on the four floors which follow a typical plan range in number of rooms from three to seven. There is one two-room bachelor suite on the ground floor. The duplexes contain 9, 10, and 11 rooms. The finish and appointments of all will be of the finest quality and each will be decorated to suit the tenant. All have open fireplaces. Each kitchen door is adjacent to a service stairway, at which there is a garbage chute to the basement. All tradesmen will enter by the garage floor from which there will be telephone communication to each kitchen. All deliveries will be by freight elevator to the kitchen door.

The whole building is of strictly fireproof construction and every precaution is being taken to make it soundproof.

In fact, Trafalgar Apartments will provide for its residents a perfect location with every facility for the full enjoyment of the modern art of living graciously and spaciouly.

ON COTE DES NEIGES AT WESTMOUNT BOULEVARD

*Eleven-Room Duplex*

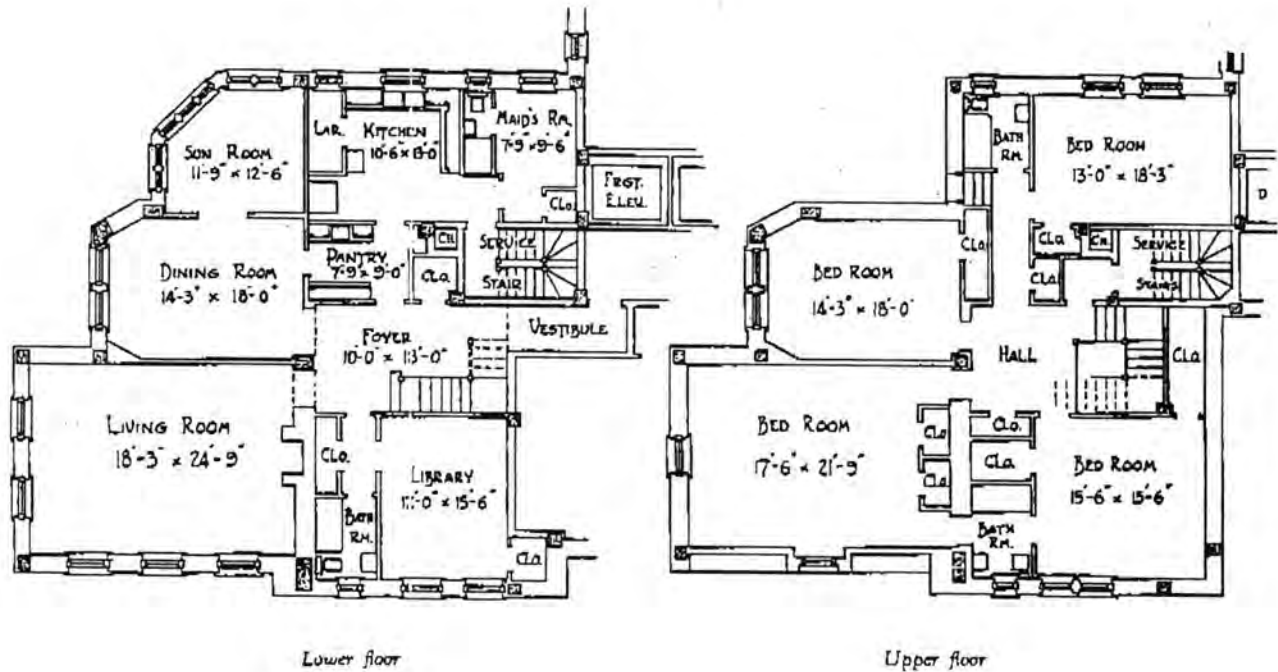
ON FIFTH AND SIXTH FLOORS

THIS commodious residence-apartment is lighted on three sides. All the rooms are unusually large, as detailed in the plan above. The living-room, library, and two of the bedrooms have windows on two sides, and the whole apartment is unusually bright and airy, while the prospect from all the main windows will be unsurpassed.

On the main floor are the large entrance foyer, cloakroom with lavatory and wash basin, living-room 15'6" x 26', dining-room 14' x 25', library 13'3" x 17', sunroom 13' x 13'3", two maids' bedrooms with bathroom between, kitchen, butler's pantry with china sink, and cold larder.

On the upper floor, reached by a wide staircase, are three large family bedrooms, two family bathrooms, and a room with private bath, suitable for the use of a nursemaid.

TRAFALGAR APARTMENTS

*Ten-Room Duplex*

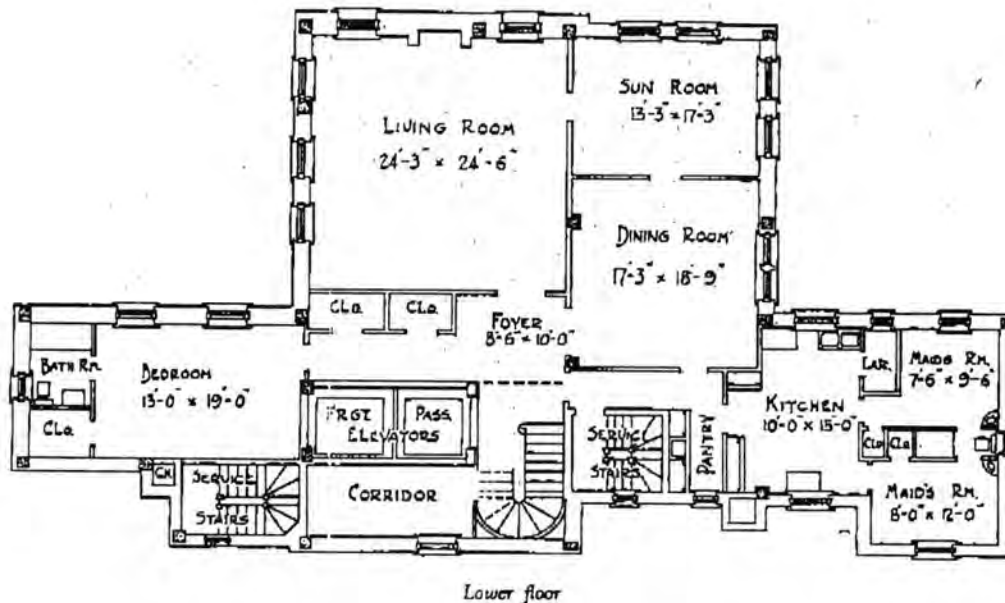
ON FIFTH AND SIXTH FLOORS

THE LIVING-ROOM of this residence-apartment is particularly attractive with its five windows, two on one side and three on the other, and large open fireplace. It is a spacious room (18'3" x 24'9"), and the main bedroom, immediately above, is almost equally large. The arrangement of the rooms on the lower floor is delightfully compact. The dining-room and sunroom are individual in shape. A convenient bathroom is placed next to the library, so that this room, when required, may be used as an extra bedroom. On this floor there is one maid's bedroom and bath.

On the upper floor are four large family bedrooms and two family bathrooms.

Here, as in all other apartments, numerous and spacious clothes closets have been provided.

ON COTE DES NEIGES AT WESTMOUNT BOULEVARD

*Nine-Room Duplex*

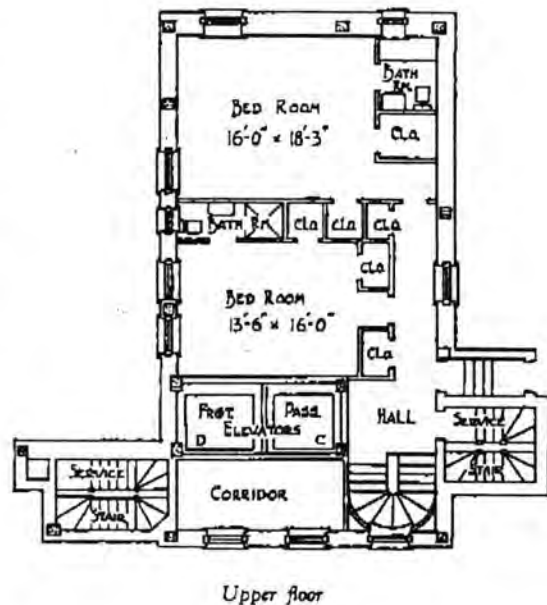
ON SEVENTH AND EIGHTH FLOORS

THIS is the fascinating duplex in the tower—a self-contained residence perched on the roof overlooking the city, like a pent-house above a sky-scraper. It has light on four sides and no other front door opens from the same corridor.

Another outstanding feature of this residence-apartment is the size and fenestration of the living room, which is 24'3" x 24'6"; one wall is practically all windows and another has a window on either side of the fireplace—a room worthy of its view.

The sunroom adjoining, and the dining-room, are proportionately large. A family bedroom with its private bathroom, on the main floor, is separated by a passage from the day rooms—as are the two maids' bedrooms with adjoining bath.

On the upper floor are two large bedrooms, one with complete bathroom, the other provided with a washroom and shower bath. The semi-circular staircase between these floors is a factor of dignity.



Typical Floor Plan ~ Trafalgar Apartments



THIS PLAN, which is typical of the four floors above the ground or entrance floor, shows how the architect has devised that so many of the apartments shall have light on two or three sides, taking full advantage of the magnificent views from every aspect of the building, and providing that through ventilation, which is so advantageous for comfort and health.

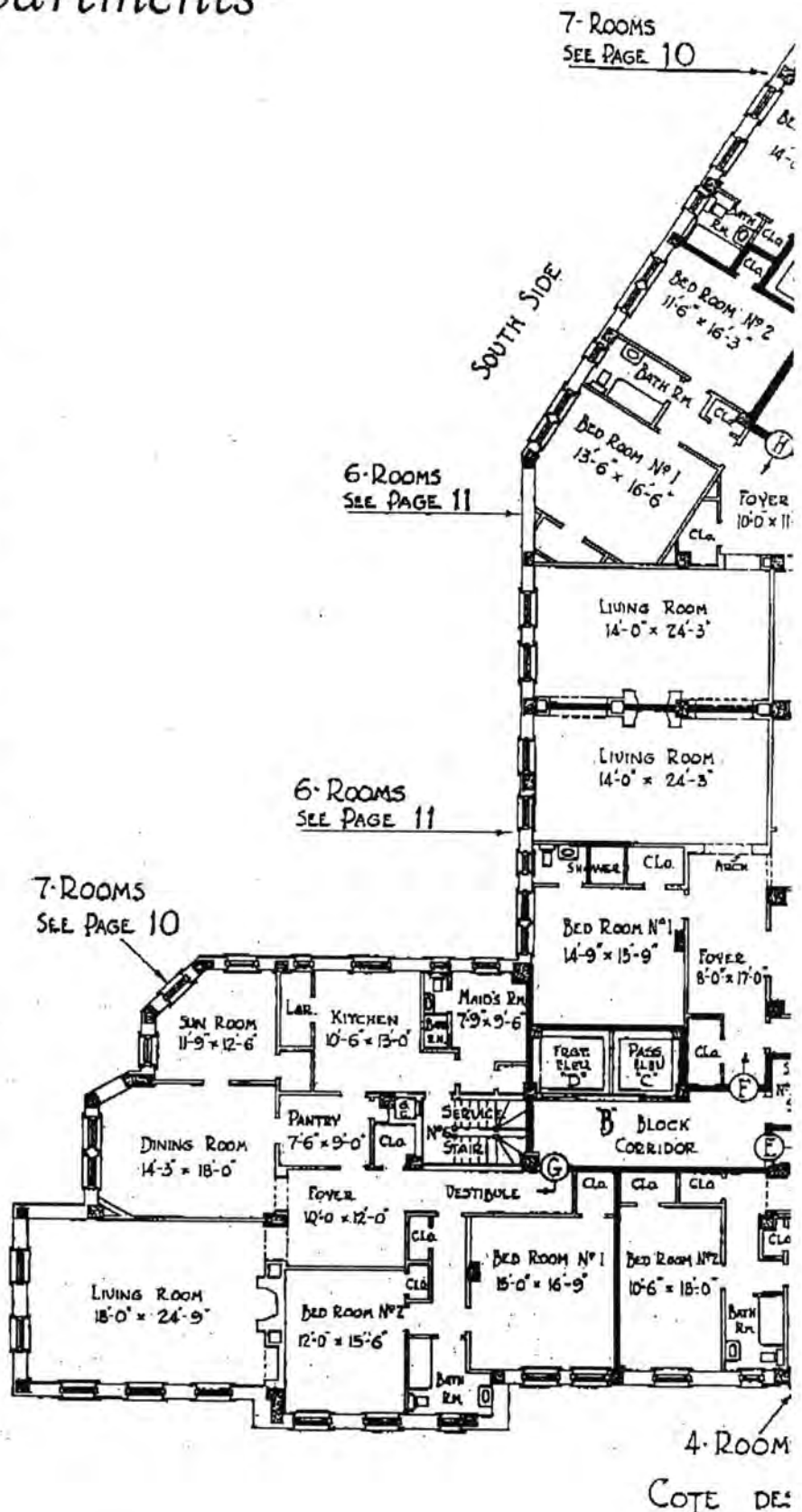
Four apartments, marked A, B, C and D, open off the corridors of "A" Block; three apartments (marked E, F and G), open off the corridors of "B" block; and only two apartments (H and I), open off the corridors of "C" Block. Each Block is liberally supplied with passenger and freight elevators, service stairways, and garbage chutes convenient to the kitchen doors.

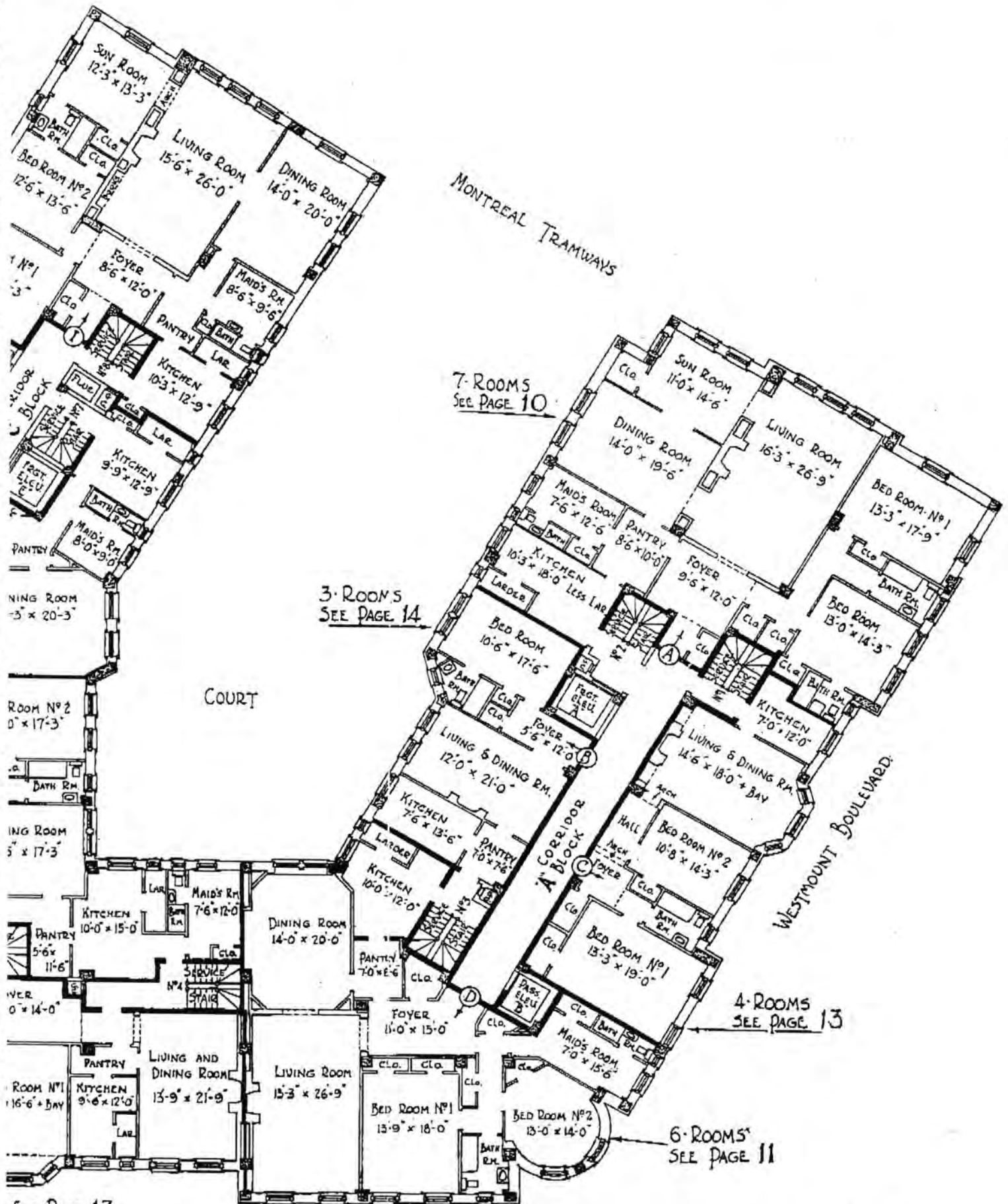
The ground floor is modified from this typical floor plan to provide for offices and the six main entrances—three of which are from the courtyard, one on Westmount Boulevard, and two on Cote des Neiges.

Below the ground floor are two other floors which provide space for large garage, childrens' playroom, and spacious storage units, all of which are accessible by elevator.

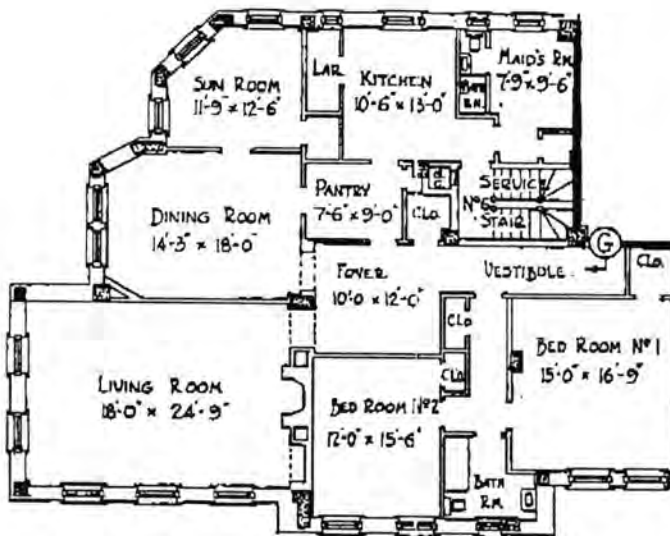
Above the four floors of this typical plan, are two floors and the tower, devoted to duplex apartments.

Additional noteworthy features of the designing of this building are the number and size of the clothes closets, the open fireplaces in every apartment, the unusually attractive shape and size of the rooms, and the generous supply of bathrooms.

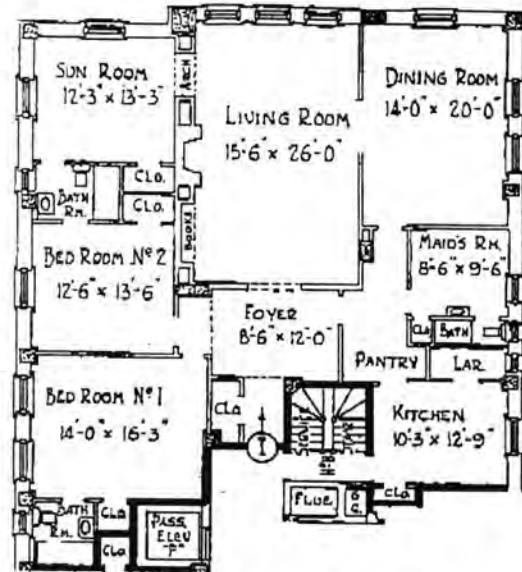




TRAFALGAR APARTMENTS



Apartment "G" in typical floor plan

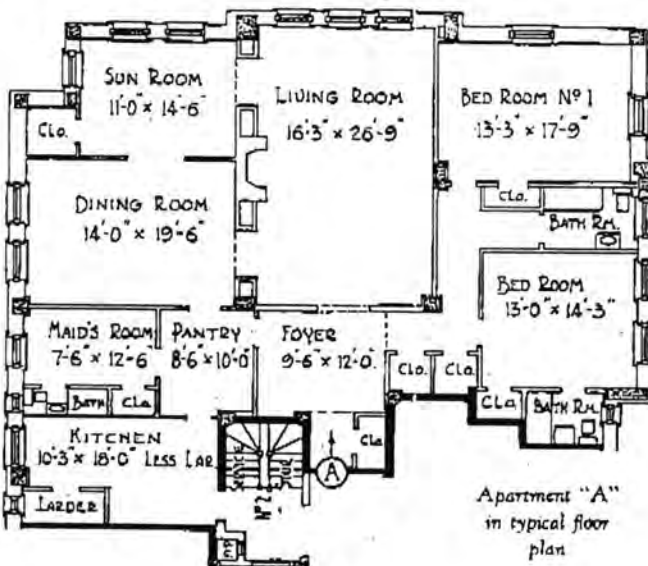


Apartment "I" in typical floor plan

Seven-Room Apartments

ON TYPICAL FLOORS

EACH OF THESE APARTMENTS occupies the tip of one of the three wings of the building. So each has light on three sides and each of the main rooms commands an uninterrupted view of the magnificent panoramas overlooked by The Trafalgar. This may readily be verified by reference to the typical floor plan on pages eight and nine of this booklet.

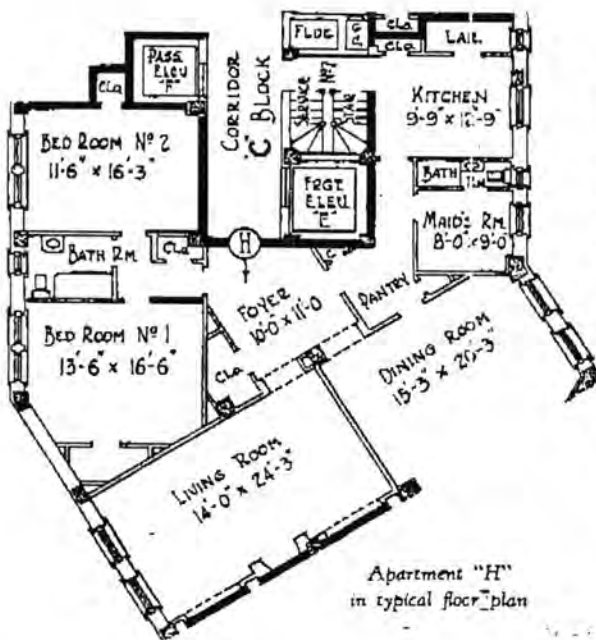
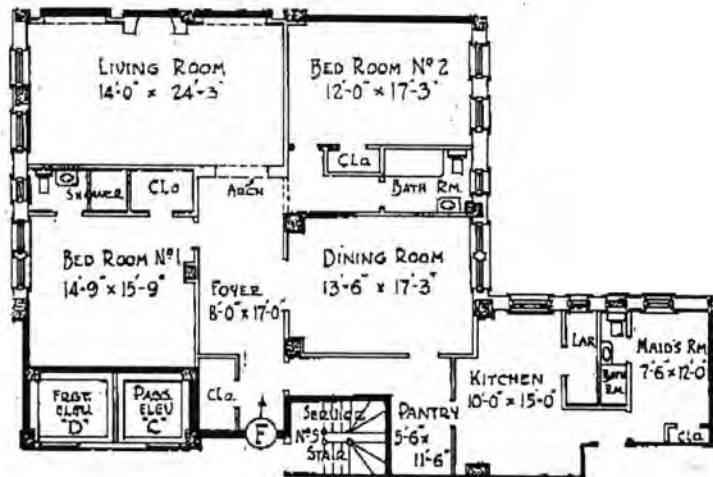


Apartment "A" in typical floor plan

All the rooms are at least as large as those found in the average detached residence. Each has living-room, dining-room, sunroom, two family bedrooms and maid's room with bath. All have open fireplaces in the living-room. All have unusually generous clothes closet accommodation.

But each has peculiar advantages to suit individual requirements. For instance, while each sunroom is provided with a clothes closet, that in Apartment "I" has also an adjoining bathroom, and so may be readily converted into a bedroom, if required. The living-room of "G" is lighted by five windows on two sides. In "A" the "day" rooms—living, dining and sun—form an admirably compact unit, while the sleeping quarters are particularly well separated from the rest of the apartment.

ON COTE DES NEIGES AT WESTMOUNT BOULEVARD

Apartment "H"
in typical floor plan

Apartment "F" in typical floor plan

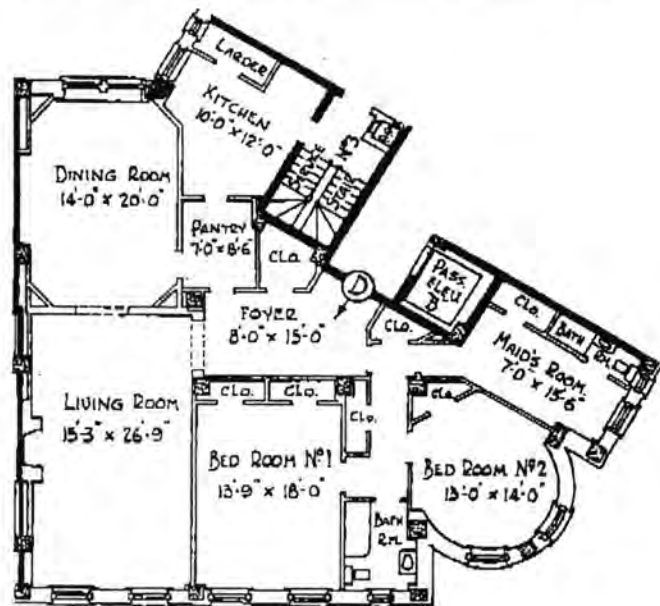
Six-Room Apartments

THESE APARTMENTS all have light on two sides. Except that they have no sun-rooms, they are otherwise similar in size and accommodation to the seven-room apartments. But here again each offers exclusive advantages. Each has unusually spacious living and dining rooms, with maid's room and bath. The living-room and main bedroom of each has an outside view.

Apartment "H" is admirably compact, the rooms radiating from a central foyer from which attractive arches lead to the living and dining rooms. The clothes closets are specially large, as is the pantry between kitchen and dining-room. The family bathroom is immediately between the two family bedrooms.

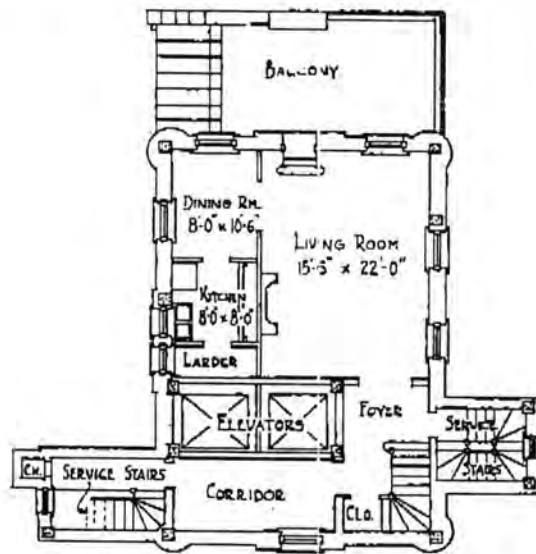
Apartment "F" has two family bathrooms, one being a shower off the main bedroom. As in the other two six-room apartments, the main bathroom here is directly accessible from the foyer.

The turret shape of one bedroom of Apartment "D" will appeal very strongly to many. Here, too, the clothes closets are spacious and the sleeping quarters are well separated from the other rooms.

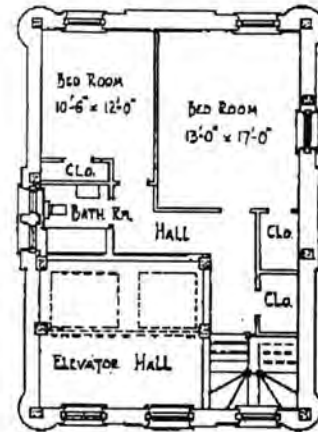


Apartment "D" in typical floor plan

TRAFALGAR APARTMENTS



Lower floor of five-room duplex in the tower

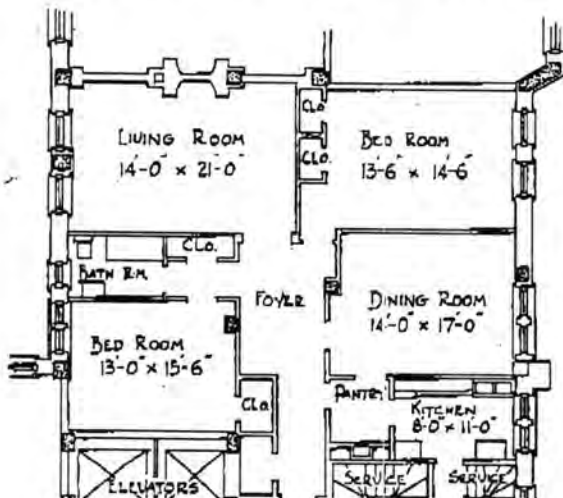


Upper floor of five-room duplex in the tower

Five-Rooms in the Tower

THIS IS AN APARTMENT to thrill the imagination.—An isolated retreat among the high breezes—a detached residence in the pinnacle of a tower over an apartment house on a mountain which overlooks a metropolis. Here one may be as aloof as a bird in a belfry.

The apartment is entered by its own private corridor and served by both passenger and freight elevators. It contains a living-room 15'6" x 22', with windows on two sides (door from this room to large roof balcony), dining-room alcove 8' x 10'6", kitchen and cold larder on the main floor. The floor above has two bedrooms 13' x 17' and 10'6" x 12', each with spacious clothes cupboard. There is also a bathroom and linen cupboard off the hall.

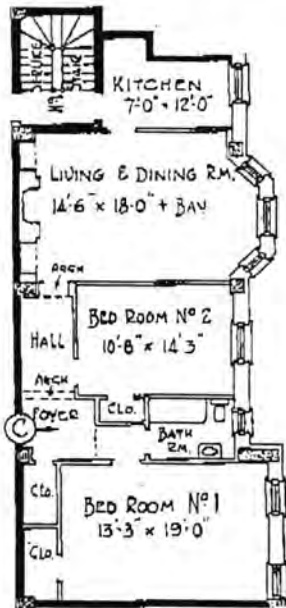


Five-room Apartment on ground floor next to driveway

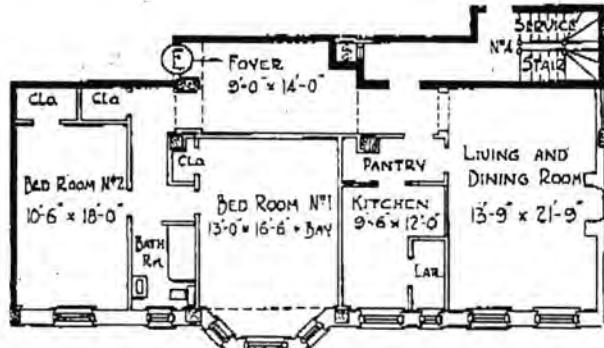
Five-Room Apartment
ON GROUND FLOOR

TO ACCOMMODATE the driveway, the plan of the six-room Apartment "F" on the typical plan, has been curtailed in the ground floor plan by the elimination of the maid's quarters, and abbreviation of the kitchen space. This affords the attractive five-room apartment indicated here . . . delightfully commodious and immediately accessible quarters for those who are independent of the solution of the servant problem.

ON COTE DES NEIGES AT WESTMOUNT BOULEVARD



Apartment "C" in
typical floor plan



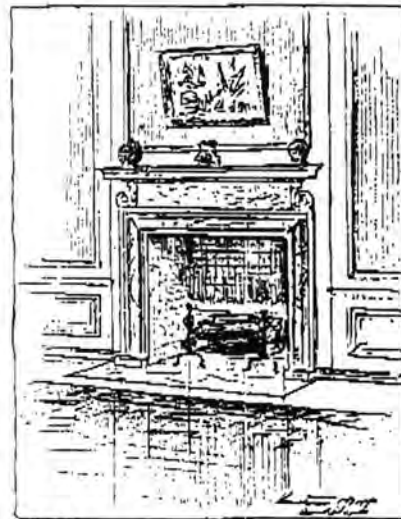
Apartment "E" in typical floor plan

Four-Room Apartments

ON TYPICAL FLOOR

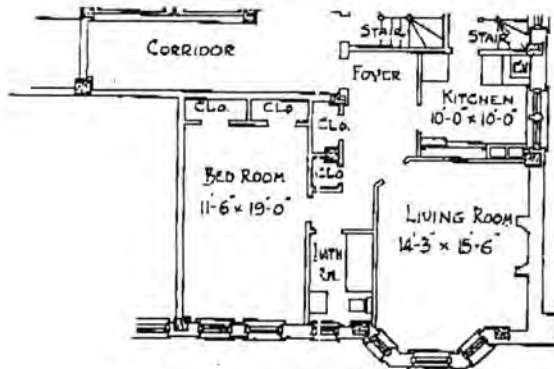
TAKING INTO ACCOUNT the modern "studio" practice of combining the functions of living and dining rooms in one spacious room, these four-room apartments are virtually five-room. This all-day room in Apartment "C" is particularly inviting, for, in addition to being 14'6" x 18', it has a charming bay window. The bedrooms also are unusually large, and there is abundant closet space both off the sleeping quarters and off the foyer.

Apartment "E" has the counter attraction that its two bedroom doors are immediately adjacent to the bathroom. It has also a large china pantry between the kitchen and the dining room. The foyer is remarkably imposing for an apartment of this size, being 9' x 14'. In both these apartments the larder is roomy and has an outside window.

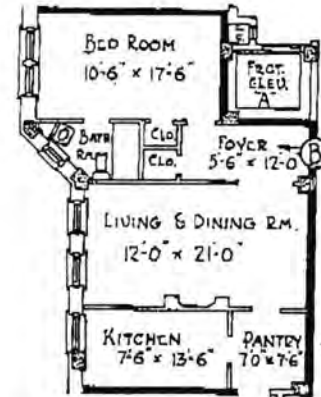


A typical fireplace . . . the beauty and proportions of which strike a note characteristic of the finish and feeling of the Trafalgar.

TRAFALGAR APARTMENTS



Three-room Apartment in ground floor

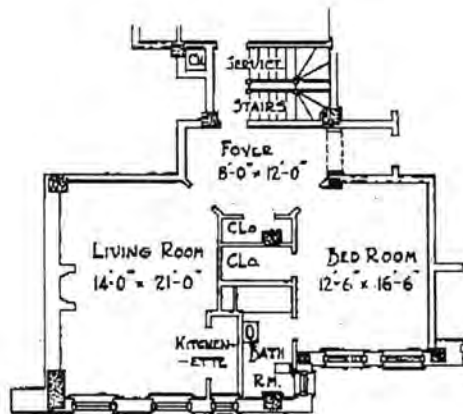


Apartment "B" in typical floor plan

Three-Room Apartment

THE THREE-ROOM APARTMENT on the ground floor is immediately under Apartment "E" in the typical floor plan. It looks out on Cote des Neiges. The living-dining room is most desirable, being 14'3" x 15'6" plus the deep bay window. The bedroom, too, is large, and the bathroom adjoins it. There are four large clothes closets.

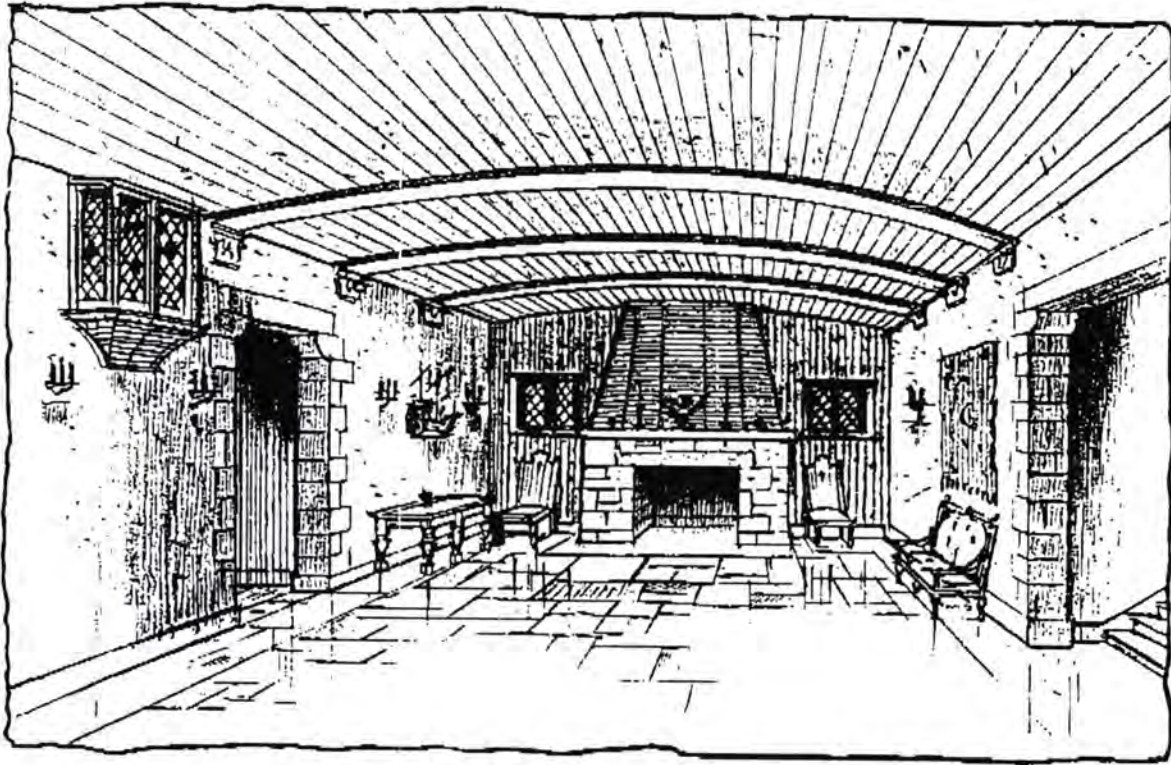
The living-dining room of Apartment "B" is a really spacious room—12' x 21'—with a fine open-fire grate. Between this room and the kitchen is a large pantry 7' x 7'6". The bathroom and a large clothes closet open off the bedroom. Another closet opens off the foyer.



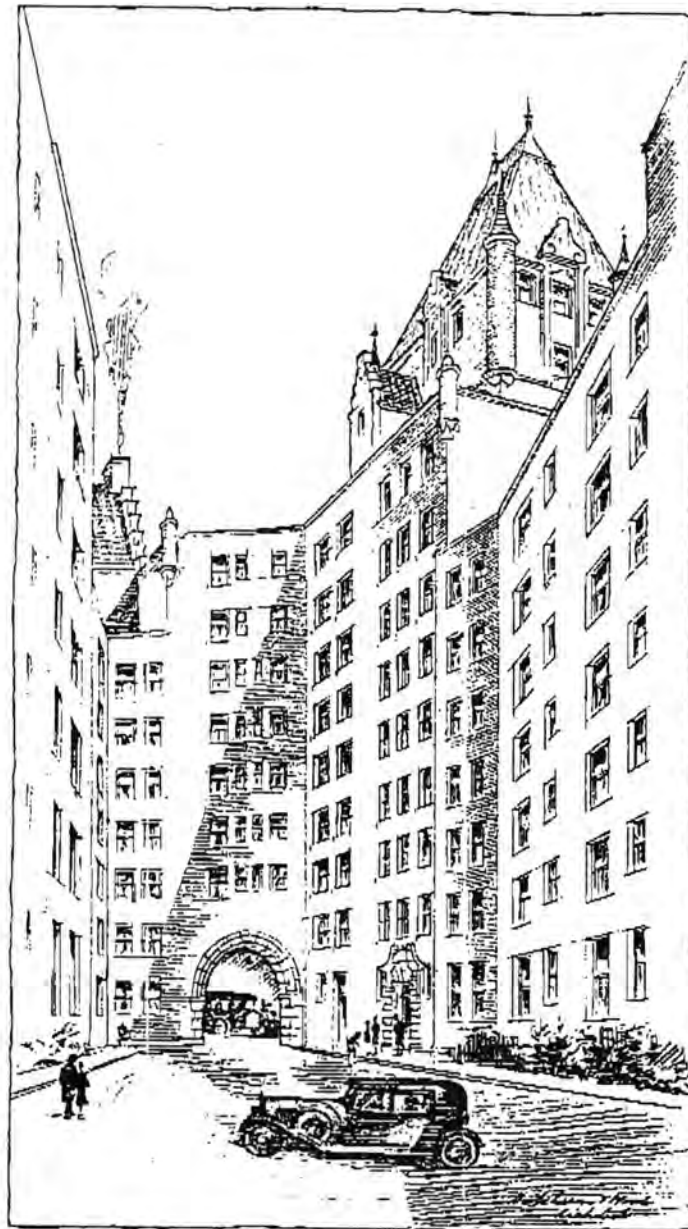
Two-Room Apartment

THIS VERY DESIRABLE bachelor apartment opens directly off the main lobby of the building. Its living-dining room is 14' x 21'. Off this room is a kitchenette with a separate outside window. The foyer also is of generous proportions, 8' x 12', as is the bedroom, 12'6" x 16'6". The closet space is ample and the large bathroom opens directly off the bedroom.

ON COTE DES NEIGES AT WESTMOUNT BOULEVARD



*This entrance hall speaks a welcome that has all the dignity
and taste of a manor-house . . . yet is warm and
generous in feeling.*



Flowers and shrubs enliven the beautiful courtyard. It is open to the westward. There is ample room for your car to enter and swing in a circle.

ANNEXE III:

Notes sur l'architecte John Rawson GARDINER

GARDINER, John Rawson (1866-1956)

Architecte québécois natif de Londres, pratiquant à Montréal à partir de janvier 1891.

Formation

Éduqué en Angleterre, il aurait été influencé par le mouvement du *English Domestic Revival*, et plus particulièrement par la pensée de John Ruskin (1819-1900) et par les travaux de William Morris (1834-1896) et de Richard Norman Shaw (1831-1912).

Pratique professionnelle

Après quelques années passées à Londres au sein de l'agence Gordon & Taylor (1887 et suivantes), Gardiner a été transféré à leur bureau de Montréal à l'occasion de la construction de la Bibliothèque Redpath (1891).

Parmi les travaux de Gardiner, on peut citer:

- 1903: l'église *St. Stephen*, angle Atwater & Dorchester, Westmount
- 1907: la maison de James Gardner Thompson, 3456 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
- 1924: l'église *St. Cyprian*, 1675 boulevard Morgan, Montréal
- 1928: une maison de rapport pour Joseph Bithell, au 1922-1924 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal.

et à des dates à préciser:

- ? deux maisons, avenue Green, Westmount (mentionnées dans la revue *Canadian Architect & Builder*, vol. VIII-IX, oct. 1896, p. 160)
- ? les édifices du Collège pour la "Mission de Grande Ligne" (mentionnés dans la revue *Canadian Architect & Builder*, vol. XIV-XV, may 1901, p. 100)
- ? *Church of the Advent*, Westmount (Notice nécrologique, *Montreal Star*, feb. 8, 1956)
- ? l'église *St. Barnabas*, Saint-Lambert (Notice nécrologique, *Montreal Star*, feb. 8, 1956).

Admis à l'Association des architectes de la Province de Québec en juillet 1891, il s'est rapidement impliqué dans les diverses activités de la corporation. Il y a d'abord été responsable de la bibliothèque (1895-1896) puis membre ou président de nombreux comités (comme ceux de l'Annuaire de l'Association, des lois du bâtiment, des améliorations municipales, des concours, des examens, etc...). Devenu Conseiller (1905), puis Trésorier (1906 et 1907), et 1er vice-Président (1910), il a finalement été élu Président en 1911. Après avoir démissionné de l'Association en février 1933, il y est réadmis en janvier 1934 et en reste membre jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale.

ANNEXE IV:

Notes sur l'architecte James Edward ADAMSON (? - ?)

ARCHITECTE ADAMSON

Architecte pratiquant à Montréal entre 1908 et 1915.

Formation:

?

Pratique professionnelle:

- 1906: Il est admis à l'Association des architectes de la Province de Québec à titre d'étudiant.
- 1910: Il est admis à l'Association des architectes de la Province de Québec à titre de membre.
- c.1913: Radié de l'Association des architectes de la Province de Québec. (Archives de l'AAPQ)
- 1913-15: Pratique au sein de l'agence Adamson & Wallace. (Braq)

Réalisations:

- 1909: Congregational Church, angle Hibernia / Wellington
- 1909: Maisons jumelées John Gray, 554-556 avenue Rockland, Outremont.
- 1909: Maisons jumelées Gray & Wyghton, 573-575 avenue Rockland, Outremont.
- 1909: Maison R B. Caverley, 215 avenue Querbes, Outremont
- 1910: Église presbytérienne Outremont & Mount Royal, 530 avenue Davaar, Outremont
- 1910: Maisons jumelées John F. McLean, 558-560 avenue Rockland, Outremont.
- 1910: Maisons jumelées Donald Monroe, 346-348 chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont.
- 1910: 4 maisons Monroe et al., 187 à 195 avenue Bloomfield, Outremont.
- 1911: Alfred Joyce Public School, 5210 avenue Durocher, Outremont.
- 1912: Maison J. M. Parker, boulevard Saint-Joseph, Outremont.

ANNEXE V: Notes sur l'agence Hutchison & Wood

HUTCHISON & WOOD

Agence d'architectes montréalais formée du père, du fils, du gendre et du petit-fils:

- Alexander Cowper Hutchison (1838-1922), en pratique depuis 1863, associé à Alexander Denton Steele (1841-1890) vers 1875 jusqu'en 1890; membre fondateur de l'AAPQ,
- William Burnet Hutchison (1865-30 nov.1959), fils du précédent et son associé à partir de 1890; membre de l'AAPQ à partir de 1898 et retraité en 1932 pour cause de maladie, réadmis en 1937, retraité vers 1939. D'abord employé chez Hutchison & Steele, puis chez Hutchison & Wood (père et beau-frère de W.B.H.). À sa mort, laisse 2 neveux et 1 nièce (Douglas F. Wood et Lorne A. Hutchison et Mme Margaret McHattie, de Westmount). Membre retraité de l'AAPQ en 1955.
- George Winks Wood (1863-1941), apprenti chez Hutchison & Steele à partir de 14 ans; en pratique depuis 1886 et membre fondateur de l'AAPQ en 1890; associé à A.C. Hutchison et à W. B. Hutchison à partir de la mort de Steele, auxquels se joindra ensuite J. Melville Miller; mari de Helen Hutchison, la fille de A.C.Hutchison et la mère de A.C.Wood
- Alexander Campbell Wood (1887-1959), membre de l'AAPQ depuis 1912, travaille seul en 1955; a aussi travaillé avec Blachford & Ship et avec Langston.

Réalisations de Hutchison & Wood (1890 ss)

- 1890: Maison de l'Hon. sénateur James O'Brien, rue Sherbrooke, Montréal (démolie)
- 1890: Façade d'un édifice de 1848, au 106 Redpath, Montréal.
- 1891: High School, rue Peel, Montréal.
- c. 1891: Église presbytérienne St.Matthew's, Pointe Saint-Charles (incendiée).
- 1891-92: Montreal High School, rue Peel, Montréal.
- 1891-4: Église Erskine & American United, 1339 rue Sherbrooke ouest, Montréal.
- c. 1892: 2 immeubles commerciaux contigus, square Victoria.
- 1893: Maison William Watson Ogilvie, Lower Lachine Road, Ville Lasalle.
- 1895: École pour la Commission scolaire protestante, rue St-Denis, Montréal.
- 1896: General Protestant Hospital, Ottawa.
- 1896: Maison Dendon, rue Peel, Montréal.
- 1896: Agrandissement à la maison David Morrice, rue Redpath, Montréal (démolie).
- 1896: Édifice du YMCA, rue Dorchester, Montréal (démoli).
- c. 1896: General Protestant Hospital, Ottawa.
- 1896-97: Édifice de la Watson Foster Co. Ltd, 4115 rue Ontario est, Montréal.
- 1899: Édifice La Presse, 7 rue Saint-Jacques, Montréal.
- 1900: Canadian Express Building, 355 rue McGill, Montréal.
- 1900: Édifice du Telegraph Chambers, 444 rue Saint-François-Xavier, Montréal.
- c. 1900: Y.W.C.A, Montréal.
- 1901: Bureaux du Mount Royal Cemetery.
- c. 1901: Édifice de la Royal Life Insurance Company, Montréal.
- c. 1901: Bureaux du Mount Royal Cemetery, Montréal
- 1902: Immeuble Renouf, 670 ouest Ste-Catherine, Montréal.

- c. 1903: Greenshields Ltd Building, 759 square Victoria, Montréal.
London Globe Insurance Building, Montréal.
- 1903: Édifice de la Greenshields Co. Ltd, 1ère phase, 759 square Victoria (rue McGill) Montréal.
- 1905-08: Macdonald College, McGill University, chemin Lakeshore, Sainte-Anne de Bellevue (Main Building, Biology Building, Chemistry Building, Brittain Hall et Stewart Hall).
- 1906: Édifice de la Greenshields Co. Ltd, 2e phase, 400 rue Saint-Antoine, Montréal,
- 1906: Annexe de la joaillerie Birks, 1240 rue Union, Montréal.
- 1907: McDonald Agricultural College, Ste-Anne de Bellevue: F. P. Jones Building, Power Building et Stewart Park
- 1907: The Outremont Curling Club, 1325 avenue Saint-Viateur, Outremont.
- 1907-08: Macdonald College, McGill University: Poultry Building.
- 1908: Macdonald College, McGill University: Barton Building, Macdonald High School, Agriculture ou Raymond Building.

Réalisations de Hutchison, Wood & Miller (1909-1919)

- 1909: Appartements Travancore, 1620 avenue Cedar, Montréal.
- 1910: First Presbyterian Church of Montreal, 3666 rue Jeanne-Mance, Montréal.
- 1910: Maison A. Lane, 37 chemin Bellingham (auj. avenue Vincent-d'Indy), Outremont, par Hutchison, Wood & Miller.
- 1911: Caserne de pompiers no. 2, avenue Victoria/angle The Boulevard, Westmount.
- 1911: Temple Emanu-el, 4134 rue Sherbrooke, Montréal.
- 1911: Poste de police et caserne de pompiers de la Cité d'Outremont, 40 avenue Saint-Just, Outremont.
- 1912: Immeuble Shaughnessy, 407 McGill, Montréal
- 1912: Édifice Dandurand, 360 rue Sainte-Catherine est, Montréal.
- 1912: Édifice Sommer, 416-40 boulevard de Maisonneuve, Montréal.
- 1912-5: Montreal Association for the Blinds Building, 7010 rue Sherbrooke ouest, Montréal.
- c. 1914: Troisième prix au concours pour le temple maçonnique à Toronto, Ont., par Hutchison, Wood & Miller.
- c. 1918: Maison Tatley, Belvedere Road, Westmount.
- c. 1918: Maison Lionel J. Smith, Belvedere Road, Westmount.
- c. 1918: Maison Thomas Arnold, Montrose Avenue, Westmount.
- 1918-20: Mechanics' Institute of Montreal, 1200 avenue Atwater, Westmount.

Réalisations par Hutchison & Wood (suite):

- 1919: Maison A. Lennon, 341 avenue de l'Épée, Outremont.
- 1919: Modifications à la maison J. H. Caplin et construction du garage, 407-409 boulevard Saint-Joseph, Outremont.
- 1922-23: Ajout de 2 étages à l'édifice de la Montreal Street Railway, 750 Côte-de-la-Place d'armes, Montréal.
- 1924-5: Victoria Hall, 4626 rue Sherbrooke ouest, Westmount.
- 1925: Agrandissement de l'édifice de la Montreal Association for the Blinds.
- 1925: Maison d'appartements, angle Monkland & Marci, Montréal.

- 1926: Macdonald College, McGill University: reconstruction du Barton Building.
- 1926: Wesley United Church, 5970 avenue Notre-Dame-de-Grâces, Montréal.
- 1926-27: Édifice de la Robert Hampson & Son, 451 rue Saint-Jean, Montréal.
- 1927: Modifications à l'édifice de La Presse, 7 rue Saint-Jacques, Montréal (puits de lumière et planchers de béton).
- 1927: Projet concours pour le siège social de la Société des Nations, à Genève (Suisse).
- 1927: Maisons jumelées Donald Munro, 63-65 Springgrove Crescent, Outremont.
- 1927: Duplex jumelés J. Gillet & Co., 710-712 et 714-716 avenue McEachran, Outremont.
- 1927: Appartements Whitehall, 400 avenue Kensington, Montréal.
- 1927: Entrepôt Brodie & Harvie, 6600 rue Hutchison, Outremont.
- 1927: Édifice de la Duke Investments Company Limited, 297 rue Duke, Montréal.
- 1929: Maisons d'appartements jumelées "Stuart" pour J. Gersovitz, 1452 à 1478 avenue Van Horne, Outremont, par Hutchison & Wood.
- 1929: New Fairmount United Church (aujourd'hui St.Giles United Church), 1441 avenue Bernard ouest, et 603-615 avenue Stuart, Outremont.
- 1929: Édifice de la Dominion Oil Cloth & Linoleum Co., 2200 rue Sainte-Catherine est, Montréal.
- 1929: Appartements Acme Court; 221 avenue Clarke, Westmount.
- 1929-30: Agrandissement de l'ancienne maison Alexander T. Galt et construction de la chapelle du salon funéraire Joseph C. Wray, 1234 rue de la Montagne, Montréal.
- 1929-30: Appartements Trafalgar, 3980 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.
- 1930-31: Reconstruction de la St.Matthew's Church, 4940 avenue Macdonald, Montréal.
- 1930-31: Laiterie de la Guaranteed Pure Milk, 1025 rue de l'Aqueduc (Lucien-L'Allier), Montréal.
- 1930: Agrandissement du côté nord de l'édifice de la Toilet Laundry Co. Ltd, 750 rue Guy, Montréal.
- c. 1931: Maison Gordon W. Scott, Westmount.
- 1931: Agrandissement de la Wesley United Church pour l'aménagement de la Sunday School, 5970 avenue Notre-Dame-de-Grâces, Montréal.
- 1937: Agrandissement et réaménagement de la St.Matthew's Church, 4940 avenue Macdonald, Montréal
- 1937: Agrandissement de l'entrepôt Brodie & Harvie, 6600 rue Hutchison, Outremont.
- 1939: Édifice de 13 étages, Wilton avenue, Pointe-Claire.
- 1942: Agrandissement du Brittain Hall et du Stewart Hall, Macdonald College, McGill University, Lakeshore Drive, Ste-Anne-de-Bellevue (en collaboration avec le Département de la Défense Nationale.

ANNEXE VI: Notes sur les architectes ROSS & MACDONALD

ROSS & MACDONALD

Agence d'architectes pratiquant à Montréal de 1913 à 1944, composée de George Allen Ross (1878-1946) et de Robert Henry Macdonald (1875-1942).

• Ross avait fait ses études au Montral High School puis au MIT, Cambridge, Massachussetts ainsi que dans l'atelier de Gaston Redon à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il a ensuite été employé chez Parker & Thomas, à Boston, puis chez Carrère & Hastings, à New York. Au retour d'un voyage en Europe il ouvre son bureau à Montréal en 1904 en association avec David H. MacFarlane. Quand ce dernier se retire pour cause de maladie, il s'associe à Macdonald qui était son employé depuis 1907.

• Natif de Melbourne, Macdonald avait fait ses études d'architecture en Australie chez Richard B. Whitacker, puis au sein de l'agence de l'architecte montréalais Robert Findlay. Successivement employé chez George Browne Post et fils, puis chez Welles Bosworth, à New York, il entre finalement à l'emploi de Ross & MacFarlane en 1907. Au départ de MacFarlane en 1913, il devient associé.

Réalisations:

- 1913: École Westmount Park, Westmount.
- 1913: Wesleyan Theological College (act. Wilson Hall), McGill University, 3506-08 rue University, Montréal.
- 1913-14: Édifice Dandurand, rue Saint-Denis, Montréal.
- 1913-14: Hôtel Qu'Appelle, Regina (inachevé et démoli).
- 1913-15: Banque royale, Toronto (en collaboration avec W.C. Beattie).
- 1914-21: Gare Union, Toronto (en collaboration avec Jones & Jones et avec J. M. Lyle).
- 1917: Reconstruction de la ville d'Halifax après l'explosion
- 1920-24: Hôtel Mont-Royal, 1455 rue Peel, Montréal.
- 1921-22: Appartements Rosemount, 1, avenue Rosemount, Westmount.
- 1922: Restaurant Walton's Lunch, 411-415 rue Saint-Jacques, Montréal.
- 1922: Biological Building, McGill University, Montreal.
- 1922-23: Immeuble Medical Arts, 1358 ouest rue Sherbrooke, Montréal.
- 1923: agrandissement latéral (rue Gordon) de la St.Clement's Anglican Church, 4322 rue Wellington, Verdun.
- 1923: rénovation générale et modification de la Christ Church, 1440 avenue Union, Montréal.
- 1923-24: Édifice Keefer, Montréal.
- 1923-25: Trinity Memorial Church, 5220 rue Sherbrooke ouest, Montréal.
- 1924: Immeuble Vineberg, 902 ouest boulevard de Maisonneuve, Montréal.
- 1924: agrandissement de l'école Roslyn, 4699 avenue Westmount: construction d'un gymnase.
- 1924-25: Les Appartements Le Château, 1321 rue Sherbrooke ouest, Montréal (en collaboration avec Harold Lea Fetherstonhaugh).
- 1924-26: Maisons de Mrs F. W. Dakin, 3730-94 chemin de la Côte-des-Neiges.
- 1924-27: Immeuble Castle, 1410 rue Stanley, angle Sainte-Catherine, Montréal.
- 1925: Appartements Stonehurst et Stonehenge, 12 place Park, Westmount.

- 1925: Chaufferie de la Christ Church, 1440 rue Union, Montréal.
- 1925-26: Immeuble The Automobile Sales, 1616-46 rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1925-27: Grand magasin Eaton's, 677 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (en collaboration avec Sproatt & Rolph).
- 1925-26: Dominion Square Garage, 1194-1206 rue Stanley, Montréal.
- 1926-27: Annexe de l'immeuble Willis, 1220 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal
- 1926-27: Hôtel Saskatchewan, Regina.
- 1926-27: Immeuble Hermès, 1470 rue Peel, Montréal.
- 1926-31: Immeuble du Montréal Star (actuellement bureaux de la Border Brokers Ltd), 231-235 rue Saint-Jacques, Montréal.
- 1927: Dental Science Building (auj. Medico-Dental Bldg), 1388-1400 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1927: Homeopathic Hospital of Montreal (act. Queen Elisabeth Hospital of Montreal), 2100 avenue Marlowe, Montréal.
- c. 1927: École Maisonneuve, Montréal.
- 1927-28: Confederation Building, 1253 ave McGill College, Montréal
- 1927-28: Magasin Eaton, Calgary (en collaboration avec Fordyce & Stevenson).
- 1927-29: Hôtel Royal York, Toronto.
- 1928: Ajout d'un étage et annexe au grand magasin James A. Ogilvie & Sons, 1307 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1928: Infirmerie de la George Moore Memorial Home (act. centre de soins prolongés de Montréal), 5155 rue Sainte-Catherine est, Montréal.
- 1928-29: Immeuble de la Montreal Tramways, 159 ouest rue Saint-Antoine, Montréal.
- 1928-29: Édifice de la Young Men's Hebrew Association (depuis pavillon Mont-Royal de l'Université de Montréal), 265 avenue du Mont-Royal ouest, Montréal.
- 1928-29: Magasin Eaton, Saskatoon.
- 1928-30: Magasin Eaton, Toronto (en collaboration avec Sproatt & Rolph).
- 1928-30: Édifice Price, 65 rue Sainte-Anne, Québec.
- 1928-40: Immeuble Dominion Square, 1010 rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1929: Weredale House-Boys Home, 6 Weredale Park, Westmount.
- 1929: Annexe nord de l'hôtel La Salle, 1240-2 rue Drummond, Montréal (en collaboration avec C. R. Tetley).
- 1929-30: Appartements Gleneagles, 3940-46 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.
- 1929-31: Young Men's Christian Association Building, 1441 rue Drummond, Montréal: construction de la résidence de 12 étages, rue Stanley et rénovation à l'édifice de la rue Drummond.
- 1929-34: Architect's Building, Côte du Beaver Hall, Montréal.
- 1930: Annexe de l'immeuble Hermès, 1470 rue Peel, Montréal.
- 1930: Agrandissement de l'école Roslyn, 4699 avenue Westmount.
- 1930: Édifice de la Sherwin-Williams Co. Ltd, 2855-75 rue Centre, Montréal.
- 1930: Résidence des internes, Royal Victoria Hospital, 687 avenue des Pins, Montréal.
- 1930: Édifice de la Canadian Marconi Co., 2142 rue Trenton, Montréal.
- 1930-31: YMCA Annex, 1450 rue Stanley, Montréal.
- 1930-31: Ajout de 3 étages au magasin Eaton, 677 rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1930-31: Restaurant du 9e étage du grand magasin Eaton's, 677 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal (en collaboration avec Jacques Carlu).

- 1930-34: Immeuble General Electric, 1000-10 côte du Beaver Hall, Montréal (démoli).
- 1931-32: Buanderie, garage et atelier de l'hôpital Royal Victoria, 687 avenue des Pins, Montréal.
- 1933-34: Montreal Neurological Institute, McGill University, 3801 rue University, Montréal.
- 1934-35: Manège militaire du 17th Duke of York Royal Canadian Hussars (auj. Royal Canadian Hussars), 4185 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.
- 1935: Centre postal de Montréal, 715 rue Peel, Montréal (en collaboration avec l'architecte des Travaux Publics Fuller et l'agence Maxwell & Pitts)
- 1936-37: Immeuble Kresge, 751 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal (en collaboration avec McElroy).
- 1937: Grand magasin Holt Renfrew, 1300 ouest rue Sherbrooke, Montréal.
- 1937: Moulin d'huile de lin pour la Sherwin-Williams Co. Ltd, 2855-75 rue Centre, Montréal.
- 1937: Maison R. E. Chadwick, 18 chemin de Ramezay, Westmount (en association avec Vaux Chadwick)
- 1937: Réfection du portique et nouveau système d'éclairage de la Christ Cathedral, 1440 rue Union, Montréal (en collaboration avec Noël Chipman).
- 1938: Ajout d'un étage au Montreal Neurological Institute, McGill University, 3801 rue University, Montréal.
- 1938: 3e prix au concours pour le pavillon d'exposition du Canada à l'exposition de New York de 1939.
- 1939-40: Nouvelle flèche en aluminium de la Christ Church Cathedral, 635 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal.
- 1940-41: Hôtel Elgin, Ottawa, Ross & Macdonald.
- 1942: Réparations après incendie au moulin d'huile de lin de la Sherwin-Williams Co. Ltd, 2855-75 rue Centre, Montréal.
- 1945: Agrandissement latéral de la Ronalds Co. Ltd, 6300-06 avenue du Parc, Montréal.

Dates à préciser:

Gunnery & Torpedo School, R.C.N., Montréal.
 Hôtel Lord Elgin, Toronto (en collaboration avec Ryrie & Waters).
 Maple Leaf Gardens Arena, Toronto.
 Hangar pour la Royal Canadian Air Force, Toronto.

ANNEXE VII: SOURCES CONSULTÉES

I. Archives.

Archives de l'Université Laval.

Fonds Raoul Chênevert, dossier 725. Résidence du notaire G. S. Théberge à Sainte-Marie de Beauce.

Archives de la Congrégation de Notre-Dame

Notes de la Dépositaire générale, document No. 69 (1904-1905).

Archives du Centre Canadien d'Architecture, Montréal

- Dossiers Hutchison, Alexander Cowper; Hutchison & Steele; Hutchison & Wood; Hutchison, Wood & Miller
- Dossier Ross, George Allen; Ross & Macfarlane; Ross & Macdonald
- Fonds Ross & Macdonald

Archives Nationales du Québec

- Fonds de l'Association des Architectes de la Province de Québec; dossiers des membres.

Archives du Royal Institute of British Architects (Londres):

- Biographical Files: George Allen Ross
- Ross, George Allen: Candidate's Separate Statement Form dossier de candidature au titre de Fellow.

Archives de la Ville de Montréal, dossier 1903, 5-1/2.

Archives de la Ville d'Outremont: permis de construction, 1910.

Archives photographiques Notman, Musée McCord.

II. Publications.

Abboud, Christine (éd.)

Les rues de Montréal. Répertoire historique. Méridien/Ville de Montréal, 1995.

Anderes, Fred et Agranoff, Ann

Les palais de glace, Éditions du Trécaré, Montréal, 1983.

Anonyme

"Cave-in to Canderel opposition criticized", The Gazette, Montréal, wednesday, November 1, 2000, p. A-6.

- Anonyme "The Chateau Apartments, Montreal", Construction, september 1926, p. 270-280.
- Anonyme Montréal, Ville de Montréal?, c. 1958.
- Anonyme "Montreal Building Heights", dans Construction, vol. XXII, No. 4, Toronto, April 1929, p. 117-118.
- Anonyme "Mr. A. C. Hutchison, R.C.A.", Canadian Architect and Builder, vol. VIII, no. 10; October 1895, p. 117.
- Anonyme "Pressure on Mount Royal", The Gazette, Montreal, Monday, November 13, 2000, p. B-2.
- Anonyme "Skyscraper Apartments for Montreal", dans: Construction, vol. XXII, No. 5, Toronto, May 1929, p. 159.
- Atelier BRAQ Étude patrimoniale de l'ensemble Thompson-Sparrow, 3956 à 3970, chemin de la Côte-des-Neiges, préparée pour 2941791 Canada inc., s.l., 25 octobre 1999 (révisée 11 décembre 1999).
- Atelier BRAQ Étude patrimoniale de l'ensemble Thompson-Sparrow, 3956 à 3970, chemin de la Côte-des-Neiges. Volet deux: Analyse du site dans son contexte urbain, préparée pour 2941791 Canada, inc., Montréal, 18 août 2000.
- Atherton, William Henry Montreal from 1535 to 1914, vol. III: Biographical. Montreal/Vancouver/Chicago, The S. J. Clarke Publishing Company, 1914.
- Baker, Joseph "Economic criteria are not enough", The Gazette, Montreal, Thursday, November 16, 2000, p. B-2.
- Baker, Joseph "La protection du mont Royal", Le Devoir, Montréal, 10 novembre 2000, p. A-8.
- Beaugrand-Champagne, Aristide "1542-1642", dans Les Cahiers des Dix, Montréal, 1942, p. 9-26.
- Beaugrand-Champagne, Aristide "Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hochelaga", dans Les Cahiers des Dix, Montréal, 1947, p. 115-160.
- Beaupré et Michaud, architectes Site du patrimoine du Mont Royal: principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention, Montréal, novembre

- 1989.
- Beauvais, André "La direction de Canderel fustige la ministre Maltais", Le Journal de Montréal, Montréal, samedi 11 novembre 2000, p. 19.
- Beauvais, André "La ministre Maltais bloque le projet de Canderel sur le mont Royal", Le Journal de Montréal, vendredi 3 novembre 2000, p. 12.
- Beauvais, André "Tremblay promet un moratoire sur le développement du mont Royal", Le Journal de Montréal, Montréal, jeudi 24 juin 2001, p. 8.
- Bellman, David Mont-Royal, Montréal / Mount Royal, Montreal, La revue Architecture de Paysage Canada / Journal - Landscape Architecture Canada, vol. 3, no. 4, décembre 1977, p. 7-24.
- Benoit, Michèle et Gratton, Roger
Côte-des-Neiges, (Collection Pignon sur rue, no. 7: Le patrimoine de Montréal, Quartier Mont-Royal), Ville de Montréal/Cidem-Communications/Ministère des Affaires culturelles du Québec,
- Benoit, Michèle et Gratton, Roger
Le pouvoir de la montagne, (Collection Pignon sur rue, no. 3: Le patrimoine de Montréal, Quartiers du centre-ville ouest), Ville de Montréal/Cidem-Communications/Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983.
- Beveridge, Charles E. et Rocheleau, Paul
Frederick Law Olmsted. Designing the American landscape. Universe Publishing, New York, 1998.
- Bisson, Pierre-Richard
"Point de vue / Perspectives", dans La revue Architecture de Paysage Canada / Journal - Landscape Architecture Canada, vol. 3, no. 4, décembre 1977, p. 46-55.
- Bisson, Pierre-Richard et Lachapelle, Jacques
Étude patrimoniale des sites et des bâtiments hospitaliers reliés à l'Université McGill, Montréal, octobre 1997.
- Bisson, Pierre-Richard et Perrotte, Suzel
Inventaire des travaux d'architectes à Outremont, de 1904 à 1990. Montréal, Corporation Architecture 1990 / Presses de l'Ordre des architectes du Québec, 1984.
- Bland, John "Macdonald, Robert Henry", dans: Placzek, Adolf K. (éd.) Macmillan Encyclopedia of Architects, The Free Press/Collier

- Macmillan Publishers, New York/London, 1982, vol. III, p. 53-54.
- Blumenson, John Ontario Architecture. A Guide to Styles and Building Terms, 1784 to the present. Fitzhenry and Whiteside, 1990.
- Boone, Mike "Bourque's golden rule", The Gazette, Montreal, Tuesday, November 7, 2000, p. A-2.
- Boone, Mike "Follow that, Canada!", The Gazette, Montreal, Thursday, November 9, 2000, p. A-2.
- Boone, Mike "Plans get knocked down at city hall", The Gazette, Montréal, Thursday, November 2, 2000, p. A-2.
- Bourque, Pierre "Un bien précieux pour tous les Montréalais", La Presse (Une montagne de promesses), vendredi 15 juin 2001, p. A-11.
- Brisebois-Mathieu, Marie "L'origine des rues de la Côte-des-Neiges", dans Journal Côte-des-Neiges, 20 mars 1985. Archives de la Ville de Montréal.
- Brosseau, Mathilde Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada. Ministère des approvisionnements et services Canada (Lieux historiques canadiens, cahiers d'archéologie et d'histoire no. 25), Ottawa, 1980.
- Brosseau, Mathilde Le pittoresque et le revivalisme architecturaux au Canada et leur application aux gares du Grand Tronc et du Canadien Pacifique. Thèse de maîtrise en histoire de l'art, Université de Montréal, 1976.
- Bumbaru, Dinu et Guilbault, Sylvie "Royal et populaire", Continuité. Le magazine du patrimoine au Québec (Dossier Le mont Royal), Québec, Éditions Continuité inc., automne 2001, numéro 90, p. 31-33
- Bureau de Consultation de Montréal L'avenir de la montagne. Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal. Rapport de consultation publique. Ville de Montréal, septembre 1990.
- Carley, Rachel The Visual Dictionary of American Domestic Architecture. Roundtable Press Book / Henry Holt & Company, New York, 1994.
- Carreau, Serge et Serfaty, Perla (éd.) Le patrimoine de Montréal - Document de référence. Ministère

- de la Culture et des Communications / Ville de Montréal, Montréal, 1998.
- Casavant, Germain "Bref historique", dans: Les appartements (Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal), Montréal, décembre 1990.
- Centre canadien d'Architecture
Huit villas sur le mont-Royal (Le guide CCA de Montréal), ARQ, Architecture-Québec, no. 15, Montréal, octobre 1983, encart.
- Charney, Melvin "Of temples and sheds", ARQ, Architecture-Québec, no. 15, Montréal, octobre 1983, p. 11-15.
- Chisholm, Barbara (éd.)
Castles of the North, Canada's Grand Hotels. Lynx Images Inc., Toronto, 2001.
- Coalition pour la montagne
"Montréal vandalisée" (formulaire de pétition), La Presse, Montréal, 4 octobre 2000, p. E-3.
- Coalition pour la montagne
"Montreal vandalized" (formulaire de pétition), The Gazette, Montreal, October 4, 2000, p. A-4.
- Collard, Edgar A[ndrew]
Montreal. The Days That Are No More, Doubleday Canada Limited / Doubleday & Company, Toronto / New York, 1976 (chapitre 23: "The Mountain That Was Too Far Away: Mount Royal", p. 263-276).
- Collard, Edgar Andrew
Montreal Yesterdays. Longmans Canada, Toronto, 1963 (2nd ed.). (chapitre : "The Hermit of Trafalgar Tower", pages 67-73, et chapitre 8: "Sandy Stevenson's Field Battery", pages 92-103).
- Communauté urbaine de Montréal - Service de la planification du territoire.
Les appartements (Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal), Montréal, décembre 1990.
- Craig, G. M. "Weld, Isaac", dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. VIII Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 1028-1029.
- Curry, S. G. "The Question of Light and Building Heights with Added Comments on Building Design in General", dans: Construction, vol. XXII, No. 1,

Toronto, January 1929, p. 26-29.

d'Iberville-Moreau, Luc

Lost Montreal, Oxford University Press, Toronto, 1975.

de Billy, Pierre

"Fusions municipales et patrimoine. Un virage à négocier", Continuité, Le magazine du patrimoine au Québec (Dossier Le mont Royal), Québec, Éditions Continuité inc., automne 2001, numéro 90, encart, 4 p.

de Charlevoix, Pierre-François-Xavier, s.j.

Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale. Paris, Nyon, 1744 (réédition: Ottawa, Éditions Élysée, 1976).

de la Ruffinière du Prey, Pierre

Four Cardinal Points of a Villa, ARQ, Architecture-Québec, no. 15, Montréal, octobre 1983, p. 16-22.

de Volpi, Charles P. et Winckworth, P. S.

Montréal. Recueil iconographique / A Pictorial Record, 1535-1885. 2 volumes, Dev-Sco Publications Ltd, Montréal.

Des Rochers, Jacques

La ferme sous les noyers. Évolution du site: forme et usages du paysage. Rapport commandé par le Ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 3 juin 1999.

Debarbieux, Bernard

"Le mont Royal. Court essai de géographie historique et culturelle", dans: Manzagol, Claude et Bryant, Christopher R. (éd.): Montréal 2001. Visages et défis d'une métropole. Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 295-301.

Décarie, Jean

"Le réseau vert et le contexte urbain", dans: La montagne en question Montréal, Groupe d'intervention urbaine de Montréal, 1988. Vol. 1, p.35-36.

Déom, Claudine

"Le mont Royal. Un patrimoine en péril?", Le Devoir, Montréal, 4 novembre 2000, p. C-10.

Descôteaux, Bernard

"Une montagne à protéger", Le Devoir, Montréal, 4 novembre 2000, p. A-14.

Desmarais, Pilon, Cousineau, Yaghjian, St-Jean, Marchand, architectes / Canderel.

Projet Côte-des-Neiges, Montréal, 28 janvier 2000.

Desrosiers, Éric

"Maltais répond au S.O.S. La protection de maisons anciennes du mont Royal compromet le projet Canderel", Le Devoir, Montréal, 3 novembre 2000, p. A-1.

- Dollier de Casson, François
Histoire du Montréal, 1640-1672, manuscrit de Paris publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Montréal, Eusèbe Sénécal imprimeur-éditeur, 1871.
- Dubé, Catherine
 "La montagne, capital et intérêts", Continuité. Le magazine du patrimoine au Québec (Dossier Le mont Royal), Québec, Éditions Continuité inc., automne 2001, numéro 90, p. 37-41.
- Eleb, Monique et Debarre, Anne
L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914. Architectures de la vie privée, suite. Paris, Hazan et Archives d'architecture moderne, 1995.
- Faillon, Étienne-Michel, p.s.s.
Histoire de la colonie française en Canada. Ville-Marie [Montréal], Bibliothèque paroissiale, 1865.
- Faye, Paul; Faye, Bernard; Tournaire, Michel et Godard, Alain
Sites et Sitologie. Comment construire sans casser le paysage. J.-J. Pauvert, [Paris], 1974.
- Girard, Marie-Claude
 "Le promoteur Canderel indigné", La Presse, Montréal, 4 novembre 2000, p. A-33.
- Girard, Marie-Claude
 "Pour une commission sur les projets de développement du mont Royal", Montréal, La Presse, 24 octobre 2000, p. E-2.
- Girard, Marie-Claude et Pelchat, Martin.
 "Québec neutralise Bourque. La ministre de la Culture classe une partie du mont Royal", La Presse, Montréal, vendredi 3 novembre 2000, p. E-1.
- Gowans, Alan
Building Canada: An Architectural History of Canadian Life. Oxford University Press, Toronto, 1966.
- Gowans, Alan
Looking at Architecture in Canada, Oxford University Press, Toronto, 1958.
- Goyau, Georges
Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada. Paris, Bernard Grasset, 1926.
- Goyer, Pierre
Planification et rationalité: le cas de l'aménagement du mont Royal. Thèse de maîtrise en urbanisme, Université de Montréal, Montréal, 1993.
- Graham, Wendy
 "Les trois sommets", dans: La montagne en question. Montréal,

- Groupe d'intervention urbaine de Montréal. 1988. Vol. I, p. 31-34.
- Graham, Conrad et Farzaneh, Shahin
Mont-Royal / Ville-Marie. Vues et plans anciens de Montréal / Early Plans and Views of Montreal, Musée McCord d'histoire canadienne / McCord Museum of Canadian History, mai 1992.
- Grenier, Cécile et Wolfe, Joshua
Guide Montréal. Un guide architectural et historique. Libre Expression, Montréal, 1983. - Direction de l'architecture. Paris / Bruxelles, 1979.
- Grenier, Lise et Wieser-Benedetti, Hans
Les châteaux de l'industrie. Archives d'Architecture Moderne et Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
- Groupe d'intervention urbaine de Montréal
La montagne en question, 2 vol., Ville de Montréal, Montréal, 1988.
- Gubbay, Aline
Le fleuve et la montagne / Montréal / The Mountain and the River, Les Livres Trillium Books, Montréal, 1981.
- Guérin, Lise
Communiqué. Un geste important pour la protection du mont Royal: la ministre de la Culture et des Communications émet un avis d'intention de classement de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, Québec, 2 novembre 2000.
- Gyulai, Linda
 "Prescott outraged by condo hearings. Mount Royal project remains on agenda", The Gazette, Montreal, Tuesday, November 7, 2000, p. F-9.
- Gyulai, Linda
 "Quebec reins in Montreal", The Gazette, Montreal, Friday, November 10, 2000, p. A-4.
- Hancock, John
 "Apartment Buildings", dans Built in the U.S.A. American Buildings from Airports to Zoos. National Trust for Historic Preservation, Washington D.C., 1985.
- Hill, Robert
 "Ross, George Allen", dans: Placzek, Adolf K. (éd.) Macmillan Encyclopedia of Architects, The Free Press/Collier Macmillan Publishers, New York/London, 1982, vol. III, p. 611.
- Hunt, John Dixon
 "Picturesque", The Dictionary of Art, vol. 24. Grove, 1996.
- James, Ellen
 "Les villas de Pliny et les éléments classiques dans l'architecture de Montréal", ARO, Architecture-Québec, no. 15, Montréal, octobre 1983, p. 10.

- Jervis, Simon et Hojet, Gerhard
Designs for the Dream King. The Castles and Palaces of Ludwig II of Bavaria. Debrett's Peerage Ltd & The Victoria and Albert Museum / The Cooper-Hewitt Museum, London / New York, 1978.
- Kalman, Harold
 "Château style", The Dictionary of Art, vol. 6. Grove, 1996.
- Kalman, Harold D.
A History of Canadian Architecture. 2 vol. Oxford University Press, Toronto, 1994.
- Kalman, Harold D.
The Railway Hotels and the Development of the Château Style in Canada. University of Victoria Maltwood Museum (Studies in Architectural History, no. 1), Victoria, 1968.
- Klein, Marilyn W. et Fogle, David P.
Clues to American Architecture. Starrhill Press, Washington & Philadelphia, 1986 (1985).
- Kodem / Canderel / Desmarais Cousineau Yaghjian St-Jean Marchand, architecture - design.
Fan-Na-Greine, Analyse. Intégration des résidences Thompson-Sparrow, s.l., 12 avril 2000.
- Kodem / Canderel / Desmarais Cousineau Yaghjian St-Jean Marchand, architecture - design.
Fan-Na-Greine, Étude. Intégration du projet au cadre bâti, s.l., 12 avril 2000.
- Kodem / Canderel / Desmarais Cousineau Yaghjian St-Jean Marchand, architecture - design.
Fan-Na-Greine, programme de développement, Montréal, 12 avril 2000.
- Kodem / Canderel / Desmarais Cousineau Yaghjian St-Jean Marchand, architecture - design.
Fan-Na-Greine, résumé des présentations, Montréal, 27 septembre 2000.
- Kodem / Canderel
Notre projet sur Côte-des-Neiges, s.l., s.d. (Document pour une présentation audio-visuelle du projet).
- Lachapelle, Jacques
Le fantasme métropolitain. L'architecture de Ross et Macdonald. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2001.
- Lambert, Phyllis; Howlett, Peter; Koenig, Andrew et Dussault-Letochat, Louise.
 "Le mont Royal, emblème fondamental de Montréal", La Presse,

Montréal, mercredi 11 octobre 2000.

- Langelier, Gilles "Charland, Louis", dans: Dictionnaire biographique du Canada, vol. V Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, p. 202-203.
- Lemelin, André "Boucherville, Georges de", Dictionnaire biographique du Canada, vol. XII, p. 128. Toronto / Québec, University of Toronto Press / Presses de l'Université Laval, 1990.
- Lemire, Robert et Trépanier, Monique Inventaire des bâtiments construits entre 1919 et 1959 dans le vieux Montréal et les quartiers Saint-Georges et Saint-André. Parcs Canada- Direction des lieux et des parcs historiques nationaux (Dossier d'histoire et d'archéologie, no. 51a), Ottawa, Environnement Canada, 1981.
- Loyer, François Le siècle de l'industrie, 1789-1914. Skira (Collection "De Architectura"), Paris, 1983.
- Mackintosh, Charles Rennie "Scotch Baronial Architecture", conférence donnée le mardi 10 février 1891 devant la *Glasgow Architectural Association*, dont le texte est publié dans: Robertson, Pamela (éd.): Charles Rennie Mackintosh, The Architectural Papers. Wendlebury & Glasgow, White Cockade Publishing / The Hunterian Art Gallery, 1990, p. 49-63.
- Maitland, Leslie Le style néo-Queen Anne dans l'architecture au Canada, Environnement Canada / Service des Parcs / Lieux et parcs historiques nationaux (Études en archéologie en architecture et en histoire, Ottawa, 1990.
- Maitland, Leslie; Hucker, Jacqueline et Ricketts, Shannon. A Guide to Canadian Architectural Styles. Broadview Press, Peterborough Ont., 1992.
- Marchand, Denys "Une petite chronologie aléatoire du mont Royal", dans: Trames, revue de l'aménagement, vol. 2, n. 1, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, printemps 1989, p. 36-49.
- Marsan, Jean-Claude "Culture et patrimoine bâti", dans: Manzagol, Claude et Bryant, Christopher R. (éd.) Montréal 2001. Visages et défis d'une métropole. Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- Marsan, Jean-Claude Montréal en évolution. Montréal, Fidès, 1974.
- Marsan, Jean-Claude "Le mont Royal et la ville: les liaisons visuelles", dans Trames, revue

- de l'aménagement, vol. 2, n. 1, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, printemps 1989, p. 60-89.
- Marsan, Jean-Claude "Le parc du mont-Royal a cent ans", Vie des Arts, vol. XIX, no. 75 (été 1974), p. 17-22.
- Marsan, Jean-Claude "Sur la montagne", Découvrir Montréal, Éditions du Jour, Montréal, 1975, p. 114-121.
- Mathieu, Jacques "Vachon de Belmont, François", dans: Dictionnaire biographique du Canada, vol. II. Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 669-670.
- Maurault, Olivier "Le fort des Messieurs", dans Marges d'histoire, vol. III. Librairie d'Action canadienne-française Ltée (Documents historiques, no 3), Montréal, 1930, p. 23-54.
- Maurault, Olivier Nos Messieurs, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1936.
- Maurault, Olivier "Son histoire", dans: Grand Séminaire de Montréal (Album préparé à l'occasion du centenaire, 1840-1940). Montréal, Imprimerie des Frères des Écoles chrétiennes / La Photogravure Nationale Limitée, 1940.
- McAlester, Virginia & Lee A Field Guide to American Houses, Alfred A. Knopf, New York, 1990.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec Comment évaluer l'intérêt d'un bien culturel ou d'un territoire et l'opportunité de lui attribuer un statut juridique, s.l., s.d..
- Montreal Board of Trade Semi-Centennial Report of the Montreal Board of Trade. Sketches of the Growth of the City of Montreal from its Foundation, Statistics of Progress and Report of the Council For the Year ending 31st December, 1892, Montreal, The Gazette Printing Company, 1893.
- Morgan, Henry James, ed. Canadian Men & Women of the Time. Toronto, 1898.
- Morin, Marie Histoire simple et véritable de l'établissement des religieuses hospitalières de Saint-Joseph en l'isle de Montréal diste à présent Ville Marie, en Canada, de l'année 1659 ... édition critique par Ghislaine Legendre avec le surtitre Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.
- Murray, A. L. "Frederick Law Olmsted and the Design of the Mount Royal

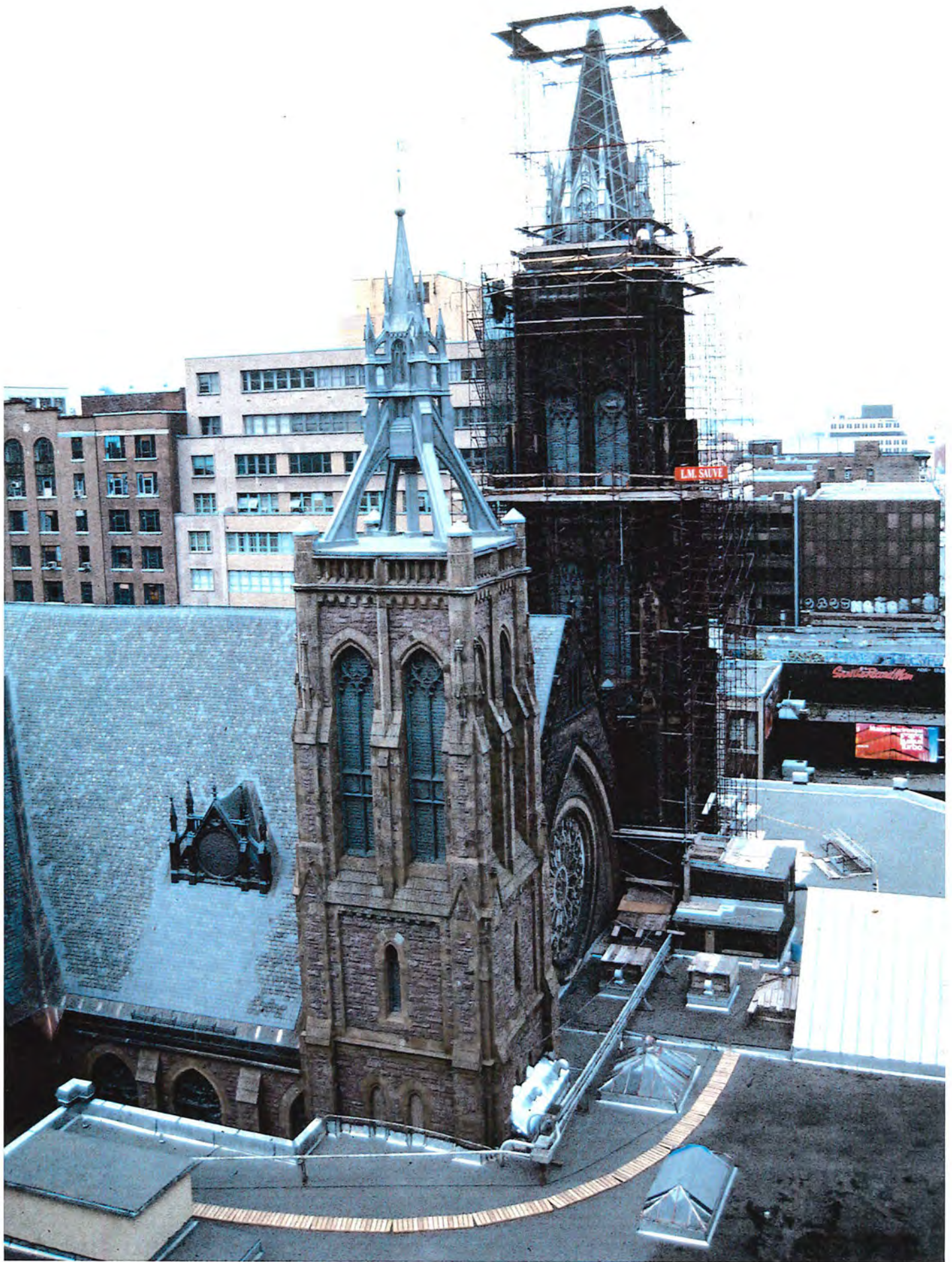
- Park, Montreal", Journal of the Society of Architectural Historians, vol. XXVI, no 3 (October 1967), p. 163-171.
- Noppen, Luc; Jobidon, Hélène et Trépanier, Paul
Québec monumental 1890-1990. Sillery, Septentrion / Ordre des architectes du Québec, 1990.
- Noppen, Lun; Paulette, Claude et Tremblay, Michel
Québec, trois siècles d'architecture. Montréal, Libre Expression, 1979.
- Normand, Louis
Aveu et dénombrement de Messire Louis Normand, prêtre de Saint-Sulpice de Montréal, au nom et comme fondé de procuration de Messire Charles-Maurice Le Pelletier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, pour la seigneurie de l'île de Montréal, publié par Antoine Roy, archiviste de la Province, Archives de la Province, Québec, 1943.
- Noppen, Luc; Jobidon, Hélène et Trépanier, Paul
Québec monumental, 1890-1990. Sillery, Septentrion / Ordre des architectes du Québec, 1990.
- Novak, Barbara
American Painting of the Nineteenth Century. Realism, Idealism, and the American Experience. Harper & Row (Icon Editions), New York, 1979 (2nd ed.)
- Olmsted, Frederick Law
Mount Royal, Montreal. G.P. Punam's Sons, New York, 1881.
- Ouimet, Michèle
 "L'artillerie lourde", La Presse, Montréal, lundi 11 juin 2001, p. A-8.
- Ouimet, Michèle
 "Le mont Royal menacé", La Presse, Montréal, 9 juin 2001, p. A-18.
- Ouimet, Michèle
 "Une gifle bien méritée", La Presse, Montréal, lundi 6 novembre 2001, p. A-16.
- Pinard, Guy
 "Beaucoup d'apôtres, peu de points communs", La Presse, Montréal, 8 juillet 2001, p. A-6.
- Pinard, Guy
Montréal, son histoire, son architecture. Tome 6. Montréal, Méridien 19. (Chapitre 23: Les édifices à appartements Gleneagles et Trafalgar).
- Pinard, Guy
 "Un préjugé favorable pour le mont Royal", La Presse, Montréal, lundi 9 juillet 2001, p. E1-2.
- Poppeliers, John C.; Chambers, S. Allen Jr et Schwartz, Nancy B.
What style is it? - A Guide to American Architecture. Historic American Buildings Survey / National Trust for Historic

- Preservation, The Preservation Press, Washington D.C., 1983.
- Pouliot, Léon, s.j. "Le Roy, dit Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles", dans: Dictionnaire biographique du Canada, vol. II. Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 439-441.
- Prescott, Michel "Le mont Royal: plus qu'un parc", La Presse (Une montagne de promesses), Montréal, vendredi 15 juin 2001, p. A-11.
- Projet Paysage Fan-Na-Greine, 3956 - 3970 Chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et évaluation des végétaux existants, s.l., mai 2000.
- Ramet, Pierre Avant d'avoir tout oublié. Petite histoire et patrimoine de Côte-des-Neiges. Chroniques, critiques et autres textes, avec un préambule de Jean-Marc Léger. Société d'histoire de la Côte-des-Neiges. Montréal, 1995 (1992).
- Ramet, Pierre Marcher l'histoire dans Côte-des-Neiges. Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, Montréal, 1998.
- Rémillard, François et Merrett, Brian L'architecture de Montréal - Guide des styles et des bâtiments, Éditions du Méridien, Montréal, 1990.
- Rifkind, Carole A Field Guide to American Architecture. The Periods, the Styles, the Form and Function of Historical Buildings from Colonial Times to Today. Bonanza Books, New York, 1984 (1980).
- Robert, Jean-Claude Atlas historique de Montréal, Art Global / Éditions Libre Expression, Montréal, 1994.
- Robert, Jean-Claude "Viger, Jacques", dans: Dictionnaire biographique du Canada, vol. VIII Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 1010-1015.
- Roy, Pierre-Georges Les monuments commémoratifs de la province de Québec. Québec, Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec / Ls-A. Proulx, 1923.
- Sénécal, Gilles "Montréal vert, Montréal bleu", dans: Manzagol, Claude et Bryant, Christopher R. (éd.): Montréal 2001. Visages et défis d'une métropole. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1998, p. 283-294.
- Smith, J. Roxburgh "Obituary - Heorge Allen Ross, F.R.A.I.C., F.R.I.B.A., 1879-1946", Journal of the Royal Architectural Institute of Canada, vol. 23, no 4, avril 1943, p. 103.
- Stern, Robert A. M., Gilmartin, Gregory et Massengale, John

- New York 1900, Metropolitan Architecture and Urbanism, 1890-1915. Rizzoli, New York, 1983.
- Tremblay, Gérald "Ce qui est vert restera vert", La Presse (Une montagne de promesses), Montréal, vendredi 15 juin 2001, p A-11.
- Trépanier, Marie-Odile et Guilbault, Sylvie.
La gestion du Mont Royal: rapport d'étude préparé pour la Ville de Montréal, Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal, 1998.
- Trottier, Éric "Montréal suspend l'étude du projet Canderel", La Presse, jeudi 9 novembre 2000, p. F-3.
- Turner, Philip J. "Obituary - Robert H. Macdonald", Journal of the Royal Institute of British Architects, avril 1943, p. 141.
- Van Buren, Maurie House Styles at a Glance. An Illustrated Guide, Longstreet Press, Marietta (Georgia, USA), 1991.
- Verge, Béatrice et al. "Le patrimoine vert" (dossier thématique), Continuité, le patrimoine en perspective, no. 21, Conseil des monuments et sites du Québec / Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, Québec, automne 1983.
- Ville de Montréal - Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels
Rapport sur le projet de constitution du site du patrimoine du Mont Royal. Ville de Montréal, 1987.
- Ville de Montréal - Comité sur la préservation du patrimoine immobilier montréalais
Éléments d'une politique de valorisation du patrimoine immobilier montréalais. Rapport. Montréal, mai 1987.
- Ville de Montréal - Service de l'habitation et du développement urbain - Bureau du plan d'urbanisme
Les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme de Montréal - Projet. Montréal, 2e trimestre 1992.
- Ville de Montréal - Service de l'habitation et du développement urbain - Module de la gestion du développement
Cadre réglementaire - Arrondissement Ville-Marie. Montréal, avril 1992.
- Ville de Montréal - Service de l'habitation et du développement urbain, Module de la planification urbaine / Service des loisirs et du développement communautaire, Module des parcs, de l'horticulture et des sciences

Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal, Résumé.
Montréal, février 1990.

- Ville de Montréal - Service du développement économique et urbain - Module de planification urbaine - Division des espaces libres et du réseau vert. Plan de mise en valeur du Mont Royal, Montréal, 1992.
- Ville de Montréal - Service du développement économique et urbain - développement territorial.
Sommaire décisionnel (relatif au dossier S000545123 pour la Séance de la Commission du développement urbain de Montréal du mercredi 1er novembre 2000 - Dossier 3.5), Montréal, 21 septembre 2000.
- Walker, Frank Arneil "Scottish Baronial Architecture", dans: Robertson, Pamela (éd.) Charles Rennie Mackintosh, The Architectural Papers. Wendlebury & Glasgow, White Cockade Publishing / The Hunterian Art Gallery, 1990, p. 29-48.
- Wolfe, Jeanne M. et Dufaux, François (éd.)
A Topographical Atlas of Montreal / Atlas topographique de Montréal, McGill School of Urban Planning / École d'architecture de l'Université McGill, Montréal, 1992.
- Wright, Janet L'architecture pittoresque au Canada. Parcs Canada (Études en archéologie, architecture et histoire), Ottawa, 1984.
- Yeung, Lisa "Birthday for the mountain. Mount Royal Park turns 125 with a bash", The Gazette, Montreal, Thursday, May 17, 2001, p. A-6.
- Young, Brian In its Corporate Capacity - The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876. Kingston and Montreal, McGill-Queen's University Press, 1986.
- Zinger, Nathalie Le mont Royal, paysage et phénomène (de 1850 à 1990), Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences appliquées (M. Sc. A.) en Aménagement, Université de Montréal, Montréal, juin 1990.



Le 19 janvier 2005

Monsieur Paul Sauvé
Vice-président
L.M. Sauvé Maçonnerie
8305, rue Lafrenais
Saint-Léonard (Québec) H1P 2B1

N/Réf. : 111287 - MH-2005-0341-06

Objet : Demande d'autorisation
Église Saint-James
463, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3B 1B1

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande d'autorisation concernant le projet cité en rubrique, après analyse et présentation à la Commission des biens culturels du Québec du 22 décembre 2005, vous trouverez ci-joint l'autorisation délivrée par le Ministère.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ginette Bourret
Secrétaire

Copie conforme : Monsieur Pierre Aubry
Direction de Montréal

Pièce jointe

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
4^e étage, bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2352
Télécopieur : (418) 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
480, boul. Saint-Laurent
3^e étage, bureau 301
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 864-8130
Télécopieur : (514) 864-0221

Ministère
de la Culture
et des Communications

Québec 

Demande : 111287
Bien : 92747
Dossier : MH-2005-0341-06

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avis de la Commission des biens culturels du Québec, délivre son autorisation à :

M. Paul Sauvé
Vice-président
L.M. Sauvé Maçonnerie

Description des travaux:

Restauration de la façade principale suite à la démolition partielle de l'édifice commercial selon les dessins datés du 8 novembre 2005 de Werleman Guy Macmahon Architecte.

Adresse du demandeur :

8305, rue Lafrenaye
Saint-Léonard (Québec) H1P2B1

Lieu des travaux :

Église Saint-James
463, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B1B1

Selon les exigences suivantes :

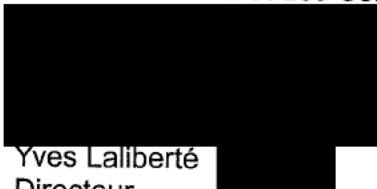
Soumettre les plans et devis définitifs pour la restauration de la maçonnerie, des portes, des fenêtres et des vitraux au Ministère pour approbation avant le début des travaux.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi ou des règlements.

Délivrée le 16 janvier 2006

La ministre de la Culture et des Communications,

Par :


Yves Laliberté
Directeur
Direction du patrimoine



Gouvernement du Québec
Commission des biens culturels

DOSSIER NO: MH-2005-0341-06
111287

AVIS DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Conformément à l'article 31 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c.B-4), la ministre de la Culture et des Communications demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec son avis sur le dossier suivant :

DEMANDEUR:

L.M. Sauvé Maçonnerie
Mandataire
8305, rue Lafrenaye
Saint-Léonard (Québec) H1P 2B1

IDENTIFICATION DU BIEN:

Église Saint-James
463, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B 1B1
Site historique

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION:

Restauration de la façade principale suite à la démolition partielle de l'édifice commercial selon les dessins datés du 8 novembre 2005 de Werleman Guy Macmahon Architecte.

AVIS DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS:

Avis favorable au projet tel que décrit dans les plans datés du 1^{er} décembre 2005.

L'avis de la Commission des biens culturels du Québec vous est transmis en version électronique et en version papier. Seule la version papier portant la signature d'un membre de la Commission est considérée comme la version officielle.

Suzel Brunet
Commission des biens culturels

22 décembre 2005

Date

Conformément à l'article 31 de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c.B-4), la ministre de la Culture et des Communications demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec son avis sur le dossier suivant :

Lieu des travaux**Identification et adresse du bien**

Nom : Église Saint-James (92747)
 Adresse : 463, rue Sainte-Catherine Ouest
 Montréal (Québec)
 H3B1B1
 CANADA

Autres informations

Cadastre : 1340561
 Matricule : 660250000000000000000000
 Catégorie : Lieu historique national du Canada
 Monument historique
 Statut : Inscrit au Répertoire des biens cultur
 Coba : 14443-0074

Demandeur**Identification**

Nom : L.M. Sauvé Maçonnerie (151727)
 Titre :
 Rôle : Mandataire

Adresse

8305, rue Lafrenaie
 Saint-Léonard (Québec)
 H1P2B1
 CANADA

Coordonnées communication

Tél. bureau : (514) 329-3399
 Fax : (514) 329-2628

Travaux

Type travaux : Restauration

Article(s) : 31

Description travaux

Restauration de la façade principale suite à la démolition partielle de l'édifice commercial selon les dessins datés du 8 novembre 2005 de Werleman Guy Macmahon Architecte.

Analyse(s)

Séquence analyse : 1

Date analyse : 2005-12-15

Contexte

Arrondissement Ville-Marie
 Bâtiment historique classé

L'édifice commercial situé devant l'église en bordure de la rue Ste-Catherine a été partiellement démolie et laisse maintenant voir la façade de l'ancienne Église Méthodiste Saint-James dans toute sa splendeur.

Analyse

Les travaux comprennent notamment la réfection de la maçonnerie des murs de la façade principale et des tours sur une hauteur équivalente au bâtiment démolie.

Les plans de réfection de la maçonnerie décrivent en détail les interventions qui visent à redonner à la façade son aspect d'origine.

Le projet prévoit également la réparation des portes et fenêtres. Certains éléments disparus seront reconstruits selon les modèles existants. Les vitraux seront restaurés et protégés par de nouvelles unités de verre scellée. Certains dessins manquent de précision quant aux détails des interventions prévues sur les boiseries et les vitraux. Des plans et devis détaillés seront nécessaires pour apprécier la qualité des interventions proposées.

Avis de la Commission des biens culturels du Québec

Date demande : 2005-12-22

Date avis : 2005-12-22

Avis favorable au projet tel que décrit dans les plans datés du 1er décembre 2005.

Document relevant de la compétence du ministère de la Culture et des Communications

Les documents qui, à l'occasion de toute demande d'avis en vertu de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c.B-4), sont communiqués, par le ministère de la Culture et des Communications, à la Commission des biens culturels du Québec, sont transmis à cette dernière sous le sceau de la confidentialité et aux seules fins de l'accomplissement des fonctions qui lui sont attribuées par sa loi constitutive. Par la présente, vous êtes avisés que ces documents, produits par le ministère de la Culture et des Communications ou pour son compte, demeurent de la compétence exclusive du Ministère et que, conséquemment, toute demande d'accès les concernant doit être référée au responsable de la Loi sur l'accès du Ministère, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).



PIMIQ

Demande d'avis à la Commission des biens culturels du Québec

Demande : 111287

Code classement : MH-2005-0341-06

Date : _____

Chargé de projet : _____

Gerald Savoie

Direction : _____

Yves Laliberté

Lieu des travaux**Identification et adresse du bien**

Nom : Église Saint-James (92747)
 Adresse : 463, rue Sainte-Catherine Ouest
 Montréal (Québec)
 H3B1B1
 CANADA

Autres informations

Cadastre : 1340561
 Matricule : 6602500000000000000000
 Statut : Classement
 Désignation
 Cobra : 14443-0074

Demandeur**Identification**

Nom : L.M. Sauvé Maçonnerie (151727)
 Titre :
 Rôle : Mandataire

Adresse

8305, rue Lafrenaie
 Saint-Léonard (Québec)
 H1P2B1
 CANADA

Coordonnées communication

Tél. bureau : (514) 329-3399
 Fax : (514) 329-2628

Travaux

Type de travaux : Restauration

Article(s) : 31

Description travaux

Restauration de la façade principale suite à la démolition partielle de l'édifice commercial selon les dessins datés du 8 novembre 2005 de Werleman Guy Macmahon Architecte.

Annexe(s) à la demande

Plans et devis

Analyse(s) / Recommandation(s)**Contexte**

Arrondissement Ville-Marie
 Bâtiment historique classé

L'édifice commercial situé devant l'église en bordure de la rue Ste-Catherine a été partiellement démolie et laisse maintenant voir la façade de l'ancienne Église Méthodiste Saint-James dans toute sa splendeur.

Analyse

Les travaux comprennent notamment la réfection de la maçonnerie des murs de la façade principale et des tours sur une hauteur équivalente au bâtiment démolie.

Les plans de réfection de la maçonnerie décrivent en détail les interventions qui visent à redonner à la façade son aspect d'origine.

Le projet prévoit également la réparation des portes et fenêtres. Certains éléments disparus seront reconstruits selon les modèles existants. Les vitraux seront restaurés et protégés par de nouvelles unités de verre scellée. Certains dessins manquent de précision quant aux détails des interventions prévues sur les boiseries et les vitraux. Des plans et devis détaillés seront nécessaires pour apprécier la qualité des interventions proposées.

Recommandation

La Direction du patrimoine recommande la délivrance de l'autorisation demandée avec les exigences suivantes:

Exigence

Soumettre les plans et devis définitifs pour la restauration de la maçonnerie, des portes, des fenêtres et des vitraux au Ministère pour approbation avant le début des travaux.

Intervention : ☐ Mineure ☒ Majeure

Séquence d'analyse : 1

Date d'analyse : 2005-12-15

Chargé de projet :

Gérald Savoir

Direction :

Yves Laliberté

Conformément à l'article 31 de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c.B-4), la ministre de la Culture et des Communications demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec son avis sur le dossier suivant :

Lieu des travaux**Identification et adresse du bien**

Nom : Église Saint-James (92747)
Adresse : 463, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3B1B1
CANADA

Autres informations

Cadastre : 1340561
Matricule : 660250000000000000000000
Catégorie : Lieu historique national du Canada
Monument historique
Statut : Inscrit au Répertoire des biens cultur
Coba : 14443-0074

Demandeur**Identification**

Nom : L.M. Sauvé Maçonnerie (151727)
Titre :
Rôle : Mandataire

Adresse

8305, rue Lafrenais
Saint-Léonard (Québec)
H1P2B1
CANADA

Coordonnées communication

Tél. bureau : (514) 329-3399
Fax : (514) 329-2628

Travaux

Type travaux : Restauration

Article(s) : 31

Description travaux

Restauration de la façade principale suite à la démolition partielle de l'édifice commercial selon les dessins datés 8 novembre 2005 de Werleman Guy Macmahon Architecte.

Analyse(s)

Séquence analyse : 1

Date analyse : 2005-12-15

Contexte

Arrondissement Ville-Marie
Bâtiment historique classé

L'édifice commercial situé devant l'église en bordure de la rue Ste-Catherine a été partiellement démolie et laisse maintenant voir la façade de l'ancienne Église Méthodiste Saint-James dans toute sa splendeur.

Analyse

Les travaux comprennent notamment la réfection de la maçonnerie des murs de la façade principale et des tours sur une hauteur équivalente au bâtiment démolie.

Les plans de réfection de la maçonnerie décrivent en détail les interventions qui visent à redonner à la façade son aspect d'origine.

Le projet prévoit également la réparation des portes et fenêtres. Certains éléments disparus seront reconstruits selon les modèles existants. Les vitraux seront restaurés et protégés par de nouvelles unités de verre scellée. Certains dessins manquent de précision quant aux détails des interventions prévues sur les boiseries et les vitraux. Des plans et devis détaillés seront nécessaires pour apprécier la qualité des interventions proposées.

Document relevant de la compétence du ministère de la Culture et des Communications

Les documents qui, à l'occasion de toute demande d'avis en vertu de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c.B-4), sont communiqués, par le ministère de la Culture et des Communications, à la Commission des biens culturels du Québec, sont transmis à cette dernière sous le sceau de la confidentialité et aux seules fins de l'accomplissement des fonctions qui lui sont attribuées par sa loi constitutive. Par la présente, vous êtes avisés que ces documents, produits par le ministère de la Culture et des Communications ou pour son compte, demeurent de la compétence exclusive du Ministère et que, conséquemment, toute demande d'accès les concernant doit être référée au responsable de la Loi sur l'accès du Ministère, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

Chargé de projet :

Gérard Savoie

Date : _____

Direction :

Yves Laliberté

Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec

Identification

Nom : Église Saint-James
Municipalité officielle : Montréal
Municipalité postale : Montréal

Localisation

Région : Montréal
MRC : Hors MRC

Protections légales

No d'enregistrement	Date	Catégorie	Statut
III-205	1980-02-15	Monument historique	Classement

Informations générales

Catégorie analytique : Services et institutions
Sous-catégorie analytique : Églises protestantes
Description sommaire : Église Saint-James
 (Église Saint James)
 1887, Alexander F. Dunlop, architecte
 463, rue Sainte-Catherine Ouest

Période de construction : 1887 à 1887

Période thématique : 1867-1945

Personnages ou événements associés

Nom	Type
Dunlop, Alexander F.	Architecte

Composantes

Description	Quantité
Bâtiment	1

Autres noms

Nom	Type
-----	------